

Université de Paris

École doctorale 180 SHS : Cultures, Individus, Sociétés

Laboratoire PHILÉPOL 7538

Centre de recherches en philosophie, sociologie, sémiologie & politique

(Mé)genrer les gen(re)s dérangementants.

*De l'hétérocisnormativité de la bicatégorisation
masculin / féminin en français.*

[volume 1]

Par Alice Coutant

Thèse de doctorat de sciences du langage

Dirigée par Valérie Brunetière

Présentée et soutenue publiquement le 15 novembre 2019.

Devant un jury composé de :

Véronique Perry, docteure, université Toulouse 3, co-encadrante.

Fabienne Baidier, professeure associée, université de Chypre, rapporteuse.

Daniel Elmiger, professeur associé, université de Genève, rapporteur.

Sophie Bailly, professeure des universités, université de Lorraine, examinatrice.

Maria Candea, MCU-HDR, université Paris 3, examinatrice.

Yannick Chevalier, MCU, université Lyon 2, examinateur.

Stavroula Katsiki, MCU, université Paris 8, examinatrice.

« Qu'est-ce que c'est au juste qu'une tante ?
lui demanda familièrement Zazie en vieille copine.
Une pédale ? une lope ? un pédé ? un hormosessuel ?
Y a des nuances ? »
[Raymond Queneau, *Zazie dans le métro*, 1959, p. 165]

« Eh madame ! Vous êtes amoureux ?
— Oui.
— Ah. Bonne amoureuseserie, alors. »
[Paris, 19 juillet 2019]

Résumé

Articulant héritages constructiviste et matérialiste, cette recherche appréhende le genre dit « grammatical » comme le versant linguistique du système de genre, entendu au sens butlerien comme système hétéronormatif prescrivant l'adéquation des identités de sexe (mâle ou femelle) et de genre (homme ou femme) et l'hétérosexualité comme norme, sinon comme règle. Prenant dans le sillage de la linguistique queer le parti d'une interdisciplinarité permettant d'étudier la (dé)construction des normes en langue et en discours, ce travail mobilise les outils de la lexicologie, de la morphosyntaxe et de l'analyse du discours pour interroger la catégorisation linguistique des personnes dérogeant à cette équation et identifier comment les discours s'articulent à ce système, le décrivent et l'investissent de sens. S'appuyant sur un double corpus lexicographique et discursif numérique, les analyses des dénominations de la personne, des pratiques de catégorisation et des métadiscours qui les explicitent mettent en lumière le caractère oppressif non seulement du classement opéré par la langue, mais de sa mobilisation par les locuteur·ice·s. Elles soulignent en particulier le caractère coercitif des pratiques de mégenrage, « inversion de genre » visant à révéler ou corriger une inadéquation à la norme, et leur articulation aux discours constitutifs. Elles explorent enfin les aménagements du cadre et de ses règles mis en œuvre par les locuteur·ice·s dans une optique émancipatrice d'appropriation ou d'affranchissement de ces catégories.

Abstract

Inheriting from constructivist and materialist epistemologies, this thesis approaches the grammatical gender within the French language as the linguistic side of the gender system, understood in the butlerian way as the heteronormative system prescribing the alignment of sex (male or female) and gender (man or woman), with heterosexuality as the norm. In the wake of queer linguistics, whose interdisciplinarity allows to investigate the (de)construction of norms in both language and discourses, this study uses the tools of lexicology, morphosyntax and discourses analysis to discuss the linguistic categorization of people derogating from this equation and identify how discourses articulate with this system, describe it and make sense out of it. Based both on lexicographic and discursive digital corpora, this study focuses on person denominations, linguistic categorizations practices and the metadiscourses explaining them. The analysis show the oppressive aspects of the classification embedded in language and its use by speakers. They also point out the coercive aspect of misgendering aiming at exposing or fixing a mismatch with the norm, and how it relies on linguistic and grammatical discourses. Finally, this study explores how speakers bend the linguistic bicategorization and its rules to appropriate or to break free from these categories towards empowerment.

*À l'inlassable qui nous a tout laissé.
À la centenaire solitaire des villes invisibles.*

Remerciements

Ce travail n'aurait pas pu se faire sans le soutien de la région Île-de-France et de l'institut Émilie du Châtelet. Je remercie chaleureusement Marie-Elisabeth Handman et Nicole Mosconi, pour l'engagement et la passion qui les animent et pour la bienveillance et la simplicité avec laquelle elles savent les transmettre.

Il n'aurait pas pu se faire non plus sans mes codirectrices – ni sans celle dont elles portent fièrement l'héritage et dont je salue la mémoire, Anne-Marie Houdebine : Valérie Brunetière, dont j'admire le travail et l'entrain qui y préside, que je remercie pour la confiance presque aveugle qu'elle m'a accordée, la bienveillance de ses relectures et de ses remarques, ainsi que pour sa pugnacité dans les situations qui l'imposent ; Véronique Perry, dont la droiture et la rigueur scientifiques et intellectuelles ont été à la fois un modèle et une source de crainte admirative, que je remercie pour la conviction avec laquelle elle m'a poussée dans ce travail.

Je salue toutes celles qu'elle avait réunies à Toulouse sous le cri d'« insurrection linguistique », et en particulier Fabienne Baidier, qui me fait l'honneur, avec Daniel Elmiger, d'être aujourd'hui rapporteuse de ce travail, et je les en remercie toutes deux. Également présente dans ce tout-début, Julie Abbou, que je remercie en même temps que Noémie Marignier et Mona Gérardin-Laverge, Lucy Michel et Charlotte Thevenet, pour leur amitié et pour le bonheur intellectuel de l'aventure *GLAD* ! Pour les mêmes raisons, ainsi que pour leur soutien sans faille, leur engagement et leur bienveillance salubre, je remercie Maria Candea et Stavroula Katsiki, devant qui je suis particulièrement heureuse de présenter ce travail aujourd'hui. Je remercie enfin Luca Greco, Marie-Anne Paveau et Yannick Chevalier pour la richesse de nos échanges passés, et Sophie Bailly pour ceux à venir.

Pour tout le reste, pour les grandes choses comme pour les plus petites, je remercie ma mère, Monsieur Jourdain de l'orthotypographie, et mon docteur de petit frère. Je remercie et j'embrasse celle qui a vu mon bonheur de débiter ce travail. J'embrasse et je remercie celle qui a le bonheur de le voir se terminer. De la famille comme des ami·e·s enfin, je remercie toutes celles qui ne m'ont pas demandé si ça avançait, cette thèse ; mais je fais quand même poliment coucou aux autres.

Sommaire

Résumé et abstract.....	5
Remerciements.....	9
Première partie. Cadre.....	13
Introduction.....	15
A. Évolution du sujet.....	15
B. Abandons et remaniements.....	17
C. Enjeux de la recherche.....	19
Chapitre 1. Genre et langage.....	21
1.1. État de l'art des recherches linguistiques sur le genre.....	21
1.2. Circonscrire la recherche.....	28
1.3. Vers les corpus et l'analyse.....	34
Chapitre 2. Corpus lexicographique.....	44
2.1. Description des sources.....	44
2.2. Opérations de collecte lexicographique.....	59
2.3. Opérations de tri et de classement.....	63
2.4. Opérations de préparation et d'annotation.....	68
Chapitre 3. Corpus discursif.....	91
3.1. Description de la recherche.....	91
3.2. Description des sources.....	98
3.3. Préparation des textes pour le traitement du corpus.....	122
3.4. Corpus lexical transversal.....	135
Seconde partie. Analyses.....	151
Chapitre 4. Approche lexicométrique.....	153
4.1. Genre et personnes dénommées.....	153
4.2. Dénomination de la personne et écarts de langue.....	190
Chapitre 5. Approche(s) lexicographique(s).....	210
5.1. Remarques.....	211
5.2. [+ jeune] [+ mature].....	215
5.3. [+ actif] [+ passif].....	234
5.4. [+ passif] [+ efféminé] / [- virilité].....	244
Conclusion. Gode à strass contre slip kangourou.....	259
Chapitre 6. Approches plurielles.....	268
6.1. Approche lexicographique de quelques performances de genre.....	268
6.2. Alignements du genre.....	283
6.3. Pratiques de catégorisation.....	288
Conclusion : savoir, pouvoir ?.....	308
Conclusions.....	311
Bibliographie.....	317
Annexes.....	339
Table des matières.....	392

Première partie.

Cadre

Introduction

A. Évolution du sujet

Au moment d'entreprendre cette recherche doctorale, j'avais en tête d'étudier les liens entre genre – qu'en bonne linguiste et en bonne francophone j'entendais comme « genre grammatical » – et *gender* – qu'il fallait dire en anglais pour se faire comprendre.

Or il n'y a pas de définition univoque du *gender*, concept proprement multidimensionnel : le terme est ainsi susceptible de désigner à la fois le genre comme système idéologique de différenciation, catégorisation et hiérarchisation, les processus à l'œuvre dans ce système et les résultats de ces processus, c'est-à-dire les catégories. C'est en même temps un concept réflexif, puisqu'il désigne également l'outil qui permet l'analyse de ce système, de ces processus et de leurs résultats, via les fameuses « lunettes du genre ».

À ces conceptions du genre, on peut ajouter une infinité de termes, qui sont autant d'approches, d'outils et d'objets d'étude possibles : égalité et discriminations, féminité(s) et masculinité(s), hétéronormativité, identité(s), intersectionnalité, rapports sociaux, représentation(s) du genre, rôles de sexe ou de genre, sexisme et antisexisme, sexualité(s) ou encore stéréotypes de genre... C'est également un concept qui connaît différentes « écoles » ou « théorisation » (et non pas une « théorie »), que ce soit dans le monde scientifique ou dans le monde militant, aux implications politiques et théoriques diverses.

Articuler genre et genre grammatical

Mon intuition initiale impliquait de suivre de front deux axes de réflexion, que je cherchais à la fois à démêler et à mettre en cohérence, ce qui n'était pas évident dans la double mesure où, d'une part, la question du genre dans la langue déborde largement celle du seul « genre grammatical » – comme on l'a vu – et, d'autre part, je tenais à y articuler non seulement le genre, mais aussi le sexe et la sexualité.

Or j'entendais à ce moment-là « genre » comme le pendant social, « symbolique » du sexe, selon le mode II déterminé par Nicole-Claude Matthieu (1989, p. 132), comme la donnée d'ordre social ayant trait à l'ensemble des comportements, pratiques et rôles imposés aux individus en fonction de leur appartenance à l'un ou l'autre sexe. Tenter d'articuler cette acception du concept au genre grammatical n'a pas été très fructueux ; tout au plus parvenais-je à faire un parallèle avec l'attribution linguistique du masculin ou du féminin aux individus (et aux noms qui les désignent) en fonction de leur sexe, alors que je cherchais à résoudre la très épineuse question de la motivation sémantique des catégories morphosyntaxiques du genre.

Un premier pas salutaire a été d'appréhender le genre comme précédant et construisant le sexe (Matthieu, 1989, p. 132 : mode III). À partir de là a commencé à prendre forme l'hypothèse suivante : dans la mesure où les notions de sexe, de genre et de sexualité sont si étroitement liées les unes aux autres, en même temps qu'aux notions catégorielles de masculin et de féminin, il semble que la bicatégorisation linguistique ne puisse se réduire à une bicatégorisation selon le sexe ; elle doit porter les traces de ces amalgames et les reconduire, dès lors qu'elle est mise en œuvre pour attribuer un genre à un individu.

Cette hypothèse semblait pouvoir permettre d'expliquer l'existence de mots féminins pour désigner (insulter) les hommes gays - relativement à une « efféminisation » supposée ; mais elle me semblait, dans le même temps, contredite par les emplois très courants du mauvais genre pour désigner (insulter) les personnes trans (l'emploi du masculin à l'égard d'une femme trans et inversement).

Cette première hypothèse, à laquelle s'accrochait le projet de thèse que j'élaborai, tout d'abord était en fait d'emblée bancable, dans la mesure où elle reposait sur des confusions importantes entre différents niveaux d'analyse comme, a minima, la motivation sémantique des catégories et les motivations des locuteurs dans leurs usages d'un genre plutôt que de l'autre, ou d'un terme de tel genre plutôt que de l'autre. Néanmoins, c'est penser le genre de cette manière qui m'a permis d'envisager que l'attribution du genre grammatical, de la même manière que l'assignation d'un genre aux individus, participait à la construction de leur identité de genre, et de leur identité sexuelle.

Ancrage théorique

Comme cela apparaîtra dans les pages à venir, mon sujet a ensuite continué à évoluer au sein du cadre théorique dans lequel il s'est progressivement inscrit et construit. D'une recherche sur « les liens entre le genre grammatical et le genre en général » à une recherche sur « le versant linguistique de système de genre » (Perry), mon attention s'est peu à peu déplacée sur le caractère hétéronormatif – plutôt que sur le sexisme – du système binaire de partition du genre et, plus particulièrement, sur son exploitation en discours. Ce remaniement du cadre théorique, visant à le rendre plus inclusif, permet ainsi la prise en compte de rapports de pouvoir plus larges et plus nombreux.

Cette évolution du sujet est permise par et permet en retour de développer une approche plus sociolinguistique et tournée vers l'analyse du discours et la lexicologie, me ramenant dans mon champ de compétences (et de prédilection), bien plus que la morphosyntaxe et la sémantique. Mais, plus important, l'évolution du sujet et du cadre théorique et disciplinaire ouvre la porte à de nouveaux enjeux. Ainsi, en plus de la mise en œuvre revendiquée et problématisée d'une interdisciplinarité linguistique et de la mise en lumière recherchée des apports des sciences du langage dans les études sur le genre, ce travail assume désormais une portée sociale en s'inscrivant ouvertement dans le cadre des luttes contre les discriminations, notamment contre l'homophobie et la transphobie.

B. Abandons et remaniements

Au fur et à mesure des évolutions du sujet et de la recherche, deux parties ont été reconsidérées de manière conséquente : elles sont présentées ici.

Acceptions et théorisations du genre

Une première partie prévoyait la constitution d'un double corpus lexicographique et théorique permettant une étude comparée des définitions, d'une part, et, d'autre part, des différentes conceptualisations et critiques des notions de genre, de sexe et de sexualité.

Or un certain nombre de travaux voient le jour, qui portent principalement ou partiellement sur la question. Dès lors, ce travail n'a plus lieu d'être dans le cadre de cette thèse (non qu'il ne faille en parler, mais l'intérêt serait plutôt de s'y consacrer pleinement et de le faire de manière exhaustive en y consacrant une thèse tout entière). De plus, le concept de genre commence à être connu (même s'il reste pour beaucoup *mal* connu), émoissant le besoin de se justifier ou de justifier un travail au prisme du genre. Le concept a fait ses preuves – ç'a été montré et démontré –, il importe donc de s'appuyer sur cette légitimité pour la renforcer encore.

Cela ne signifie pas qu'il faille tenir la définition du genre pour acquise ni taire les discussions qu'elle (elles, en réalité) suscite(nt). Cela signifie simplement que changeront la forme et la place qu'elles tiendront dans ce travail et le regard porté dessus. Le genre, comme terme et comme concept, sera questionné au sein de la partie théorique de la thèse et le corpus lexicographique, allégé, servira de base aux analyses.

Le genre en linguistique

Une seconde partie envisageait de faire l'histoire du genre de/dans la langue, en retraçant et confrontant les différentes théories du genre en linguistique, en menant une étude diachronique de l'évolution du système de genre depuis l'indo-européen, en questionnant le genre comme système morphosyntaxique, etc.

Cependant, l'ambition passablement démesurée du projet – chacune de ces parties méritant en elle-même une thèse, ou plus – et l'éparpillement méthodologique qu'il aurait suscité imposaient de faire un choix. Le plus raisonnable était de s'en tenir aux travaux déjà effectués sur ces différentes questions, que ce soient ceux de Claire Michard, de Patrizia Violi ou de Véronique Perry.

Cette partie était justifiée dans mon projet initial, par une recherche sur les liens entre genre et Genre. Dans le nouveau contexte, où ces liens sont inclus dans mon cadre théorique même, un tel développement n'est plus pertinent.

C. Enjeux de la recherche

Monique Wittig écrivait dans *La Pensée straight* que « même les catégories abstraites et philosophiques agissent sur le réel en tant que social. Le langage projette des faisceaux de réalité sur le corps social. Il l'emboutit et le façonne violemment » (Wittig 1985, p. 105). Cet écho à ce que Michel Foucault appelait « la dimension discursive du réel » (Foucault 1971) rappelle que la langue est « un champ de bataille et [le] langage un outil d'action politique primordial pour les minorités » (Coutant 2016b, p. 359). Le travail ici présenté prend acte de ce double constat, articulant enjeux épistémologiques et politiques.

Les nombreuses critiques que l'on verra émises dans cette recherche (principalement dans le premier chapitre), à l'égard de certaines approches, se veulent constructives, et ce travail cherchera à dépasser certaines de leurs divergences et, surtout, à mettre en œuvre dans ce travail une « interdisciplinarité linguistique », permettant de montrer la nécessité d'étudier à la fois les discours et le système-langue dans toute recherche visant à la compréhension de la construction d'une norme et à la critique de celle-ci. Un des objectifs de cette recherche sera, ainsi, d'identifier et de proposer des pistes et des outils pour les études et les recherches en « genre et langage ».

Ce faisant, ce travail cherchera à mettre en lumière combien il est important que les sciences du langage réinvestissent les apports des épistémologies féministes et du genre, et à convaincre dans le même temps de l'enjeu épistémologique, que constitue elle aussi l'analyse linguistique, pour les recherches féministes et du genre, en montrant l'importance des outils linguistiques pour la compréhension et la critique du système de genre et, plus généralement, de tout système idéologique et normatif.

Enfin, si les enjeux académiques et épistémologiques sont eux-mêmes sociopolitiques, ce travail, de par son sujet, d'une part, et, d'autre part, en s'inscrivant dans une volonté de lutte contre les discriminations – en particulier contre l'homophobie et la transphobie –, répond à des enjeux politiques et sociaux importants, que je tâcherai d'explicitier autant que possible, et que l'on trouvera en filigrane au long de tout mon propos.

Chapitre 1. Genre et langage

Cette première partie propose un état de l'art¹ des « recherches linguistiques sur le genre », selon la traduction proposée par Luca Greco (2014), du nom du champ anglo-saxon des *gender and language studies*. Les champs d'études aujourd'hui ainsi nommés héritent de travaux, aux fondements théoriques très hétérogènes, qui se sont développés parallèlement, depuis les années 1970, dans les pays francophones et outre-atlantique – mais pas seulement.

1.1. État de l'art des recherches linguistiques sur le genre

Les objets « langue » et « genre » ayant été en effet saisis, de longtemps, par l'ensemble des sciences humaines et sociales, cette discipline n'est pas l'apanage des seules sciences du langage, et elle recouvre une multiplicité de travaux aux fondements théoriques très divers, dont on proposera un aperçu dans les pages à venir.

Les sciences du langage, comme je l'ai rappelé en introduction, constituent en effet un champ à la fois pluridisciplinaire et multidisciplinaire, proposant une diversité d'analyses linguistiques au prisme des différentes disciplines qui le composent. Les sciences humaines et sociales abordent elles aussi la langue de diverses manières, à l'aune de leurs propres grilles méthodologiques et épistémologiques.

D'autre part, le genre est lui-même un objet plurivoque, multidimensionnel et transversal, dont le nom même peut désigner

« à la fois un système idéologique de différenciation, de catégorisation et de hiérarchisation, les processus à l'œuvre dans ce système et les catégories qui en résultent (homme/femme, masculin/féminin...). Il désigne encore, de manière réflexive, l'outil qui permet l'analyse de cet objet multidimensionnel (*via* les fameuses « lunettes du genre »). » (Coutant 2016b, p. 360).

¹ L'état de l'art proposé ici reprend des éléments du fond et de la forme de l'article « Langage » de *L'Encyclopédie du genre* (Coutant 2016b, in Rennes 2016), qui doit faire référence. Je remercie Luca Greco pour son aide et ses relectures attentives.

On peut ajouter à cela une infinité de termes, qui sont autant d'approches, d'outils et d'objets d'étude possibles : égalité et discriminations, féminité(s) et masculinité(s), hétéronormativité, identité(s), intersectionnalité, rapports sociaux, représentation(s) du genre, rôles de sexe ou de genre, sexisme et antisexisme, sexualité(s) ou encore stéréotypes de genre...

On souligne cependant au moins deux doublets de difficultés : d'un côté, il n'est pas toujours évident, pour les linguistes, de reconnaître l'intérêt ou l'efficiencia du concept-outil « genre » dans leur champ de recherches ni, pour les non linguistes, de reconnaître la légitimité des sciences du langage à s'en emparer – et, inévitablement, à le reconfigurer ; parallèlement, l'intérêt de questionner la langue et la légitimité à le faire hors du champ linguistique sont remis en question, respectivement par les sciences humaines et sociales et par les sciences du langage.

1.1.1. Gender and Language Studies

Dans le champ anglophone, les *gender and language studies* héritent de la sociolinguistique nord-américaine et interrogent le rôle du langage dans la construction du genre.

1.1.1.1. Premier paradigme : déficit

Le linguiste Otto Jespersen (1922) est parmi les premiers à interroger les articulations entre genre et langage, dans ses travaux sur « la langue des femmes », qui interprètent les pratiques langagières de celles-ci au prisme du déterminisme biologique et social. Les pratiques langagières des hommes étant prises comme référence, celles des femmes sont considérées comme « déficientes », leur langue étant interprétée comme « faible » (*powerless*) – en termes de possession de lexique, de créativité lexicale, etc. – et les locutrices caractérisées comme « conformistes ». On retrouve dans les années 1970 cette opposition entre créativité de la parole masculine et, cette fois, conservatisme linguistique des femmes, au cœur des travaux sur l'insécurité linguistique des femmes menés par la sociolinguistique nord-américaine (Labov 1972, Trudgill 1972).

Au même moment, des travaux menés notamment en ethnolinguistique ou en anthropologie linguistique et culturelle (Keenan/Ochs, 1973 et 1974 ; Kulick, 1993 et

1998) mettent à mal l'essentialisme et le sexisme de ce paradigme du déficit. Par l'étude des genres ou styles discursifs des hommes et des femmes dans des sociétés non occidentales – respectivement à Madagascar et en Papouasie Nouvelle-Guinée –, ils mettent en effet en lumière que la description des parlers masculin et féminin relève de stéréotypes sexistes, qui reflètent eux-mêmes les stéréotypes sur les hommes et les femmes (Sherzer 1987).

Les critiques d'essentialisme et d'occidentalisme peuvent également être portées aux travaux, linguistiques ou non, qui ont tenté d'identifier des parlers gay et lesbien dans les pays anglophones d'Europe et d'Amérique et d'en décrire les supposées spécificités (Hayes 1981, Moonwomon, 1995, Leap 1996), présupposant à la fois l'existence et l'universalité d'une identité gay ou lesbienne et d'une culture homosexuelle. Cet intérêt pour un langage de l'homosexualité s'était manifesté dès les années 1940 à travers la constitution d'une multitude de lexiques d'argot gay, collections de termes décontextualisés des usages (Read 1935, Legman 1941, Burgess 1949, Rodgers, 1972), néanmoins parfois appréhendées dans une perspective sociolinguistique (Cory 1951, Sonenschein 1969).

1.1.1.2. Deuxième et troisième paradigmes : domination et différence

Les *gender and language studies*, en tant que champ de recherches de la linguistique nord-américaine, naissent du changement paradigmatique opéré, le positionnement féministe de l'article de Robin Lakoff « Language and Woman's Place » (1973), qui appréhende les pratiques linguistiques des femmes comme effets de la domination masculine et non plus comme un déficit linguistique ou cognitif.

Ses travaux, bien que critiqués (O'Barr & Atkins 1980, Holmes 1984, Cameron, McAliden & O'Leary 1989), seront suivis d'autres recherches féministes fondées sur l'appréhension en termes de rapports de pouvoir des différences linguistiques entre « hommes à femmes » (Hermann 1976, Stanley 1977, Spender 1980). Les travaux de plusieurs disciplines viennent enrichir ce champ, notamment, en anthropologie, ceux de Mary Ritchie Kay (1975) sur les articulations entre différences sexuées et langage au niveau morphosyntaxique et non-verbal (*non verbal behaviour*) ; en ethnologie de la communication et en analyse conversationnelle, ceux qui théorisent la notion de « division du travail conversationnel » (West & Zimmerman 1975 et 1987, Eakins &

Eakins 1978, Fishman 1978 et 1983, De Francisco 1991 et 1998, Ochs & Taylor, 1995).

Le paradigme de la différence sera, quant à lui, marqué par l'entrée dans ce champ de recherches d'une dimension interactionnelle, à travers des travaux linguistiques sur la communication interculturelle (Gumperz 1982), qui se concentrent, les styles de communication considérés comme propres aux hommes et aux femmes. Ils marquent également une rupture, par rapport au premier paradigme, du déficit en ce qu'ils tendent à reconnaître les compétences communicationnelles des femmes, les différences étant alors attribuées principalement à des socialisations différenciées (Goodwin 1990, Maltz & Borker 1982, Tannen 1990).

L'ensemble des travaux qui nourrissent ces deux paradigmes, et qui émanent de disciplines aussi diverses que la sociolinguistique, l'anthropologie du langage, la sociologie des interactions ou l'analyse conversationnelle, s'interpellent et se répondent mutuellement, en même temps qu'ils se voient opposer de l'extérieur des critiques méthodologiques et théoriques importantes (Ochs 1992, Eckert & McConnell-Ginner 1992, Besnier 1995, Cameron, 2007...). Le caractère stéréotypique des parlers ou des styles communicationnels dits masculin et féminin, tels que les décrivent ces travaux, imputé aux stéréotypes qui en sont à l'origine - comme de ceux qui les avaient précédés -, participe à la réification des catégories (Cameron 2007, Bailly 2008). La focalisation sur les interactions et l'oubli de la catégorisation formelle posent le même problème et contribuent à perpétuer une vision dualiste et différentialiste des sexes (Perry 2011). Enfin, l'impasse faite sur les pratiques de réappropriation ou de détournement, par les locuteurs et locutrices mêmes, de ces styles interactionnels, laisse du grain à moudre aux travaux qui nourriront par la suite le paradigme de la performativité (Goodwin 1990, Hall 1995).

1.1.2. Recherche féministe et recherche linguistique

Dans le même temps, les recherches sur langue et différence sexuelle ou sexuée ont été considérablement alimentées par des travaux francophones, qui ont mobilisé les apports épistémologiques féministes pour analyser le sexisme dans la langue française.

1.1.2.1. La recherche féministe francophone

Les nombreuses théories linguistiques sur le genre, développées entre les années 1920 et 1960 (Damourette & Pichon 1930, Durand 1936, Meillet 1948, Martinet 1956...), sont critiquées par des travaux féministes questionnant notamment les articulations entre langue, sexage, sexisme et sexualité. La langue est envisagée comme « langue du mépris » (Guiraud 1978, Yaguello 1978) et le paradigme d'analyse mobilisé est celui de l'aliénation des femmes dans et par la langue.

Marina Yaguello propose en 1978 un *Essai d'approche sociolinguistique de la condition féminine*, tandis que se déploient des recherches sur les pratiques linguistiques du rapport de sexage et l'agentivité différenciée des hommes et des femmes dans les textes anthropologiques (Michard & Ribery, 1980 et 1982), ou sur les attitudes différenciées des hommes et des femmes par rapport à leur langue (Houdebine 1977 et 1979).

Toujours dans les années 1970, au Québec, puis dans les années 1990, en Suisse et en Belgique apparaissent, adressées aux administrations, les premières recommandations relatives à la féminisation des noms de métiers, des titres et des fonctions. En France, c'est dans les années 1980 que le débat se cristallisera autour de cette politique linguistique relevant d'une double stratégie de visibilité : du féminin dans la langue et, partant, des femmes dans la société. Le débat est toujours d'actualité (Houdebine 1990, 1992 et 1998, Baudino 2001, Elmiger 2008, Dister & Moreau 2009, Viennot 2014).

Les premiers travaux sur la féminisation côtoient ceux sur les stéréotypes linguistiques et les stratégies conversationnelles dans l'ouvrage de Aebischer & Forel (1983), qui propose l'ouverture d'un nouveau champ de recherche articulant sexe, langage et langue dans une démarche féministe linguistique qui fait montre d'une volonté de dépasser la perspective différentialiste prégnante à cette époque (Irigaray 1987 et 1990). Des recherches de sémiologie, de sémantique, de lexicologie ou sur la morphologie du genre, interrogeant les corrélations entre dévalorisation et invisibilisation du féminin dans la langue et des femmes dans la société, mettent au jour les dissymétries lexicales, les désignations péjorantes des femmes, leur invisibilisation par un masculin prétendu « générique », etc. (Houdebine 1990, Khaznadar 1990 et 2002, Yaguello 1995, Michard 1996, 1999 et 2000, Baider 2004).

Le déploiement du champ francophone des recherches linguistiques sur le genre se traduit, ainsi, des années 1990 à 2000, par une multiplication des travaux : en sémiologie ou en ethnolinguistique, sur l'image des femmes et le sexisme dans les images (Fernandez 1998, Brunetière 1999 et 2011) ; en sociolinguistique, sur la langue des femmes, le discours amoureux (Kassaï 1990), la politesse dans les discours (Beeching 2002) ou la violence verbale (Moïse 2002, Fracchiolla 2008) – notamment sur l'injure (Fracchiolla 2011), aussi traitée en sociologie et en philosophie (Éribon 1999).

1.1.2.2. Le système du genre

Depuis les prémisses du champ, comme cet état de l'art l'a laissé apparaître, le genre (et c'est vrai aussi de la sexualité) est généralement appréhendé dans ces travaux comme un facteur social de variation linguistique plutôt que comme cadre théorique d'analyse. Cela continuera d'être le cas et le sera aussi en France (cf. Boutet & Maingueneau 2005), même après que les féministes matérialistes aient théorisé le genre comme système de partition (Mathieu 1970 et 1991 ; Delphy 1991) et d'organisation sociale de la différence des sexes (Scott 1986). Or, comme je le soulignais en 2016, à la suite de Véronique Perry,

« c'est pourtant bien comme système que le genre est appréhendé en linguistique (Corbett, 1991), particulièrement en morphosyntaxe, où il désigne le système de classification nominale qui, en français, connaît deux catégories : les genres masculin et féminin. » (Coutant 2016b, p. 361).

Si la question du sémantisme potentiel de ces catégories et celle du lien entre sexe et genre dit grammatical ont fait débat de long temps, notamment au sein de la communauté linguistique (Arrivé 1989, Michard & Viollet 1991, Michard 2002, Chevalier 2013), le constructivisme d'Edward Sapir, comme l'a montré Perry (2011), leur offre un cadre d'analyse particulièrement intéressant. Considérant que les catégorisations linguistiques et les oppositions formellement marquées dans les structures de la langue affectent notre catégorisation du réel (Violi 1987), le genre dans la langue est alors appréhendé, comme il le sera dans cette recherche, comme la « grammaticalisation du dualisme sexué » (Perry 2008, p. 148), c'est-à-dire comme le versant linguistique du (système de) genre évoqué plus haut (Perry 2011).

1.1.3. Recherches linguistiques sur le genre et les sexualités

1.1.3.1. Constitution et reconnaissance d'un champ de recherches

En France, si les travaux linguistiques sur le genre et les sexualités ont été visibilisés par plusieurs états de l'art (Michard & Viollet 1991, Houdebine 2003, Arnold 2008, Greco 2012 et 2014), ont surtout participé à l'institution de ce champ de recherche trois ouvrages collectifs qui font à présent référence² : *Langage, genre et sexualité* (Duchêne & Moïse 2011), *Intersexion. Langues romanes. Langues et genre* (Baider & Elmiger 2012) et *La Face cachée du genre. Langage et pouvoir des normes* (Greco et Chetcuti 2012).

Outre la généalogie qu'ils réalisent des travaux qui fondent le champ, qui participe à visibiliser et à légitimer ces recherches, ces ouvrages témoignent de l'interdisciplinarité et de la transdisciplinarité constitutives des recherches linguistiques sur le genre et sur les sexualités, ainsi que de l'évolution et du renouveau des problématiques :

« Si la remise en question frontale de la catégorisation à la fois linguistique et sociale par le genre reste rare [...] ³, la différence des sexes n'est toutefois plus toujours considérée comme immuable et naturelle et la dimension idéologique des catégories est largement dénoncée. » (Coutant 2016b, p. 365).

La construction des identités dans les discours est interrogée, et les analyses ne se focalisent plus sur des « rapports sociaux de sexe » inégalitaires : il est davantage question de genre que de rapports hommes/femmes, et de nouveaux rapports de pouvoir sont pris en compte.

1.1.3.2. Vers une linguistique queer

Les ouvertures évoquées, et les travaux qui les mettent en œuvre, rejoignent en cela les questionnements de la linguistique *queer*, issue à la fois de la troisième vague du féminisme et du post-structuralisme de Michel Foucault, Jacques Derrida ou Julia Kristeva qui, ayant acté le *linguistic turn* dans les sciences sociales, appréhendent dès lors le langage comme au centre des processus de construction du social.

² Toutes ces sources ont été mobilisées pour la rédaction de cet état de l'art-ci.

³ Je citais « Michard, 2002 ; Butler, 2005 ; Wittig, 2007 » ; il faut lire Wittig 1985 pour la publication originale, et on peut compléter par Perry 2006.

Ainsi « née de la remise en question de la binarité (de sexe ou de genre) et de son essentialisation, par un ensemble de travaux qui interrogent de manière critique les dispositifs de catégorisation en général, et le système sexe/genre en particulier [de Lauretis, 1991 ; Butler, 2005 ; Kosofsky Sedgwick, 2008⁴] », la linguistique queer « fond[e] le paradigme de la performativité, [et] se donne pour objet les pratiques linguistiques des acteurs et non le système de la langue décontextualisé des usages. » (Coutant 2016b, p. 365).

1.2. Circonscrire la recherche

1.2.1. Le genre, du concept au cadre théorique

J'ai évoqué, dans l'introduction, les difficultés de définition de mon sujet et les confusions dans sa conceptualisation, que j'attribuais au fait que j'envisageais le genre de manière plurivoque et, de surcroît, au pluriel, en termes de catégories, me faisant prendre au piège des amalgames de sens qui se jouent dans ces catégories. Penser le genre « au singulier », comme le suggérait Christine Delphy, aura permis une avancée considérable, en permettant « de déplacer l'accent [...] vers le principe de partition lui-même » (Delphy 1991, p.92) et d'engager une critique des termes mêmes de cette bipartition.

Cela a été l'occasion de penser le genre grammatical, lui aussi, au singulier plutôt qu'à partir de ses catégories, comme un système de partition, qui oppose de manière binaire et exclusive les catégories de masculin et féminin, selon une terminologie qui fait explicitement référence au sexe ; différencie ces catégories en appréhendant les formes du masculin comme premières, génériques et non marquées et, a contrario, les formes du féminin comme dérivées du masculin (comme Eve est dérivée d'Adam ?), spécifiques et marquées ; hiérarchise ces catégories en donnant la prééminence au masculin, invisibilisant corrélativement le féminin dès lors qu'il n'est plus seul. Ces processus de catégorisation, différenciation et hiérarchisation ne sont pas sans rappeler ceux qui organisent la société en groupes de sexes exclusifs, différenciés et hiérarchisés, processus qui sont précisément mis en lumière et critiqués grâce au concept de genre.

⁴ Pour les dates originales : Butler 1990, Kosofsky Sedgwick 1990.

Or il apparaît que la coïncidence terminologique n'est pas fortuite puisque, comme le rappelle Véronique Perry, le terme genre est né de l'analyse linguistique. Il y désigne le système de classification nominale et, plus encore, constitue un « instrument de catégorisation de l'univers référentiel [qui] dépasse le formalisme de son ancrage morphosyntaxique et touche au cœur de l'identité personnelle, de la représentation de soi et, par là même, conditionne l'inscription de l'individu dans la société » (Perry 2011, p. 19).

Cette définition est héritée du cadre constructiviste posé par Edward Sapir (1929 et 1921, cité par Perry 2003 et 2006), selon lequel les catégorisations linguistiques et les oppositions formellement marquées dans les structures de la langue affectent notre catégorisation du réel (Violi 1987). La bicatégorisation des noms en français fonctionne en effet selon une opposition dont les termes, masculin et féminin, font explicitement référence au sexe (Arrivé 1997). Elle participe donc à la configuration de notre réel, en ce que les genres « tendent à être vécus comme des catégories naturelles auxquelles ramener l'expérience de la réalité » (Violi 1987). La dichotomie de genre, en français, doit ainsi être interprétée comme la marque linguistique de « l'idéologie du dualisme sexué » (Perry 2011, p. 68) et même comme le versant linguistique du système de catégorisation/exclusion et différenciation/hiérarchisation (Perry 2011) que constitue le genre, entendu comme système idéologique et normatif prescrivant l'adéquation des identités de sexe (mâle ou femelle) et de genre (homme ou femme).

Ce cadre théorique présente a minima un double intérêt pour ma recherche. D'une part, il me dispense de l'hypothèse d'un lien entre genre « grammatical » et genre (gender), qui devient un postulat. D'autre part, appréhender le genre comme système (plutôt que les genres comme catégories) me permet de poser la question du sens de manière plus judicieuse et de la travailler avec les outils de l'analyse du discours, en m'intéressant à la manière dont les discours s'articulent à ce système, le décrivent et l'investissent de sens.

Cela étant, ce cadre théorique, tel qu'il est défini et exploité, ne résout pas tout, puisqu'il comprend l'inscription de la dichotomie masculin/féminin dans la langue comme symptôme de rapports sociaux fondés sur la différenciation des sexes et la construction linguistique, symbolique et sociale de la complémentarité homme / femme. Or de même que Claire Michard interprète le sexisme dans la

langue « à la fois comme le *symptôme* du rapport de pouvoir et comme l'un des *moyens* de sa mise en œuvre » (Michard 2003, p. 65 ; je souligne), je pense qu'il faut également entendre la dichotomie de genre en français non seulement comme symptôme mais aussi comme moyen, et pas comme moyen des seuls rapports sociaux de *sexe*, ni *du* rapport de pouvoir au singulier.

En effet, m'éloignant en cela des analyses matérialistes, pour me rapprocher de celles de la troisième vague, j'appréhende le genre comme un système non seulement normatif, mais hétéronormatif :

« Ce terme [normative heterosexuality, traduit par hétéronormativité] désigne le système, asymétrique et binaire, de genre, qui tolère deux et seulement deux sexes, où le genre concorde parfaitement avec le sexe (au genre masculin le sexe mâle, au genre féminin le sexe femelle) et où l'hétérosexualité (reproductive) est obligatoire, en tout cas désirable et convenable. » (Cynthia Kraus, dans Butler 2005, p. 24)

L'enjeu devient donc de déplacer sensiblement le cadre, pour inclure l'ensemble de ces rapports de pouvoir, ce qui m'amène à formuler le point de départ suivant à mes recherches : en français, la bicatégorisation nominale, et pronominale fait peser sur les locuteurs et locutrices une double contrainte en les obligeant à parler d'eux et des autres au masculin ou au féminin exclusivement, donc à s'identifier et à identifier autrui à l'aune de ces catégories. La langue dans son ensemble, et la bicatégorisation en particulier, contraignent ainsi la construction des représentations de soi et d'autrui au sein d'un système sociosymbolique où le genre dit « grammatical » (masculin ou féminin exclusivement) est tributaire du genre de l'individu (que l'on appellera, suivant Perry 2011, genre prescrit) et où ce genre prescrit (homme ou femme exclusivement) est tributaire de son sexe (mâle ou femelle exclusivement).

Ce que Roland Barthes formulait en d'autres termes :

« Dans notre langue française [...], je suis obligé de toujours choisir entre le masculin et le féminin, le neutre ou le complexe me sont interdits [...]. La langue, comme performance de tout langage, n'est ni réactionnaire, ni progressiste ; elle est tout simplement fasciste ; car le fascisme, ce n'est pas d'empêcher de dire, c'est d'obliger à dire. » (Barthes 1978, p. 12-14)

1.2.2. L'hétéronormativité du genre : du cadre au sujet

Considérer le système comme hétéronormatif, et même hétérocisnormatif, et le genre comme versant linguistique de ce système porte la double implication suivante, qui nous mène vers la définition de nos objets de recherche.

D'abord, les dérogations à l'injonction à l'hétérosexualité et à l'équation prescriptive du genre étant symboliquement et socialement sanctionnées, elles doivent l'être également dans et par la langue, plus précisément : par le cadre formel du genre ; ensuite, la stigmatisation et l'exclusion linguistiques des sujets ainsi minorisés, qu'ils opèrent une transgression en termes de sexualité ou en termes de genre, doivent logiquement contribuer à étayer et renforcer cette norme.

Ensuite, la polysémie des termes mêmes de la définition du système du genre, la plurivocité des notions de *masculin* et *féminin*, qui renvoient aux catégories linguistiques, en même temps qu'à des caractères biologiques et à des caractéristiques sociosymboliques, participent *de* ce système et *à* son maintien, en révélant et reconduisant des amalgames naturalisants, renforcés en outre par la parenté des termes *sexe* et *sexualité*, les renvois mutuels de leurs définitions respectives et la polysémie de l'adjectif *sexuel*, lequel renvoie indifféremment à l'un ou l'autre des substantifs précédents. Par conséquent, dans la mesure où les notions de sexe, de genre et de sexualité sont si étroitement liées les unes aux autres, en même temps qu'aux notions catégorielles de masculin et de féminin, ces réseaux de sens et ces recouvrements doivent jouer un rôle, prendre corps dans la mise en œuvre de la bicatégorisation, dès lors qu'il s'agit d'assigner un genre, dans la langue, à un individu.

Cette recherche portant sur la manière dont le cadre formel du genre sanctionne les dérogations aux impératifs de genre et de sexualité, sur les effets rétro-normatifs de ces sanctions et sur leurs fondements (en termes de représentations linguistico-symboliques), elle doit donc examiner la manière dont les locuteur·ice·s de la langue mobilisent ce cadre, et déterminer les implicites sous-tendus par ces pratiques.

La mobilisation du cadre formel du genre est observable à trois niveaux. Le premier est celui de la bicatégorisation en masculin et féminin qui pèse sur la classe des substantifs, réputés posséder un genre inhérent. Le second est celui du phénomène morphosyntaxique de l'accord, par lequel le nom transfère le genre sur d'autres

parties du discours (principalement les déterminants, les adjectifs, et les participes passés, suivant des conditions qui ne nous intéressent pas ici). Je distingue également un troisième niveau, qui relève cette fois de l'ordre du discours, que j'appellerai, pour l'instant, catégorisation directe, personnelle, par laquelle un-e locuteur-ice assigne une catégorie ou l'autre de genre à un-e tiers via les pronoms personnels et, dans une certaine mesure, via la sélection de certaines parties du lexique en fonction de leur genre inhérent.

Aussi les analyses porteront-elles, en premier lieu, sur le lexique, en tant qu'il constitue un outil à la double dimension genrée et genrante, par lequel les locuteur-ice-s dénomment ou (dis)qualifient les personnes transgressant l'hétérocisnorme du genre. Elles porteront sur les discours où se manifestent à la fois les phénomènes morphosyntaxiques d'accord et la catégorisation directe des personnes, qui se heurtent, concernant les personnes trans, à l'impératif hétérocisnormatif d'adéquation entre genre, genre prescrit et sexe de la personne dénommée. Elles porteront enfin sur les discours explicitant les motivations, les représentations ou les présupposés, sur lesquels reposent ces diverses pratiques, qu'il s'agisse des discours lexicographiques ou des discours produits par les locuteur-ice-s sur leurs propres pratiques.

L'enjeu scientifique de cette recherche est donc la vérification de la compatibilité théorique entre le cadre perréen d'analyse linguistique du genre et une conception de ce système comme hétérocisnormatif, cela se fera en convoquant des problématiques très concrètes : comment le cadre du genre est-il mobilisé par les locuteur-ice-s, au niveaux lexical et morphosyntaxique, pour sanctionner les dérogations aux impératifs hétéronormatifs de ce système ? comment ces pratiques linguistiques de catégorisation homophobes et transphobes se réalisent-elles dans les discours et s'inscrivent-elles en même temps dans la langue ? comment les pratiques et les discours de l'homophobie et de la transphobie s'articulent-ils aux discours constituants sur la langue et sur le genre ? et à quelle(s) conceptions de la langue et du genre se rattachent-ils ?

1.2.3. Du sujet aux objets de recherche

Les analyses portent ainsi sur les pratiques linguistiques homophobes et transphobes mobilisant le cadre formel (linguistique) du genre et sur les métadiscours prétendant les justifier ; elles croiseront, dans une moindre mesure, les stratégies de négociation, de contournement ou de détournement de ce même cadre théorisées et mises en œuvre par les sujets minorisés pour se construire et se dire en dépit de ces contraintes linguistiques. Ce travail interroge notamment les phénomènes d'assignation et de réappropriation d'identités marquées comme déviantes qui sont à l'œuvre dans le lexique des injures et dans ces discours.

Les analyses seront effectuées sur un double corpus, lexicographique et discursif. La première partie du corpus, qui vise l'exhaustivité, est composée des unités lexicales relatives aux sujets minorisés, unités qui ont été collectées dans des sources aussi diversifiées que possible, en même temps que, des éléments lexicographiques qui y sont associés. L'analyse porte ici sur la répartition des termes dans les catégories du masculin et du féminin et sur les traits définitoires auxquels ils sont associés par les discours lexicographiques. Ces éléments sont ensuite resitués historiquement, ce qui permet d'appréhender les modes sous-jacents de conceptualisation des rapports entre sexe, genre et sexualité.

Ce corpus est ensuite actualisé au sein d'un corpus plus largement discursif, qui permet la recontextualisation des éléments lexicaux le composant. Y sont observés les accords suscités par ses unités au sein des discours, leur articulation aux choix pronominaux des locuteurs, et sera évaluée la portée de l'usage de chaque terme. Ces analyses, comprenant celles des métadiscours des locuteurs, éclaireront les phénomènes d'assignation et de réappropriation d'identités à l'œuvre dans ces discours. Les analyses lexicographiques, morphosyntaxiques et discursives seront donc étroitement articulées tout au long de ce travail.

1.3. Vers les corpus et l'analyse

1.3.1. Le métalangage de la recherche

Une des problématiques fondamentales de cette recherche est celle de la désignation des personnes. Comment parler des gens dont on parle ? La question se pose doublement : dans le cadre d'une recherche linguistique, a fortiori sur les dénominations des personnes, l'on ne peut pas faire l'économie d'une réflexion sur les mots que l'on emploie soi-même ; et dans le cadre d'un travail sur la parole homophobe et transphobe – qu'il s'agisse de discours de haine ou d'homo/transphobie ordinaire –, où l'on se trouve à produire soi-même un discours sur les personnes visées par ces discours, il est impératif (scientifiquement, éthiquement, politiquement) de ne pas être à son tour producteur de violence verbale. Cela implique a minima de s'attacher à ne pas mettre les gens dans des cases qu'ils rejettent, de ne pas leur apposer ni imposer d'étiquette et de ne pas reconduire les amalgames existants ni en produire de nouveaux. La question se pose tout particulièrement lorsque l'on parle de populations, de groupes, de collectifs qui ne sont pas forcément homogènes.

Le terme le plus connu (parfois même le seul connu) du grand public pour désigner les personnes trans est celui de *transsexuel·le*, notamment parce qu'il est le plus relayé par les médias et les praticiens dits « experts » du monde médical à qui ceux-ci donnent la parole. Comme le montrent les analyses lexicographiques infra, le terme fait partie de la langue commune mais pose néanmoins soulève des questions. Tout d'abord, il est issu du domaine médical, plus précisément psychiatrique. L'employer serait reconnaître la validité nosographique des catégories de transsexualisme ou de transsexualité, donc l'existence d'un trouble psychique – ce pour quoi je ne suis pas qualifiée et à quoi je me refuse politiquement.

Ensuite, le terme est récusé par une grande partie des personnes concernées pour plusieurs raisons. La première, c'est qu'il est linguistiquement inadéquat : l'ambiguïté de « -sexuel » dans *transsexuel·le* et de « -sexualité » dans *transsexualité* favorisent des amalgames entre identité de genre et orientation sexuelle, qui sont deux choses différentes. Le terme *transsexe* a été proposé et les a remplacé dans

l'usage pour certaines personnes trans (notamment Tom Reucher⁵, psychologue et militant *transsexe* FtM) pour lever l'ambiguïté du « sexuel ». C'est néanmoins un terme qui reste dans le paradigme du trouble, du « *fait transsexuel* que la science ne parvient pas à expliquer et avec lequel il faut bien composer » (Espineira 2014).

Le deuxième argument est d'ordre épistémique : *transsexuel-le* et *transsexe* ramènent la transidentité à l'appareil génital, alors que l'identité de genre n'y est pas liée (le genre n'est pas le sexe), ce qui implique que l'opération de réassignation génitale serait la seule finalité d'une transition, ce qui est réfuté par les nombre d'intéressé.e.s. Leur est reproché leur inscription dans un ensemble de discours pathologisants qui plaident l'intégration des trans dans l'ordre du genre (Espineira 2014) : ce sont des hommes « coincés » dans des corps de femmes, des femmes « coincés » dans des corps d'hommes, au secours desquels doit venir la médecine qui, à défaut de pouvoir soigner l'esprit, corrige les corps pour permettre aux individus de se fondre dans la société.

Enfin, les mêmes récusent ces termes politiquement, avec une critique de l'adhésion forcée au système de genre, que ce soit via l'imposition des traitements hormonaux, de la stérilisation forcée ou de la chirurgie génitale, rendus obligatoires pour accéder au changement d'état-civil. Se déploient dans le même temps une critique de l'obligation corrélative à l'invisibilité et de la violence des termes. Les employer reviendrait donc à reconduire une violence que je dénonce dans mon travail même.

Par ailleurs, les critiques rappelées ici sont menées notamment depuis les années 1990 par des trans dans le cadre militant constructiviste, féministe et queer (Bourcier 2005, p. 237-239 ; Espineira 2014), qui est le cadre à la fois théorique et politique dans lequel je m'inscris et s'inscrivent mes recherches, ce qui rend à la fois évident et nécessaire de prendre en compte et ces critiques, et les alternatives proposées.

La principale alternative est le terme *transgenre*, qui a longtemps été opposé à *transsexuel* et utilisé pour désigner, de manière diagnostique, les « faux/fausses » transsexuel.le.s, c'est-à-dire celles et ceux qui performent un genre qui ne coïncide pas à leur sexe, mais ne passent pas par un processus de réassignation chirurgicale

⁵ « Depuis 2005, j'utilise le terme de *transidentité* en remplacement de *transsexualité* et *syndrome de Benjamin*, celui de *transsexe* à la place de *transsexuelle*, celui de *trans'* pour *transsexe* et *transgenre* quand les deux populations sont concernées. » ; en ligne : <http://syndromedebenjamin.free.fr/accueil/quisuisje.htm> [dernière consultation le 1^{er} octobre 2019].

et hormonale. Il continue d'ailleurs à être employé dans ce sens par certain.e.s, notamment par les tenants d'une vision intégrationniste et pathologisante du *transsexualisme*, qui procèdent de cette manière à une hiérarchisation excluante.

Néanmoins, *transgenre* est aussi employé de manière inclusive par les féministes trans et les transféministes, pour remettre l'accent sur le *genre* et non le *sexe*. *Transgenre*, et plus encore l'apocope *trans*, fonctionnent ainsi comme des termes parapluie qui incluent toute personne dont l'identité de genre ne correspond pas au sexe identifié à sa naissance, que celle-ci décide de changer de sexe ou non, et que le genre performé – de manière ponctuelle ou permanente – s'inscrive ou non dans l'opposition binaire masculin/féminin. Ces dénominations permettent ainsi de recouvrir la multiplicité des identités trans et d'inclure toutes les personnes trans, qu'elles se disent transgenres, transsexuel.le.s, homme ou femme / garçon ou fille trans ou non, MtF ou FtM, F ou M to X/*, *genderfluid*, *genderqueer*...

Pour autant, *transgenre* et *trans*, « identités “paniquantes” [...] invalidant l'image de trans « utiles et dociles » à la société » (Espineira 2014), ne sont pas sans faire débat au sein de ce qu'on appelle de manière réductrice la « communauté » trans qui, on l'aura compris, est complètement plurielle.

Enfin, tous et toutes ne se positionnent pas de manière catégorique sur l'échiquier linguistique et politique où s'opposent « intégrationnistes » et « anti-assimilationnistes » (idem). Nombre de personnes emploient indifféremment l'un ou l'autre des termes mentionnés, ou les interprètent de manière plus personnelle, comme on sera amené à le voir dans les analyses de corpus. À cet égard, si le terme *transidentité*⁶, issu de la sociologie, semble faire relativement consensus chez les personnes se disant trans et transgenres et chez les moins politisées, ce n'est pas le cas des dénominations *transidentitaire* ou *personne transidentitaire*, dans lesquelles ces locuteurs et locutrices entendent un radicalisme politique auquel ils n'adhèrent pas non plus.

Je fais in fine le choix d'user de l'apocope *trans* (et de la dénomination personne trans), dans son acception la plus inclusive – adoptant ainsi une stratégie que je dirais « du moindre mal », qui plus est cohérente à la fois par rapport aux usages des

⁶ « On doit le terme parapluie “transidentité” à la sociologue Heike Boedeker. Il a été importé en France par le collectif Support Transgenre Strasbourg. » (Espineira 2014). Ce terme, proposé à la place de transsexualisme, transsexualité, syndrome de Benjamin, issus du domaine médical (comme transsexuel.le), met l'accent sur la migration identitaire.

militant.e.s trans féministes constructivistes, dont je suis politiquement solidaire, et par rapport au contexte théorique et épistémologique duquel émerge mon sujet de thèse même.

Par cohérence scientifique et politique, je me devrais de rejeter complètement les catégories nosographiques et, de même que je ne parle pas de *transsexualisme* ni de *transsexuel-le-s*, je devrais m'abstenir de parler d'*homosexualité* et d'*homosexuel-le-s*. Ceci étant, quelques arguments linguistico-politiques me semblent permettre jusqu'ici de ne pas les bannir complètement de mon propos.

Ainsi, l'origine médicale (nosographique) des termes est plus lointaine (XIX^e siècle) que dans le cas du *transsexualisme* (milieu du XX^e siècle) ; l'homosexualité, retirée de la liste du DSM-IV⁷ en 1973 et de la CIM⁸ en 1990, n'est plus considérée comme une maladie mentale, contrairement au *transsexualisme* (CIM-10, 1993) et au *trouble de l'identité de genre* (DSM-IV, 1994). Par ailleurs, *homosexuel-le* est complètement inscrit dans la langue commune, où il fait figure de mot « neutre », non connoté, dans la mesure où il fonctionne en regard d'une multitude d'autres termes, soit injurieux, soit littéraires, soit politiquement marqués. Il fait pour cette raison relativement consensus, y compris chez les gays et lesbiennes – alors que ces termes, qui renvoient à des identités politiques, restent plus contestés par certain.e.s.

In fine, par cohérence théorique et politique, je fais usage dans mon travail, jusqu'au prochain chapitre, de manière préférentielle, des termes *lesbienne*, *gay* et *trans* – et de l'acronyme LGBT lorsque je renvoie à l'ensemble de ces populations – parce qu'ils sont connus de toutes et immédiatement compréhensibles, employés dans les milieux politiques, associatifs et militants comme relayés par les médias.

1.3.2. Le terrain et ses contraintes

Internet, pour des raisons évidentes d'accessibilité, s'avère être le lieu de recherche d'information privilégié par de nombreuses personnes, qu'elles soient directement ou indirectement concernées par l'homosexualité ou les transidentités.

⁷ Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, en anglais *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders (DSM)*, établi par la Société américaine de psychiatrie (APA).

⁸ Classification internationale des maladies (CIM), pour classification statistique internationale des maladies et des problèmes de santé connexes, en anglais *International Statistical Classification of Diseases and Related Health Problems (ICD)*, publiée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

D'un côté, la multitude de posts et de topics, dans différents espaces, où des internautes s'interrogent sur « la différence entre homosexuel et transsexuel » ou « entre "transsexuelLe", "transgenre" et "intersexuelLe" » (plateforme question / réponse de Yahoo !), ou encore entre « Travesti ou Transgenre ou Transexuelle » (forum Doctissimo), révèle à la fois une méconnaissance de ces questions et une certaine curiosité, pas toujours bienveillante au demeurant. En effet, « Internet agit comme une caisse de résonance de l'homophobie et de la transphobie présentes au quotidien », souligne l'association SOS homophobie :

« Les comportements LGBTphobes, parfois refrénés dans l'espace physique, se trouvent décomplexés par l'anonymat et le caractère virtuel et instantané des échanges numériques. L'effet de masse, qui légitime la parole homophobe et transphobe [...] n'est également pas étranger à ce phénomène. » (SOS homophobie 2016, p. 72).

Comme les réseaux sociaux, les plateformes de (micro-)blogging ou de partage de contenus, ces espaces de discussion font partie des lieux de la toile régulièrement et abondamment alimentés en propos LGBTphobes :

« Dans la dernière édition de notre Rapport annuel, nous relevions une explosion du nombre de témoignages liés à Internet, qui avait plus que doublé en 2012, pour atteindre 35 % des cas de l'année. En 2013, la hausse est encore plus spectaculaire (multiplié par près de 3). Internet reste de loin le principal contexte pour lequel l'association a été sollicitée : 51 % des cas recensés dénoncent ainsi une homophobie, biphobie ou transphobie de la part d'internautes ou des responsables de sites eux-mêmes. » (SOS homophobie 2014, p. 58).

Si les forums arrivent loin derrière Facebook ou Twitter, ils constituent néanmoins une source qualitativement importante et pertinente (et quantitativement infinie) pour la constitution de corpus sur les injures et les discours LGBTphobes (qui ne sont pas cependant notre seul objet) :

« Les insultes et propos ou comportements de rejet composent les premières manifestations d'homophobie et de transphobie sur Internet. [...] On remarque également que l'homophobie ordinaire, déjà décomplexée au quotidien, s'affiche aussi à tout-va sur Internet. » (SOS homophobie 2016, p. 72-73).

À rebours, que ce soit par des plateformes dédiées⁹, des forums de discussion ou des réseaux sociaux, Internet constitue aussi un lieu de dénonciation de la parole homophobe et transphobe, en étant un lieu d'énonciation pour les personnes qui en sont les témoins ou victimes directes ou indirectes en ligne ou « IRL » (in real life). Le corpus LGBTphobe se recueille donc également dans les discours rapportés sur la toile, où les personnes LGBT et leur entourage viennent témoigner, mais aussi chercher ou partager information, soutien, expérience, etc., souvent bien avant de se tourner vers des structures associatives – dont l'éclosion, concernant les transidentités, a elle-même été favorisée par internet, note Karine Espineira :

« Les années 2000 sont marquées par une « explosion » du nombre de collectifs et d'associations transidentitaires. Ce phénomène semble lié à l'internet à travers la multiplication des sites associatifs, pages persos, chats, forums et blogs. [...] On peut désormais tout trouver sur internet : des textes théoriques ardues jusqu'à des témoignages poignants parfois surfacts ; de la question des hormones [...] jusqu'aux produits eux-mêmes ; des photos d'opérations et des descriptifs des techniques jusqu'aux coordonnées des chirurgiens thaïlandais, belges, anglais ou américains. » (Espineira 2008, p. 27-28).

Dans cette pluralité d'espaces, les forums de discussion, lieux d'échanges souvent riches entre jeunes (ou moins jeunes) LGBT dits en questionnement et d'autres plus « expérimentés », jouent un rôle social non négligeable :

« Tout comme l'ont fait sur le terrain les associations des années quatre-vingt-dix [...], les échanges sur le Web réduisent l'isolement des personnes en les rapprochant et en leur offrant des outils pour comprendre. » (Espineira 2008, p. 28).

⁹ Les plateformes de contact telles que celles d'SOS homophobie permettent précisément de témoigner d'actes LGBTphobes, via un service de « chat'écoute (dialogues en ligne) » ou un formulaire en ligne. C'est notamment à partir des données recueillies sur ces canaux que l'association établit les rapports annuels cités supra. SOS homophobie procède également à la constitution d'un corpus lexical mis à disposition des chercheur·euse·s, qui aurait été une source extrêmement intéressante permettant notamment de pallier l'absence dans ce travail d'enquête quantitative sur les usages des injures. Si ce type d'enquête a été écarté en raison de plusieurs écueils (quantité de lexique à traiter, incontournables biais dans la conception des questions et dans les choix de sa diffusion, problème de la sollicitation de données, etc.), le corpus d'SOS homophobie, quant à lui, a finalement été laissé de côté par souci de non-éparpillement.

Karine Espineira souligne ainsi le caractère primordial de la mutualisation et de la diffusion des informations et des savoirs que permet le Net et le rôle particulier des espaces de discussion dans ces processus :

« Peut-on y voir l’embryon d’une culture communautaire ouverte dont les forums constitueraient l’un des signes les plus vivants ? Les savoirs sont partagés, discutés, analysés, synthétisés et diffusés. » (Espineira 2008, p. 32).

Les forums, plus que de simples lieux d’échange et d’information, constituent ainsi de réels espaces de contre-pouvoir où se construisent et s’expriment tant les expériences que l’expertise des personnes concernées.

1.3.3. Intégrité contextuelle et reconnaissance de l’expertise

La question de l’anonymisation du corpus discursif, des discours sur la langue produits par des locuteur·ice·s dans ces lieux privilégiés d’échange et de constructions des savoirs, s’est posée assez tôt dans le travail, et ne s’est résolue que tardivement.

L’impératif éthique aurait pu être écarté un peu rapidement, considérant que les données proviennent toutes de forums publics, dont l’accès n’est pas restreint, ou du moins ne l’était pas, au moment des relevés, pour les topics concernés. Néanmoins, « ce n’est pas parce qu’un forum électronique est *accessible* sans restriction qu’il est considéré comme un espace public par ses membres », et c’est aux « *attentes* des participants » qu’il convient de se référer, « quant au degré acceptable de publicité de leurs écrits » (Latzko-Toth & Proulx 2013, p. 41). Pour Helen Nissenbaum (2004), c’est ainsi « l’intégrité contextuelle » qu’il faut respecter, les règles implicites « régissant les types d’information qu’il s’avère approprié de partager avec autrui et de redistribuer à des tiers » (Latzko-Toth & Proulx 2013, p. 42).

Guillaume Latzko-Toth et Serge Proulx retiennent principalement deux aspects de cette intégrité contextuelle, celui du degré de visibilité et celui des modalités d’accès à l’information. Concernant le second, nous ferons deux remarques. D’abord, comme on le verra dans la partie à venir, les données collectées ont été repérées et sélectionnées à partir des résultats de requêtes simples (deux mots-clés) effectuées sur le moteur de recherche le plus utilisé en France et dans le monde (Google, pour ne pas le nommer) ; on peut donc raisonnablement estimer que les données en

question sont plutôt simples d'accès, quelle que soit par ailleurs l'audience et la notoriété des forums sources.

À ce propos, G. Latzko-Toth et S. Proulx considèrent la reproduction de certains discours numériques comme une atteinte à l'intégrité contextuelle, dans la mesure où :

« [...] l'une des normes implicites a trait au degré de *visibilité* de l'information. Ainsi, reproduire des extraits publiés sur une page d'un forum comme Doctissimo dans une thèse ou un article scientifique revient à braquer un projecteur sur ce qui se trouvait dans la pénombre, voire l'obscurité. »
(Pastinelli 2011, citée par Latzko-Toth & Proulx 2013, p. 43)

L'argument est tout à fait pertinent, d'autant que, pour les raisons explicitées précédemment (cf. *supra*), plusieurs forums sources sont effectivement considérés par leurs membres comme les espaces d'un entre-soi safe, n'ayant pas vocation à attirer les regards – Doctissimo ne nous paraissant donc pas l'exemple le plus parlant, eu égard à son audience assez exceptionnelle (cf. *infra*). Il nous semble néanmoins qu'il puisse ici être pondéré par deux éléments. D'abord, l'objet de la présente recherche, le domaine dans lequel elle s'inscrit et donc sa potentielle audience permettent raisonnablement d'estimer que le coup de projecteur porté tant sur ces sources que sur ces discours sera plutôt modeste. Ensuite, si les sources peuvent être considérées comme sensibles ou vulnérables, ce n'est pas le cas des données traitées dans le cadre de cette recherche – nous y revenons dans un instant.

Pour finir sur la question des modalités d'accès à l'information, les données recueillies, on l'a dit, sont – ou étaient au moment des relevés – en accès libre sur les forums sources. Or, pour plusieurs de ces forums, certaines parties au contenu jugé sensible par les administrateur·ice·s et les internautes étaient au contraire en accès restreint. De cette manière, on peut considérer d'une part que la publicité des contenus publiés est réfléchie, et d'autre part que les contenus consultés et récoltés ne sont pas jugés par les concerné·e·s comme des contenus sensibles. Cela n'en fait certes pas des contenus voués à être partagés et redistribués, mais il ne nous semble pas en revanche qu'il soit *inapproprié* de le faire, que cela puisse « violer le sentiment de privacité des personnes impliquées » (Latzko-Toth & Proulx 2013, p. 42) et nécessiter ainsi l'obtention de leur consentement pour la publication des données.

Pour Heidi A. McKee et James E. Porter (2009), cette nécessité s'évalue à partir de plusieurs variables dont, à nouveau, « la sensibilité du thème de la recherche » – et donc des données récoltées –, et « la vulnérabilité de[s sujets] » de la recherche (Latzko-Toth & Proulx 2013, p. 43). De là, deux remarques.

La première, c'est que les données exploitées – le lexique des dénominations de la personne et les métadiscours relatifs – ne sont pas des données sensibles. Si les topics où figurent ces objets de discours peuvent constituer des discours sensibles ou intimes (sur le coming out, le rejet, la violence, etc.), ils ne sont ni reproduits, ni exploités pour ces aspects-là. Et outre qu'aucun élément relatif à l'expérience ou au vécu des internautes n'est amené à être exploité, cette recherche, non intrusive, n'exploite non plus aucune donnée personnelle (comme les données de type âge, genre, localisation, etc. parfois affichées en clair par les internautes elleux-mêmes sur les forums).

La seconde remarque porte sur la vulnérabilité des sujets de la recherche. Si, à titre individuel ou collectif, en tant que personne ou en tant que population, certain·e·s intervenant·e·s des forums peuvent être considéré·e·s comme psychologiquement ou socialement vulnérables – ce dont témoigne une partie non exploitée des données –, illes ne sont néanmoins pas « sujets » de la recherche, mais au contraire acteur·ice·s. Produisant des discours sur la langue, sur les usages et les conventions, les locuteur·ice·s du corpus sont considéré·e·s ici non comme des sujets de la recherche mais comme ses acteur·ice·s, en tant que producteur·ice·s de savoirs linguistiques. La question n'est donc pas tant celle du respect du principe d'intégrité cotextuelle que de celui de « réciprocité », de « transparence » et de restitution « “à la communauté” qui fournit les données » (Latzko-Toth & Proulx 2013, p. 45) – et, ajouterons-nous, de restitution de ses propos et ses analyses à chaque participant·e de la recherche.

Cette restitution individuelle se fera ainsi à chaque étape du travail, par la citation systématique du corpus anonymisé (suivant les modalités décrites à la fin de ce chapitre).

Cette anonymisation est en outre motivée par deux arguments supplémentaires, d'ordres méthodologique et épistémologique cette fois. Le premier est le souci de clarté : l'attribution d'un identifiant unique à chaque locuteur·ice permettra en effet

d'éviter d'éventuelles confusions entre des pseudonymes parfois très similaires, comme Alex1, alexa, AlexaA, Alexia, Alixia...

Le second tient de ce que les pseudonymes, en tant que noms numériques choisis par les locuteur·ice·s, sont porteurs de significations. Comme le souligne dans sa thèse Marcienne Martin, si « dans la société civile c'est la *lex faciendi* qui donne son existence au sujet à travers *nomen proprium* et prénom » (Martin 2005, p. 417), sur le Web, le pseudonyme, *nomen falsum*, « porte toute l'identité de l'utilisateur de l'Internet, que cette dernière soit signifiante [...] et corrélée à la sphère intime et/ou personnelle de l'internaute, ou bien qu'elle soit cryptée » (Martin 2005, p. 416).

Pour Malika Temmar, les pseudonymes, qui par diverses stratégies « masqu[e]nt l'énonciateur source, [...] effectuent des choix de désignation d'une autre source énonciative », par « une écriture qui met en scène un certain sujet » (Temmar 2013, p. 96). De cette manière, ajoute-t-elle, « le lecteur est sans cesse mis à contribution pour participer à un travail de déchiffrement », car la lecture « associée au pseudonyme suppose tout un travail inférentiel de la part du récepteur » (idem).

À rebours, dès lors que l'on considère que le pseudonyme « sert de balise qui oriente le lecteur dans l'interprétation du propos » (ibidem), il faut se poser la question de son inévitable impact sur la lecture de l·e chercheur·euse, puis de son propre lectorat. L'anonymisation, nous semble-t-il, permet efficacement d'ôter prise à toute sorte de préjugé, positif ou négatif, sur la pertinence et la recevabilité des discours rapportés et étudiés.

Chapitre 2. Corpus lexicographique

Les deux chapitres qui s'ouvrent ici présentent les différentes étapes de constitution des corpus lexicographique (CLEX, chapitre 2) et discursif (CDISC, chapitre 3). Ce chapitre-ci présente dans un premier temps les sources où ont été collectées les données portées à l'analyse (2.1.), puis les procédures mises en place pour la collecte de ces données (2.2) et pour leur sélection (2.3.). Il explicite ensuite les opérations de préparation mises en place pour le traitement des données (2.4).

2.1. Description des sources

Il avait été envisagé, dans un premier temps et dans une volonté de diversité et de représentativité, d'exploiter parallèlement des sources « papier » et des sources numériques. Les premières ont finalement été mises de côté¹⁰ pour deux raisons. La première était d'ordre pratique : ce support rend quasi impossible une recherche exhaustive dans l'intégralité du texte des définitions et faisait courir le risque de passer à côté d'une multitude de termes pertinents pour le corpus ; il aurait également rendu extrêmement compliquée la tâche de recoupement des listes constituées à partir des différentes sources, étant donné la quantité de matériel lexical récoltée. La seconde raison était d'ordre logique : étant donné le focus mis sur les discours numériques, il paraissait pertinent de concentrer cette partie de la recherche sur les ressources lexicales et lexicographiques disponibles en ligne – d'autant plus que les usuels de langue ont généralement une plate-forme numérique qui leur est associée, bien que le contenu puisse changer d'un support à l'autre.

L'ensemble des sources exploitées peut être décrit et ordonné de deux manières, que l'on articulera tout au long de cette partie : la première relève de la typologie lexicographique et distingue les dictionnaires et les glossaires ; la seconde relève de

¹⁰ Ont donc été suspendus les relevés du *Dictionnaire du français argotique et populaire* de Jean-Bernard POUY & François CARADEC (2009, Larousse, Paris) et ceux du *Petit Larousse illustré 2011* (2010, Coll. Larousse, Paris), ainsi que la lecture du *Dictionnaire érotique* de Pierre GUIRAUD (1978, Payot, Paris) et du *Brouillon pour un dictionnaire des amantes* de Monique WITTIG & Sande ZEIG (1976, Grasset, Paris).

la typologie procédurale et distingue les sources lexicographiques « top-down » et « bottom-up » (Murano 2017, d'après Carr 1997). Le corpus lexicographique compte donc quatre types de sources :

- les dictionnaires top-down [D.TD] émanent d'institutions linguistiques reconnues et sont établis par des lexicographes professionnels ;
- les dictionnaires bottom-up [D.BU] sont des dictionnaires collaboratifs ouverts, enrichis par les locuteur·ice·s de la langue ;
- les glossaires top-down [G.TD] émanent d'institutions reconnues pour leur expertise dans le domaine du genre et des sexualités ;
- les glossaires bottom-up [G.BU] sont établis et diffusés par des locuteur·ice·s concerné·e·s par les questions de genre et de sexualité.

Cette double distinction, qui préside non seulement à la description des sources mais d'abord à leur sélection, a permis la collecte d'un matériel lexical riche croisant langue commune, standard ou non, et lexiques spécialisés ; et d'un matériel lexicographique pluriel – voire franchement hétérogène – croisant linguistique traditionnelle et linguistique populaire (Achard-Bayle & Paveau 2008) – ou folk linguistique (Paveau 2008).

2.1.1. Dictionnaires

La première partie du corpus lexicographique est constituée de six dictionnaires monolingues accessibles en ligne, dont trois dictionnaires de langue, de type lexicographique (top-down), et trois dictionnaires contributifs (bottom-up) – suivant différentes modalités ; on les présente ci-après en fonction de cette typologie.

Tableau 1. Typologie des dictionnaires du corpus

		Mots ¹¹	Type	Mode
TOP-DOWN	GROB	100 000	Dict. de langue française	Lexicographique
	LAR	135 000	Dict. français monolingue	Lexicographique
	TLFI	100 000	Dict. historique XIX ^e , XX ^e	Lexicographique
BOTTOM-UP	BOB	+ 60 000	Dict. argot, fr. fam. et pop.	Compilation contributive
	DZO	+ 2 300	Dict. d'argot des banlieues	Contributif, modéré par l'auteur
	WIKT	1 509 051	Dict. francophone descriptif	Libre, exclusiv. contributif

2.1.1.1. Dictionnaires top-down

Les trois premiers dictionnaires du corpus lexicographique sont les dictionnaires extensifs (non spécialisés) de langue française suivants : *Grand Robert de la langue française en six volumes* (ou GROB), le *Dictionnaire français en ligne Larousse* (ou LAR) et *Le Trésor de la langue française informatisé* (ou TLFi).

Trois autres critères que les précités ont principalement présidé à leur sélection :

(A) la notoriété : ces trois ouvrages font référence – bien qu’ils ne soient pas les seuls – auprès de divers publics, notamment dans les milieux scolaires qu’ont côtoyés la plupart des locuteur-ice-s francophones de métropole, et notamment dans leurs versions imprimées pour les deux premiers ;

(B) l’accessibilité : tous trois sont disponibles en ligne, gratuitement pour LAR et le TLFi, sur abonnement pour le GROB, et proposent des modes de consultation simples et souples ;

(C) la diversité : le LAR et le GROB sont deux dictionnaires contemporains généraux, à corpus élargi, tandis que le TLFi est, comme son nom l’indique, un thésaurus à tendance historique dont le corpus est davantage philologique ; le GROB et le TLFi organisent leur nomenclature autour de la langue et de manière polysémique, tandis que *Larousse* a une tendance davantage encyclopédique.

Pour situer ces ouvrages par rapport à la dichotomie établie par Alain Rey, le *Larousse* serait donc à mi-chemin entre « l’observatoire » que constitue le *Robert* et « le conservatoire » que constitue le *Trésor*. Le reste de leurs spécificités apparaîtra dans les brèves descriptions ci-après.

[GROB] *Grand Robert de la langue française en six volumes*

La collecte a été effectuée dans la version numérique de l’ouvrage de référence des éditions du Robert, qui remplace depuis fin 2013 l’édition papier. Rédigé par des lexicographes, il porte une attention à la fois déclarée et effective aux usages de la langue, se veut descriptif et non prescriptif, et se donne pour objectif et contrainte

¹¹ Nombre d’UL ou de formes traitées indiquées par les sources elles-mêmes au moment des derniers relevés en 2015.

de « suivre les évolutions sociales, politiques, culturelles et philologiques de son époque »¹² tout en mettant l'accent sur la dimension culturelle¹³ du matériel étudié.

[LAR] Dictionnaire français en ligne Larousse

La source utilisée est la version numérique de « l'un des plus importants dictionnaires de français des Éditions Larousse », selon la description donnée sur le site¹⁴, qui ne précise pas pour autant à quel ouvrage elle fait référence. Également rédigé par des lexicographes, le *Larousse* se réclame d'une tendance encyclopédique. Celle-ci est cependant très peu prégnante dans la version numérique, dont les définitions sont très succinctes, vraisemblablement par souci d'économie et d'efficacité.

[TLFI] Le Trésor de la langue française informatisé

Il s'agit de la version informatisée du *Trésor de la langue française* des philologues et linguistes Paul Imbs (vol. 1-7) et Bernard Quemada (vol. 8-16), publié par Gallimard entre 1971 et 1994. La version informatisée produite par l'ATILF (dont Paul Imbs était également fondateur) reprend *in extenso* le contenu du *Trésor* tel que fini de rédiger en 1994, sans mise à jour ultérieure, et les transpositeur·ice·s prennent soin de préciser que « les définitions qui s'y trouvent », riches en notices d'histoire et d'étymologie, « ne rendent pas compte des évolutions de la société »¹⁵.

2.1.1.2. Dictionnaires bottom-up

Les trois autres dictionnaires sélectionnés sont les suivants : *Bob, l'autre trésor de la langue. Dictionnaire d'argot, de français familier et de français populaire*¹⁶ (ou BOB), le *Dictionnaire de la zone, tout l'argot des banlieues* (ou DZO) et *Wiktionnaire, le dictionnaire libre* (ou WIKT). Outre l'accessibilité, le principal critère de sélection de ces sources est également celui de l'autorité : elles ont en commun de n'être pas (du

¹² En ligne : <https://www.lerobert.com/notre-histoire.html> [dernière consultation le 14 septembre 2018].

¹³ En ligne : <https://www.lerobert.com/dictionnaires/francais/langue/dictionnaire-le-grand-robert-de-la-langue-francaise-abonnement-en-ligne-9782849026069.html> [dernière consultation le 14 septembre 2018].

¹⁴ En ligne : <http://larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue> [dernière consultation le 13 septembre 2018].

¹⁵ En ligne : <http://www.atilf.fr/spip.php?rubrique77> [dernière consultation le 26 novembre 2018].

¹⁶ Aujourd'hui renommé *L'argot, avec Bob, l'autre trésor de la langue. Dictionnaire d'argot, de français familier et de français populaire*. En ligne : <http://www.languefrancaise.net/Bob/Introduction> [dernière consultation le 14 septembre 2018].

moins pas exclusivement) l'œuvre de lexicographes professionnel·le·s. Tous trois sont en effet des dictionnaires collaboratifs ouverts (Murano 2017, d'après Abel & Meyer 2013), quoique selon des modalités différentes : si le WIKT est entièrement collaboratif, sur un mode direct (les contributeur·ice·s modifient ou enrichissent directement les contenus), BOB et DZO sont chacun administrés par une personne qui compile et modère les contributions des internautes, qui sont donc auteur·ice·s secondaires.

[BOB] Bob, l'autre trésor de la langue. Dictionnaire d'argot, de français familier et de français populaire

Cette production, dont le titre fonctionne manifestement en clin d'œil à la fois au *Robert* (dont « Bob » est le diminutif) et au *Trésor de la langue française*, est l'œuvre d'un auteur principal dont on ne connaît que le pseudonyme, « Gb¹⁷ », et le prénom (il signe « Gilles » un message¹⁸ posté sur le forum). Ni le site ni le forum associé ne donnent d'éléments sur la communauté de rédacteur·ice·s ; les internautes ont la possibilité d'enrichir directement les contenus déjà existants via un formulaire ; les ajouts de mots se font via un autre formulaire et figurent séparément dans les résultats de recherche. Il est à notre connaissance impossible d'évaluer le nombre de contributeur·ice·s externes ; les profils associés au formulaire de commentaire sont au nombre de 7, tandis que le forum compte 4337 utilisateur·ice·s enregistré·e·s, dont 169 ont posté plus de 50 messages et 30 ont posté entre 1000 et 7000 messages de 2003 à 2018.

Le site fournit par ailleurs une bibliographie extrêmement importante comptant près de 800 références auxquelles renvoient les notices lexicographiques, références parmi lesquelles on dénombre environ 250 sources sur l'argot « généraliste », une cinquantaine sur l'argot de la sexualité et de la prostitution et plus d'une trentaine sur « le langage des jeunes » et « l'argot des cités ». Outre ces éléments bibliographiques, les notices spécifient essentiellement des relations synonymiques partielles et les domaines d'usage de l'UL :

¹⁷ En ligne : <http://www.languefrancaise.net/Profils/Gb> [dernière consultation le 18 septembre 2018].

¹⁸ En ligne : <http://www.languefrancaise.net/forum/viewtopic.php?id=22> [dernière consultation le 18 septembre 2018].

[BOB] *giton*

SYNONYME [sic] : homosexuel, sodomite, pédéraste

USAGE : prostitution, homosexualité.

[DZO] *Dictionnaire de la zone, tout l'argot des banlieues*

L'initiative de ce dictionnaire contributif en ligne lancé en 2000 revient à un informaticien, auteur et linguiste autodidacte, qui signe Abdelkarim Tengour la version papier parue en 2013 sous le titre *Tout l'argot des banlieues*, et « Cobra le Cynique » la version électronique constamment enrichie (notamment dans la forme des définitions) où l'on effectue la collecte des données. Il est donc auteur principal du dictionnaire et l'enrichit de deux manières : de nouvelles formes sont intégrées au dictionnaire dès lors qu'elles sont mentionnées (demandées ou suggérées) par plus de trois internautes sur le blog ou le forum associés au site¹⁹ ; les autres contributions sont modérées et, une fois acceptées, intégrées au site en perdant la mention de leur auteur. Le nombre de contributeur·ice·s reste à évaluer.

[WIKT] *Wiktionnaire, le dictionnaire libre*

Lancé en 2002 dans sa version originale anglophone, le *Wiktionnaire* est la version francophone du *Wiktionary*, projet de dictionnaire en ligne libre et gratuit, d'abord dit « universel », puis « multilingue », de la Wikimedia Foundation. Lancée en 2004, soit un an avant le début de la période couverte par nos relevés, la version francophone passe courant 2005 au-dessus des 200 contributeurs, et de 2000 à 100 000 articles. En 2015, lorsque sont clos nos relevés, il compte plus de 2000 contributeurs et totalise autour de 2,9 millions d'articles²⁰ en français concernant des mots de toutes langues.

Le *Wiktionnaire* est en effet doublement multilingue, puisque son objectif est de décrire « tous les mots dans toutes les langues »²¹. Bien que nous en usions pour ce travail comme d'un dictionnaire monolingue, le versant francophone propose donc les définitions en français de mots de toute langue. Il a une vocation descriptive,

¹⁹ En ligne : <http://banlieue.blog.lemonde.fr/2013/10/21/largot-des-banlieues-a-son-dictionnaire/> [dernière consultation le 14 septembre 2018].

²⁰ Statistiques Wiktionnaire : <https://stats.wikimedia.org/wiktionary/FR/TablesWikipediaFR.htm> (dernière consultation le 26 août 2019).

²¹ En ligne : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Wiktionnaire> (dernière consultation le 26 août 2019).

comme le précise sommairement la page d'accueil – « uniquement descriptif (non normatif) » –, et plus explicitement, depuis 2007, la section « À propos » :

« Son objectif est seulement descriptif : il ne s'agit ni de défendre le français ou une autre langue, ni d'être normatif. Il ne juge donc pas la valeur des mots et n'essaie pas de leur donner ou de leur refuser son aval.²² »

Entièrement collaboratif, il est enrichi par les contributeur·ice·s qui peuvent librement créer ou modifier des contenus, suivant un certain nombre de règles. Les notices comptent ainsi plusieurs sections recommandées, parmi lesquelles nous intéressent particulièrement la morphologie, les définitions, les notices étymologiques ainsi que les réseaux sémantiques (synonymes, antonymes, hyperonymes et hyponymes, etc.) ainsi que les informations relatives aux registres de langue et les spécifications relatives à certains usages.

Enfin, on souligne qu'un certain nombre de notices sont importées d'autres sources lexicographiques et généralement modifiées, parmi lesquelles, de manière récurrente (pour 19 des définitions collectées), le *Dictionnaire de la langue française* d'Émile Littré (1872-1877), différentes versions du *Dictionnaire de l'Académie française* et en particulier la huitième (1932-1935), le *Trésor de la langue française informatisé* (1971-1994) et le *Larousse 2007* ainsi que, plus anecdotiquement, *Wikipédia* ou d'autres sources extérieures.

2.1.2. Glossaires

La recherche de glossaires a porté en premier lieu sur les sites d'associations françaises LGBT, lesbiennes, gaies et trans, d'abord nationales puis régionales, associations de lutte pour les droits et de convivialité, à l'exclusion des associations thématiques ou spécialisées (loisir, politique, religion, profession, médicale...). Pour chaque site, la recherche a suivi le modèle « site : www.nomdusite.ext », assorti des clés « lexique », « glossaire », « vocabulaire » et « définition ». Pour une vingtaine de sites²³, la recherche n'a retourné aucun résultat ou aucun résultat pertinent. Les

²² Capture du 11 octobre 2007 ; en ligne : https://web.archive.org/web/20071011032448/http://fr.wiktionary.org:80/wiki/Wiktionnaire:%C3%80_propos.

²³ Bagdam, Bi'Cause, C2L, Caelif, Centre LGBT, CLF, FièrEs, Gouine comme un camion, Inter-LGBT, ILGA, Le refuge, Les ours de Paris, Les sœurs de la PI, LOC's, Men in France, Oui oui oui, Séropotes, etc.

glossaires non institutionnels, finalement dits bottom-up, ont quant à eux été trouvés via une recherche simple « lexique / glossaire / vocabulaire » + « gay / lesbien / trans / LGBT » sur le moteur de recherche généraliste Google²⁴.

Après la première phase de relevés, qu'on pourrait dire exploratoire, a été opérée une première tentative de classement et d'équilibrage du corpus. L'erreur initiale aura été de vouloir classer les différents lexiques en fonction des populations qui y étaient désignées, pour aboutir à un équilibre entre lexiques exclusivement relatifs à l'homosexualité masculine, à l'homosexualité féminine, aux transidentités, etc. L'opération était vouée à l'échec – les données traitées au prochain chapitre sont éloquentes à ce sujet – et a donc abouti à un redéploiement des recherches, et à une démultiplication des résultats et des données collectées – de plus très disparates et pas toutes pertinentes.

Les catégories en question étaient « LGBT », « transidentités », « non binarité », « homosexualité > homosexualité masculine / homosexualité féminine ». Pour les seuls glossaires, 24 sources ont d'abord été retenues et leurs lexiques collectés, pour aboutir à un corpus de plus de 600 définitions, dont certaines introduites par des entrées multiples, soit près de 800 unités lexicales. Face à l'impossibilité de faire une récolte exhaustive des données et à la difficulté de traiter exhaustivement les données récoltées s'est posée la question de la sélection des sources, de la nécessaire réorganisation du corpus, ainsi que de la mise en œuvre de critères de sélection linguistiques.

Des 24 lexiques collectés au fil des recherches, lesquels garder ou écarter ? La sélection s'est faite en premier lieu sur la base de critères formels :

(A) la taille, ce qui a permis d'écarter les lexiques comportant moins de 5 entrées ou de 5 UL dénommant la personne (ainsi du lexique d'OUTrans) ;

(B) la date, ce qui a permis d'écarter les lexiques non datés (ainsi du lexique publié par Adhéos²⁵ et, à nouveau, celui d'OUTrans) ;

(C) le support, ce qui a permis d'écarter les lexiques dont le support premier n'était pas électronique, ou qui n'avaient pas en premier lieu vocation à être diffusés en

²⁴ On explicite ce choix dans les remarques générales de la description de la recherche du corpus discursif (3.1.).

²⁵ Association LGBT de la région Poitou-Charentes.

ligne (ainsi des lexiques publiés dans des brochures comme ceux des associations Contact ou Chrysalide).

Le second critère d'exclusion a été celui de la langue et de la traduction. On a ainsi écarté le glossaire du projet Rainbow, projet international mais sans collaboration française, dont le lexique français semblait en grande partie issu de la traduction des versions étrangères. Ainsi également du glossaire sur la transidentité du Conseil de l'Europe, qui cumulait plusieurs critères d'exclusion : émanant d'une institution linguistique (service de traduction), à destination des traducteur·ice·s en premier lieu, donc axé sur la mise en regard de termes français et anglais, établi en collaboration avec STS (dont le lexique était déjà intégré au corpus). On notera également le retrait de deux articles publiés sur Txy (site communautaire relatif à la transidentité) et sur *Slate* (magazine électronique d'actualité), qui reprenaient la terminologie des options d'identité de genre proposées par le réseau social Facebook à partir de février 2014 ; outre que la liste des UL était établie outre-Atlantique par une société privée, le premier était une traduction et adaptation d'un article anglophone définissant les différentes options, le second ne traduisait pas les termes.

In fine, sur les 24 glossaires initialement collectés, 14 ont été écartés et 10 ont été gardés. Ces derniers sont brièvement présentés ci-après, selon la typologie indiquée en début de partie.

2.1.2.1. Glossaires top-down

[ccc] « Définitions : Les mots et concepts à connaître » (n.d.) *C'est comme ça*

Ce glossaire est proposé sur le site « C'est comme ça », édité par la commission Adolescence de l'association SOS Homophobie (mais distinct de ce site), à destination des « jeunes lesbiennes, gays, bi, trans ou curieux » et proposant « un ensemble d'informations, de témoignages, de conseils, de références à des livres, films, bd, chansons, etc., qui parlent d'homosexualité et de personnes trans »²⁶. Le glossaire est accessible par une pastille « Définitions » présente dès la page d'accueil du site, et sa vocation pédagogique est explicitée dans la rubrique « Qui sommes-nous ? » : « Il y a sur le site des définitions dans les rubriques *définitions* et

²⁶ En ligne : <http://www.cestcommeca.net/editorial.php> [dernière consultation le 26 novembre 2018].

homophobie, pour expliquer des termes que des adolescent-e-s LGBT (lesbiennes, gays, bi et trans) pourront entendre régulièrement dans leur parcours.²⁷ »

Ce glossaire, qui comporte 22 entrées pour 29 unités lexicales, n'est pas daté (ni sur la page de menu, ni sur les pages de définition, ni dans les « informations sur la page ») mais, relevé en 2015, il entre dans la période qui nous intéresse.

[GATF] « Lexique », sur Gare à tes fesses ! (n.d.) Chrysalide

Figurant dans la rubrique « Gare à tes fesses ! », rubrique prévention du site de Chrysalide, « association militante de support et de diffusion d'informations sur les transidentités » basée à Lyon, ce glossaire comporte 45 définitions pour 52 entrées relatives à la sexualité et à la prévention, dont 10 définitions pour 13 entrées dénommant des personnes à l'aune du genre ou de la sexualité.

[MAG] « Lexique participatif » (n.d.) Le MAG

Ce lexique est proposé par le MAG Jeunes LGBT (Mouvement d’Affirmation des Jeunes Gais, Lesbiennes, Bi & Trans), association de convivialité, culturelle et militante, s’adressant aux personnes de 15 à 26 ans. Accessible via un encart « Définitions » dans la rubrique « Être LGBT », ce glossaire est, comme son nom l’indique, participatif. Les internautes sont invité-e-s à signaler les erreurs, proposer des modifications ou des ajouts en contactant le service communication du site. Il comptait, au 24 avril 2018, 67 définitions, dont certaines à entrées multiples, parmi lesquelles 29 unités lexicales relevant de la dénomination de la personne.

[SOS] « Définitions » (21 mars 2015) SOS Homophobie

Ce glossaire émane d’SOS Homophobie, association de lutte contre les discriminations et les agressions à caractère homophobe et transphobe, et en faveur de l’égalité des droits. Menant une double politique de prévention et d’action, elle conduit également des enquêtes et des sondages qu’elle recense et analyse pour publication (du « Rapport annuel sur l’homophobie » notamment) et travaille avec les pouvoirs publics.

Le glossaire est proposé sur le site de l’association dans la rubrique « Définitions », particulièrement accessible (par un lien direct dans les résultats des moteurs de

²⁷ Idem.

recherche pour « SOS Homophobie », ou dans la rubrique « S'informer », premier onglet du site). La page mentionne que « la plupart des définitions proposées ici sont issues ou inspirées de documents édités par le Conseil de l'Europe et la Commission Européenne, ainsi que des principes de Jogjakarta ». Des comparaisons terme à terme et définition à définition pourraient être pertinentes.

Le glossaire compte 25 entrées et définitions, dont 8 sont relatives à des personnes (la huitième, concernant l'intersexuation, exclue du champ de nos recherches, ne sera pas comptabilisée par la suite).

[STS] « Glossaire – Parlons le même langage » (2 décembre 2007) STS

Ce glossaire est établi et publié en 2007 par le STS (Support Transgenre Strasbourg), association de soutien et d'aide transgenre homme-vers-femme, également solidaire des transgenres femme-vers-homme, dont la déontologie « est de faire, autant que possible, table rase des on-dit, légendes et contre-vérités, et tout particulièrement des tendances à la pensée unique et au discours unique, qui circulent bien trop nombreux et depuis bien trop longtemps parmi les personnes transgenre, parmi leurs proches et parmi les professionnels qui s'intéressent à eux »²⁸. Il est intéressant de noter que le site du STS constitue leur seule présence en ligne, l'association n'ayant ni forum, ni blog et n'utilisant pas les réseaux sociaux, qui « ont d'expérience tendance à fournir un canevas de choix à tout style de personnes poursuivant justement des buts contraires à cette déontologie, ce que nous considérons comme contre-productif à la cause transgenre »²⁹.

Le glossaire STS fait souvent référence dans les travaux associatifs et militants comme dans les travaux universitaires (Espineira, Alessandrin...). En effet, comme le souligne l'association sur la page du glossaire³⁰, « notre utilisation de ce vocabulaire se rapproche fortement de ce qui est actuellement en usage aux États-Unis et dans la plupart des pays européens, et qui constitue un standard de fait dans la littérature scientifique qui s'intéresse à la transidentité ». Le Support Transgenre Strasbourg a d'ailleurs servi de conseil pour l'établissement du lexique proposé par le Conseil de l'Europe évoqué en introduction et écarté du corpus. Le lexique déployé y est dit

²⁸ Page de contact du STS, en ligne : http://www.sts67.org/html/cont/fr_contact.html [dernière consultation le 1^{er} octobre 2019].

²⁹ Idem.

³⁰ En ligne : <http://www.sts67.org/> [dernière consultation le 1^{er} octobre 2019].

« technique », les termes présentés devant permettre « de s'exprimer plus efficacement et de faciliter la communication, pourvu que tout le monde les utilise avec la même signification », « à condition de les utiliser en ayant conscience de leurs limites et en prenant ses précautions ».

Il compte 56 entrées, dont 31 sont consacrées aux dénominations de la personne, assorties de définitions explicatives.

2.1.2.2. Glossaires bottom-up

[DG] « *Dico Gay. Définition des expressions gaies et lesbiennes* » (n.d.) ©Dictionnaire Sexuel

Le « Dico gay » est extrêmement pauvre en informations. Il annonce sur la page d'accueil, qui invite à « consulter le lexique sexuel », le contenu du site : « définition des expressions gaies & lesbiennes », formulé à peine différemment dans les informations sur la page sous la forme « définition et expressions de la communauté gaie & lesbienne ». Le champ auteur ne stipule lui-même que « Dictionnaire gay ». Le site compte 230 définitions pour 239 entrées, parmi lesquelles plus de 75 UL dénommant la personne.

[GCH] « *Glossaire chronologique des noms désignant l'homo* » (1999-2001) Filou Mektoub

Ce glossaire a initialement été publié sur le site personnel de l'auteur, qui allie « culture Maghreb » et « culture gay ». Il est également consultable sous le titre « Glossaire des termes se rapportant à l'homosexualité à travers l'Histoire » sur le site de l'association Reims Liberté Gaie depuis le 16 juillet 2003 <http://lgbt51.free.fr/glossaire.htm> ; et donné en référence le 10 mars 2012 sur la page Wikipédia « Argot homosexuel ».

Il consiste en une compilation des termes dénommant (principalement) les homosexuels, ordonnés de manière chronologique, du XVI^e au XX^e siècle, et assortis de brèves définitions dont l'auteur ne donne pas la source mais issues pour partie de BOB.

caroline

[BOB] Type d'homosexuel, **efféminé distingué et d'un autre temps un peu perdu dans nouvelle vague homosexuelle**

[GCH] XXe (2e) - **efféminé distingué et d'un autre temps, un peu perdu dans la nouvelle vague homosexuelle**

fleur coupée

[BOB] **Éphèbe très caressant**, homosexuel (1973)

[GCH] XXe (2e) - on pourrait penser à un transsexuel opéré, et bien pas du tout, c'est un **éphèbe très caressant**

On y trouve 130 définitions, dont une à 4 entrées et 3 doublons (qui ont été rassemblés dans nos relevés) et 92 entrées relevant de la dénomination de la personne.

[ODT] « *Glossaire (non pas définitif ou exhaustif) de termes utiles pour parler du genre non-binaire* » (n.d.) ODT (*Observatoire des Transidentités*)

Ce glossaire, accessible à partir d'une recherche « site : www.observatoire-des-transidentites.com glossaire », est précédé d'un article extrêmement complet sur la question de la désignation des personnes non binaires auquel on ne manquera pas de se référer. Ce lexique a été établi dans le cadre du groupe NB France (groupe non binaire) par le militant Oliver Rowland³¹. On note que plusieurs définitions sont reprises et adaptées sur le blog de l'Association George Sand³², Association féministe de Sciences Po Rennes, qui attribue le lexique présenté au groupe Répondons !

En plus de l'article évoqué, le glossaire lui-même porte une mention attirant l'attention sur le « contexte très fort du type médical, psychiatrique, politique ou culturel » de certaines dénominations. On retient lors de la collecte 36 des UL relatives à la personne proposées par le lexique.

[TXY] « *Glossaire/Lexique Transgenre & Transidentitaire* » (12 juin 2012) Julie Mazens, Txy

Ce glossaire, publié sur le site Txy, est qualifié par son autrice de « gageure » car « révélateur des difficultés inhérentes » à la communauté des « travestis, travesties, transgenres, travgenres, tboys, tgirls, transsexuels ». Elle souligne la complexité de la tâche lexicographique due à la fois la « diversité des points de vues » sur les

³¹ On renvoie à l'article en question pour l'explicitation du contexte.

³² En ligne : <http://assogeorgesand.blogspot.fr/p/liens.html> [dernière consultation le 16 septembre 2018].

définitions et à la diversité du matériel lexical (« termes pathologisants », « néologismes en provenance de pays plus avancés sur le sujet ») et fait le choix de proposer « des définitions assez largement admises par les nouvelles générations ».

Accessible via un lien Glossaires et Lexiques présent dans la rubrique Tpédia - Source documentaire, ce glossaire compte une vingtaine de paragraphes articulés autour d'autant de mots clés, dont une dizaine d'UL relatives à la dénomination de la personne.

[wiki] « Argot homosexuel » (2005-2013) Wikipédia

Ce lexique a un statut particulier. Il a été initialement récolté sur la page « Argot homosexuel » de *Wikipédia*, créée le 31 juillet 2005, dont le contenu lexicographique a été introduit et enrichi de cette date au 20 mai 2013 (dernier ajout : *LGBTQI*) et supprimé le 19 juin 2013. Ce même lexique a depuis été trouvé à l'identique sur six sites de rencontre gays et lesbiens³³, tous développés par DatingFactory, plateforme de « marque blanche » permettant la création et la commercialisation de sites de rencontre, ainsi que sur trois pages internet³⁴. La version de ce lexique présente sur les six sites de rencontre est identique à celle présente sur *Wikipédia* entre le 20 mai 2013 et le 19 juin 2013, date de sa suppression par un·e contributeur·ice :

« Suppression de la très longue liste d'exemples (qui n'étaient pas présentés là comme exemples : la page semblait avoir pour ambition de servir de

³³ Ci-dessous : RR = résultat affiché dans le moteur de recherche ; TP = titre de la page.
 RR « Vocabulaire homo », TP « Vocabulaire gay » www.mecamarier.com/glossary/ (Canadien)
 RR « Vocabulaire homo », TP « Vocabulaire gay » www.menwedding.com/glossary/?_lc=fr-FR
 RR « Vocabulaire, glossaire des termes homosexuels », TP « Glossaire gay » www.planmecs.fr/glossary
 RR « Vocabulaire lesbien », TP « Vocabulaire homosexuel » www.lesbianside.com/lesbianvocabulary?_lc=fr-FR
 RR « Vocabulaire homo », TP « Vocabulaire gay » www.gayland.be/glossary/?_lc=fr-FR
 RR « Vocabulaire lesbien, lexique des termes courants », TP « Vocabulaire lesbienne et gay » www.entreelles.ca/lesbvocabulary.

³⁴ « Argot homosexuel à usage pour tous » (15 juin 2007), Bernard, sur le groupe Google fr.soc.politique ; en ligne : <https://groups.google.com/forum/#!topic/fr.soc.politique/X2hykvceA2I>.
 « Education homosexuelle 1 » (24 mai 2013), textoo, Le « blabla » bar, tongay.com ; en ligne : <http://www.tongay.com/forum-gay-forum-lesbienne/education-homosexuelle-1-f8-t330809-p1.html> (enrichi de quelques termes)
 « Argot homosexuel », *Dictionnaire SansAgent*, *Le Parisien* ; en ligne : <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Argot%20homosexuel/fr-fr/> (avec mention « ©auteurs de Wikipédia »)

dictionnaire), très souvent manquant de sources. Or, *Wikipédia* n'est pas un dictionnaire.³⁵ »

La version originale de ce lexique est bien celle de *Wikipédia*, manifestement copiée-collée sans effort de vérification : pour preuve, cinq appels de notes, présents dans les deux versions, auxquels ne répondent que les « notes et références de l'article » sur la page *Wikipédia*.

Sneaker⁴ : Fétichiste des chaussures de sport⁵, qui aime les odeurs de pieds ou de transpiration.

4. [↑] sneaker ou amateur de "skets", sket signifiant basket, ou encore "kiffeur". Par ailleurs, [La sneaker](#) est une chaussure de sport utilisée comme chaussure de ville.

5. [↑] voir [Fétichisme de la chaussure](#) ou un article plus spécifique intitulé « [Qui aime les baskets ? \[archive\]](#) ».

Dans l'opération de comptage menée pour établir le nombre de contributeur·ice·s réel·le·s en termes de contenu lexicographique, ont été prises en compte toutes les modifications et ajouts, même s'ils ont ensuite été supprimés par d'autres utilisateurs (ils font partie de la construction de ce lexique notamment en ce qu'ils ont suscité des opérations de tri chez les autres contributeur·ice·s et provoqué a minima des actions de suppression).

En revanche, n'ont pas été prises en compte :

- (A) les interventions sur les autres parties de la page (notamment la catégorie « gay dans d'autres langues ») ;
- (B) les interventions de correction orthotypographique ou de mise en forme ;
- (C) les modifications « vandales » (notamment homophobes) ensuite supprimées ;
- (D) les interventions des « bots ».

³⁵ L'explication détaillée, que l'on reproduit ici, figure dans l'onglet Discussion de la page : « Suppression de la liste des termes. La Wikipédia francophone a pour but de proposer un contenu encyclopédique présentant un résumé des connaissances sur un sujet. Or, ici, une grande partie de la page n'était pas consacrée à expliquer ce qu'est l'argot homosexuel mais à servir de dictionnaire de l'argot homosexuel, avec les problèmes décrits dans les sections ci-dessus, problèmes remontant à 2007. Cette liste de mots pose un double problème : (1) elle n'entre pas dans le champs (sic) de la Wikipédia francophone, qui est une encyclopédie et non un dictionnaire ; (2) elle enfreint les recommandation (sic) sur le travail inédit et sur la vérifiabilité. Il existe des projets collaboratifs pour définir des termes argotiques : *Le wiktionnaire*, qui en français accueille tout entrée argotique, que l'on peut également accompagner d'une citation d'usage ; *Urban dictionary* en anglais. J'ai donc supprimé cette section. --Dereckson (d) 19 juin 2013 à 12 :53 (CEST) ».

On ne tient pas non plus compte de la nomenclature de Wikipédia concernant les « modifications mineures », parce que des micro-reformulations sont souvent porteuses de sens d'une part, et d'autre part parce que les contributeur·ice·s n'utilisent pas systématiquement cette balise ou ne l'utilisent pas toutes de la même manière. Enfin, si les bots sont exclus, notons qu'une même personne peut être intervenue depuis plusieurs sources (IP différentes, IP et compte, comptes différents éventuellement) ; de même que plusieurs personnes peuvent être intervenues à partir de la même source.

Le bilan suivant peut être dressé³⁶ : 445 contributions ont été réalisées par 213 « utilisateurs » (sources d'intervention humaine) sur l'intégralité de la page de sa création (31 juillet 2005) à la dernière modification (25 mars 2016 au moment de notre dernière vérification, le 10 octobre 2017). Pour la partie lexicque, 234 contributions significatives ont été réalisées par 64 « utilisateurs » (sources d'intervention humaine) de sa création à sa suppression (soit 52,58 % des contributions, par 30 % du nombre total de sources d'intervention). Plus de 50 % de ce lexique a été créé ou modifié par les 6 contributeur·ice·s les plus productifs ; 70 % par les 10 plus productifs ; 80 % par les 20 plus productifs. 8 contributeur·ice·s font partie à la fois des 10 plus actifs (48 % du nombre total d'interventions) et des 10 plus productifs (56 % du poids total de texte).

2.2. Opérations de collecte lexicographique

Pour démontrer que le genre « grammatical » est le versant linguistique du système de genre, entendu non seulement comme sexiste mais comme hétérocissexiste, une possibilité aurait été d'observer l'intégralité du lexique désignant les personnes à l'aune de leur genre ou de leur sexualité, pour constater (ou infirmer) que seules les dénominations de personne relatives à l'homosexualité ou à une transidentité subissaient des stigmates grammaticaux (en langue ou en usage). Ç'aurait été une possibilité intéressante, mais l'idée en est venue un peu tard et la mise en application de cette démonstration aurait nécessité la reconstitution de corpus

³⁶ Chiffres fournis par Wikipédia, en ligne : https://xtools.wmflabs.org/articleinfo/fr.wikipedia.org/Argot_homosexuel?editorlimit=2000#general-stats

encore plus conséquents que ceux déjà constitués, qu'il convenait plutôt de réduire étant donné leur ampleur. A donc été mise en œuvre une stratégie différente, fondée sur le cadre théorique adopté.

2.2.1. Cibles de la collecte

Postulant que le genre dit grammatical est le versant linguistique du système de genre (Perry), on fait le choix de se concentrer sur le pan hétérocisnormatif qui manque à notre sens à ce paradigme. L'étude ciblée de ses deux versants, l'homosexualité (entendue comme antonyme de l'hétérosexualité normative) et la transidentité (entendue comme antonyme du cisgenrisme normatif), doit permettre de confirmer cet hétérocissexisme soupçonné. Et l'on verra que les corpus (notamment les glossaires de l'homosexualité et des transidentités) apportent par ailleurs la preuve de l'insuffisance, voire de la non-pertinence de ces oppositions (hétérosexualité vs homosexualité et cisidentité vs transidentité), en proposant une multiplicité de formes relatives à la multiplicité des non-hétérosexualités (des orientations et identités sexuelles) et des non-cisidentités (des pratiques et identités de genre).

La question du traitement des dénominations des personnes « conformes » (*hétéro, homme, femme...*), également représentées dans les sources, reste épineuse. Il est décidé de les exclure des relevés. En effet, leur inclusion dans le corpus principal, qui aurait pu permettre de faire de celui-ci un méta-corpus de l'ensemble des dénominations de la personne relatives au genre et à la sexualité, aurait été justifiée surtout dans le premier cas de figure évoqué – et aurait nécessité la collecte exhaustive de ces termes, qui n'a pas été réalisée. Plutôt que de travailler sur l'ensemble ou sur un ensemble de dénominations relevant à la fois de la norme et des marges, on fait une fois de plus le choix de la démarche foucaldienne d'un travail sur les marges pour comprendre la norme, en partant des marges (ici des catégories) imposées par cette norme (ici la norme hétérocissexiste).

2.2.2. Collecte des données en dictionnaires

Étant donné la diversité formelle des sources, et notamment l'hétérogénéité quantitative du matériel lexical et lexicographique disponible, la collecte des

données s'est déroulée de manière très différente dans les dictionnaires et dans les glossaires. On commence par présenter ici la collecte en dictionnaires, la collecte en glossaire étant abordée dans le point suivant.

Dans les dictionnaires ont donc été recherchées de manière systématique toutes les unités lexicales dont le contenu définitionnel dénotait une transgression par rapport au système de genre, en termes de sexualité ou d'identité. Selon les outils rendus disponibles par les différentes plateformes, cette recherche s'est faite sensiblement différemment d'une source à l'autre.

À l'exception du *Larousse* et du *Wiktionnaire*, qui permettaient uniquement des recherches simples, toutes les sources ont permis une recherche « plein texte », qui a porté d'abord sur les termes clefs « homosexuel », « lesbienne », « bisexuel », « trans », « transgenre », « transsexuel », « travesti ». Les relevés ont ensuite été complétés par une recherche exhaustive des termes donnés comme synonymes, hyperonymes et hyponymes par les outils disponibles sur les plateformes ou au sein des notices lexicographiques consultées.

Dans le *Wiktionnaire*, l'exploration a été complétée par une recherche manuelle dans les catégories « vocabulaire LGBTQI en français », « lexique en français de la sexualité », « lexique en français des genres humains et identités de genre ». Pour le *Larousse*, toutes les unités lexicales relevées dans les autres sources ont été recherchées via l'outil de recherche simple, seul disponible sur le site. Les mêmes recoupements manuels ont été effectués entre chaque source, à partir des unités précédemment collectées dont l'absence dans telle ou telle source posait question.

Enfin, de ces sources n'ont été extraits que les substantifs (ex : *tribade*), les adjectifs substantifs (ex : *homosexuel*, *trans*), les locutions nominales (ex : *chevalier de la jaquette*) et les sigles fonctionnant comme noms (ex : *FtM*, *MtF*), puisque c'est la dénomination des personnes qui nous intéresse. A ainsi été constitué, dans un premier temps, un corpus de 471 occurrences et définitions, où ont été identifiées 294 unités lexicales distinctes.

2.2.3. Entrées et sous-entrées de glossaire

Dans les glossaires sélectionnés, la collecte des données s'est faite de manière plus artisanale, par la lecture intégrale des entrées et définitions de chaque source et le

relevé des unités lexicales (UL) relevant de la dénomination de la personne. Cette collecte a cependant amené des questions particulières, eu égard à la diversité des constructions et procédés lexicographiques de chaque source et à la place que chacune accorde aux différentes UL. En effet, seuls les glossaires STS et TXY répondent, comme les dictionnaires, au schéma une UL = une entrée = une définition.

Dans les huit autres glossaires, plusieurs cas de figure, souvent combinés, ont compliqué la tâche.

(A) Toutes les entrées ne relèvent pas de la dénomination de la personne, et le corollaire, toutes les UL en relevant ne constituent pas une entrée de définition : ainsi des entrées génériques, comme *bisexualité* [MAG] ou *transsexualisme* [SOS], sous lesquelles on trouve respectivement les UL *bisexuel-le* et *transsexuel-le*.

(B) Certaines entrées relevant de la dénomination de la personne recouvrent également plusieurs UL distinctes : ainsi de *drag* [ODT], qui recouvre *drag king* et *drag queen* ; ou d'*asexuel-le* [CCC], qui recouvre *demisexuel-le-s* et *graysexuel-le-s*.

(C) Toutes les entrées ne sont pas constituées d'une seule UL, et les UL composant ces entrées multiples peuvent relever toutes (a) ou non (b) de la dénomination de la personne : (a) *trans* / *transsexuel* / *transgenre* [GATF] ; *FtM*, *FtX*, *FtU...* [MAG] ; *transgenre*, ou « *trans* » ou *personne transidentitaire* [ODT] ; *pédale*, *pédé* [DG] ; *tante*, *tapette*, *tata*, *tantouze* [GCH] ; *tantouze*, *tante*, *tata*, *tati*, *tatan*, *tarlouze*, *taton* [WIKI] ; (b) *lesbienne* / *saphisme* [CCC] ; *transidentité* / *personnes transidentitaires* [SOS].

Relever uniquement, avec leurs définitions, les UL constituant des entrées et dénommant la personne aurait amené à laisser de côté une partie importante du lexique réellement disponible dans les sources. A contrario, relever l'intégralité des UL dénommant la personne dans ce corpus aurait rendu l'analyse lexicographique extrêmement complexe. Il a donc été décidé de relever, au sein des définitions proposées par le corpus, toutes les UL faisant office de sous-entrées. Ce statut leur est accordé dès lors qu'elles sont explicitement en situation de modalisation autonymique (c'est-à-dire à la fois en usage et en mention) et assorties d'éléments définitoires, comme dans les exemples suivants (nous soulignons) :

(D) îlot textuel, balisé par des éléments typographiques : « - les "*demisexuel-le-s*" et "*graysexuel-le-s*"... » [CCC, sous l'entrée *asexuel-le*] ;

(E) commentaire métalinguistique : « Il existe aussi *FTX*, ou *FT** ou *FTU* (unknown) comme désignations non-binaires. » [ODT, sous l'entrée *FTM*] ; « dans ce contexte, on trouve également les termes *transsexualité* et *transsexuel-le* » [SOS, sous l'entrée *transsexualisme*] ;

(F) commentaire d'usage : « On parle de *drag king* pour les femmes performant la masculinité. » [ODT, sous l'entrée *drag*] ; « On peut également utiliser *Trans'* (ou *personnes trans'*) comme terme générique » [SOS, sous l'entrée *transidentité / personnes transidentitaires*] ;

(G) forme définitoire : « Une *drag queen* est un homme qui... » [ODT, sous l'entrée *drag*] ;

(H) combinaison de plusieurs marquages : « Cette expression remplace peu à peu “*filles manquées*”, et d'autres formules encore plus négatives » [CCC, sous l'entrée *pink boy*].

Cette procédure a abouti, dans un premier temps, à la récolte de 437 occurrences et 392 définitions pour 274 unités lexicales distinctes.

2.3. Opérations de tri et de classement

La partie qui suit explicite les critères qui ont justifié la mise à l'écart de certaines données d'une part, d'autre part le traitement particulier qu'ont subi certaines données problématiques.

2.3.1. Données écartées

Des premiers relevés ont été écartées 74 UL problématiques à différents égards, explicités ci-dessous, dès lors que le corpus n'en offrait pas plus d'une occurrence.

(A) 14 UL (issues des différentes sources), dont 5 pour lesquelles aucun indice discursif, sémantique ni morphologique ne permettait d'établir le genre et la nature ; 6 dont l'emploi était manifestement uniquement adjectival ; 3 qui ne présentaient que des occurrences plurielles.

(B) 11 UL qualifiant ou se rapportant à une identité, une pratique, au genre ou à la sexualité mais pas à la personne (*assigné à la naissance, troisième sexe, binaire, gender variant, femme vers homme...*).

(C) 9 UL (principalement issues de BOB) pour lesquelles l'acception d'homosexualité était incertaine, comme l'indiquait un point d'interrogation dans les définitions (*ephesteion, mickey, blondinet, crocotte...*).

(D) 14 UL (principalement issues du DG et de WIKI) considérées par leurs sources respectives comme relevant du « vocabulaire homosexuel » mais cependant pas spécifiques au domaine homosexuel ; et relevant de la dénomination de la personne, mais pas à l'aune du genre ni de la sexualité (*foot fetish, kiffeur, glabre, imberbe, mature, technosexuel*).

Le dernier tiers d'UL exclues a posteriori du corpus l'aura été suivant le critère de la langue, comme on le voit ci-après.

2.3.2. La question des langues

Travaillant sur les mots usités en français métropolitain, on aurait pu être tenté de supprimer tous les mots identifiés par les sources comme relevant d'une langue étrangère, considérant qu'ils « n'appartiennent pas » à la langue française ; il n'est cependant pas à démontrer que la langue française ne connaît pas que des mots français, ni que le lexique disponible et employé par les locuteur·ice·s francophones est loin d'être complètement francophone. On aurait aussi pu, au contraire, garder tous ces mots, arguant que leur disponibilité et leur accessibilité dans des glossaires francophones publiés sur le « territoire numérique français » témoignent de leur notoriété et donc éventuellement de leur usage, et participent à élargir cette notoriété et donc potentiellement leur champ d'usage.

Aucune des deux options n'étant pleinement satisfaisante, il a été décidé de couper la poire en deux en se fiant aux indications lexicographiques relatives à l'aire d'usage des mots, et d'écarter du corpus les UL pour lesquelles la totalité ou la majorité des définitions signalaient un usage uniquement hors francophonie métropolitaine, que ce soit :

(A) par l'indication simple du pays d'usage : *jeannette*, « Belgique, Pays Bas » ; *makoumé*, « Guadeloupe » ; *woubi*, « Afrique » [WIKI] ;

(B) par un commentaire ciblant une aire d'usage : *dyke*, « aux États-Unis, une Dyke est... » ; *fag*, « dans les pays anglophones... » [DG] ; *masisi*, « à Haïti » [WIKI] ;

(C) par la mention d'une identité linguistique : *fif* ou *moumoune*, « québécoisme[s] » [WIKI] ;

(D) par la mention d'appartenance à langue autre : *mimele*, « argot hébreu » [BOB] ; *twink*, « argot anglo-américain signifiant... » [WIKI].

Ont ainsi été écartées 26 UL inusitées en français métropolitain, dont 8 québécoismes et 11 anglicismes. En revanche, ont été maintenus dans le corpus les emprunts plus ou moins récents à l'anglais (principalement) ou à d'autres langues (de *bardache*, « de l'italien “bardascia” » à *zerbin*, « de l'italien “zerbino” » [GCH], en passant par *chbeb* [DZO & BOB], « de l'arabe chbeb (*beau*) » [DZO]).

Certains des emprunts à l'anglais posent une question supplémentaire, celle de leur(s) traduction(s) et de l'usage de ces traductions. Si elle sera traitée au chapitre 6, elle apparaît déjà au stade de l'organisation du corpus de par la présence de quelques entrées constituées de paires de mots anglais / français. Comment les comptabiliser ? Il est d'abord envisagé de les désapparier et de les comptabiliser systématiquement comme deux UL distinctes. Cependant, la rareté et la diversité des items concernés nous amènent à un traitement au cas par cas, explicité ci-dessous :

(E) dans les paires du type *trigender*, *trigenre* [ODT], seule la forme française, qui connaît une autre occurrence dans le corpus, est comptabilisée ; la forme anglaise reste mentionnée à titre indicatif mais n'est pas comptabilisée séparément ;

(F) dans les paires du type *pangender*, *pangenre* [ODT], où aucune des deux formes ne connaît d'autre occurrence dans le corpus, on comptabilise la paire comme une seule et même forme ;

(G) dans les paires du type *chaser*, *chasseur* [WIKI], seule la forme anglaise est comptabilisée dans la mesure où elle connaît plusieurs occurrences dans le corpus, contrairement à la forme française, qui n'apparaît jamais seule ni comme entrée principale ;

(H) dans les paires du type *genderfluid*, *genre fluide* [ODT], seule la forme anglaise est comptabilisée dans la mesure où elle connaît plusieurs occurrences dans le corpus et où la traduction ne relève pas en français de la dénomination de la personne ;

(I) dans les paires du type *demigirl* (*semi-fille* ?) [ODT], seule la forme anglaise est comptabilisée dans la mesure où la traduction est un hapax de l'auteur, non attesté dans le reste du corpus.

2.3.3. La question des variantes

Dans la perspective d'opérations et d'analyses lexicométriques, et étant donné l'hétérogénéité des sources et des formes récoltées, se pose rapidement la question du traitement des variantes. Comment comptabiliser les entrées *chubby*, *chubs* [DG] et *chub*, *chubby* [WIKI] ? ou encore *MtF* [WIKI, GATF, TXY], *MTF* [ODT], *MtF* (ou *M2F*) [STS] et *MtF*, *MtX*, *MtU*... [MAG] ? Mais comment exploiter les combinaisons d'UL proposées par les sources, qui se contredisent parfois, comme pour *pédé* (masculin), appairé en entrée tantôt avec *pédoque* (masculin) [GROB], tantôt avec *pédale* (féminin) [DG], qui constituent elles-mêmes, dans d'autres sources, des entrées à part entière ? La question ne se pose bien entendu que pour le traitement des variantes libres, c'est-à-dire qui « manifestent une identité sémantique totale, un degré variable d'identité formelle et une totale équivalence distributionnelle » (Riegel, Pellat & Rioul 1994, p. 534).

In fine, il est décidé de comptabiliser comme une seule UL les variantes strictement orthographiques (A) et typographiques (B), et a contrario de dédoubler les variantes d'ordre morphologique (C).

(A) On considère et comptabilise comme une seule et même UL les variantes orthographiques telles que *fiotte* / *fiote*, *manieuse* / *magneuse*, *tarlouse* / *tarlouze*.

(B) On considère et comptabilise comme une seule et même UL les variantes typographiques telles que *drag queen* / *drag-queen*, *FtM* / *FTM* / *F2M* ou *trans* / *trans'* / *trans**; les significations des différentes options typographiques seront étudiées ultérieurement.

(C) Les variantes morphologiques, qui se distinguent également à l'oral, comptent pour autant d'UL distinctes ; ainsi de *sodomite* et *sodomiste*, de *tafiolle* et *tapiolle* ou de *tante*, *tata*, *tatasse* et *tati*.

De cette manière, la paire *chub* / *chubs* est considérée comme une seule et même UL connaissant une variation orthographique, alors que *chubby*, variante

morphologique, est comptée comme une UL distincte. De même, *PD* est considéré comme une variante orthotypographique de l'UL *pédé*, distincte de la variante morphologique *pédoque*, qui compte comme une UL supplémentaire avec ses propres variantes orthographiques *pédocque* et *pédoc*.

2.3.4. Synthèse : premier retour aux sources

Ayant été menées les opérations de tri des données, il est à présent possible d'examiner la répartition des unités lexicales collectées en fonction de types de sources.

Tableau 2. Répartitoire des UL dans les sources

	Top-down	UL	Bottom-up	UL	Total
Dictionnaires	GROB	41	BOB	205	
	LAR	29	DZO	24	
	TLFI	40	WIKT	111	
Sous-total	110		340		450
Glossaires	CCC	14	DG	75	
	GATF	9	GCH	76	
	MAG	29	ODT	36	
	SOS	8	TXY	10	
	STS	21	WIKI	58	
Sous-total	81		255		336
Total	191		295		786

Le sous-corpus le plus conséquent est à tous égards celui des dictionnaires, qui compte 114 UL de plus que celui des glossaires. Cet écart tient notamment aux dictionnaires WIKT et BOB, qui sont de loin les sources les plus prolifiques avec respectivement plus de 100 et 200 UL, contre 8, 9 ou 10 pour les sources les moins riches, à savoir les glossaires SOS, GATF et TXY.

On remarque ensuite que, parmi les dictionnaires comme parmi les glossaires, les deux sous-corpus établis sont de tailles diverses. Dans les deux cas, les seconds sous-corpus (D. BU, avec 340 UL, et G. BU, avec 255 UL) sont trois fois plus importants que les premiers (D. TD, avec 110 UL, et G. TD, avec 81 UL). Autrement dit, les trois sources bottom-up des dictionnaires et les cinq sources non institutionnelles des

glossaires offrent trois fois plus de matière lexicale que les dictionnaires top-down et les glossaires institutionnels. L'enregistrement et la transmission du lexique se font donc majoritairement hors des cadres institutionnels, des cadres de référence.

Tableau 3. Répartitoire des occurrences d'UL par type de source

	UL (sur 399)	
Dictionnaires	Top-down	Bottom-up
0 occurrence	342	127
1 occurrence	23	222
2 occurrences	15	33
3 occurrences	19	17
Sous-total 1	57	272
Sous-total 2	329	
Glossaires	Top-down	Bottom-up
0 occurrence	354	214
1 occurrence	24	135
2 occurrences	10	32
3 occurrences	8	16
4 occurrences	2	2
5 occurrences	1	0
Sous-total 1	45	185
Sous-total 2	230	
Total 1	102	457
Total 2	559	

2.4. Opérations de préparation et d'annotation

La dernière partie de ce chapitre présente les procédures de préparation du corpus, c'est-à-dire le repérage et l'annotation des informations morphosyntaxiques et lexicographiques permettant le traitement et l'analyse ultérieure des données ainsi que l'identification des personnes dénommées par les formes collectées.

2.4.1. Identification des informations morphosyntaxiques

Les informations morphosyntaxiques collectées et annotées concernent la classe des UL collectées et leur genre.

2.4.1.1. Classe des UL

Les unités lexicales sont définies par leur forme, leur sens et leur classe grammaticale (Lehmann & Martin-Berthet 2000, p. 1). Ce travail porte sur les UL relevant de la classe grammaticale des noms, parties du discours auxquelles le genre est intrinsèque. Cette classe recouvre des UL simples ou complexes (plurilexicales), qui sont noms ou locutions nominales (*chevalier de la jaquette*).

Cependant, parmi ces UL de la classe des noms, un certain nombre relèvent concomitamment de la classe des adjectifs. L'occurrence nominale relève de la dénomination de la personne (*un·e homosexuel·le*), l'occurrence adjectivale relève de la désignation de la personne (autodésignation : *je suis homosexuel·le* ; hétérodésignation : *il* ou *elle est homosexuel·le*). Il est apparu rapidement pertinent de prendre en compte la double disponibilité en langue des UL concernées. En effet, leur emploi différencié, comme nom ou comme adjectif, doit être porteur de sens en discours, en particulier dans un contexte relatif aux questions d'identités (*être lesbienne* vs *être une lesbienne* ; *être trans* vs *être un·e trans...*) ; et a fortiori dans le contexte de l'expression discursive d'identités de genre non binaires, la forme adjectivale et la forme nominale ne présentant par définition pas les mêmes contraintes catégorielles de binarité (*être agenre* vs *être un·e agenre* ; *être genderqueer* vs *être un·e genderqueer...*).

Il est à noter que, pour ces UL relevant à la fois de la classe des noms et de celle des adjectifs, on évitera de parler d'adjectif substantivé, d'abord parce que le terme s'applique au cas de la dérivation non affixale « adjectif → nom » par substantivation et ne recouvre pas les processus de conversion par métonymie et par ellipse (Apothéloz 2002, p. 100-102) ; ensuite parce que l'on serait bien en peine, dans beaucoup de cas, de déterminer l'antécédence de l'appartenance de l'UL à l'une des deux classes grammaticales. On préférera considérer les occurrences nominales et adjectivales comme deux types d'emplois d'une même UL dès lors que leur sens est identique et que l'on peut « dériver l'un des emplois de l'autre » (Lehmann & Martin-

Berthet 2000, p. 3) : *un·e homosexuel·le* est une personne *qui est homosexuelle* (morphosyntaxiquement parlant).

Ce parti pris permet de surcroît de simplifier les opérations en éliminant un certain nombre de doublons : on comptera ainsi *homosexuel·le* comme une UL qui, en emploi substantif comme adjectif, se réalise sous deux formes (masculine et féminine), au lieu de compter quatre formes (masculine et féminine) pour deux UL (nom et adjectif). Notons que cela n'est valable que lorsque l'emploi adjectival s'applique à la personne, c'est-à-dire qu'il est ou peut être (A) usité comme épithète d'un nom humain défini³⁷ (*un homme homosexuel, une femme homosexuelle*) ou attribut d'un sujet humain (*il ou elle est homosexuel·le*), et (B) avec le même sens qu'en emploi substantif.

(A) Lorsque l'adjectif ne s'applique pas à la personne, il est donc considéré comme une UL distincte qui ne sera pas relevée. Ainsi, dans le cas du nom *lesbienne* et de l'adjectif *lesbien·ne*, on considère *lesbienne* comme une UL dont on relèvera un emploi nominal et un emploi adjectival. L'adjectif *lesbien*, qu'aucune source n'applique à la personne, est en revanche considéré comme une UL distincte et ne figure pas dans les relevés puisque absent du corpus lexicographique³⁸.

(B) Lorsque le sens du nom et celui de l'adjectif diffèrent, on considère ceux-ci comme deux UL distinctes et on ne relèvera que celle se rapportant au genre ou à la sexualité. Ainsi, on considère *folle* comme une UL à part entière, qui ne connaît d'emploi que nominal (en particulier dans l'acception *grande folle*)³⁹ ; cette UL est distincte de l'UL *fou / folle*, relative à la santé mentale, qui connaît un emploi substantif et un emploi adjectif, une forme masculine et une forme féminine.

On a donc fait le choix de souligner dans le corpus l'existence de ces formes susceptibles de connaître ce double emploi en pourvoyant le tableau de relevés de

³⁷ À ce stade, on laisse de côté les noms humains indéfinis *gens, personne, individu*, etc., dont le genre n'est pas motivé par celui de la personne dénommée (Michel 2016, p. 43 ; et infra) et qui suscitent ainsi parfois en discours des accords non conventionnels : « des individus gays, lesbiennes, transsexuels » [M2362].

³⁸ Il figurera en revanche comme nouvelle entrée dans les relevés du corpus discursif, où l'on en trouve une occurrence s'appliquant à la personne : « rien que d'apprendre que j'étais lesbien l'a détruit en morceau » [M815].

³⁹ On trouvera en revanche des emplois adjectifs de cette UL dans le corpus discursif : « il y a des gays folles » [M3404].

colonnes ES (emploi substantif) et EA (emploi adjectif), renseignées de la manière suivante⁴⁰ :

(C) « + » lorsque la classe grammaticale nom ou adjectif est renseignée par les sources ou que l'emploi substantif ou adjectif est attesté, en usage, dans la définition concernée ou dans l'ensemble des définitions du corpus ;

(D) « - » lorsque la classe grammaticale n'est ni renseignée par les sources ni attestée en usage dans le corpus mais qu'elle est connue en langue ou linguistiquement admissible avec le même sens pour le nom et l'adjectif ;

(E) « x » lorsque l'UL ne relève pas de la classe des adjectifs ou n'a pas le même sens en emploi adjectif qu'en emploi substantif.

En théorie, la colonne ES ne devrait présenter que des « + », les critères de constitution du corpus excluant a priori la présence d'UL relevant uniquement de la classe des adjectifs. En pratique, on rencontre néanmoins le problème suivant : certaines UL ne sont renseignées ou attestées dans le corpus lexical que comme adjectifs, alors qu'un emploi substantif est linguistiquement admissible. Ainsi de l'UL *ambisexuel·le* [WIKT] (adjectif), construit par préfixation sur l'adjectif *sexuel·le*, de la même manière que *homosexuel·le*, *hétérosexuel·le*, *bisexuel·le*, etc., tous attestés en emplois substantif et adjectif – ou, a contrario, que *demisexuel·le* [CCC, MAG & ODT], attesté comme nom seul. Ainsi également des UL *aromantique* [MAG & ODT] et *bispirituel·le* [ODT] (adjectifs), construites par préfixation sur les adjectifs *romantique* et *spirituel·le* (également noms par substantivation), en écho respectivement à *asexuel·le* et *bisexuel·le*, attestés en emploi substantif et adjectif. La proximité morphologique (dans le premier cas) ou sémantique (dans le second) avec les UL mentionnées nous pousse à les conserver dans le corpus lexical, dans la mesure où elle rend raisonnablement plausible leur usage comme nom – qu'il faudra vérifier dans le corpus discursif.

2.4.1.2. Genre des UL

Les UL relevées sont donc de deux types (nom et adjectif), et sont de l'un ou l'autre genre de la langue (masculin ou féminin), qui leur est soit intrinsèque, soit communiqué par accord. L'un des objets de ce travail étant l'analyse de la répartition

⁴⁰ En cas de doute, la case est laissée vierge.

des UL du corpus entre les catégories du masculin et du féminin, relativement aux catégories de personnes dénommées, les différentes opérations de comptage doivent porter sur des formes distinctes pour le masculin et le féminin. Il n'est en effet pas envisageable de choisir une forme unique de citation pour un substantif qui connaît des formes différentes au masculin et au féminin, et il est donc nécessaire, en amont, d'identifier et d'annoter le genre de chaque UL collectée et de distinguer, le cas échéant, les formes des deux genres :

(A) lorsque les formes du masculin et du féminin sont renseignées ou attestées avec des sens identiques ou similaires, exception faite du genre prescrit du référent, on les distingue : *homosexuel, homosexuelle* ;

(B) lorsque les formes du masculin et du féminin sont renseignées ou attestées avec des sens identiques ou similaires, y compris le genre prescrit du référent, on les distingue : *mignon, mignonne* ou *persilleux, persilleuse* [BOB] ;

Les formes ainsi relevées sont assorties des annotations « masculin [alt.] » et « féminin [alt.] », qui signalent que l'UL connaît dans le corpus au moins une acception de chaque genre. En revanche :

(C) lorsqu'une même forme du masculin ou du féminin dénomme des personnes de genres prescrits différents, éventuellement de populations différentes, éventuellement concomitamment, on compte une forme du masculin et une forme du féminin, où la population sera identifiée comme « autre » : pour *transpédégouine* [WIKT], « membre de ce groupe humain [la communauté LGBT] », on compte une forme du masculin et une forme du féminin, dont les référents sont classés comme « autres » (cf. infra : populations) ;

(D) lorsque les formes du masculin et du féminin sont renseignées ou attestées avec des sens différents, dont l'un n'est pas pertinent pour le corpus, on ne garde que la forme pertinente : *niston*, « enfant ; inverti passif » [BOB], est comptabilisé dans le corpus ; *nistonne*, « petite fille » [BOB], est exclu de la comptabilité.

Cette distinction est également valable pour les UL épïcènes, qui sont actualisées différemment en discours (*un bi, une bi ; un transgenre, une transgenre*) et sont susceptibles de susciter des accords au masculin ou au féminin. Lorsqu'une acception au masculin et une acception au féminin sont identifiées dans le corpus,

les unités sont de même dédoublées et annotées « masculin [ép.] » et « féminin [ép.] ».

En revanche, les oppositions lexicales (*homme / femme*) ne sont pas indiquées, dans la mesure où elles relèvent d'une analyse lexicosémantique, et non morphosyntaxique.

2.4.1.3. Problèmes d'identification de la classe et du genre

L'identification de la classe et du genre des UL du corpus n'est pas toujours aisée, étant donné l'hétérogénéité lexicographique des sources. Si parmi les six dictionnaires, tous renseignent systématiquement ces informations, à l'exception de BOB, aucun des dix glossaires ne les renseigne systématiquement, seul l'ODT les renseignant occasionnellement et partiellement. Lorsqu'une UL connaît et un emploi substantif, et un emploi adjectif, ou une alternance masculin / féminin, il arrive également que les deux emplois ou les deux formes ne soient pas renseignés, même par les sources les plus rigoureuses, et qu'il faille les identifier par d'autres biais.

On rencontre ainsi plusieurs cas de figure :

(A) la classe et le genre d'une UL peuvent être renseignés par une ou plusieurs sources, sous différentes formes ; ainsi de l'UL *lesbienne* (absente de BOB et DZO) pour laquelle on trouve dans les dictionnaires les indications suivantes :

[GROB] I. Adj. [...] II [...] 1 Adj [...] 2 N. f.

[LAR] nom féminin

[TLFI] adj. et subst. I. Adjectif [...]. II. Substantif. [...] B. Subst. fém.

[WIKT] Nom commun féminin [...] Forme d'adjectif, féminin singulier de lesbien

Il avait également été envisagé de se baser sur les modes de définition pour déterminer la classe d'UL pour lesquelles elle n'était pas explicitement renseignée. On supposait en effet que les définitions du type « personne qui... » s'appliquaient à des noms, et que celles du type « qualifie une personne qui... » s'appliquaient à des adjectifs. Force aura cependant été de constater que l'hétérogénéité des sources s'accompagnait d'une hétérogénéité des compétences lexicographiques des auteur·ice·s : si ce genre d'indice s'avère fiable pour les dictionnaires – qui par

ailleurs renseignent systématiquement la classe des UL -, il ne l'est pas pour les discours profanes que sont les glossaires, comme en témoignent les deux exemples ci-après.

[DG] *bisexualité*. Se dit d'individus qui [...]

[DG] *dinde*. En France, on qualifie péjorativement un individu de Dinde lorsqu[e] [...]

Lorsque la classe ou le genre ne sont pas renseignés par des indications lexicographiques, ils peuvent être déduits de plusieurs manières :

(B) des occurrences présentes en définition ou dans les exemples dans la source d'origine, dans l'ensemble du corpus lexicographique ou dans le corpus discursif (on parlera alors de forme « attestée dans le corpus ») ; ainsi de *bitch*, identifié comme nom féminin de par la présence en usage de l'article défini féminin *la* : « la Bitch présente souvent un sens de l'observation très juste » [DG] ;

(C) de la morphologie, comme *copaille* [BOB], identifié comme nom féminin car construit avec le suffixe féminin *-aille* ; ou *dorelot* [GCH], identifié comme nom masculin car construit avec le suffixe diminutif masculin *-ot*.

(D) de la morphologie, dans le cas des abréviations par troncation, où l'UL tronquée est de la même classe que l'UL longue et soit de même genre, comme *homo*, apocope de *homosexuel·le*, nom et adjectif masculin et féminin ; soit de genre différent, comme pour *pédalo*, de *pédale*, nom féminin, masculin par suffixation en *-o*.

Dans quelques cas, les relations sémantiques des UL permettent d'identifier certains éléments :

(E) dans le cas d'UL synonymes ou antonymes, dont la classe grammaticale est par définition la même : *agent*, « synonyme d'actif » [GCH], nom et adjectif, forme du masculin ;

(F) dans le cas d'UL polysémiques (ou homonymes) dont la classe et le genre sont connus en langue : *coucou* [GCH], nom masculin ; *dinde* [DG & WIKI], nom féminin.

On s'attache dans la mesure du possible à recouper les informations des différentes sources et à combiner différents indices. Ainsi des UL *chanteur* [GCH] ou *comtesse* [WIKI], dont la classe et le genre ne sont pas renseignés par les sources : si elles sont connues en langue, de par leur polysémie, les indices morphologiques (désinences

-*eur* et -*esse*) confirment leur classe (nom) et leur genre (respectivement masculin et féminin). Dans le cas d'*ambidextre*, ces éléments ne sont pas renseignés non plus par la source [BOB]. La définition « Bisexuel. Synonyme : bisexuel », de type synonymique, permet de déterminer que l'UL est substantif et adjectif, emplois confirmés par les occurrences présentes dans les exemples : « Chassard, le gigolpince ambidextre » (adjectif) et « Ah ! c'est un ambidextre ? » (substantif). Néanmoins, ni la synonymie ni les occurrences ne permettent d'attester d'un usage de l'UL au féminin, pourtant possible en langue pour cette UL épïcène ; le genre indiqué dans la collecte sera donc uniquement le masculin.

Autre exemple, celui d'*actif* et *passif* : la classe est renseignée dans une seule source, mais de manière différente pour les deux UL – « adjectif » pour le premier, « nom commun, masculin » pour le second [WIKT]. La relation d'antonymie et la supposée commutabilité des deux termes permet de soupçonner une erreur de lexicographie : soit l'une des indications est fausse, soit les indications sont incomplètes et les deux UL connaissent à la fois un emploi substantif et un emploi adjectif. L'emploi adjectif du « nom commun » *passif* est de fait attesté dans la même source, dans l'exemple adjoint à la définition d'*actif* : « Tu es actif ou passif ? » [WIKT]. Et les deux emplois sont attestés, pour les deux UL, dans les exemples de BOB : « Quand les faux agents mettaient la main sur un passif, au lieu d'un actif » (emplois substantifs) et « je suis plus passif qu'actif » (emplois adjectifs).

Les opérations visant à remédier aux différentes difficultés dont il a été fait état ici ont permis néanmoins d'identifier la catégorie de genre de 94 % des 450 formes du corpus, seules 26 restant de genre inconnu. En outre, ces mêmes opérations nous permettent d'établir à présent une comptabilité distinguant UL et formes fléchies et d'examiner ainsi le répartitoire des formes dans les sources où elles ont été collectées ; le détail du répartitoire des formes par catégorie de genre sera quant à lui présenté au début du prochain chapitre.

2.4.1.4. Synthèse : second retour aux sources

Le corpus CLEX est donc constitué de 450 formes fléchies (au masculin ou au féminin), qui correspondent à 399 UL (nombre établi à partir des étiquettes précédemment déterminées). On compte pour ces formes 899 occurrences (nombre total d'apparition de l'ensemble des formes dans le corpus), réparties comme suit.

Tableau 4. Répartitoire des formes dans les sources

	Top-down	Formes	Bottom-up	Formes	Total
Dictionnaires	GROB	48	BOB	212	
	LAR	35	DZO	24	
	TLFI	46	WIKT	133	
Sous-total	129		369		498
Glossaires	CCC	21	DG	79	
	GATF	13	GCH	79	
	MAG	36	ODT	50	
	SOS	13	TXY	14	
	STS	36	WIKI	60	
Sous-total	119		282		401
Totaux	248		651		899

Par rapport aux chiffres signalés lors du premier « retour aux sources » (2.3.4), on constate que l'écart entre dictionnaires et glossaires est un peu moindre en nombre de formes qu'en nombre d'UL, les dictionnaires en présentant « seulement » 97 de plus que les glossaires, c'est-à-dire que l'écart entre nombre d'UL et nombre de formes fléchies est plus grand dans le corpus de glossaires que dans le corpus de dictionnaires. On peut le constater à nouveau en comparant les « sous-totaux 2 » des deux corpus principaux, qui montrent un écart de 10,6 % entre nombre d'UL et de formes dans les dictionnaires, contre 19,3 % dans les glossaires. Cela signifie donc que les glossaires présentent davantage d'UL susceptibles d'être fléchies, soit plus d'UL connaissant une alternance de genre ou d'UL épicènes. Il semble que cela tienne notamment à la nature des sources et aux registres de langue qui y sont représentés, la majorité des glossaires, en particulier TD, s'attachant à présenter des UL de la langue commune, descriptives et relativement inclusives, là où des sources quantitativement riches comme BOB recensent nombre de termes argotiques, relevant notamment de l'injure et ne connaissant pas de flexion.

Tableau 5. Répartitoire des occurrences de formes par type de source

	Formes (sur 450)	
Dictionnaires	TD	BU
0 occurrence	382	148
1 occurrence	28	252
2 occurrences	19	33
3 occurrences	21	17
Sous-total 1	68	302
Sous-total 2	370	
Glossaires	TD	BU
0 occurrence	384	245
1 occurrence	35	152
2 occurrences	16	32
3 occurrences	10	18
4 occurrences	3	3
5 occurrences	2	0
Sous-total 1	66	205
Sous-total 2	271	
Total 1	134	507
Total 2	641	

2.4.2. Identification des personnes dénommées

On a déjà évoqué la question du métalangage de la recherche (3.3), choisissant d'user préférentiellement, dans la première partie de ce travail, des termes gay, lesbienne et trans. L'identification des personnes dénommées, dans le cadre des opérations de préparation et d'annotation du corpus, nécessite l'élaboration d'un système descriptif beaucoup plus précis. Celui-ci doit notamment permettre d'éviter des écueils tautologiques ou des biais d'interprétation – on ne pourrait en effet valablement écrire que la personne dénommée par l'UL *gay* est une personne gay, que la forme masculine dénomme un homme gay et la forme féminine une lesbienne.

2.4.2.1. Performances de genre (PG)

Pour la dénomination des personnes en fonction de leur genre, et notamment de leur non-cisgenrité, l'utilisation des catégories prescrites « homme » et « femme » est

exclue d'office, dans la mesure où les UL du corpus dénoteront nécessairement un écart par rapport à ces identités de genre cisnormées. Elles pourront a contrario dénoter des pratiques ou des performances, réelles ou supposées, passagères ou permanentes, de genre(s) autre(s). La question ne sera donc pas tant celle du genre de l'individu que celle du genre qu'il, elle, ille performe ou qu'on lui attribue et en fonction duquel il, elle, ille sera dénommé-e. On définit donc, pour l'identification des personnes dénommées par les UL du corpus, les trois catégories suivantes : PGF (performance de/du genre féminin), PGM (performance de/du genre masculin), PGX (performance d'un genre autre, de genre non binaire).

2.4.2.2. Sexualité (RS)

Pour la désignation des individus dénommés en fonction de leur sexualité, on s'inspire des catégories sociologiques héritées de l'épidémiologie nord-américaine (Lhomond 1989) dans le cadre de la lutte contre le VIH, catégories descriptives et non stigmatisantes qui permettent de caractériser les populations concernées non en fonction de leur identité, de la manière dont elles s'identifient ou définissent leur orientation sexuelle, mais en fonction de leurs pratiques sexuelles.

Les catégories en question, HSH (hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes) et FSF (femmes ayant des relations sexuelles avec des femmes) sont cependant réinterprétées dans le cadre de ce travail. En effet, si elles nous intéressent en ce qu'elles permettent de référer aux personnes de manière efficiente et non stigmatisante, elles présentent plusieurs limites immédiatement identifiables et résolues comme suit :

(A) ces catégories s'appliquent à des populations, et non à des individus ; il est nécessaire pour nous de les entendre au singulier, dans la mesure où elles servent ici à identifier la personne dénommée par chaque UL du corpus ;

(B) en sociologie, « hommes » et « femmes » sont a priori entendus comme « individus de sexe mâle » et « individus de sexe femelle » ; nous les entendrons pour notre part comme « individu de genre masculin » et « individu de genre féminin », sans considération de sexe ;

(C) ces catégories sont appliquées aux personnes en fonction de leurs pratiques sexuelles déclarées ; dans le cadre de notre travail, au moins deux éléments sont à

reconsidérer : en langue, ces UL dénomment des personnes non seulement en fonction de leurs pratiques sexuelles, mais aussi de leur orientation sexuelle, de leurs relations sentimentales, etc. ; et en usage, elles ne s'appliquent pas toujours aux personnes en fonction de pratiques ou relations par elles déclarées ; le S signifiant initialement « ayant des relations sexuelles » sera donc entendu ici comme « ayant des relations sexuelles ou sentimentales réelles ou supposées » ;

(D) ces deux catégories sont insuffisantes à décrire l'ensemble des configurations relationnelles recouvertes par les termes du corpus ; ce modèle descriptif est donc étendu avec l'ajout de la sous-catégorie X pour « personne de quelque genre que ce soit », entendue comme « homme(s) et femme(s) », « indifféremment homme(s) ou femme(s) » ou « de genre non binaire » ; et de la sous-catégorie 0, dénotant l'absence (« n'ayant pas de relation sexuelle ou sentimentale »).

On obtient le système de description suivant, où les personnes dénommées sont dans la colonne de gauche et les partenaires supposé-e-s dans les colonnes suivantes.

Tableau 6. Annotation des personnes dénommées relativement aux RS

	homme	femme	tout individu	aucun individu
homme	HSH	HSF	HSX	HS0
femme	FSH	FSF	FSX	FS0
tout individu	XSH	XSF	XSX	XS0

Les cases grisées correspondent aux catégories vides. Sur les deux premières lignes, les catégories HSF (homme ayant des relations sexuelles ou sentimentales réelles ou supposées avec une femme) et FSH (femme ayant des relations sexuelles ou sentimentales réelles ou supposées avec un homme) ne peuvent par définition pas être réalisées, le corpus excluant les termes relatifs aux relations hétérosexuelles.

Les catégories de la troisième ligne ne sont pas non plus réalisées dans ce corpus⁴¹, et l'on peut trouver au moins deux raisons à cela : d'abord, la personne dénommée par une UL étant nécessairement singulière, le cas de figure duel « homme et femme » ne s'applique pas ; ensuite, si les personnes dénommées peuvent échapper à la binarité de genre homme / femme, les UL qui les dénomment, soumises à la

⁴¹ On trouvera en revanche une occurrence de forme dénommant une personne XSF dans CDISC.

bicatégorisation en genre masculin / féminin, ne permettent pas l'expression de cette configuration.

Cette grille (RS) et la précédente (PG) s'appliqueront de la même manière à l'identification et l'annotation des personnes dénommées par les formes lexicales du corpus discursif. On renvoie donc une nouvelle fois au début du chapitre lexicographique (4.1.1.2) pour la présentation du répartitoire des formes en fonction individus dénommés.

2.4.3. Identification des autres éléments lexicographiques

Les éléments essentiels à cette recherche, à savoir le genre et la classe des formes collectées et les personnes qu'elles dénomment, ont à présent été identifiés et annotés. Le corpus CLEX, outre ces éléments morphosyntaxiques et sémantiques, fournit cependant d'autres informations lexicographiques susceptibles d'éclairer les analyses, ou la présence ou l'absence de telles ou telles formes dans les discours collectés sur les forums (CDISC), et qui méritent à ce titre d'être relevées. On pense ainsi notamment aux informations sur le niveau de langue et sur des spécificités d'usage des formes et aux indications relatives à la connotation, qui nous intéressent particulièrement dans le cadre de l'analyse des injures (cf. notamment 5.3.2) ; enfin, aux indications temporelles, selon que les sources enregistrent le lexique de manière diachronique ou synchronique.

2.4.3.1. Registres, connotations et fréquence

On procède à l'étiquetage des données à partir des définitions, avec une extraction automatique de termes clés préalablement repérés relatifs aux registres de langue (A), à la connotation (B) et à la fréquence d'utilisation (C). Précisons que, au sein de chaque segment, chaque forme peut se voir attribuer plusieurs étiquettes ; de ce fait, le nombre total de formes de chaque segment observé ne correspond pas à la somme des occurrences d'étiquettes⁴².

(A) Pour les registres, on identifie dans les sources les étiquettes « familier », « populaire », « argotique » et « vulgaire ». Les formes dites de « jargon » et de

⁴² NB : Les lettres figurant entre parenthèses dans les différents tableaux renvoient aux listes de formes qui figurent dans la partie sur les dénominations de la personne et les écarts de langue (4.2.).

« verlan » sont taguées « argot ». On y inclut également l'ensemble des formes issues de BOB et de DZO, respectivement dictionnaire « d'argot, de français familier et de français populaire » et dictionnaire de « tout l'argot des banlieues ». BOB ne procédant pas dans ses notices à quelque distinction que ce soit entre les différents registres, on tague par défaut comme « argotiques » les occurrences issues de cette seule source ; pour les occurrences présentes dans d'autres sources, on aligne l'étiquetage du registre sur celui des sources en question. Si cette procédure manque de précision, cela entache peu la pertinence du relevé, dont le principal but reste d'identifier de manière indicative un écart par rapport à la langue standard, sans qu'il soit indispensable de mesurer précisément cet écart.

Tableau 7. Répartitoire des formes non standard du groupe A

Nombre d'étiquettes	(A) Registres				Nombre de formes	
	Familier	Populaire	Argot	Vulgaire		
1			x		189	206
	x				10	
				x	4	
		x			3	
2	x		x		6	11
			x	x	5	
3	x		x	x	6 (d)	8
	x	x	x		1 (c)	
		x	x	x	1 (b)	
4	x	x	x	x	3 (a)	3
Nombre de formes	26	8	211	19	228	
Pourcentage du segment	11,4 %	3,51 %	92,54 %	8,33 %	-	
Pourcentage du corpus	5,78 %	1,78 %	46,89 %	4,22 %	50,67 %	

La moitié des formes du corpus (228 sur 450) relève de ces registres, principalement du registre argotique, ce qui est aisément justifié par le caractère prolixe de BOB : sur 208 formes présentes dans cette source, 197 sont taguées « argotiques », et 149 ne connaissent pas d'occurrence dans une autre source. Pour 206 de ces formes, un seul de ces registres est signalé par les sources, dont 189 fois le registre argotique contre 4 formes « vulgaires », 3 formes « populaires » et 10 formes « familières » ; les 22 autres formes relèvent toutes du registre argotique, 11 relèvent d'un registre

supplémentaire, 8 de deux registres supplémentaires et 3 relèvent des quatre registres à la fois.

(B) Pour les connotations, on identifie les étiquettes « péjoratif », « insulte » et « injure » et les formes sont taguées selon cette typologie, ici établie par les sources lexicographiques.

Tableau 8. Répartitoire des formes non standard du groupe B

Nombre d'étiquettes	(B) Connotations			Nombre de formes	
	Péjoratif	Insulte	Injure		
1	x			28	36
		x		5	
			x	3	
2	x		x	7 (d)	11
	x	x		2 (c)	
		x	x	2 (b)	
3	x	x	x	10 (a)	10
Nombre de formes	47	19	22	57	
Pourcentage du segment	82,46 %	33,33 %	38,6 %	-	
Pourcentage du corpus	10,44 %	4,22 %	4,89 %	12,67 %	

Sur 57, 36 formes ne relèvent que d'une de ces étiquettes, parmi lesquelles 28 sont taguées « péjoratives », contre 5 comme « insulte » et 3 comme « injure ». Sur les 21 autres formes, seules 2 ne sont pas signalées comme « péjoratives », 11 relèvent d'une étiquette supplémentaire (insulte : 4 ; injure : 9), et les 10 dernières enfin sont signalées par les trois étiquettes à travers les différentes sources.

(C) Les dernières étiquettes identifiées et pertinentes sont relatives à une faible fréquence d'utilisation, à savoir en premier lieu « rare » et « vieux ». La seconde étiquette recouvre les mentions lexicographiques « vieux », « vieilli » et « désuet » ; on y compte également les formes présentes dans le GCH antérieures au xx^e siècle (les formes encore usitées aujourd'hui étant identifiées comme telles par la source, elles sont exclues de ce décompte) ; on adjoint à ce segment les quelques formes taguées comme « littéraires », qui impliquent un faible usage standard.

Tableau 9. Répartitoire des formes non standard du groupe C

	(C) Rareté				
Nombre d'étiquettes	Vieilli	Rare	Littéraire	Nombre de formes	
1	x			71	76
		x		5	
2	x		x	4 (b)	7
	x	x		3 (a)	
Nombre de formes	76	8	4	83	
Pourcentage du segment	91,57 %	9,64 %	4,82 %	-	
Pourcentage du corpus	16,89 %	1,78 %	0,89 %	18,67 %	

Sur 83 formes, 5 sont annotées uniquement comme rares, 71 uniquement comme vieilles, vieilles ou désuètes, 3 relèvent à la fois des catégories vieux et rare, 4 des catégories vieux et littéraire. L'ensemble des formes constitue un peu plus de 18 % de l'ensemble du corpus.

Un grand nombre de formes, enfin, relèvent concomitamment de plusieurs de ces groupes et s'écartent ainsi plus drastiquement du lexique standard. Les différentes combinaisons sont présentées ici.

Tableau 10. Répartitoire des formes standard et non standard

	(A)	(B)	(C)				
Nombre d'étiquettes	Fam., pop., arg., vulg.	Péj., ins., inj.	Vieux, rare, litt.	Nombre de formes			
0				166			
1	x			155	208	285	
			x	33			
		x		20			
2	x		x	39	69		
	x	x		26			
		x	x	3			
3	x	x	x	8 (a)	7		
Nombre de formes	228	57	83	450			
Pourcentage du segment	80 %	20 %	29,12 %	-			
Pourcentage du corpus	50,67 %	12,67 %	18,44 %	63,33 %			

Sur 450 formes, 285 présentent ainsi un ou plusieurs critères d'écart par rapport à la langue standard, qui constituent plus de 63 % du lexique, les 7 plus marquées étant les suivantes :

(a) *bougre, enculé, inverti* (HSH, macs.) ; *coquine, gonzesse, lope, lopette* (HSH, fém.) ; *tribade* (FSF, fém.).

Autrement dit, plus de la moitié des dénominations de personne dérogeant à l'hétérocisnormativité enregistrées et rendues disponibles par les sources du corpus est signalée par ces mêmes sources comme dérogeant d'une manière ou d'une autre au standard linguistique – majoritairement par une origine argotique, une connotation péjorative et un usage vieilli.

Cette question des usages dits « vieux » ou « vieillis » nous amène aux derniers relevés effectués, qui concernent la datation des formes du corpus. Celle-ci vise notamment à situer les formes et leurs usages de manière diachronique, du moins tels que les sources sélectionnées les enregistrent et les renseignent ; éventuellement, à éclairer certains décalages entre le lexique ici répertorié (CLEX) et celui que l'on rencontrera dans les discours (CDISC) ; enfin, et surtout, à contextualiser historiquement les phénomènes d'émergences ou d'évanouissement de formes ou de groupes de formes du corpus.

2.4.3.2. Datation des formes

La datation des formes a été établie à partir du croisement de plusieurs types de données, extraites de manière systématique des discours lexicographiques associés aux UL collectées (A), déduites d'éléments présents dans ces mêmes discours (B) et caractérisant les sources lexicographiques elles-mêmes (C).

(A) Ont été extraites en premier lieu les dates signalées par les différentes sources pour l'apparition de chaque forme, figurant généralement (mais pas exclusivement) dans les notices étymologiques, avec plus ou moins de précision.

homophile

[GCH] **XXe (2e)** – les auteurs qui écrivent “noir” plutôt que “nègre” et “israélite” plutôt que “juif” préfèrent “homophile” à “homosexuel”.

[GROB] ÉTYM. **V. 1970** ; de *homo* - (→ Homosexuel), et - *phile* ; sans rapport avec *homme*.

[BOB] Homosexuel (**1973**).

Ont également été extraites les dates d'occurrences ultérieures référencées par certaines sources, comme BOB, qui procède de manière assez systématique à un référencement riche des sources où les UL sont attestées, ou le GCH qui, s'il ne référence pas ses sources, fournit néanmoins pour chaque entrée un à plusieurs éléments de datation.

bougre

[BOB] Bougre & bougresse

Homosexuel, pédéraste, sodomite ; insulte, terme de mépris ; femme sodomisée [...] (**1738 1741 1773 1789 1790 1791 1793 1862 1890 1896 1899 1900 1955**).

[GCH] **XVIe** - (de "bulgare") Terme employé pour désigner les hérétiques albigeois, cathares et bulgares ; il prendra progressivement les sens d'homosexuel jusqu'au début du **XIXe siècle** | **XVIIe** - le sens évolue vers celui d'homosexuel (signifiait "hérétique" au **XVIe siècle**) - de la même famille : bougrerie : homosexualité ou bestialité | **XIXe** - perd son sens d'homosexuel et devient synonyme de « brave type ».

Pour les UL polysémiques, on a pris garde de distinguer (a) la première occurrence de la forme elle-même et (b) les attestations de l'acception pertinente pour ce corpus, qui sont seules relevées.

[WIKT] *folle*

(a) ÉTYM. **1080**, *fol*, Chanson de Roland ; lat. *follis* « sac, ballon plein d'air » (→ 1. *Folle*, *follicule*...) par métaphore ironique. → Ballot.

(b) Spécialt. *Folle* : homosexuel qui affiche sa différence par un comportement outrageusement efféminé. [...]

L'argot, pas plus que les autres Folles ses copines, Divine ne le parlait [...]. Jean Genet, *Notre-Dame-des-Fleurs**, p. 64.

*date de publication : 1943

(B) Comme dans ce dernier cas, il arrive que des éléments soient fournis indirectement par les sources, dans les exemples ou par des références issues de sources diverses – ci-dessous littérature, musique, presse, cinéma – dont les dates ne sont pas forcément mentionnées mais qu’une recherche rapide permet de retrouver⁴³.

[TLFI] *androgame*

[...] Otto et son androgame Saint-Amour, trouvèrent là d’étranges plaisirs [...]. É. BOURGES, *Le Crépuscule des dieux*, 1884, p. 162.

[DZO] *zamel*

« J’suis l’homme, " I'm the man " pas l’zamel [...] » Zoxea / La ruée vers le roro (*À mon tour de briller* – 1999)

[WIKI] *flexisexuel*

(Néologisme) [...] Un article dudit journal nous apprend en effet que de l’autre côté de l’Atlantique, la mode, pour les filles, est de se dire « flexisexuelles ». [...] (*Êtes-vous flexisexuel ?*, www.causeur.fr, 26.02.2011).

[WIKI] *balasko*

Terme péjoratif pour désigner une lesbienne masculine (**d’après le personnage interprété par l’actrice Josiane Balasko dans le film *Gazon maudit****).

* sortie du film : 1995

Parmi les sources d’occurrences citées par nos propres sources, on trouve également de manière récurrente des discours lexicographiques antérieurs, spécialement dans l’encyclopédie libre et collaborative *Wikipédia*, que ce soit dans la section « références » de l’article ou, plus rarement, dans la notice étymologique.

[GROB] *androgame*

ÉTYM. Déb. XVIIe, d’Aubigné, attestation isolée ; repris 1884, Élémir Bourges (*in T. L. F.*) ; de *andro-*, et - *game*.

[WIKI] *frégate*

Références : Tout ou partie de cet article est extrait du ***Dictionnaire de l’Académie française*, huitième édition, 1932-1935** (frégate), mais l’article a pu être modifié depuis |

⁴³ Les résultats de ces recherches sont signalés dans les extraits ci-dessus et ci-dessous par des notes appelées par un astérisque.

« frégate », dans tlfi, *Le Trésor de la langue française informatisé, 1971-1994* | « frégate », dans Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française, 1872-1877*

[WIKT] *pédé*

Étymologie : Apocope de *pédéraste* attestée depuis le XXe siècle, non admise dans la 8e édition du *dictionnaire de l'Académie française*. *Le Trésor de la langue française* cite des occurrences écrites du terme à partir de 1945, à partir de 1929 pour le mot *pédale*, de mêmes origine et signification.

(C) Les dates de publication des sources lexicographiques extérieures au corpus étant considérées comme pertinentes, puisque attestant de la disponibilité du mot dans la langue au moment de leur publication (dans le cas des dictionnaires synchroniques) et contribuant à sa transmission, on procède de même à l'adjonction des dates ou périodes de publication ou de dernier relevé des sources synchroniques⁴⁴ du corpus, que l'on récapitule ci-dessous.

Publications				Relevés	
STS	2007	TLFI	1971-1994	CCC	2015
TXY	2012	DZO	2000-2015	GATF	2015
GROB	2013	WIKI	2005-2013	MAG	2015
LAR	2015	DG	2014-2015	SOS	2015
ODT	2015			WIKT	2015

L'observation des données de datation des formes permet une multitude de commentaires, qu'on limitera ici aux plus pertinents, c'est-à-dire nécessaires et suffisants à la construction d'une vision d'ensemble du corpus CLEX. On réunit ainsi dans le tableau ci-après les données quantitatives répondant aux questions suivantes : pour chaque siècle, combien de formes sont enregistrées ? parmi celles-ci, combien étaient déjà enregistrées en langue et sont héritées des siècles précédents (antérieurement usitées) et combien connaissent leur première apparition (sont des néologismes au siècle donné) ? parmi ces formes néologiques, combien connaissent ou non des enregistrements d'occurrences ultérieures (ultérieurement usitées ou inusitées) ? pour chaque siècle, parmi les formes néologiques transmises, combien sont encore usitées aujourd'hui ?

⁴⁴ BOB et le GCH, comme on l'a dit, sont de type diachronique et à objectif collectionniste ; leur date de publication n'est donc pas pertinente ici.

Le nombre de formes par siècle (ligne 1) correspond donc à l'addition des formes héritées (ligne 2) et des néologismes (ligne 3). Le nombre de néologismes par siècle (ligne 3) correspond lui-même à l'addition des formes disparues (ligne 4) et transmises (ligne 5).

Le corpus compte par ailleurs 3 formes qui n'ont pu être datées, toutes issues de la même source [BOB] :

Jules (masc., FSF)
petite folle (fém., HSH)
crème (fém., HSH).

La première serait à rapprocher de *Julot* (masc., FSF), dont la seule occurrence référencée (toujours dans BOB) date de 1947 ; la seconde serait à rapprocher de *folle* (fém., HSH), enregistrée dans 8 sources, dont la première occurrence date de 1952 [BOB] et qui est toujours en usage aujourd'hui. Cela monterait le nombre de formes présentes au XX^e à 240 et à 276 celles usitées au XXI^e siècle.

Tableau 11. Répartitoire des formes par époque

	N.D.	XIV ^e	XV ^e	XVI ^e	XVII ^e	XVIII ^e	XIX ^e	XX ^e	XXI ^e
Formes par siècle	3	1	1	13	15	33	118	238	275
F > dont ant. usitées	-		1	-	2	10	22	96	116
F > dont néologiques	-		-	13	13	23	96	142	159
N > dont ult. inusitées	-	-	-	6	6	7	21	82	
N > dont ult. usitées	-	1	-	7	7	16	75	0	
U > dont usitées XXI ^e	-	1	-	6	6	8	35		

Toutes les formes enregistrées dans le corpus étant nécessairement apparues à un moment donné, le total des formes néologiques (ligne 3 : 447) correspond bien au nombre de formes de CLEX (450) moins les formes non datées (3). Par ailleurs, la somme des formes du XIV^e au XX^e siècles toujours usitées (ligne 6, colonnes 2 à 8 : 116) correspond au total des formes héritées au XXI^e siècle (ligne 2, colonne 9) – de même que le total des formes toujours usitées (ligne 6 complète : 275) correspond au nombre total de formes enregistrées pour le XXI^e siècle (ligne 1, colonne 9).

La lecture de la seule première ligne est assez peu informative et permet juste de constater une augmentation du nombre de formes dénommant les personnes

relativement à une dérogation à la norme en termes de genre ou de sexualité. Cette augmentation numéraire tient évidemment en partie à un accroissement du vocabulaire, au cumul d'anciennes et de nouvelles formes ; on serait cependant bien en peine de dire dans quelle mesure cette augmentation tient à un intérêt croissant pour la dénomination des personnes transgressant l'ordre du genre, à une multiplication des discours qui les enregistrent (littérature, discours lexicographiques, etc.) ou à une plus grande disponibilité de ces derniers au cours du temps.

On peut en revanche commenter l'état des lieux actuel. Ainsi, sur 447 formes datées, 275 sont considérées (signalées lexicographiquement) comme en usage au XXI^e siècle, ce qui constitue un peu plus de 60 % du corpus total – à rebours, 40 % des formes recensées et rendues disponibles par les sources lexicographiques et collectées dans CLEX seraient aujourd'hui inusitées. Leur présence dans ce corpus tiendrait alors à une tendance collectionniste des discours lexicographiques, avérée notamment dans les cas de BOB, dont on a déjà souligné par ailleurs la prolixité, et du GCH.

De ces 60 % de lexique usité au XXI^e (275 formes), 58 % (159 formes) sont des néologismes. Ce siècle étant encore jeune (on rappelle que les relevés sont clos en 2015), on peut s'avancer à dire que cette proportion de néologismes est plutôt importante et faire l'hypothèse qu'elle s'explique par un accroissement du lexique lié à un intérêt social pour ces questions, renforcé par une multiplication et une diversification des sources enregistrant et transmettant ce lexique. Les 42 % restants (116 formes) sont des termes antérieurs au XXI^e, hérités à plus de 80 % des seuls XIX^e et XX^e siècles.

Le tableau témoigne par ailleurs d'une augmentation du lexique assez importante pour ces derniers siècles, relativement aux précédents : les formes datées du XIX^e sont ainsi trois fois et demie plus nombreuses qu'au XVIII^e, et deux fois plus nombreuses au XX^e qu'au XIX^e – autrement dit, le lexique des dénominations de personnes de genre ou de sexualité non conformes à la norme est multiplié par sept lors des deux derniers siècles. Plus intéressant encore est le renouvellement de ce lexique, les 118 formes datées du XIX^e n'étant héritées qu'à 20 % des siècles précédents, ce qui implique consécutivement 80 % de formes nouvelles ; l'écart est un peu moins important au siècle suivant, avec 40 % de formes héritées et 60 % de

créations lexicales. Enfin, ce sont respectivement plus d'un tiers (35 formes) et près de la moitié (60 formes) de ces néologismes des deux derniers siècles qui sont aujourd'hui considérés comme usités par une partie au moins des sources du corpus.

Si les performances de genre considérées comme non conformes aux genres prescrits et les pratiques ou relations sexuelles ou sentimentales non hétérosexuelles préexistaient au XIX^e siècle – le lexique disponible en est ici une preuve suffisante –, il semble néanmoins peu téméraire de faire l'hypothèse d'un intérêt accru pour ces questions à cette époque – hypothèse qui sera vérifiée lors d'analyses recoupant données temporelles et personnes dénommées (chapitre 5).

Chapitre 3. Corpus discursif

Le second corpus, que l'on dit discursif (CDISC), est constitué de discours collectés sur Internet, soit 3 877 messages tirés de 115 topics (ou sujets), postés entre 2005 et 2015, consultés et relevés entre 2012 et 2015 sur 17 forums. Le corpus ainsi constitué est structuré en quatre sous-corpus [G.RS, G.PG, S.RS, S.PG], que l'on explicitera au moment de la présentation des sources. Celle-ci viendra après la description de la démarche et des dispositifs de recherche mis en place, pour les raisons explicitées ci-dessous.

3.1. Description de la recherche

Contrairement aux procédés mis en place pour la recherche et la collecte des données de CLEX, pour ce corpus-ci, les sources n'ont pas été sélectionnées préalablement à la recherche et ne l'ont pas conditionnée ; au contraire, ce sont les résultats renvoyés par la recherche, que l'on décrit ici, qui y ont mené.

3.1.1. Remarques générales

Alors que les recherches préliminaires avaient été réalisées à l'aide du moteur de recherche non biaisé Duckduckgo et via les fenêtres de navigation privées du navigateur Mozilla Firefox, le choix a finalement été fait, pour la recherche et la collecte des données du corpus discursif, de naviguer sur le web comme le font la plupart des internautes, c'est-à-dire :

A) en passant par google.com, moteur le plus utilisé dans le monde et en France, qui couvre 71 % à 85 % des recherches entre 2004 et 2014⁴⁵, et a indexé 500 milliards

⁴⁵ Selon les chiffres Médiamétrie//NetRatings de mesure de l'audience des sites internet en France, relayés par l'Atelier BNP/Paribas pour 2004 (<https://atelier.bnpparibas/smart-city/article/nouveau-classement-moteurs-recherche-google-passe-70-requetes>) et *Le Journal du Net* pour 2009 (<https://www.journaldunet.com/ebusiness/le-net/1044192-le-top-5-des-moteurs-de-recherche-en-france/1044198-google>), 2011 (<https://www.journaldunet.com/ebusiness/le-net/1095986-le-top-5-des-moteurs-de-recherche-en-france/>) et 2013 (<https://www.journaldunet.com/ebusiness/le-net/1131508-le-top-5-des-moteurs-de-recherche-en->

de pages en 2005 et plus de 66 000 milliards en 2015⁴⁶, en ayant conscience que le moteur de recherche utilise l'historique de navigation pour sélectionner, trier et hiérarchiser les résultats ;

B) en n'utilisant pas de fenêtre de navigation privée (comme celle proposée par le navigateur Mozilla Firefox, utilisé pour toutes les recherches), ni ne nettoyant l'historique de recherche, le cache ou les cookies, dans la mesure où l'intérêt pour la protection des données personnelles est un phénomène relativement récent et qu'encore en 2018, moins de la moitié (42 %) des internautes français suppriment les cookies du navigateur « pour protéger leur vie privée »⁴⁷ ;

C) en ne limitant pas strictement la navigation à des chemins requêtes-résultats mais en profitant également des liens fournis par les internautes au sein des discussions ou figurant dans les suggestions de topics apparentés au sein des forums visités.

Cette procédure ne garantit en rien une exhaustivité des données collectées, mais celles-ci sont néanmoins suffisamment riches et nombreuses (6470 messages collectés avant nettoyage du corpus) pour assurer une bonne représentativité à cette recherche.

3.1.2. Requêtes et résultats

La recherche des données a été effectuée par combinaison de mots clés, déterminés à partir des recherches préliminaires, correspondant à deux niveaux d'objets de discours : le premier niveau correspond aux deux domaines d'intérêt principaux de ce travail, les PG (performances de genre non conformes au genre prescrit) et les RS (relations ou rapports sexuels ou sentimentaux non hétérosexuels) – ci-après 1 et 2 ; le second niveau correspond aux objets de discours d'ordre (méta)linguistique – A, B et C – détaillés ci-dessous. Trois salves de recherches ont ainsi été effectuées, combinant les clés de recherche des deux niveaux d'objets de discours ; ont été sélectionnés parmi les résultats, parfois incomplets, uniquement ceux qui émanaient de forums, que ceux-ci soient ou non spécifiquement dédiés à ces questions.

[france/](#)).

⁴⁶ 2 milliards en 2002 et 1 000 milliards en 2008 ; 30 000 milliards en 2013, 130 000 milliards en 2016 : <https://www.journaldunet.com/ebusiness/publicite/1211137-les-20-chiffres-de-google/>.

⁴⁷ En ligne : <https://www.blogdumoderateur.com/chiffres-internet/>.

3.1.2.1. Objets de discours de niveau 1 (PG et RS)

Les objets de discours principaux (niveau 1) ont été délimités par les mots clés suivants, relevant de la dénomination usuelle des personnes. On souligne que le moteur Google étend automatiquement la recherche aux formes fléchies (masculin et féminin, singulier et pluriel).

1) Performances de genre non conformes

Pour les PG (ici, les transidentités⁴⁸), les clés de recherche ont été « trans », « transsexuel », « transgenre », « FtM », « MtF ». Est ici présenté le répartitoire des topics dans les trois composantes de ce premier objet de discours (PGF, PGM, PGX). Il convient de noter que certains des topics ne présentant qu'un seul tag peuvent néanmoins présenter des références à d'autres sous-catégories, à d'autres composantes, mais l'on s'en tient ici à celles qui sont clairement explicitées dans les titres et les premiers messages.

Tableau 12. Répartitoire des objets de discours relatifs aux PG

Tags	PGF	PGM	PGX	Topics
3	x	x	x	4
2	x	x		24
		x	x	5
	x		x	0
1	x			27
		x		14
			x	0
Topics tagués	55	47	9	74

2) Relations ou rapports sexuels ou sentimentaux non hétérosexuels

Concernant l'identification des objets de discours relatifs aux RS (homosexualité⁴⁹), les clés de recherche étaient « homo », « homosexuel », « gay », « lesbienne » ; de même

⁴⁸ La question du travestissement n'avait pas été prise en compte à ce stade des recherches mais est néanmoins apparue dans les résultats et n'a donc pas donné lieu à des recherches supplémentaires.

⁴⁹ Les autres sexualités non conformes à l'hétéronormativité, pas prises en compte à ce stade, sont apparues en filigrane dans les textes récoltés et n'ont pas donné lieu à recherche supplémentaire.

que pour les PG, on s'en tient, dans la présentation du répartitoire des topics par objets de discours, à ceux clairement explicités dans les titres et les premiers messages.

Tableau 13. Répartitoire des objets de discours relatifs aux RS

Tags	FSF	HSH	Topics
2	x	x	9
1	x		27
		x	13
Topics tagués	36	22	49

Synthèse

En raison de l'hétérogénéité des topics, dont le nombre de messages varie de 1 à 236, et le nombre de mots d'une centaine à près de 30 000, il est nécessaire de relativiser les chiffres de 69 (PG) et 49 (RS) topics, ce que l'on fait ci-dessous en se basant sur la plus petite unité comptable pertinente et lisible, le nombre de mots⁵⁰.

Tableau 14. Répartitoire des objets de discours de niveau 1 (PG et RS)

ODD1	PG		RS		Topics		Mots	
2	x		x		8	7 %	20 200	6 %
1	x				66	57 %	163 300	52 %
			x		41	36 %	131 900	42 %
Topics	74	64 %	49	43 %	115		315 400 ⁵¹	
Mots	183 500	58 %	152 100	48 %				

⁵⁰ Si le décompte des « mots » par un éditeur de texte est nécessairement biaisé, en ce qu'il résulte de paramètres linguistiquement discutés et dépend en partie du dictionnaire de l'utilisateur·ice, le nombre de caractères n'aurait été guère parlant. Tous les « nombres de mots » donnés dans ce chapitre sont relevés des statistiques de LibreOffice Writer, pour qui « en général, chaque chaîne de caractères entre deux espaces est un mot. Les tirets, tabulations, sauts de ligne et sauts de paragraphe sont également des délimiteurs de mots. Les mots avec un tiret toujours visible, tels que plug-in, add-on, utilisateur/configuration, sont comptés chacun comme un mot. Les mots peuvent être composés de lettres, nombres et caractères spéciaux. » (source : Aide de LibreOffice ; en ligne : https://help.libreoffice.org/6.0/fr/text/swriter/guide/words_count.html ; dernière consultation le 15 mai 2019). Ces relevés ne prennent en compte ni les pseudonymes des auteur·ice·s, ni les tags de balisage des textes.

⁵¹ Pour des raisons de lisibilité, le nombre de mots est arrondi pour chaque texte à la centaine inférieure ou supérieure, menant le volume total du corpus à 315 400 mots, soit un écart de moins de 300 mots par rapport aux 315 108 mots calculés par LibreOffice.

Si la recherche des objets de discours PG a retourné 25 topics de plus que celle des objets de discours RS, l'écart en nombre de mots est plus faible, avec respectivement 58 % et 48 % pour chaque ODD (soit une différence d'un peu plus de 30 000 mots), les 6 % surnuméraires correspondant à la part du corpus présentant conjointement les deux objets de discours.

3.1.2.2. Objets de discours de niveau 2 (métalinguistique)

Trois objets de discours d'ordre métalinguistique (niveau 2) ont été définis à partir des recherches préliminaires, et ont été ciblés via les clés de recherche présentées ci-dessous.

A) Le genre « *grammatical* »

L'objet de discours *genre grammatical* ou *grammaire du genre* a été ciblé par les clés « pronom », « au masculin » et « au féminin », dont on avait constaté la récurrence dans les discussions avec des expressions comme « parler de soi au masculin / au féminin », « se penser au masculin / au féminin ». Les recherches sur « l'accord » de genre ont été abandonnées, en raison du bruit causé par les résultats comme « d'accord » et « l'accord » dans leur acception de consentement. On a obtenu pour cette salve de recherches les résultats suivants.

Tableau 15. Occurrences pertinentes dans les résultats de recherche sur l'ODD *genre grammatical*

Forme	Occ.	Forme	Occ.	Forme	Occ.
« pronom »	82	« au masculin »	208	« au féminin »	120
<i>pronom</i>	19	<i>au masculin</i>	208	<i>au féminin</i>	120
<i>pronoms</i>	63				
Nombre de topics présentant ces occurrences					
22		26		23	

B) Le lexique

L'objet de discours *lexique* a été ciblé via les clés suivantes : « synonyme(s) » ; « terme(s) », en excluant les résultats basés sur les occurrences « à terme », « long terme », « court terme », « en terme(s) de » ; « définition(s) » et « définir », en

excluant à ce stade les résultats basés sur les formes fléchies du verbe et toutes les formes du verbe « se définir », qui ne relevait pas directement de la question lexicale. Les résultats recueillis sont les suivants.

Tableau 16. Occurrences pertinentes des résultats de recherche sur l'ODD lexicale

Forme	Occ.	Forme	Occ.	Forme	Occ.
« terme »	393	« synonyme »	51	« définition »	171
terme	268	synonyme	31	définition	105
termes	120	synonymes	20	définitions	43
terminologie	3			définir	23
terminologies	2				
Nombre de topics présentant ces occurrences					
63		15		37	

C) La stigmatisation

L'objet de discours *stigmatisation* a été ciblé via les clés « insulte », « injure », leurs flexions et dérivés et les composés en « -phob- » : « homophob(i)e(s) », « lesbophob(i)e(s) » et « transphob(i)e(s) ». Les résultats pertinents étaient les suivants.

Tableau 17. Occurrences pertinentes dans les résultats de recherche sur l'ODD stigmatisation

Forme	Occ.	Forme	Occ.	Forme	Occ.
« insulte »	352	« injure »	12	« -phob- »	274
insulte	214	injure	4	homophobe	76
insultes	50	injures	3	homophobes	59
insulté	7	injurieux	4	homophobie	47
insultée	4	injurieuse	0	lesbophobe	3
insultées	2	injuriant	1	lesbophobes	3
insultent	6			lesbophobie	6
insulter	30			transphobe	20
insultant	32			transphobes	19
insultante	3			transphobie	41
insultantes	1				
insultants	3				
Nombre de topics présentant ces occurrences					
41		9		46	

Synthèse

On présente ci-dessous le nombre de topics sélectionnés grâce aux recherches précédentes et le répartitoire des différents objets de discours. Le détail par topic est présenté dans les annexes (cf. II.D. et II.E.).

Les topics où apparaissent conjointement deux objets de discours, au nombre de 54 (11+36+7), constituent la majeure partie de la masse des données, à savoir 59 %, contre 21 % pour les 7 topics où se côtoient les trois objets de discours et 16 % pour les 40 topics n'en présentant qu'un à la fois. On souligne que 14 topics, qui constituent 4 % de l'ensemble des données, ne recouvrent directement aucun de ces trois objets de discours ; ils présentent néanmoins des objets de discours de niveau 1. Ils ont été trouvés soit dans les résultats « incomplets » proposés par Google, soit à partir des précédents résultats, par des renvois directs au sein des topics ou par des suggestions de topics similaires au sein des différents forums, soit en parcourant ces forums, et ont été sélectionnés pour leur pertinence en termes de matériau d'étude.

Tableau 18. Répartitoire des objets de discours de niveau 2

ODD2	Grammaire		Lexique		Stigmatisation		Topics		Mots	
3	x		x		x		7	6 %	65 700	21 %
2	x		x				11	10 %	35 300	11 %
			x		x		36	31 %	137 400	44 %
	x				x		7	6 %	14 600	5 %
1	x						16	14 %	25 400	8 %
			x				15	13 %	14 400	5 %
					x		9	8 %	10 500	3 %
0							14	12 %	12 100	4 %
Topics	41	36 %	69	60 %	59	51 %	115		315 400	
Mots	141 000	45 %	252 800	80 %	228 200	72 %				

La question du lexique, abordée dans 69 topics sur 115, lesquels représentent 80 % du corpus en nombre de mots, constitue le principal objet de discours d'ordre métalinguistique. Seul présent dans 15 topics, il croise dans 18 topics (11 + 7) la question de la grammaire et dans 43 topics (36 + 7) la question de la stigmatisation. Celle-ci, présente en tout dans 59 topics, soit 72 % du volume du corpus, ce qui en

fait le second objet de discours métalinguistique, est également celle qui apparaît le moins seule, dans seulement 9 topics représentant 3 % des données récoltées. La question de la grammaire du genre, abordée dans « seulement » 41 des 115 topics du corpus, est néanmoins ainsi représentée dans près de la moitié des données en termes de volume textuel (45 %).

3.2. Description des sources

Les sources pour ainsi dire collectées à partir de ces requêtes sont maintenant présentées.

3.2.1. Remarques préliminaires

Le choix des forums comme sources du corpus discursif, comme le premier chapitre l'a laissé entrevoir plutôt clairement (1.3.), n'a pas été motivé par des raisons linguistiques mais plutôt sociologiques (en tant qu'espaces privilégiés et de mixité), méthodologiques (non-intervention dans la production des discours), techniques (de par leur accessibilité) et éthique (par leur caractère public).

3.2.1.1. L'objet « forum »

On entend par *forum* des espaces de discussion en ligne caractérisés par leur ouverture à plusieurs participants (caractère public, même lorsque l'accès au forum est restreint) et l'archivage ordonné des messages produits et consultables de manière asynchrone (contrairement aux messageries instantanées).

Dans les pages à venir, la structure des forums est décrite dans les termes suivants : le forum (p. ex. Doctissimo), espace supérieur, est divisé en catégories (p. ex. Sexualité), qui regroupent les rubriques (p. ex. Travestime) dans lesquelles sont postés les topics, constitués d'un message et éventuellement de réponses à ce message émanant d'un.e ou plusieurs internautes. À l'exception de Yahoo! Questions/Réponses, où les messages sont classés par popularité (suivant le nombre de votes des internautes), tous les forums où ont été récoltées les données sont des forums dits « de discussion », où les messages de chaque topic sont organisés par

ordre chronologique ou exceptionnellement, comme sur AuFeminin, sur un modèle hiérarchique (où chaque réponse au message initial peut elle-même recevoir une réponse). Ces différences d'organisation sont sans conséquence dans le cadre de cette recherche, dans la mesure où les dates ne nous intéressent qu'en tant qu'elles balisent le corpus général⁵².

La question de la temporalité intervient cependant à un autre niveau. Les écrits du web, et parfois leurs supports, sont en effet caractérisés par leur volatilité. Tous les forums consultés n'existent plus aujourd'hui, de nombreux topics ont été supprimés, déplacés ou enrichis, des messages ont été édités ou supprimés. Il a donc été nécessaire de sauvegarder les topics collectés en préservant au maximum leur intégrité (mise en forme, paratexte, etc.). Les pages ont été dans un premier temps enregistrées via l'extension Scrapbook, sous Firefox, puis sous Waterfox après l'évolution de l'extension en ScrapbookQ sous le premier navigateur ; elles ont enfin été retransférées sous Firefox et consultées avec l'extension Scrapbee après la disparition complète de l'extension originale Scrapbook.

Les forums eux-mêmes ont pu être consultés à plusieurs reprises, et sont toujours consultables, même partiellement, grâce à l'outil d'archivage du web Wayback Machine Internet Archive⁵³, qui en 2019 a archivé 357 milliards de pages web⁵⁴.

3.2.1.2. Quelques chiffres

Étant donné la multiplicité et l'hétérogénéité numérique des données collectées, des sources dont elles émanent, il a semblé intéressant de fournir quelques chiffres permettant une (re)présentation de l'ensemble préalable à leur description.

Données

Les premiers chiffres sont relatifs aux données et nous sont fournis par le corpus lui-même. On renvoie, outre au tableau de synthèse ci-dessous, aux annexes sur les données récoltées en CDISC (cf. II.C.). Les 115 topics collectés comprenaient au moment des relevés 6470 messages. Pour 49 de ces topics, un ou plusieurs messages

⁵² Le message le plus ancien date du 29/06/2005, le plus récent du 14/12/2015.

⁵³ <https://archive.org/web/>

⁵⁴ 30 milliards de pages entre 1996 et janvier 2005, et 459 milliards en décembre 2015, d'après les pages d'accueil respectives du même site ces années-là

ont été supprimés pour des raisons de pertinence de contenu – soit que le ou les objets de discours ciblés n’aient figuré que dans une partie bien délimitée du topic, prélevée indépendamment de son contexte ; soit que les messages n’aient comporté que des images ou émoticônes, supprimés lors de la préparation du corpus. Le total de messages conservés s’élève finalement à 3877, soit une réduction de 40 % du nombre de messages par rapport à la collecte initiale.

Tableau 19. Présentation générale des sources et du volume de données récoltées

Sources	SCor.	ID	Topics	Mots	Messages		Locuteur·ice·s	
					Total	Dt an.	Min.	Max.
AuFeminin	G.RS	AF	1	600	21	0	12	
Ados Love	G.RS	AL	1	600	12	5	6	10
Butch/Fem	S.RS	BF	5	6 100	8	0	5	
Doctissimo	G.PG	D(P/S)	17	35 300	397	77	99	175
Et-alors	S.RS	EA	4	17 100	122	0	43	
FTM Info	S.PG	FI	14	44 900	298	0	131	
Genaisse	G.RS	GE	2	8 800	305	3	42	44
I-trans	S.PG	IT	25	55 100	670	0	119	
Lez'Intérim	S.RS	LI	2	400	10	2	7	8
The L Love	S.RS	LL	1	1 500	10	0	3	
The L Word Study	S.RS	LW	2	4 400	59	2	20	21
MadmoiZelle	G.PG	MA	1	29 100	200	48	40	87
Le monde est lesbien	S.RS	ML	1	2 700	84	29	28	56
Transidentit.es	S.PG	TE	2	900	15	0	9	
Univers-L	S.RS	UL	6	28 700	229	0	92	
Yahoo ! Questions Réponses	G.PG G.RS	YQ	11	6 700	95	8	70	77
Za-Gay	S.RS	ZG	20	72 500	1 342	746	280	1 025
Total	4	17	115	315 400	3 877	174	1 006	1 917

La colonne « dt an. » (dont anonymes) comptabilise les messages sans locuteur identifié, ceux dont les auteur·ice·s, au moment des relevés, n’avaient pas ou plus de pseudonyme ni de profil utilisateur associé sur les forums (cf. 3.3.1.3).

Forums

Les seconds chiffres présentés concernent les sources elles-mêmes. Nous avons collecté, dans la mesure du possible, les informations relatives à l'activité des forums sur la période 2005-2015, c'est-à-dire le nombre de membres enregistré·e·s, le nombre de messages postés par forum, par catégorie et par rubrique (cf. annexe II.B.) – ces derniers permettant, notamment pour les forums généralistes (cf. infra), de se faire une idée de l'activité des rubriques consacrées aux objets de discours qui nous intéressent.

Ces éléments ont été collectés via les pages des forums archivées par Wayback Machine, avec plus ou moins de difficulté selon les plateformes, qui ne les renseignent pas toutes, et selon la régularité de l'archivage, qui oblige souvent à jongler entre les différents niveaux structurels des forums (rubriques et catégories) pour remonter ou redescendre le temps et collecter le cas échéant les éléments nécessaires au calcul des données non fournies. En effet, lorsque les plateformes ne fournissaient pas elles-mêmes les informations recherchées, nous avons cherché à en donner une estimation, avec divers calculs en fonction des éléments disponibles – mais un problème ne venant jamais seul, les forums pour lesquels les informations manquaient n'étaient généralement que partiellement archivés pour une date donnée, ne permettant pas une récolte systématique du nombre de messages par rubrique ou par catégorie.

Nous avons ainsi rencontré deux cas de figures. Pour le forum Transsexuell.es / Transidentit.es, qui ne présente pas de niveau hiérarchique supérieur au topic, on disposait d'archives pour les premières et dernières pages du forum en 2010 et 2014 et de pages intermédiaires en 2013. Y étaient indiqués le nombre total de topics et le nombre de réponses à chaque topic apparent sur ces pages. À partir des topics visibles (250 en 2010, 291 en 2014) et du nombre de messages (réponses + 1), on a pu établir un nombre moyen de messages par topic (une trentaine pour la première année, plus de 86 pour la dernière) permettant ensuite d'estimer le nombre total de messages sur le forum.

Pour Yahoo ! Questions Réponses, forum généraliste, aucun chiffre global n'était indiqué ni n'a pu être déterminé. Nous avons donc restreint notre estimation à la rubrique « Homosexuel, bisexuel et transgenre », pour laquelle on disposait grâce

aux archives du nombre de topics pour les questions « ouvertes », « en cours » et « résolues » et, pour certaines, du nombre de réponses, en 2006 et 2013. On a ensuite procédé de la même manière que précédemment pour estimer le nombre de messages global de la rubrique.

Pour Za-Gay, on disposait en 2005 du nombre de messages et topics publiés par rubrique, et en 2015 du second seulement, ce qui nous a permis de déterminer l'augmentation du nombre de topics pour chaque rubrique (de 2 000 à 43 000 % selon les rubriques) sur la période 2005-2015. Ces augmentations ont respectivement été appliquées au nombre de messages de chaque rubrique pour obtenir leur nombre en 2015. Le pourcentage moyen d'augmentation, soit environ 14 000 %, a ensuite été appliqué au total initial des messages pour obtenir une estimation du nombre total de messages sur le forum en 2015.

Une fois ces données réunies pour chaque forum, il a été possible d'estimer le nombre de messages par an en soustrayant le premier chiffre au dernier et en divisant le résultat par le nombre d'années couvertes par les relevés. On donne ainsi une idée de leur degré d'activité, que l'on présente ci-dessous – les catégories de la colonne « Activité » ayant été établies, à titre indicatif, à partir des écarts remarquables.

Tableau 20. Activité des forums en nombre moyen de messages par an de 2005 à 2015

Activité (en msg/an)	Pl.	Forum [catégorie]	Messages/an
« Gros forums » (plus d'1 million)	1	Doctissimo [Psycho + Sexualité]	60 000 000
	2	Yahoo! Questions Réponses	40 000 000 ⁵⁵
	3	AuFeminin	5 000 000
	4	Ados [Love]	1 800 000
« Forums moyens » (100 000 à 500 000)	5	MadmoiZelle	485 000
	6	Za-gay	198 000

⁵⁵ Moyenne du nombre de messages estimés en 2006 et 2013 pour la rubrique « Homosexuel, bisexuel et transgenre » multiplié par le nombre de rubriques de la sous-catégorie (4), de sous-catégories (10) et de catégories (26). Cette estimation est considérée comme basse dans la mesure où la rubrique de référence n'est probablement pas la plus alimentée du forum et où la plupart des catégories et sous-catégories connaissent plus de divisions que celle qui nous intéresse ici.

Activité (en msg/an)	P1.	Forum [catégorie]	Messages/an
« Petits forums » (10 000 à 100 000)	7	Genaisse	74 000
	8	Et-alors	55 000
	9	Le monde est lesbien	47 000
	10	Lez'Int	35 000
	11	I-trans	18 000
	12	Transidentit.es	15 000
		The L Word Study	15 000
	14	Univers-L	13 000
		FTM Info	13 000
« Micros forums » (moins de 5 000)	16	The L Love	3 500
	17	Butch/Fem	16

Pour les forums généralistes, nous avons hésité à effectuer une estimation et un classement basé sur le nombre de messages par rubrique ou catégorie de référence, mais ceux-ci ont finalement été jugés trop peu parlants. Pour un même forum, il est en effet peu pertinent de comparer l'activité d'une rubrique aussi généraliste que « Amitiés et relations personnelles » [DP] à celle d'une rubrique aussi spécifique que « Transsexualité, transgendérisme : syndrome de Benjamin » [DS]. La comparaison est aussi peu pertinente, pour les mêmes raisons, entre la rubrique « Vie quotidienne » de MadmoiZelle et la rubrique « Rencontre et discussions entre lesbiennes » de Genaisse.

De la même manière, les catégories Sexualité de Doctissimo, Ados Love et AuFeminin ne sont pas directement comparables : dans le premier cas, étant donné l'échelle du forum Doctissimo, sa fréquentation et sa structuration, la division en catégories (Sexualité, Psychologie, Santé...) équivaut à une division en forums quasi-indépendants les uns des autres ; dans le second cas, de la même manière, les différentes catégories d'Ados.fr constituent des forums quasi indépendants, dont celui d'Ados Love, qui ne compte cependant que 2 à 4 sections, qui équivalent à des catégories ; celles-ci ne sont cependant pas comparables à celles d'AuFeminin, bien plus nombreuses et de thématiques bien plus diversifiées.

Il a donc in fine été décidé de présenter l'activité des forums dans leur ensemble, pour donner une idée de l'audience potentielle des topics étudiés. Et pour les forums les plus importants, les chiffres ont été établis à partir de la structure des forums : on a ainsi considéré Doctissimo Sexualité et Psychologie (que l'on a réunis dans le tableau par commodité) et Ados Love comme des forums à part entière ; en revanche, Yahoo ! Questions / Réponses ou AuFeminin ont été pris dans leur ensemble, dans la mesure où l'on peut, à partir de n'importe quelle catégorie, accéder directement aux autres catégories, voire aux autres rubriques, du forum.

Sous-corpus

On catégorise les sources, pour cette recherche, en fonction des critères suivants : la spécificité de l'objet du forum et du public visé et fréquentant la source (forums généralistes vs forums spécialisés) et les sujets ou objets de discours (PG vs RS). Ces deux jeux de catégorisation permettent d'aboutir à quatre sous-divisions du corpus :

- les forums généralistes comprenant des catégories ou rubriques consacrées aux questions de genre [G.PG] ;
- les forums généralistes comprenant des catégories ou rubriques consacrées aux questions de sexualité [G.RS] ;
- les forums trans*, également fréquentés par leurs allié·e·s, dédiés aux questions de genre [S.PG], plus précisément aux transidentités ;
- les forums gays et/ou lesbiens, également fréquentés par leurs allié·e·s, en partie dédiés aux questions de sexualité [S.RS].

Je renvoie aux annexes (cf. II.C.) pour le détail des éléments recueillis, synthétisés dans le tableau 21.

Tableau 21. Aperçu de la répartition des sources et topics collectés par sous-corpus

Divisions du corpus	Généralistes [G]		Spécialisés [S]		Total	
	Sources	Topics	Sources	Topics	Sources	Topics
Genre [PG]	3	27	3	41	6	68
Sexualité [RS]	4	6	8	41	12	47
Total	6*	33	11	82	17*	115

**Le forum Yahoo! Questions Réponses est commun aux sous-corpus G.PG et G.RS.*

Les forums seront ci-dessous présentés par sous-corpus, et classés en leur sein par ordre d'importance en termes de volume de données collectées (pourcentage du nombre de mots par rapport à l'ensemble du corpus), selon les éléments indiqués par le tableau 22.

Tableau 22. Aperçus des volumes de données collectés en nombre de mots, pourcentage du total, par type de forum et par objets de discours

Divisions du corpus	Généralistes [G]		Spécialisés [S]		Total
Genre [PG]	66 100	↔ 40 %	100 900	↔ 60 %	167 000
	‡ 82 %	+ 21 %	‡ 43 %	+ 32 %	+ 53 %
Sexualité [RS]	15 000	↔ 10 %	133 400	↔ 90 %	148 400
	‡ 18 %	+ 5 %	‡ 57 %	+ 42 %	+ 47 %
Total	81 100	+ 26 %	234 300	+ 74 %	315 400

+ pourcentage du total des données

‡ pourcentage des données par type de forums

↔ pourcentage des données relatives à l'objet de discours

3.2.2. Forums généralistes

Le corpus des forums généralistes se divise en deux sous-corpus, G.PG et G.RS, respectivement consacrés aux questions de genre et aux questions de sexualité.

3.2.2.1. Sous-corpus G.PG

Ce sous-corpus, constitué de 27 topics récoltés sur 3 forums de type généraliste, est le troisième par sa taille (21 % de l'ensemble du corpus) ; il représente également 82 % des données issues de forums généralistes et 40 % des données relatives au genre.

[DP/S] Doctissimo

Les 397 messages, issus de 17 topics, collectés sur Doctissimo, en font la source la plus exploitée du sous-corpus G.PG (plus de la moitié des données), et la quatrième du corpus complet (11 % du volume total en nombre de mots). Fondé en 2000 en même temps que le site du même nom, initialement dédié à la santé et devenu « un espace d'échange » ouvert à toutes visant à ce que « chacun devienne acteur de sa

santé et de son bien-être »⁵⁶, Doctissimo fait partie des forums de discussions les plus dynamiques de la sphère francophone⁵⁷ : alimenté en juillet 2008 par 171 200 à 205 400 messages par jour, d'après les relevés de Christophe Druaux pour sa « Tentative de cartographie des forums francophones les plus actifs »⁵⁸, il est également de loin le plus actif du corpus, avec une moyenne de plus de 307 millions de messages pour les seules sections Psychologie et Sexualité.

Le forum est organisé en catégories (11 aujourd'hui contre 7 en 2005 et 16 en 2015), correspondant aux divisions du site, consacrées à la santé (Santé, Grossesse & Bébé, Médicaments), au bien-être (Beauté, Nutrition, Forme & Sport) et à divers aspects de la vie quotidienne (Vie pratique, Animaux, Famille). On note particulièrement les catégories Psychologie et Sexualité, présentes depuis les débuts, dont les forums associés sont équivalents en termes de taille (plus de 6 millions de messages en 2005 et plus de 300 millions en 2015) comme de fréquentation (autour de 175 000 membres enregistrés en 2005 et plus de 6 millions en 2015).

Un topic a été prélevé dans la première catégorie, Psychologie, sous la rubrique « Amitiés », les 16 autres dans la catégorie Sexualité. Parmi eux, 15 sont tirés de la rubrique consacrée aux questions de genre, ouverte mi-juin 2005 sous le titre « Transsexualité », corrigé en « Transsexualité » début septembre de la même année, élargie début juin 2007 aux « Transsexualité, transgendérisme et travestisme » pour finalement devenir « Transsexualité, transgendérisme : syndrome de Benjamin » courant 2009, parallèlement à la création d'une rubrique distincte « Travestisme », dont a été tiré le dernier topic.

[MA] MadmoiZelle

La seconde source du sous-corpus G.PG, dont les données collectées constituent un peu plus de 9 % du volume du corpus global et le mettent en 5^e position des forums les plus exploités, figure également sur la cartographie de Druaux, en 5^e position dans les forums « féminins » les plus actifs relatifs à la « sphère relationnelle », avec autour de 1 000 messages par jour en 2008. Émanation du magazine féminin généraliste MadmoiZelle, né en 2005, à destination des « jeunes femmes plus

⁵⁶ En ligne : <http://www.doctissimo.fr/equipe/doctissimo/qui-sommes-nous>.

⁵⁷ Le site connaît également depuis 2010 des versions espagnole et italienne.

⁵⁸ En ligne : <http://www.ouinon.net/index.php?2008/07/16/357-cartographie-forums-francophones> - seule étude disponible à ce jour (Michel 2016, p. 70).

vraiment ados et pas encore tout à fait “femmes” »⁵⁹, le forum compte un peu plus de 56 000 messages en février 2006 et près de 4 millions et demi en 2015 ; avec un peu moins de 500 000 messages par an, il constitue le 5^e forum le plus actif du corpus.

Les messages collectés sont les 200 premiers du « Topic transgenres et transsexualité », créé le 18 février 2013 pour combler la lacune de discussion sur le sujet. Publié dans la catégorie MadmoiZelle vit sa vie, sous la rubrique « Vie quotidienne », il est inscrit en février 2015 dans la nouvelle sous-rubrique « Veilles permanentes » où il est renommé « Veille transphobie » le mois suivant, au côté des veilles relatives aux questions de racisme, de sexisme, d’homophobie, de validisme, de classisme, de grossophobie, etc. Le forum est ainsi, de manière notable, le seul généraliste où les topics relatifs aux problématiques de genre (mais aussi de sexualité) ne sont pas indexés dans des rubriques spécifiques mais côtoient d’autres thématiques dans des rubriques elles-mêmes assez généralistes.

[YQ] Yahoo! Questions / Réponses

La dernière source généraliste ressortie dans les résultats de recherche sur les questions de genre relève cette fois du second type de forums, les forums de questions / réponses, « service communautaire collaboratif »⁶⁰ où les internautes répondent aux questions posées par d’autres sur des sujets relatifs à la vie sociale (actualité, politique, économie, etc.), à la vie quotidienne (maison, transports, loisirs, gastronomie, etc.), aux relations personnelles (amour, famille, etc.) et professionnelles, à la culture et aux sciences...

Lancé en France en 2006⁶¹, il compte alors 25 catégories, 26 en 2015 et toujours à ce jour (3 catégories ont été modifiées et une catégorie Environnement a été ajoutée). Parmi elles, la catégorie Société et culture recouvre 10 sous-catégories, dont « Cultures et groupes » qui abrite, avec « Personnes âgées », « Personnes handicapées » et une rubrique « Divers », la rubrique « Homosexuel, bisexuel et transgenre » – toutes présentes depuis la création du site. S’il est impossible de comptabiliser de manière exhaustive le nombre de messages postés sur la

⁵⁹ En ligne : <http://www.madmoizelle.com/manifeste>.

⁶⁰ En ligne : https://fr.wikipedia.org/wiki/Yahoo!_Questions/Réponses.

⁶¹ En ligne : https://fr.wikipedia.org/wiki/Yahoo!_Questions/R%C3%A9ponses#cite_note-2.

plateforme, notre estimation basse le place en 2^e position des forums les plus actifs du corpus autour de 2010 avec au moins 140 millions de messages.

Les 95 messages récoltés dans 11 topics de cette rubrique, qui représentent 2 % du volume du corpus, en font la 9^e source la plus exploitée. Des 11 topics relevés, 2 sont relatifs à l'homosexualité féminine [YQ1 et YQ2], 8 sont relatifs aux transidentités [YQ3 à 6 et YQ8 à 11] et un combine transidentité et homosexualité [YQ7]. Par commodité, on indique que les 2 premiers relèvent du sous-corpus G.RS et que les 9 autres relèvent du sous-corpus G.PG.

3.2.2.2. Sous-corpus G.RS

Ce sous-corpus est le plus petit des quatre, qui compte au total 6 topics (dont 2 indiqués ci-dessus) représentant 5 % du total des données, 18 % des données issues de forums généralistes et 10 % des données sur la sexualité ; les topics ont été collectés dans 4 sources, dont celle décrite ci-dessus et celles décrites ci-après.

[GE] Genaisse

Le plus exploité des trois forums de ce sous-corpus est celui de Genaisse, dont on a relevé 2 topics totalisant 305 messages, qui constituent un peu moins de 3 % de la masse du corpus. Avec 2 000 visiteurs par jour⁶² et plus de 3 000 membres enregistrés en 2005, et plus de 400 000 messages en 2010, c'est le plus important des « forums moyens », ce qui le place en 6^e position des forums les plus actifs du corpus.

Créé en 2001, il se définit en 2005 comme « portail pour jeunes et étudiants », puis « forum pour jeunes et étudiants » en 2010 et finalement « forum généraliste pour tous ! » à partir de 2012. Il compte d'abord 3 catégories : 2 assez spécialisées (Discuter avec le webmaster et Forum pour les webmasters) et une catégorie générale (vide) qui est remplacée rapidement par une catégorie Amour et une catégorie Drame et Attentats (USA, Toulouse...). En 2005, les 7 catégories existantes (Divers, Love, Sexualité, Loisirs, Santé, Pour ou contre ? et Défouloir) montent à 11 avec les refontes successives du site. Parmi celles-ci, on note la division entre les catégories Sexualité, qui comporte notamment une « Zone filles » et une « Zone mecs » comptant autour de 6 000 messages, et Amour et rencontre, qui accueille à

⁶² En ligne : <https://web.archive.org/web/20050203195349/http://www.genaisse.com/>.

partir de mars/avril des rubriques « Rencontre Gays », qui compte plus de 1 500 messages, et « Rencontre lesbiennes », qui en compte moins de 150. Celles-ci évolueront fin 2010 en « Rencontre et discussions entre gays » et « entre lesbiennes » et compteront respectivement, fin 2015, autour de 2 500 et 47 000 messages, chiffres qui tranchent radicalement avec les premiers mentionnés.

[AF] AuFeminin

« Premier éditeur mondial de contenus et de communautés pour femmes », qui détient des marques dans plus de 20 pays⁶³, AuFeminin propose depuis sa création en 1999 un forum francophone éponyme qui connaît en 2008 une fréquence de postage de l'ordre de 27 000 messages par jour (Druaux 2008) et compte en 2010 plus de 46 millions de messages, ce qui le met en 4^e position des forums francophones les plus actifs et en 3^e position de ceux du corpus. Avec un seul topic collecté, de 21 messages qui représentent 0,20 % du volume du corpus, il fait cependant partie des moins exploités – parce qu'ayant retourné peu de résultats pertinents, les topics étant principalement consacrés aux rencontres, expériences, conseils et fantasmes.

Le forum compte à sa création 4 catégories (Beauté – Santé, Carrière, Couple, Enfants – Maternité), puis 11 en 2005 et 86 en 2015. Le topic relevé figure dans la catégorie Sexualité du forum, distincte depuis juillet 2005 de la catégorie Amour, couple ; et sous la rubrique « Homo/bisexualité – Entre femmes », qui remplace en 2005 la rubrique « Homo/bisexualité » (créée en 2003) et compte alors plus de 55 000 messages contre 284 pour « Homo/bisexualité – Entre hommes », et enfin devenue en juin 2013 « Homosexualité féminine », parallèlement à la création d'une rubrique « Bisexualité ».

[AL] Ados Love

Le forum Ados Love est une émanation du site Ados.fr, « magazine annuaire » destiné « aux 13-25 ans » créé par un lycéen en 1999-2000⁶⁴, qui entre en janvier 2012 en partenariat avec le média Public, « la marque féminine people des féminials

⁶³ En ligne : <https://corporate.aufeminin.com/fr/marques/aufeminin> et <https://fr.wikipedia.org/wiki/Aufeminin>.

⁶⁴ En ligne : <http://www.ados.fr/dossier/index.php?page=medias>.

(femmes millenials 15-34 ans) »⁶⁵ et ferme finalement en avril 2019 après le rachat de la marque. Comptant « seulement » 1 500 membres en 2005, mais de 50 000 dès 2006 et plus de 2 millions en 2015, le forum Ados Love, avec une moyenne de 1800000 messages par an sur cette période (indépendamment des autres forums d'Ados.fr), fait partie des plus actifs du corpus, arrivant en 4^e position.

Les catégories du forum originel deviennent en 2006 des forums autonomes, donnant naissance à un « forum Love » qui compte alors 2 catégories (Amour et Sexualité). En 2009, il en compte 4 (Amour, Contraception, Sexualité, Maladies sexuellement transmissibles), puis à nouveau 2 à partir de février 2010 (Sentiments et Sexualités). Sous la seconde est inscrit depuis 2009 une rubrique « Homosexualité et bisexualité », qui compte 53 529 messages en 2013 et deviendra en août 2017 « LGBT+ (homosexualité, bisexualité, transgenre, etc) ». De cette rubrique relèvent les 12 messages de l'unique fil collecté sur ce forum, qui le placent en 16^e position dans le corpus en termes de volume de données.

3.2.3. Forums spécialisés

De même que pour les forums généralistes, on a divisé en deux sous-corpus les discours relatifs au genre [S.PG] et à la sexualité [S.RS] issus de forums spécialisés.

3.2.3.1. Sous-corpus S.PG

Les données de ce sous-corpus représentent 32 % de l'ensemble des données, 43 % des données issues de forums spécialisés et 60 % des données relatives au genre. Elles sont issues de 3 forums : deux sont non mixtes, l'un à destination des MtF [FI], l'autre des FtM [IT], qui font partie des sources les plus riches en résultats et les plus exploitées, et un forum mixte [TE], plus anecdotique dans le corpus.

[IT] I-trans

Sur le forum I-trans ont été collectés 670 messages émanant de 119 locuteur·ice·s (3^e panel du corpus et 2^e du sous-corpus) et issus de 25 topics, constituant 17,5 % du volume de données, ce qui en fait la 2^e source la plus exploitée du corpus complet, et la 1^{ère} pour ce sous-corpus, dont il représente 55 %.

⁶⁵ En ligne : <http://www.lagardere.com/groupe/presence-dans-le-monde/societes-et-marques-152.html&soc=739&fromFirmSearch=1>

Créé fin 2002 ou début 2003, le forum est brièvement nommé « Tg-Rencontres » avant de prendre le nom du site auquel il est adossé, « I-trans », fondé par « Nadya », qui s'affiche comme « le site des nouvelles femmes transgenres ». Axé sur les rencontres et la drague, notamment via *chat* (et proposant « le seul chat photo du troisième sexe »⁶⁶), le site est également support de « Trans'Act ! », « collectif communautaire Trans », à partir de 2004⁶⁷, et connaît (selon ses propres chiffres) une audience de plus de 40 000 visiteurs par mois.

Le forum est d'abord défini, sur la page d'accueil, comme « forum d'informations partagées, d'entraide et de rencontre Pour la communauté TG ». Dès août 2003, il s'affiche comme « forum communautaire d'aide, de fun et de rencontres pour les communautés transgenres », puis en 2004 « pour les nouvelles femmes, nouveaux hommes TS/TG/TV/intersexués ». Avec 760 membres et plus, il devient alors, selon le site, « le premier forum français communautaire T* »⁶⁸. En 2005, début du corpus, le public et l'objet sont discrètement redéfinis, le « forum communautaire d'entraide, de fun et de rencontres » visant alors, de manière plus restrictive, « les femmes & hommes transsexués », avec la mention de « ressources pour TS/TG/Bigenres/TV/intersexués » (ces derniers devenant « intersex's » à la fin de l'année).

La présentation ne bougera plus jusqu'en 2009, où elle est reformulée ainsi : « Forum trans - Transsexuelles, transsexuels, transgenres, hermaphrodites, bigenres. Entraide, fun et rencontres pour les femmes & hommes transsexués ». L'année suivante, la mention « pour les femmes & hommes transsexués » disparaît en même temps qu'apparaît « Transsexualité(s) » parmi les mots-titres, suivi de « Transidentité » (cette fois au singulier) en 2011 ; « hermaphrodites, bigenres » sont remplacés par « hermas et autres humains de tous genres », et les « droits civiques » sont ajoutés aux objets du forum, suivis en 2011 du « droit à l'autodétermination sexuelle ». En l'absence d'autre changement, en 2015, dernière balise de notre corpus, le forum est donc identifié par les mots titres « Transsexualité (s) | Transidentité - TG - Rencontres », destiné aux « transsexuelles, transsexuels, transgenres, hermas et autres humains de tous genres » et a pour

⁶⁶ En ligne : <https://web.archive.org/web/20050203175423/http://www.i-trans.net/chat/index.htm>.

⁶⁷ En ligne : <https://web.archive.org/web/20041014204401/http://www.i-trans.net:80/trans-act-anaes.html>.

⁶⁸ En ligne : <https://web.archive.org/web/20041014204401/http://www.i-trans.net:80/trans-act-anaes.html>.

objets « Entraide, droits civiques, droit à l'autodétermination sexuelle, fun et rencontres ». En 2019, le chapô est sensiblement le même, les « rencontres » ayant simplement disparu des objets pour réapparaître dans les mots-titres, ainsi réorganisés : « Le forum I - TRANS - Transsexualité | Transidentité - Info et Rencontres ». Malgré ce chapô inclusif, il est néanmoins fréquenté essentiellement par des trans MtF, et répertorié comme tel par *EwieFairy*⁶⁹, qui note : « pour les transitions MtF/MtX. Je déconseille ce forum [...] surtout parce qu'il y a beaucoup trop de trans-lovers dessus... »

L'organisation du contenu a en revanche subi moins de modifications. En 2005, outre une catégorie consacrée au fonctionnement du forum, il compte 5 catégories qui s'étoffent en rubriques au fil du temps, auxquelles s'ajoutent une catégorie Communs en 2006 et une Vidéothèque en 2014. Les 25 topics collectés relèvent des 5 premières catégories. La grande majorité provient de la catégorie Agir, sous les rubriques « Questions-reponses Trans » (15) et « Politique & société » (2) ; 2 topics sont relevés dans Communiquer - convivialité, sous les rubriques « A votre réflexion » et « Par la barbe du prof. Freud », 3 dans la catégorie Rencontrer, sous les rubriques « SeXes » (2) et « L'espace drague » (1), 2 sous les rubriques « Les liens trans » et « Videos Trans Online » de la catégorie Le Forum et le dernier dans « Beauté(s) et arts de vivre », sous la catégorie Vivre !

[FI] Info trans FTM

Créé en octobre 2006, le site « est né d'une démarche personnelle et bénévole. Sa vocation est de regrouper et de synthétiser une partie des très nombreuses informations circulant sur internet concernant la transsexualité et plus particulièrement la transidentité Femme-vers-Homme ou FtM »⁷⁰, d'après la page d'accueil d'origine, et porte son attention tant sur les parcours médicaux et administratifs que personnels et relationnels. Les deux fondateur·ice·s du site (ensuite également administrateur·ice·s du forum), Izechiel et Carmelle, sont secondé·e·s par une demi-douzaine de personnes et reçoivent le soutien du principal forum FtM, Variation. Le forum est créé un an plus tard⁷¹ et compte dès le mois de

⁶⁹ En ligne : <https://ewiefairy.wordpress.com/sitographie/transidentite/#RechercheUniversitaire>.

⁷⁰ En ligne : <https://web.archive.org/web/20070127140156/http://ftm-transsexuel.info:80/>.

⁷¹ En octobre 2008, « ftm-infos a soufflé dans l'intimité sa deuxième bougie et le forum sa première », capture du 16 janvier 2019, en ligne : <https://web.archive.org/web/20090116202247/http://ftm->

décembre 2007⁷² autour de 70 membres et de 1 500 messages ; le forum grandit au rythme de 13 000 messages par an et compte plus de 3 000 membres en 2015. Il fermera ses portes mi-novembre 2016⁷³.

Se définissant comme « forum d'information pour FTM », il compte à ses débuts 3 catégories : Informations (principalement consacrées aux procédures et démarches relatives à la transition), Ressenti et Communauté. Parmi les évolutions remarquables et pérennes, la première catégorie sera complétée de deux rubriques dédiées à la Belgique (2011) et à la Suisse (2013-14), montrant la progression de l'ouverture du forum à une partie de la francophonie non française ; la deuxième, en sus des rubriques « Transidentité » et « Relations avec les autres », accueillera des rubriques « Sexualité » (2012) et « Parentalité » (2013-14) ; la dernière catégorie, enfin, accueillera un annuaire des « Associations et Sites Web » liés « à la transsexualité » dès 2010.

Les topics collectés relèvent principalement de la catégorie Ressenti, dont 11 de la rubrique « Relations avec les autres (famille, amis, amours) » et 1 de la rubrique « Transidentité » ; les 2 topics restant sont issus de la rubrique « Vivre son identité pré-transition », de la catégorie Informations. Les 298 messages ainsi récoltés émanent de 131 locuteur·ice·s, panel le plus riche après celui de Za-Gay, et constituent 14,25 % du corpus total (en faisant la 3^e source la plus exploitée) et 45 % du sous-corpus S.PG.

[TE] Transsexuell.es / transidentit.es

Créé en juin 2009⁷⁴ par « les actrices principales du Forum Mutatis Mutandis »⁷⁵ après la disparition de ce dernier, le « Forum des transidentités : Espace de dialogue pour les personnes transsexuées & intersexuées » est hébergé par le site transsexuell.es, « Aggrégateur sur la transsexualité », qui existe depuis au moins 2008 et devient en 2009 l'« Espace des transidentités : Documentation pour les

transsexuel.info :80/.

⁷² En ligne : <https://web.archive.org/web/20071212235118/http://ftm-transsexuel.com/forum/>.

⁷³ En ligne : <https://www.facebook.com/ftmtranssexuel/posts/1118334564880892>.

⁷⁴ D'après la date de publication du règlement du forum, la première capture Wayback disponible et les informations fournies par Txy (voir note suivante).

⁷⁵ En ligne : <https://web.archive.org/web/20170921084945/http://www.txy.fr/blog/2013/02/07/timeline-1991-a-2011-du-transsexualisme-a-la-transidentite/>.

personnes transsexuées & intersexuées », accessible jusqu'en 2011, dont le but « est de mettre à disposition, un ensemble d'informations agrégées sur le thème de la transidentité et des sujets voisins »⁷⁶ à travers un annuaire de sites et de forums. Ensuite hébergé sur transidentite.es, le forum, qui n'est plus accessible aujourd'hui⁷⁷, se voulait destiné aux « personnes transsexuées », mais était néanmoins référencé en 2010 comme « forum MtF » par l'association Chrysalide⁷⁸, et décrit par *Ewiefairy* comme « un des plus vieux forums sur la transidentité pour les transitions MtF/MtX »⁷⁹.

Il fait partie des plus « petits forums » du corpus, avec environ 13 000 messages estimés en 2010, et également des moins riches en résultats pour les questions de langue, donc des moins exploités, avec seulement 15 messages relevés dans 2 topics, soit moins de 0,3 % du volume du corpus total et à peine 1 % du volume de ce sous-corpus.

3.2.3.2. Sous-corpus S.RS

Il s'agit là du sous-corpus le plus conséquent quantitativement, représentant 42 % du volume du corpus total et 90 % des données relatives à l'objet de discours RS. Les 41 topics le constituant ont été extraits de sources relevant de deux sous-types : les forums dédiés aux personnes et problématiques LGBT, que l'on peut dire mixtes, au nombre de 2, dont les données représentent 77 % du sous-corpus S.RS ; et les forums dédiés aux personnes et problématiques spécifiquement lesbiennes, au nombre de 6, dont les données constituent les 33 % restant du sous-corpus. Par souci de lisibilité, on présentera d'abord les deux forums mixtes avant les autres, bien que le forum UL (lesbien, en 6^e position) soit plus important dans notre corpus que le forum EA (mixte, en 7^e position).

[ZG] Za-gay (ex Zone Ados Gay)

Créé en 2002 par un aspirant webmestre d'une quinzaine d'années, Za-Gay comprend un site et un forum généraliste qui se veut un lieu d'échange, de rencontre

⁷⁶ En ligne : <https://web.archive.org/web/20090124161759/http://transsexuell.es:80/wiki/>.

⁷⁷ La dernière capture Wayback valide remonte à mars 2014 ; il est néanmoins toujours référencé en mars 2017 lors de la dernière mise à jour de la sitographie relatives aux transidentités proposée sur le blog *EwieFairy's Diary*.

⁷⁸ En ligne : <http://chrysalidelyon.free.fr/fichiers/doc/Chrysalide-GuideRdR-Volume1xx.pdf>.

⁷⁹ En ligne : <https://ewiefairy.wordpress.com/sitographie/transidentite/>.

et de prévention pour « adolescents gays filles ou garçons » (ouvert également « aux hétéros »), se distinguant des sites gays majoritairement destinés aux adultes et des sites « pour ados » permettant peu de rencontres pour les 15-25 ans ciblés par le site⁸⁰. Autoqualifié en 2005 de « portail des jeunes gays et lesbiennes de france », puis de « 1° communauté jeune et gay » et « site N°1 des jeunes gays et lesbiennes (2007), et à partir de 2012 de « 1° réseau social pour les jeunes gays, lesbiennes, *bisexuels et transsexuels* » (nous soulignons), il compte en plus du forum un chat (depuis au moins 2008) et une interface de rencontres (depuis au moins 2009) qui propose notamment une recherche par « sexe », d'abord « homme » et « femme », puis également « transgenre » depuis 2010-2011.

Aucune information sur le nombre de membres du forum ou de messages postés n'est disponible après 2005, mais la revue de presse du site permet néanmoins de trouver quelques éléments concernant l'ensemble de la plateforme (et non le seul forum), qui en 2008 « fédère chaque mois environ 5 000 jeunes homos et totalise près de 20 000 profils enregistrés »⁸¹ et en 2011 « environ 100 000 membres inscrits »⁸² pour la seule section de Rencontres. Avec 198 000 messages estimés par an sur la période 2005-2015 (cf. annexe II.B.), le forum arrive en 6^e position des plus actifs du corpus, et en 2^e position après MadmoiZelle dans le groupe des « forums moyens ».

En 2005⁸³, le site compte 5 catégories : Général, Paroles (dédiée aux débats, à la culture et à la politique), Web, Le coin des filles et Le coin des mecs. Dès 2009, ces dernières sont supprimées et les rubriques « Ptits soucis des filles » et « Ptis soucis des mecs » (où nous avons prélevé 4 et 4 topics) rejoignent la catégorie Général, à côté des « Débats » (10 topics collectés) et « Échanger quelques mots » (2 topics), à côté des rubriques « Sexo & Prévention » et « Parents et Amis d'homos ». À partir de 2012, on y trouve une nouvelle rubrique « Questions de Transidentité », qui regroupe

⁸⁰ « Infos du site », capture Wayback du 11 mai 2005, en ligne : <https://web.archive.org/web/20050511120423/http://www.za-gay.org/static.php?op=infos.txt&npds=0> ; et « A propos du site », en ligne : http://www.za-gay.org/index.php?L=info.a_propos [dernière consultation le 10 mai 2019].

⁸¹ *Têtu*, « Le net, un jeu d'adresses », mai 2008, p. 38 ? ; en ligne : <http://www.za-gay.org/images/tetu1.jpg>.

⁸² *01amour.com*, « Zagay Rencontre jeune et gay sur za-gay.org », 27 janvier 2011 ; en ligne : <https://www.01amour.com/za-gay-org.html>.

⁸³ En ligne : <https://web.archive.org/web/20050511093542/http://www.za-gay.org/forum.html>.

les topics publiés sur le forum à partir de 2011, et deux de 2006 dénonçant pour l'un⁸⁴ les propos transphobes sur le forum et pour l'autre⁸⁵ la discrimination envers les trans « à l'intérieur de la communauté » LGBT.

Les 20 topics collectés, qui totalisent plus de 70 000 mots sur 1342 messages, en font de loin le forum le plus exploité, avec un volume de données constituant 23 % du corpus total et plus de 54 % du sous-corpus S.RS.

[EA] Et alors

Depuis leur création en 2005⁸⁶, la présentation du site et du forum reste inchangée : destinés aux personnes LGBT, aux hétéros, aux proches et aux « curieux », visant à l'acceptation de soi et des autres par l'accompagnement et la « dédramatisation », leur nom, *Et Alors*, correspond à leur mot d'ordre : peu importent l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, elles sont une simple « part de soi ou de l'autre ». Le chapô, qui oppose « information » et « stéréotypes » (tandis que la présentation souligne l'absence de « petites annonces de rencontre ») n'a de son côté connu qu'une seule modification : alors qu'il affiche en 2005 « Homo, bi, hétéro, et alors ? Une autre vision du monde gay et lesbien », il inclut depuis 2010 les trans et a remplacé « gay et lesbien » par « LGBT ».

Le forum compte cinq catégories : Le site, Ta vie, Le monde GBL, Communauté, Général (culture). Parmi les évolutions notables, on relève que Le monde GBL devient en 2009 Le monde LGBT et que la catégorie Communauté, qui comptait notamment une rubrique « Garçons » et une rubrique « Filles », s'étoffe de rubriques « Alternatifs » en 2010 (« Garçon, fille, un peu des deux ou encore ailleurs, ici on discute identité de genre ») et « Bisexualité » fin 2011.

En 2^e position des « petits forums » avec 55 000 messages par an, on y a relevé 4 topics dans les rubriques « Discriminations », « Coming out » et « Débat » de la catégorie Ta vie. Les 122 messages ainsi collectés, qui émanent de 43 locuteurs, représentent un peu plus de 5 % du volume total du corpus et un peu moins de 13 %

⁸⁴ En ligne : <http://www.za-gay.org/forum/viewtopic/3113/transphobie/0/>.

⁸⁵ En ligne : <http://www.za-gay.org/forum/viewtopic/3922/lgbtttransgenre-sont-ils-bien-vus-dans-la-communaute-/0/>.

⁸⁶ En octobre 2005, le site compte 87 articles et le forum 377 membres. Le forum est ouvert début juillet 2005 (d'après les dates d'inscription des modérateurs, les 29 et 30 juin 2005, et de la charte d'utilisation, postée le 1^{er} juillet).

du sous-corpus S.RS, le mettant respectivement en 7^e et 3^e position des forums les plus exploités du corpus et du sous-corpus.

[UL] Univers-L

Le site Univers-L est créé en 2006 et s'intéresse, selon les mots de sa créatrice, Isabelle B. Price, à « la représentation lesbienne dans les médias »⁸⁷ et à son impact sur l'image et l'affirmation de soi en tant que lesbienne. Géré par deux personnes à ses débuts, il compte 6 collaboratrices et 13 ex-collaboratrices en 2015. Le forum est ouvert en avril 2008 comme annexe du site⁸⁸, et il est de même complètement dédié à « la représentation et la visibilité lesbienne dans les médias »⁸⁹, et plus spécifiquement « à la télévision et au cinéma »⁹⁰. Mi-2011, il devient « Forum du Site Univers-L.com / LE site de référence de la Culture Lesbienne ! », mais il faudra attendre 2014 pour que le site lui-même n'explicite cette ouverture de champ en devenant « Univers-L.com / Toute la culture lesbienne ». La charte du forum est amendée la même année et officialise le fait que « l'horizon [du forum] s'est élargi », tout en soulignant la volonté de « conserver l'identité de ce lieu » et stipulant que « même si les thématiques abordées ici se sont multipliées au fil du temps, les questions ou supports n'ayant aucun rapport avec l'homosexualité féminine devront être discuté-e-s ailleurs »⁹¹.

De sa création en 2008 à la fin des relevés en 2015, le forum est alimenté d'environ 13 000 messages par an, ce qui en fait un des plus petits « petits forums » en termes d'activités, mais un des plus exploités du corpus avec la collecte, sur 6 topics, de 229 messages émanant de 92 locuteur-ice-s, représentant 9 % du volume du corpus complet (6^e position en termes d'exploitation), plus de 21 % du sous-corpus S.RS (2^e position) et plus de 65 % des données extraites des forums exclusivement lesbiens.

⁸⁷ Présentation du site, septembre 2006, en ligne : <https://web.archive.org/web/20061030163307/http://www.univers-l.com/>

⁸⁸ Qui fournit auparavant, de 2006 à 2008, les liens de trois forums lesbiens, dont Lez'Intérim (voir infra).

⁸⁹ Charte d'utilisation du forum, 15 avril 2008.

⁹⁰ Entête du forum en 2008.

⁹¹ Charte d'utilisation du forum, 19 juillet 2014.

[BF] Forum Butch/Fem

La plateforme Butch/Fem, sous-titrée « dynamiques de combat ! », créée en septembre 2010, compte une page de présentation, un lexique des « Termes reliés au genre », une rubrique « Ressources » qui recense des liens vers des brochures d'information et des ressources culturelles, et un forum, actif de septembre 2010⁹² à août 2011⁹³, qui comptera 14 membres⁹⁴ et 33 messages. Ce forum, comme l'ensemble du site, est un espace explicitement politisé, défini comme féministe et anticapitaliste, consacré aux « identités de genre butch et fem »⁹⁵.

C'est le seul à prendre explicitement en compte la question de la langue : la charte du forum enjoint chacun·e à « parle[r] aux pronoms que les utilisateur/trices en face de [s]oi ont choisi », et une catégorie du forum est consacrée au triptyque Identités, linguistique et exploration de genre.

Dans cette catégorie ont été collectés 3 topics (sur 5 existants) dans les rubriques « Théories de genre » (2) et « Identités » (1) ; un autre l'a été dans la rubrique « Butchs Trans' », seul topic de la catégorie Comptoir, dédiée aux butchs et distincte de la catégorie Boudoir, dédiée aux fems ; le dernier a été collecté dans les « Annonces » de la catégorie Communauté.

Les 8 messages ainsi collectés dans ces 5 topics, qui émanent de 5 locuteur·ice·s et qui, de par leur taille et la quasi absence d'interactivité, s'apparentent à des articles plutôt qu'à des posts de forum, constituent tout de même presque 2 % des données du corpus, un peu plus de 4,5 % du sous-corpus S.RS et plus de 14 % des données extraites des forums exclusivement lesbiens.

[LW] The L Word Study

Le forum est créé en mai 2005 par « Véro » dans le cadre de la préparation du mémoire de recherches *Lesbiennes dans la lucarne, une visibilité dans les prismes du genre et du sexe*⁹⁶, soutenu en novembre 2005 pour la validation du DESS

⁹² Date d'inscription de l'« admin » du forum.

⁹³ Dernier message posté en août 2011.

⁹⁴ Quatorzième et dernier·e membre enregistré·e en mars 2011.

⁹⁵ Charte du forum, en ligne : <http://butch-fem.toile-libre.org/forum/viewtopic.php?id=2> [dernière consultation le 13 mai 2019].

⁹⁶ En ligne : <http://dykestv.canalblog.com/archives/2007/04/14/4628350.html>.

Conseiller·e-médiateur·e en Genres & Sexualités de l'université de Champagne Ardennes⁹⁷. Consacré à l'étude des « représentations des lesbiennes dans la série The L Word », et plus généralement au « traitement des notions de genre et de sexualité »⁹⁸, le forum a pour objectif de permettre à l'autrice le recul nécessaire à l'analyse par l'appui sur des « regards croisés »⁹⁹.

S'il fait partie des plus « petits forums » (en 12^e position du corpus), son activité sur la période 2005-2015 est très inégale : plutôt actif au départ, avec quelque 13 000 messages postés les 6 premiers mois, il décolle les deux années suivantes avec autour de 50 000 messages par an pour revenir à 10 000 messages par an en 2008-2010 et finalement descendre à environ 1 000 messages par an sur la deuxième moitié de la période étudiée.

Avec 2 topics, soit 59 messages émanant d'une vingtaine de locuteur·ice·s, les données collectées représentent moins de 2 % du corpus complet, moins de 4 % du sous-corpus S.RS et moins de 10 % des données extraites des forums lesbiens. Les années de publication de ces messages ne sont pas indiquées (format jour / mois) mais on peut les estimer entre 2006 (plus récente inscription de membre participant au topic) et 2011 (d'après les pages d'archivage), soit la période la plus active du forum. Ils sont postés dans les rubriques « Family & co » et « Mauvais genre », qui relèvent toutes deux de la section Baragouinages, catégorie généraliste distincte des catégories spécifiquement consacrées à l'objet du forum comme The L Word Study et Lesbiennes & Télé, ou plus généralement à l'univers de la série, comme la catégorie Entre fans.

[LM] *Le monde est lesbien*

Forum indépendant (non rattaché à un site), ouvert en septembre 2011¹⁰⁰, *Le Monde est Lesbien* se définit jusqu'en 2013 comme « Un forum lesbien international. Espace d'échanges et de discussions » mais aussi de rencontres, comme en témoignent plusieurs rubriques consacrées aux « Rencontres IRL », aux lieux de rencontre et

⁹⁷ En ligne : <http://thelword-study.forumactif.com/t5-vero-kikejesuis#5>.

⁹⁸ Avant-propos du mémoire *Lesbiennes dans la lucarne*, présenté par son autrice sur le blog *Dykes on my TV*, en ligne : <http://dykestv.canalblog.com/archives/2007/04/14/4622955.html> [dernière consultation le 13 mai 2019].

⁹⁹ Idem.

¹⁰⁰ D'après les dates d'inscription de l'administratrice et des modératrices.

établissements lesbiens et à l'événementiel LGBT. Il compte en 2013 trois catégories, qui changeront de forme en 2014 avec la réorganisation du forum vers sa version « 4.0 », intitulée « Votre forum de discussion et de partage » : une partie des rubriques de la catégorie Le monde est vraiment lesbien... ! sont déplacées dans la nouvelle catégorie Les filles du forum et remplacées par d'autres, et les catégories Le Coin Blabla et Plus proche de vous... deviennent Le café du coin et Zone de partage. On estime l'activité du forum à 47 000 messages par an sur la période 2011-2015, ce qui en fait un des plus importants des « petits forums » (en 9^e position sur l'ensemble des forums et en 3^e dans ce groupe).

Une version 5.0 verra le jour à l'été 2016, avant qu'il ne devienne, en juillet / août 2018, « Plur'ielles : Forum lesbien, bi, trans, queer et + », alors qu'il « compte plus de 2300 membres, près de 300 000 messages échangés et plus de 100 posts publics par jour ». Il se définira alors comme « une safe zone où femmes, trans, genderfluids et non-binaires sont libres de s'exprimer en toute liberté et de rencontrer de nouvelles personnes en se basant sur le fond... et pas uniquement sur la forme. » Cette ouverture était déjà perceptible aux débuts du forum, avec la présence en 2013 d'une rubrique « Problématiques LGBT » (et non seulement lesbiennes), à laquelle s'ajoutait une rubrique « Événements LGBT » en 2014.

De la première est extrait le seul topic collecté sur le forum, dont les 84 messages, émanant d'une trentaine de locuteur·ice·s, non datés, sont postés entre septembre 2011 (création du forum) et janvier 2013 (archivage). Ils constituent moins d'1 % du volume total du corpus, 2 % de ce sous-corpus et un peu plus de 6 % des données extraites de forums lesbiens.

[LL] *The L Love*

Créé en décembre 2007 (et fermé en décembre 2014¹⁰¹) par « Caro » et « Sab », le site The L Love s'appelle d'abord Lady Movies, The L Love et fonctionne comme un catalogue du cinéma lesbien (critique, conseil et achat). Il devient en 2011 le portail « *TheLlove*, tout pour elle, communauté lesbienne » et s'ouvre aux actualités et événements « du monde lesbien »¹⁰², et plus généralement aux « sujets qui nous

¹⁰¹ En ligne : <https://www.gunlukevdekiralik.com/www/thellove.com.html>.

¹⁰² En ligne : <https://web.archive.org/web/20110710070111/http://thellove.com:80/>.

intéressent mais que nous ne partageons que très rarement avec nos amis hétéros, et certainement pas de la même manière qu'entre nous »¹⁰³.

Le forum, lancé en juin 2009¹⁰⁴, qui vise notamment à lutter contre l'isolement, est d'abord organisé par régions et départements, qui seront regroupés en 2011 dans une catégorie France et complétés en 2012 d'une catégorie Belgique. Il compte par ailleurs 7 sections générale : l'une d'elles est consacrée à l'objet du site (Cinéma lesbien, doublée en 2011 d'une section Streaming), les autres sont les canoniques sections de discussion générale (Sujets ouverts), de témoignage (Coming out) ou d'événementiel (Événements lesbiens). On compte également une section Bisexualité, et, preuve que le forum vise un public un peu plus âgé que les autres étudiés, des sections Homoparentalité et Homosexualité et travail, auxquelles s'adjoignent en 2011 des catégories Donneurs et Coin coquin.

Le forum reste néanmoins une annexe au site – qui comprend par ailleurs un réseau social privé (LBook) et une plateforme de rendez-vous (Sorties entre elles) – et est très peu actif, avec environ 3 500 messages par an entre sa création, en 2009, et 2015. De ce forum confidentiel, un seul topic est apparu dans les résultats, tiré de la section Sujets ouverts, dont les 10 messages émanent de 3 locuteur-ice-s et représentent moins de 0,5 % du corpus complet, environ 1 % du sous-corpus et 6 % des données issues de forums lesbiens.

*[Li] Lez'Intérim*¹⁰⁵

Le forum Lez'Intérim est créé, en 2005, « pour regrouper les filles de celui de Lez_Attitude ». Fondé en 2002, cet « annuaire des sites lesbiens francophones »¹⁰⁶ compte deux « forums » (en réalité des Yahoo ! Groupes), l'un dédié aux discussions, l'autre aux annonces de rencontres. Ceux-ci sont regroupés en 2003 sur un nouveau forum « ouvert aux lesbiennes only »¹⁰⁷, qui déménage en 2004 avant l'ouverture en 2005 de Lez'Intérim, « forum d'attente... »¹⁰⁸ toujours en activité en 2019. Avec une

¹⁰³ En ligne : <https://web.archive.org/web/20110818043707/http://thellove.com:80/thellove-qui-sommes-nous.php>.

¹⁰⁴ En ligne : <https://web.archive.org/web/20090616171258/http://thellove.com:80/forum-lesbien-france.php>.

¹⁰⁵ La graphie du nom du forum n'est pas fixée, on optera pour la plus lisible à notre sens.

¹⁰⁶ En ligne : <https://web.archive.org/web/20020827025126/http://www.ifrance.com/lez-attitude/>.

¹⁰⁷ En ligne : <https://web.archive.org/web/20030417231128/http://membres.lycos.fr/forumlezattitude/>.

¹⁰⁸ En ligne : <https://web.archive.org/web/20050607010437/http://lezinterim.forumactif.com/>.

moyenne de 35 000 messages par an, il est parmi les plus actifs des « petits forums ».

Il a depuis sa création sa propre architecture, comprenant, outre l'Accueil, des catégories Discussions générales, Culture et Divers. En 2007, il se définit comme « forum de goudous »¹⁰⁹ (aujourd'hui « forum lesbien »), et les catégories deviennent Le Café du Commerce, Moi-je et mes potesses, Brouillon de culture et La Matrix. On trouve sous la première les deux rubriques dont sont extraits les topics collectés, l'un de « Bla-bla », qui traite du vocabulaire lesbien, l'autre de « Coups de gueule ! », qui traite des insultes lesbophobes.

Les 10 messages ainsi collectés font du forum le moins exploité du corpus, les données extraites représentant moins de 500 mots et moins de 1 % des corpus et sous-corpus.

3.3. Préparation des textes pour le traitement du corpus

Les données collectées sur les forums constituent un corpus de discours qui, extrêmement important de par sa taille d'une part, et n'ayant d'autre part pas vocation à être exhaustivement traité, nécessite un traitement partiellement logiciel. Celui-ci sera effectué via Iramuteq, logiciel libre pour les analyses multidimensionnelles développé par le LERASS, dont on utilisera une faible part des capacités, à savoir l'outil de statistiques textuelles. Celui-ci permettra principalement la recherche et le décompte des occurrences des formes identifiées dans le corpus lexical ; l'identification et le décompte des formes pertinentes absentes du corpus lexical ; leur extraction en contexte. Ce traitement requiert plusieurs opérations de préparation des données, que l'on détaille dans les pages suivantes.

¹⁰⁹ En ligne : <https://web.archive.org/web/20070124205510/http://lezinterim.forumactif.com :80/index.htm>.

3.3.1. Outils et contraintes

Un *corpus* exploitable par Iramuteq doit être constitué d'un ensemble de *textes*, introduits par quatre astérisques (****) et caractérisés par des *variables illustratives* (dites variables étoilées) permettant leur description, introduites par un astérisque (*) lorsqu'elles figurent en début de texte, ou par un tiret et un astérisque (-*) lorsqu'elles figurent à l'intérieur du texte, où elles prennent alors le nom de *thématiques*. Nous reviendrons en fin de chapitre (3.3.2.1.) sur le choix de ces variables, en partie conditionné par les éléments développés entre-temps. Le logiciel Iramuteq impose par ailleurs deux seules règles de formatage :

- celui des données du corpus lui-même, « les fichiers d'entrée [devant] être au format texte brut (.txt), et de préférence contenir les caractères de ponctuations »¹¹⁰ ;
- celui des variables illustratives, qui « ne doivent pas contenir d'espaces ou de caractères spéciaux. Elles ne doivent contenir que des caractères parmi a-z, A-Z, 1-9 et des tirets bas (_) »¹¹¹.

Ces contraintes de formatage simples entrent cependant souvent en contradiction avec les formats et contenus des données récoltées, et le problème est redoublé par l'hétérogénéité formelle, structurelle, des sources, ce qui a conduit à un nettoyage drastique du corpus, dont on explicitera les conditions après quelques mots sur la procédure générale mise en place.

Les pages des forums, qui avaient été sauvegardées sur le disque et étaient accessibles via un navigateur internet sous leur forme et dans leur format d'origine, ont été passées en texte brut (par copier-coller dans l'éditeur de texte Gedit), comme requis par Iramuteq. Par souci d'efficacité, les différentes étapes de préparation se sont faites source par source, avant de fusionner les 17 documents ainsi obtenus – puisque qui dit sources différentes dit structures différentes, et inversement. Pour chaque source, on aura ainsi identifié les structures récurrentes et les formes des éléments à isoler et supprimer. Le nettoyage proprement dit a été effectué

¹¹⁰ Documentation Iramuteq, 2.2.1. Généralités ; en ligne : <http://iramuteq.org/documentation/html/2-2-1-generalites> [dernière consultation le 21 mai 2019].

¹¹¹ Documentation Iramuteq, 2.2.2. Règles de formatage ; en ligne : <http://iramuteq.org/documentation/html/2-2-format-des-donnees-en-entree> [dernière consultation le 21 mai 2019].

manuellement par des opérations de rechercher-remplacer s'appuyant sur des expressions rationnelles (ou expressions régulières)¹¹².

3.3.2. Préparation des données

La préparation des données a consisté en des interventions sur des informations cotextuelles et des interventions sur le corps du corpus.

3.3.2.1. Informations cotextuelles

La première phase de préparation a porté sur les éléments cotextuels, plus précisément sur leur identification et leur tri. Les forums fournissent en effet une multiplicité d'informations, tant concernant les locuteur·ice·s (date d'inscription, âge, localisation, expérience sur le forum ou statut, nombre de messages postés...) que les topics (nombre de messages, nombres de vues, nombre de participant·e·s, date du premier et du dernier messages...) et les messages eux-mêmes (date et heure de publication, de dernière modification, nombre de vues...). D'un forum à l'autre varient cependant de nombreux éléments, comme la quantité d'informations demandées et fournies, l'ordre et l'emplacement de ces informations et leur format (notamment concernant les dates et lieux). Les problèmes tant de disponibilité que de relevé et d'harmonisation empêchant toute exhaustivité et rendant donc ces éléments inexploitable, il n'est pas apparu pertinent de les conserver lorsqu'ils étaient disponibles. Les éléments cotextuels des forums eux-mêmes (bannières et bandeaux, liens internes et externes), bien que parfois intéressants, étaient également trop hétérogènes pour être exploités de quelque manière que ce soit, et il n'a pas non plus été jugé pertinent de les conserver pour cette recherche.

Des relevés de départ ont donc finalement été conservés uniquement les éléments suivants : les titres des topics, le corps des messages et leurs auteur·ice·s. Les deux derniers éléments ont également subi des transformations, rendues nécessaires respectivement par la première et la seconde contrainte de formatage Iramuteq.

¹¹² La documentation utilisée a été la suivante : Alexandre HOBEIKA (16 mars 2015) « Les expressions régulières : le super rechercher-remplacer », *Data Sciences Sociales* ; en ligne : <https://data.hypotheses.org/959> [dernière consultation le 22 mai 2019] ; et en complément Olivier HOARAU (27 janvier 2017) « Cours Unix : Les expressions régulières et la commande sed », Funix.org ; en ligne : <https://www.funix.org/fr/unix/expr-sed.htm> [dernière consultation le 22 mai 2019].

3.3.2.2. Interventions sur le corps du texte

Images et émoticônes

La première contrainte, celle du texte brut, ne permettait en effet la conservation d'aucune mise en forme (police de caractère, taille, couleur du texte, etc.) ni d'éléments autres qu'alphanumériques ou Unicode, en particulier les images (avatars des internautes, images postées, émoticônes graphiques) et les caractères spéciaux (casseaux ou *dingbats*). Autant d'éléments évidemment porteurs de sens, qui participent du discours, mais dont la conservation était soit impossible, soit trop partielle pour la rendre pertinente, comme dans le cas des émoticônes.

Celles-ci, qui peuvent prendre des formes ou avoir des encodages très divers selon les sources, ont connu différents sorts. Certaines sources privilégiaient les émoticônes graphiques, au format image (généralement .png), image éventuellement animée (.gif), qui ont pour la plupart disparu automatiquement lors du passage au texte brut. Certaines donnaient lieu à une substitution, comme les images vectorielles (.svg), où l'image était remplacée dans le texte par le nom de l'émoticône (clin d'oeil, laugh...), ou les commandes d'émoticônes encadrées par deux deux-points, où l'image était remplacée par la chaîne de caractères de la commande (:lol: ; :wink: ; ...). N'étaient finalement conservées sous leur forme d'origine que les émoticônes relevant de la table des caractères Unicode (☺) et les émoticônes typographiques (:-)).

Celles-ci posaient cependant problème à deux égards. D'une part, la ponctuation n'étant pas systématiquement¹¹³ conservée par Iramuteq lors de l'analyse statistique, ces graphies n'apparaissaient pas toujours dans les extractions du concordancier, rendant nulle leur utilité potentielle. D'autre part, le recours fréquent au point-virgule (;) et à l'astérisque (:-*) a mené à la disparition d'un nombre important d'occurrences de ces émoticônes, la suppression de ces deux caractères étant rendue nécessaire par le logiciel, comme nous allons le voir à présent. Il a donc in fine été décidé de ne conserver dans le texte du corpus aucune trace de ces marqueurs d'émotion.

¹¹³ Suivant le paramétrage choisi par l'utilisateur·ice en fonction de ses besoins.

Point-virgule et astérisque

Le point-virgule, qui n'est pas pris en charge par Iramuteq, est remplacé par une virgule précédée d'une espace devant permettre de les distinguer des virgules originales. Ce choix ne s'est finalement avéré ni très pertinent, ni très important, d'une part parce que le corpus présente par ailleurs un grand nombre d'occurrences de virgules précédées d'une espace, d'autre part parce qu'Iramuteq ne restitue pas nécessairement la ponctuation dans les concordanciers d'analyse textuelle.

L'astérisque est un élément fondamental du formatage de corpus sous Iramuteq, où il permet d'identifier le début de texte (****), les « variables étoilées » (*) et les « thématiques » (-*). Il a donc été nécessaire d'éliminer toutes les occurrences d'astérisques au sein des textes. Selon les cas de figure, différentes stratégies (suppression ou remplacement) ont été adoptées, qui sont exposées ci-après.

Le premier cas de figure a déjà été évoqué, il s'agit de l'emploi au sein d'émoticones, lesquelles ont été systématiquement supprimées.

[M2747] C'est fou, le forum existait déjà en 2005 ? *_*.

L'astérisque de caviardage

Dans le corpus, l'astérisque est ensuite utilisé par les locuteur·ice·s comme caractère de caviardage dans deux types de situation : pour censurer les grossièretés, injures ou insultes (et éventuellement éviter que le message ne subisse une modération de la part des administrateur·ice·s du forum), et pour anonymiser des noms propres ou autres éléments susceptibles de permettre une identification. Dans les deux cas, on aura procédé soit au remplacement, soit à la suppression des astérisques.

Concernant le premier cas, lorsque plusieurs astérisques figurent à la suite, et en fin de mot particulièrement, ils sont remplacés par des points de suspension, usuellement utilisés en discours dans ce type de contexte pour suggérer sans énoncer :

[M2553] Sa arrive de dire en voiture " **put**** quel pd celui là"
lol parceque le gars à fait une queue de poisson
*Sa arrive de dire en voiture " **put...** quel pd celui là" lol*
parceque le gars à fait une queue de poisson

[M3026] t'inquiete, en plus c'était une plaisanterie de **m******

t'inquiete, en plus c'était une plaisanterie de m...

[M3167] Je pesne que "pédé" est devenu assez pejoratif du fait que ces c**** d'homophobes l'utilisent...

Je pesne que "pédé" est devenu assez pejoratif du fait que ces c... d'homophobes l'utilisent...

Lorsqu'un astérisque simple remplace un caractère, généralement une voyelle, et que le mot est donc lisible sans ambiguïté, on rétablit en revanche le mot dans sa forme orthographiée :

[M3606] C'est dans leur langage, c'est comme "C*nnard"...

C'est dans leur langage, c'est comme "Connard"...

[M3867] " puta*n mais qu'est-ce que je suis con !"

" putain mais qu'est-ce que je suis con !"

Les deux formes suivantes, qui constituent des hapax, ne relèvent pas à proprement parler du caviardage mais correspondent également, nous semble-t-il, à une volonté de rendre les mots illisibles pour un œil non humain, peut-être pour éviter que le message ne soit référencé et associé aux mots concernés par les moteurs de recherche. On procède donc également au rétablissement de la forme orthographiée des mots :

[M440] Il y ajoute de rire en faisant semblant d'être p***do*p*hi*le et zo*op**hi***le.

Il y ajoute de rire en faisant semblant d'être pédophile et zoophile.

Quant aux astérisques utilisés à des fins d'anonymisation, on les supprime lorsque le nom caviardé porte une initiale, on les remplace par autant de x dans les autres cas, comme il est fait usuellement et à d'autres endroits du corpus :

[M3211] A moins [...] que tu passes par le collège C.A.G et que tu demandes à parler à Mme M*****

A moins [...] que tu passes par le collège C.A.G et que tu demandes à parler à Mme M

[M1262] Vous trouverez ci-dessous un message de Cédric **** du service **** qui va enfin revenir parmi nous

Vous trouverez ci-dessous un message de Cédric xxxx du service xxxx qui va enfin revenir parmi nous

Les astérisques de balisage

Les astérisques sont ensuite utilisés, seuls ou par paires, pour baliser des éléments discursifs. On les supprime dans les situations rencontrées, explicitées ci-dessous :

- utilisés comme balises d'un commentaire relatif à l'attitude d'un-e locuteur·ice ;

[M2894] *Fiiiou*

[M3065] *cligne des yeux*

[M3363] *agite les bras*

[M3402] *Mode niais on*

[M3760] *mode HS off *

- utilisés comme puces de liste (le retour à la ligne étant suffisant pour la lecture) ;

[M2970]

* PD : c'est un peu l'insulte classique donnée par les wesh-wesh à notre égard ! [...]

* Gay : mot anglais ... peut être que c'est effectivement négatif comme désignation [...]

* Homo : je déteste !

Utilisé comme balisage de mot, dans un emploi similaire aux guillemets de modalisation autonymique, on les remplace.

[M3306] Il est vrai qu'un gay complètement "folle" [...] avec un accent *Maraïs* difficilement supportable, ça peut énerver.
Il est vrai qu'un gay complètement "folle" [...] avec un accent "Maraïs" difficilement supportable, ça peut énerver.

L'appel de note

Les astérisques utilisés comme appel et renvoi de note, dont on n'a trouvé que l'occurrence ci-dessous, ont été supprimés.

[M3115] moi j'aime pas PD je prefere nettement gay ou homo voir yag* lol(*tabou fr2)

« Trans* »

Le dernier cas de figure concerne l'acception « trans* », également présente dans le corpus lexical, où l'astérisque est porteur de sens, comme on le verra au moment des analyses¹¹⁴. Il importait donc d'identifier clairement ces occurrences, afin qu'elles ne soient pas confondues avec celles de la forme simple « trans ». L'astérisque a donc été remplacé par un caractère supporté par Iramuteq, caractère alphabétique pour qu'il soit identifié comme partie du mot (un caractère non alphabétique aurait été détaché au moment du traitement du corpus), et par ailleurs absent du corpus, afin de faciliter la recherche sur traitement de texte :

trans* [MA1 uniquement ; 46 occurrences]
 transø

URL

Par ailleurs, les 150 à 200 URL présentes dans le corpus ont été supprimées du texte, principalement pour deux raisons. D'abord, leur inexploitabilité, puisque les hyperliens, généralement affichés de manière abrégée, se trouvaient amputés lors du passage en texte brut.

<http://ftm-parents-and-co.forumactif.inf...>
[http://syndromedebenjamin.free.fr/accue ... tespro.htm](http://syndromedebenjamin.free.fr/accue...tespro.htm)

En raison ensuite du bruit causé dans les résultats de statistiques sur Iramuteq, en multipliant les occurrences de formes inconnues du dictionnaire, parmi lesquelles se fait la recherche des dénominations non conventionnelles de la personne.

Citations

Le prétraitement des citations, enfin, a posé plusieurs questions et problèmes, dont la résolution s'est faite par la suppression, pour les raisons qui suivent.

Dans le cadre des analyses textuelles statistiques, le phénomène de citation d'un message au sein d'autres messages aboutit mathématiquement, pour une requête donnée (pour une forme donnée), à la multiplication du nombre de résultats. Or, si le nombre d'occurrences d'une forme est ainsi multiplié, le contexte d'apparition de la

¹¹⁴ Les autres formes étoilées du corpus lexical, « Ft* » et « Mt* », ont également été recherchées dans le corpus discursif préalablement à sa préparation ; aucune occurrence n'en a été trouvée.

forme, lui, ne se diversifie pas. La question qui se pose est donc celle de la pertinence des chiffres retournés. Certes, d'une part, la répétition d'une forme, même au sein de citations identiques, génère une augmentation de l'audience de cette forme ; d'autre part, la citation va généralement de pair avec un commentaire, susceptible de nous intéresser dans le cadre de l'analyse métadiscursive. Cependant, ce sont les discours portés sur la forme (extérieurs donc à la citation) et le cotexte de l'occurrence qui retiennent notre intérêt, et non la multiplication « quantitative » d'occurrences « qualitativement » uniques. Or, une forme hapax (présentant une seule occurrence unique) pouvait retourner des dizaines de résultats en raison de la citation de son cotexte, sans que la forme nous intéressant ne soit citée pour elle-même, ni commentée dans les messages la citant.

Pour éviter ces écueils et traiter les citations de manière pertinente, il était nécessaire, a minima, qu'elles soient identifiées comme telles sans ambiguïté possible. Or, la suppression de la mise en forme lors du passage au texte brut rendait difficile leur identification, tant dans le fichier de corpus que dans les concordanciers générés par Iramuteq.

Si les structures introduisant les citations étaient différentes d'une source à l'autre (« a écrit », « a dit », « citer », « citation », « quote »...) et pas forcément régulières au sein d'une même source (mention ou non de l'auteur·ice du message cité), il était néanmoins possible de les repérer assez systématiquement, de les harmoniser éventuellement et de baliser ainsi le début des citations. Cependant, d'une part, certains forums comme FT ne géraient pas les citations, qui n'y étaient donc aucunement repérables, et d'autre part, dans quelque forum que ce soit, aucun élément régulier ne permettait de repérer la fin de la citation pour y apposer une balise fermante.

Il a donc in fine été décidé de supprimer, principalement manuellement, toutes les citations, afin de clarifier les résultats et analyses statistiques en n'ayant pas à distinguer au cas par cas le nombre de formes en contexte original ou en contexte de citation.

3.3.1.3. Locuteur·ice·s

Les opérations de préparation du corps du texte ont été suivies de deux opérations sur les « pseudos » des locuteur·ice·s, rendues nécessaires, on l'a dit, par la règle de formatage des variables illustratives, et ne pouvant contenir que des chiffres et des lettres, majuscules ou minuscules, et des tirets bas (`underscore_8`).

On a donc procédé soit à la suppression systématique de tous les caractères non strictement alphanumériques (principalement des espaces), dans les configurations¹¹⁵ suivantes ;

Jean-Pierre D.	†Ero†
<i>JeanPierreD</i>	<i>Eros</i>
Cherche Zotoh !!!	♥♥Fantômette♥♥
<i>ChercheZotoh</i>	<i>Fantomette</i>
Tranquille dans mon coin	♀SexyBomba♀ Miss Forum LGBT 2009
<i>Tranquilledansmoncoin</i>	<i>SexyBombaMissForumLGBT2009</i>

soit à leur remplacement par une forme orthographique lorsque nécessaire, en l'absence d'autre caractère.

!

pointdexclamation

L'autre opération relative aux locuteur·ice·s du corpus a consisté en un repérage des messages anonymes (voir Quelques chiffres en 3.2.1.2) et une identification de leurs dénominations. Un certain nombre de messages, sur plusieurs forums, n'avaient en effet pas ou plus d'auteur·ice·s identifié·e·s au moment des relevés, ni de profil utilisateur associé, soit qu'illes n'en aient jamais eu, soit qu'ils aient été supprimés. Les auteur·ice·s des messages étaient alors identifiés par les mentions « profil supprimé » [AL, DP/S, YQ], « invité » [GE, LI, LW, ML], « une fille étoilée » [MA], « anonyme » [ZG] ou par un blanc [ZG également]. Toutes ces mentions ont été harmonisées, lors de la préparation du corpus, en « anonyme », puis se sont vu attribuer le code d'identification « L0 » (locuteur·ice 0) lors de l'anonymisation du corpus, dont nous parlons dans la partie suivante.

¹¹⁵ Les exemples donnés ici sont construits à des fins illustratives, respectant l'anonymat, sur le modèle d'occurrences réelles.

3.3.2. Structuration du corpus

Avant cela, il nous faut cependant expliciter les variables retenues pour l'analyse.

3.3.2.1. Le choix des variables

En termes de hiérarchie, le corpus devait logiquement prendre en compte les niveaux de structuration suivants : sous-corpus > forum > topic > message. En termes d'information, les données pertinentes pour l'analyse et disponibles après la préparation et l'harmonisation du corpus étaient les suivantes : le sous-corpus et le forum dont relève chaque topic, l'identifiant et le titre de chaque topic, l'auteur·ice de chaque message.

Disposant d'un double jeu de variables – les variables étoilées, indiquées en début de texte, et les thématiques, indiquées dans le corps du texte –, nous avons dans un premier temps cherché à les exploiter toutes deux. Chaque sous-corpus constituait un fichier différent, où chaque topic constituait ainsi un *texte*, caractérisé par deux *variables* (le sous-corpus d'appartenance et l'identifiant du fil), tandis que chaque division du texte (le titre et les messages¹¹⁶) était caractérisée par une *thématique* (-*titre et -*auteur·ice). Chaque fichier avait ainsi la forme suivante.

```
**** *SCOR *F01

-*titre
titre du topic

-*pseudo
texte du message
```

Or le lancement des premières analyses sous Iramuteq a permis de constater très rapidement deux choses. D'abord, que si la division du corpus en sous-corpus était pertinente, leur division en fichiers distincts n'était guère efficace ; de cette manière, l'utilisation des variables de début de texte (redondante par rapport à la division en fichiers) suffisait amplement. D'autre part, et plus problématique : que le concordancier d'occurrences d'Iramuteq ne retournait pas les indications relatives aux thématiques, pourtant primordiales, se référant systématiquement aux textes.

¹¹⁶ Le titre de chaque topic étant un segment de discours pouvant être pertinent pour l'analyse, il a été jugé important de le faire figurer dans le corpus. Chaque titre a donc été isolé de la même manière que les messages et identifié par le même type de variable.

Nous avons donc changé notre fusil d'épaule et procédé à une nouvelle structuration du corpus : celui-ci est constitué d'un seul et unique fichier, dont les divisions (les textes) correspondent aux messages, lesquels sont caractérisés par un jeu de 3 variables illustratives qui sont, de la plus globale à la plus spécifique : le sous-corpus d'appartenance (*GPG, *GRS, *SPG, *SRS), l'identifiant du topic (*FO1, *FO2...) et la mention *titre ou le pseudonyme de l'auteur·ice (*pseudo).

```
****    *SCOR    *FO1    *titre
titre du topic

****    *SCOR    *FO1    *pseudo
texte du message
```

3.3.2.2. Anonymisation

Les raisons de l'anonymisation ayant déjà été explicitées et défendues en début de partie, nous présentons simplement dans les lignes qui suivent la procédure mise en place. Étant donné la forme finale du corpus, où chaque message (donc chaque locuteur·ice) est défini par une ligne complète de variables (sous-corpus, topic, pseudonyme), l'anonymisation était grandement facilitée. Celle-ci a été exécutée par un script Python¹¹⁷, en deux étapes : la recherche et la numérotation des locuteur·ice-s, puis la recherche des citations de pseudonymes dans les messages (allégée par la suppression antérieure des citations de texte).

Pour la première étape, les conditions suivantes avaient été définies :

1. si le pseudo est « titre » : ignorer (numérotation ultérieure de T1 à T115) ;
2. si le pseudo est « anonyme » : attribuer l'identifiant L0 ;
3. si le pseudo est autre, attribuer un identifiant non utilisé (L1, L2, L3...) ;
4. si le pseudo a déjà été vu
 - dans un topic du même forum : attribuer le même identifiant ;
 - dans un topic du même sous-corpus : attribuer le même identifiant ;
 - dans un topic d'un autre forum et d'un autre sous-corpus : attribuer un nouvel identifiant.

¹¹⁷ Rédigé par les bons soins d'Eloi Coutant, que je remercie à nouveau infiniment.

Chaque message s'est dans le même temps vu attribuer un identifiant unique, sous la forme M1, M2... Aux lignes de titre a été attribué un identifiant M0, qui sera par la suite ignoré.

La seconde étape, celle de la substitution des pseudonymes par leurs identifiants au sein des messages, est plus délicate, car elle dépend de la précision de la citation. Le script, se basant sur la table de correspondance établie à l'étape précédente, recherche les pseudonymes dans le corps des messages, en tenant compte du topic dont relève le message et des locuteur·ice·s déjà intervenu·e·s d'une part, d'autre part en ignorant la casse et les chiffres, et les remplace par l'identifiant ad hoc. Le système trouve évidemment sa limite lorsque les citations de pseudonymes sont erronées ou modifiées, comme ci-dessous¹¹⁸.

```
mariie = L1111
[M001] Et sinon +1 avec L1111
[M002] Mariie : c'est pas pour moi jespere ce bouquin ! je m offusque.
```

```
plumedepaon = L2222
[M003] merci ma plume et merci L3333
```

Le corpus discursif, après l'ensemble des opérations de préparation, structuration et anonymisation, prend donc la forme suivante :

****	*SCOR	*F01	*T1
titre du topic			
****	*SCOR	*F01	*L1 *M1
texte du message			

Cela nous permettra de référencer principalement les citations du corpus par les identifiants de messages, élément le moins directement caractérisant, et de préciser, lorsque cela s'avérera pertinent et nécessaire, l'identifiant de l'auteur·ice ou le topic dont est extrait le message.

¹¹⁸ Exemples construits à partir de configurations rencontrées.

3.4. Corpus lexical transversal

Ont ainsi été constitués deux corpus (CLEX et CDISC) extrêmement divers, tant par les sources (institutions linguistiques ou associatives, forums de discussion, etc.) et les auteur·ice·s (locuteur·ice·s du français ou lexicographes professionnel·le·s) dont ils émanent que par les types de données présentées (lexicographiques vs discursives).

Diversité ne signifie cependant pas incohérence dans la mesure où, outre leurs thématiques communes (langue, genre et sexualité) et des similitudes constitutives (comme le large spectre de compétence ou d'expertise des auteur·ice·s dans l'un ou l'autre domaine), les corpus CLEX et CDISC se répondent en plusieurs lieux : d'une part, les données lexicographiques de CLEX sont ainsi appréhendées comme discours, qui ont eux-mêmes à voir avec les discours sur la langue produits par les locuteur·ice·s de CDISC ; d'autre part, au lexique tantôt descriptif, tantôt prescriptif constituant CLEX répondent les pratiques et productions lexicales des locuteur·ice·s de CDISC.

La mise en discussion de ces éléments implique donc leur mise en commun, qui prend la forme d'un corpus lexical transversal (CLT), constitué de l'ensemble des formes de CLEX (voir début de chapitre) et de l'ensemble de celles collectées en CDISC via l'outil de statistiques textuelles d'Iramuteq.

3.4.1. Préparation du CLT

La constitution-même de ce corpus transversal ayant posé à nouveau certaines questions apparues lors de la préparation de CLEX, on trouvera dans les pages qui suivent les réponses qui y ont été apportées.

3.4.1.1. Nouvelles variantes

La collecte de formes en CDISC, puis leur mise en commun avec celles du corpus CLEX pour la constitution du corpus lexical transversal (CLT), amène à poser une nouvelle fois la question des variantes. Celles-ci, relevant de plusieurs types, ne seront pas systématiquement explorées, mais l'on présente néanmoins ci-dessous les principaux cas de figure rencontrés (A, B et C) et leur traitement dans la préparation du corpus.

(A) Le cas de figure le plus important quantitativement est celui des variantes principalement graphiques. La plupart correspondent à des coquilles, comme *lepstick*, forme hapax qui côtoie *lipstick* au sein d'un même message [M2212], et à des simplifications ou erreurs orthographiques, comme *leche minou* pour *lèche-minou* [M2115 et M2151], *pédale* qui devient *pedale* [T110, M2632 et M2706], *pedalle* [M2788] et *pédalle* [M2699], etc.

D'autres variantes sont dues à l'interprétation erronée d'UL par ailleurs répertoriées lexicographiquement, comme *avertie* [M868¹¹⁹] pour *invertie*, ou *pédéraste* qui, outre plusieurs chutes d'accents, est décliné en *pédérase* et *pederaste* [13 occ. en CDISC], en *pédastre* [M3053] et *pedastre* [M2636] ainsi qu'en *PeDiastre* [M3143] et *pédérace* [M2820].

D'autres enfin, moins nombreuses, relèvent d'une instabilité des formes probablement due à leur apparition récente et à leur faible usage, comme c'est le cas pour *non-op* [STS et M39], *non op* [M1166 et M1294] et *non opé* [M1798], *pre-op* [STS, M1350], *pré-op* [M39] et *préop* [M211], *post-op* [STS, M39 et M1350] et *postop* [M211].

Bien que plusieurs de ces variantes affectent la structure morphologique des formes en sus de leur graphie, ce qui aurait pu amener à les comptabiliser séparément comme cela a été fait au sein du corpus lexicographique (2.3.3.(C)), ces occurrences sont ici comptabilisées comme des variantes et non dédoublées dans la comptabilité, en raison de leur caractère d'hapax ou de leur rareté – ainsi, dans le cas de *pédéraste*, si on compte plus de 6 variantes, elles concernent à elles toutes moins d'une vingtaine d'occurrences contre plus d'une centaine pour la forme conventionnelle de l'UL.

¹¹⁹ [M868] « perso avec ma chérie on rigole avec le mot "avertie" tiré du film 8 femmes quand Fanny Ardant embrasse fougueusement Catherine Deneuve.. »

(B) On retrouve également, comme précédemment (2.3.2.), quelques rares variantes relatives à l'origine anglophone de certaines UL. Ainsi, *agender*, qui ne connaît qu'une occurrence [M1919], est fusionné avec *agenre* [MAG, ODT et 4 occ. en CDISC] ; *genres queer*, hapax fonctionnant comme épithète dans la locution « personnes genres queer » [M156], est mentionné comme forme alternative de *genderqueer* [MAG, ODT et 15 occ. en CDISC].

(C) D'autres variantes enfin sont plus significatives mais, n'étant pas étudiées ultérieurement, elles ne sont pas distinguées dans les premières étapes de comptabilisation. Ainsi des formes telles que *trans** [M1919 : « la petite étoile veut dire que... »] ou *gaye* [M872] qui sont comptabilisées respectivement avec les formes *trans*, *trans'* et les formes du féminin *gay*, *gaie* [ép. et alt.].

[M1919] C'est vrai qu'il n'y a pas beaucoup de vocabulaire Français pour tout ce qui est trans* (la petite étoile veut dire que ça inclus tous les types de trans, mft ftm genderqueer, agender (= pas de genre) bigenre...).

[M872] Alors un mot..., on pourrait dire GAYE pour les filles

[M3685] D'ailleurs y a pas bcp de mauvais mots sur les lesbiennes. chais pas si en les voyant on peut dire "ha des pédées"! pédées ÉE ? hmm c'est bizarre, monsieur l'académicien ?

Dans le dernier cas [M3685], en revanche, la variante graphique (+e) correspond à une recatégorisation (*pédé*, masc. → *pédée*, fém.) visant à et permettant de dénommer une personne du genre prescrit opposé (H → F) tout en respectant l'alignement conventionnel du genre linguistique sur le genre prescrit de la personne dénommée. Dans de tels cas de figure de double recatégorisation de genre, les formes seront comptabilisées distinctement. Amenant la création de nouvelles entrées, elles n'apparaîtront pas dans le segment commun aux corpus CLEX et CDISC mais dans leurs segments propres.

3.4.1.2. Nouveaux problèmes d'identification du genre et des personnes

Au moment de l'annotation du corpus CLEX s'étaient posés certains problèmes d'identification de la classe et du genre des UL, dus principalement à des lacunes lexicographiques. La question se pose différemment pour l'annotation des formes issues de CDISC, où elle concerne toujours l'identification du genre intrinsèque des

UL, où elle touche de surcroît à celle du genre actualisé en discours et parfois, concomitamment, de la population dont relève la ou les personnes dénommées dans le cas de certaines actualisations problématiques au masculin ou au féminin.

(In)visibilité du genre en discours

Du genre intrinsèque

La plupart des difficultés d'identification du genre des UL (masculin, féminin, alternance éventuelle et épïcénie) ou des formes actualisées (au masculin ou au féminin) est relative à leurs modalités d'apparition : beaucoup d'entre elles apparaissent ainsi uniquement en mention [M2178], particulièrement comme item de liste [M3817 et ci-après M1166] ou entrée de définition [M1166 à nouveau : *transgenre*].

[M2178] recement j'ai entendue le mots "Papiche" j'le trouve terrible

[M3817] Clitosaure, clitomator, dyke, lécheuse, et sangsue...

L'invisibilité et la non-actualisation du genre sont récurrents notamment dans les cas d'hapax [M3817 : *clitosaure*, *clitomator*], parfois inventions des locuteurs [M3818 : *lesbroute*], parfois emprunts, en particulier à l'anglais [M3817 : *dyke* ; M2448 : *mollies*] qui ne transmet pas de marque de genre.

[M3818] J'en ai un de ma conception, concentré de broute-gazon et de lesbitch : Lesbroute.

[M2448] Les agissements des mollies ou d'autres hommes passifs ne cachaient pas d'anormalités physiques, mais bien la corruption de leur esprit.

Du genre actualisé

L'identification du genre d'une UL inconnu en langue n'est pas seulement entravé par le phénomène de mention ; il concerne ainsi également de manière récurrente des formes dont l'actualisation en fonction attribut, en emploi substantif [M421 : *garçon-fille*] ou adjectif [M170 : *omni*], ne fait pas apparaître de marque de genre.

[M421] Moi... je m'identifie comme garçon-fille, une fille d'une autre sorte... c'est tout.

[M170] que tu sois homo ou hétéro ou bi ou omni ou ainsi de suite, l'important, c'est la relation amoureuse

Le problème est plus complexe encore lorsque, pour une raison ou pour une autre, l'actualisation ne fait pas apparaître la catégorie de genre mobilisée pour les formes d'UL dénommant des PG et connues en langue comme épiciènes [M134 : *transformiste* ; M1166 : *transgenre*] ou supposées épiciènes [M170 ; M1166 : *altergenre*, *intergenre*, *plurigenre*].

[M133] une personne transsexuelle peut ce considéré comme une femme ou comme les deux [...]

[M134] "ou comme les deux" ? Ben non absolument pas, c'est justement contre la définition d'une transsexuelle... Ne nous confonds pas avec des transformistes..

Dans le premier cas (ci-dessus), si le contexte permet d'identifier la population désignée (PGF), le pluriel empêche en revanche de déterminer si l'occurrence est actualisée au féminin ou au masculin, et donc de déterminer la catégorie de genre considérée (par la locutrice) comme ad hoc pour désigner les individus de cette population et le critère (genre prescrit ou genre performé) d'actualisation du genre.

[M1166] Transgenre [...] Définition 3 : terme regroupant diverses formes de non conformité au genre assigné à la naissance (transsexuelle, travestiE, intergenre, agenre, altergenre, bigenre, plurigenre...).

Dans le second cas, les formes concernées, dont le genre n'est pas connu a priori, côtoient des graphies inclusives d'UL à alternance (*transsexuelle*, *travestiE*). Ces cooccurrences et le cotexte permettent de supposer raisonnablement d'une part que les formes sont considérées (par læ locuteur-ice) comme épiciènes (elles auraient sinon porté une marque d'alternance), et d'autre part qu'elles dénomment des individus relativement au genre qu'ils performent, donc indépendamment de leur genre prescrit, et de surcroît en rupture avec la binarité prescrite de genre (PGX). Le contexte d'apparition de ces formes ne permet en revanche pas de déterminer quelle catégorie de genre serait mobilisée, quel genre serait actualisé, pour dénommer un individu particulier, ni selon quel critère. Si cela cause des difficultés

au stade de l'annotation du corpus, cela en causera encore plus au stade des analyses, dans la mesure où la quasi-totalité de ces formes supposées épiciques figurent, dans CDISC, uniquement en mention (comme en M1166), au pluriel (comme en M134) ou en fonction attribut (comme en M170).

(In)visibilité des personnes en discours

Les questions du pluriel, spécifiquement au masculin, et des emplois adjectifs, cette fois en fonction épithète, posent enfin un autre type de problème quant à l'identification et l'annotation conjointes du genre et de la personne dénommée par les formes épiciques ou à alternance concernées, qui opèrent à la fois une indifférenciation du genre des personnes et une actualisation linguistique dissonante du genre qui ne relève ni du mégenrage à proprement parler, ni d'une mécatégorisation lexicale conventionnelle.

Le masculin qui l'emporte

Le premier cas de figure, et le plus important en termes d'occurrence, est celui du « masculin qui l'emporte » [M2094], qui pose une problématique similaire à celle des usages usuellement dits « génériques » du masculin [M2513].

[M2094] c'est plus poli de dire "les personnes homosexuelles" que "les homosexuels".

[M2504] Un transsexuel est quelqu'un qui en plus de transgenre, souhaite changer de sexe.

Ces usages pluriels et génériques du masculin empêchent de déterminer avec certitude si la dénomination recouvre ou non un, des ou les individus F de la population (FSF ou PGF). Seul le contexte peut éventuellement permettre de lever l'ambiguïté lorsqu'une alternance lexicale explicite l'exclusion [M2009 : *homosexuels* vs *lesbiennes*] ou l'inclusion [M2513 : *homme ou femme*] de cette part de la population, ou permet le cas échéant d'identifier une occurrence de mégenrage [M93] dans le cas des PG.

[M2009] Il y a beaucoup d'homosexuels et de lesbiennes dans mon entourage

[M2513] le transsexuel a un problème identitaire réel. Il se sent homme ou femme alors que son corps ne correspond pas à son identité sexuelle

[M93] J'aimerais savoir précisément comment il est possible de reconnaître un transsexuel, c'est-à-dire un homme s'étant "biologiquement" métamorphosé en femme.

Étant donné le nombre d'UL à alternance et épïcènes que compte le corpus (respectivement 35 et 30 sur 595, cf. 4.1.1.1), ce sont près de 10 % des formes du corpus (celles du masculin ou actualisées au masculin) qui sont susceptibles de recouvrir, en emploi substantif ou adjectif, une population du genre opposé. Il convient donc de prendre garde à les comptabiliser distinctement, et d'interroger ce type de catégorisations dissonantes à l'aune des notions de mégenrage ou mécatégorisation forcée.

La personne et ses épithètes

Le second cas de figure est celui des formes à alternance utilisées en emploi adjectival comme épithètes (ou parfois en apposition) de noms d'humains indéfinis comme *personne* ou *individu*, pour lesquels l'opposition de genre n'est pas pertinente en elle-même. En effet, comme le souligne Lucy Michel dans sa thèse *La relation entre genre grammatical et dénomination de la personne en langue française* :

« on ne voit pas bien quelle différence sémantico-référentielle pourrait justifier l'attribution du genre grammatical masculin au substantif *individu* et du genre grammatical féminin au substantif *personne* » (2016, p. 43).

Elle les exclut ainsi du champ des dénominations de la personne dans la mesure où celles-ci

« doivent pouvoir indiquer certaines des caractéristiques attribuées aux individus singuliers visés, ce que ne permettent pas les substantifs comme *personne*, *individu*, ou encore *gens* (à la fois collectif et indéfini) » (idem, p. 44).

Si, employés de manière autonome, ces noms indéfinis ne sont effectivement pas spécifiants, ils le sont en revanche lorsque leur est adjointe comme épithète une UL en emploi adjectif – pouvant aller jusqu'à constituer une UL complexe dénommant la

personne¹²⁰. Considérées comme pertinentes pour cette raison et de par leur importance numérique – CDISC présente ainsi a minima¹²¹ 12 occurrences de *personne(s) transsexuelles*), 21 de *personne(s) transgenre(s)* et 31 de *personne(s) trans* –, ces formes sont prises en compte dans notre corpus comme dénominations de la personne.

Cela pose cependant à nouveau deux problèmes, similaires à ceux évoqués précédemment. D'une part, dans le décompte des occurrences, ces emplois adjectivaux comme épithète de *personne* sont susceptibles de provoquer des faux positifs lorsqu'ils dénomment, au féminin, des personnes conventionnellement catégorisées au masculin (*personne homosexuelle* pouvant référer à un HSH usuellement dénommé *homosexuel*). La réalisation éventuelle d'une telle dissonance de genre n'étant pas pertinente, on veille donc à en comptabiliser les occurrences distinctement.

D'autre part, l'indétermination de *personne* entrave de manière récurrente l'identification de la population dont relève(nt) le(s) référent(s). Ainsi, si **personne MtF*¹²² ou *femme trans* renvoient sans équivoque aux PGF, *personne trans* peut renvoyer indifféremment aux PGF, aux PGM ou aux deux, de même que *personne homosexuelle* peut dénommer indifféremment HSH, FSF ou les deux. Ce camouflage du genre, qui nous pose ici problème par l'indifférenciation qu'il permet, en fait à rebours un outil plutôt efficace de dégenrage linguistique.

En termes d'annotation du corpus CDISC, on opère donc de la manière suivante : comme pour CLEX, lorsque le genre de l'UL et ses modalités d'actualisation (masculin, féminin, alternance éventuelle et épïcénie) sont inconnus (cas de figure A

¹²⁰ Ce dernier cas de figure était par exemple récurrent dans « La transidentité. Glossaire anglais-français » établi par le Conseil de l'Europe, où l'on trouvait ainsi, au singulier, *personne intergenre*, *personne intersexe*, *personne intersexuée*, *personne transgenre femme-vers-homme* et *personne transgenre homme-vers-femme*, et au pluriel *personnes lesbiennes*, *gays*, *bisexuelles* et *transgenres*, *personnes LGBT* et *personnes transgenres*. La tendance à la lexicalisation de ces UL complexes y était soulignée par leur présence en entrée de définition (conjointement ou non aux formes simples d'UL), assortie de prescriptions d'usage comme « transgenre | personnes transgenres > Adj. et subst. mais il convient d'éviter le substantif : dans les textes du Conseil de l'Europe, on utilisera "personnes transgenres", à l'instar de "personnes LGBT", "personnes handicapées", etc. » (2010, p. 4).

¹²¹ « A minima » dans la double mesure où le nombre d'occurrences présenté ici ne prend compte que des formes correctement orthographiées et sans éléments intercalaires (comme dans *personnes lesbiennes*, *gaies*, *bis* et *trans*) et où ce phénomène concerne d'autres formes que celles données ici à titre d'exemple.

¹²² L'astérisque indique une possibilité lexicale non réalisée dans les corpus.

et parfois B), on indique « inc. » ; pour chaque occurrence dont le genre actualisé (masculin ou féminin) est inconnu (cas B), on indique « ind. », pour « indéterminé » ; on annote de la même manière la colonne population pour les occurrences où un doute existe sur la population recouverte (cas C et D), y compris lorsque les personnes usuellement dénommées par l'UL et l'usage conventionnel d'un genre ou de l'autre sont connus a priori.

3.4.2. Dernières précisions méthodologiques

3.4.2.1. Les décomptes forcés

Les analyses, notamment lexicométriques, nous contraindront cependant parfois à passer outre les problèmes exposés ci-dessus. On procédera alors (en le précisant explicitement) à ce que l'on peut appeler un « décompte forcé » du nombre d'occurrences des formes de CDISC (ou des formes du segment commun de CLT). Ce décompte forcé suit les règles suivantes :

(A) Lorsque le genre ou le principe d'actualisation d'une forme sont connus, que le genre d'une occurrence n'est pas visible, mais que le genre de la personne dénommée est identifié par un élément du contexte, on considère qu'il n'y a pas de mégenrage et que le genre est actualisé conventionnellement. Ainsi, ci-dessous, *gay* [M389] : FSF + féminin ; *homo* [M2537] : masculin + HSH.

[M3489] par exemple quand je vois une fille qui semble être lesbienne je vais dire "Ah ! elle, elle est **gay** !"

[M2537] je me sens pas concerné, je suis **homo** [...] mais je suis avant tout un être humain comme tout le monde.

(B) Lorsque le genre ou le principe d'actualisation d'une forme sont connus, que le genre de la forme est visible mais que la personne dénommée ou son genre ne sont pas identifiés, on procède différemment selon que la forme est du féminin (a) ou du masculin (b).

[M1144] J'aimerais savoir la différence entre **une transsexuelle** non opérée et **une transgenre** ?

[M2519] Quelles différences faites-vous entre **un transsexuel** et **un transgenre** ?

[M2102] Je ne parle pas des médias, des scientifiques ou de qui que ce soit qui est censé avoir un bagage sur la question, mais du pécore moyen qui se trompe sur "**Transsexuelle**" ou "**Transsexuel**".

(a) Si la forme relève de la catégorie du féminin, on considère que la personne dénommée est celle conventionnellement dénommée à ce genre ; ci-dessus, *une transsexuelle*, *une transgenre* [M1144] : féminin → PGF.

(b) Si la forme relève de la catégorie du masculin, et est donc susceptible d'être employée de manière dite « générique » ou de recouvrir les individus féminins, on ne la décompte pas ; ci-dessus, *un transsexuel*, *un transgenre* [M2519] : masculin → ind.

(c) Si les formes des deux genres sont employées en regard l'une de l'autre, on attribue les occurrences aux personnes conventionnellement dénommées par l'un et l'autre genre ; ci-dessus [M2102] : *transsexuelle* : féminin → PGF ; *transsexuel* : masculin → PGM.

On exclut enfin de ce décompte les masculins et féminins épithètes ou attributs de noms d'humains indéfinis *personne*, *gens*, *individu*, etc. On spécifie pour chaque forme, à côté du nombre d'occurrences décomptées de manière forcée, le nombre total d'occurrences de la forme ou de l'UL (pour les formes à alternance et les épicles).

3.4.2.2. Annoter les actualisations non-conventionnelles

Une dernière remarque s'impose, concernant non plus l'identification mais le référencement et la présentation des occurrences d'UL actualisées de manière non conventionnelle. D'une part, il est usuel de poser la question du mégenrage en termes de catégorisation linguistique de la personne, d'attribution d'un genre à la personne ; d'autre part, on serait tenté de faire prévaloir ici une approche linguistique et formelle, et de chercher à identifier la ou les populations (dont ressortent les personnes) dénommées par telle forme de l'un ou l'autre genre. Prenons l'exemple de l'UL *transsexuel·le* : dans le premier cas, il conviendrait de signaler, en face de la forme dénommant conventionnellement une PGF (donc *transsexuelle*), l'existence d'occurrences de l'UL où le genre est actualisé de manière non conventionnelle (au masculin) ; dans le second, il conviendrait d'indiquer en regard de la forme du masculin *transsexuel* l'existence d'occurrences dénommant

une population autre que celle conventionnellement dénommée par le masculin (ici, PGF en sus de PGM). Cependant, le choix d'une approche croisée entre genre et population, dont on explique l'intérêt plus loin (4.1.2), impose que cette double information soit immédiatement disponible, que l'on lise les données suivant l'un ou l'autre critère. On opte donc, pour la première approche des formes communes aux corpus CLEX et CDISC (3.4.3.), pour un signalement simple « genre ou population différent-e » – sous-entendu : genre différent de celui prescrit pour dénommer telle population, et population différente de celle conventionnellement catégorisée dans ce genre. Cela permettra de surcroît de ne pas figer ces indications dans le domaine morphosyntaxique ou sémantique, et d'annoter simplement des cas de figure plus complexes.

En effet, outre les cas de mégenrage tels que ceux évoqués ci-dessus et illustrés ci-dessous [M93], on trouve par exemple des occurrences [M69] où la graphie de la forme ne correspond pas au genre dont témoignent les autres éléments (le nom masculin *garçon* dont est épithète la forme du féminin *transsexuelle*).

[M93] J'aimerais savoir précisément comment il est possible de reconnaître un transsexuel, c'est-à-dire un homme s'étant "biologiquement" métamorphosé en femme.

[M69] Il y a 2 ans, je fais la connaissance d'un garçon Transsexuelle (une fille qui devient un garçon en fait)

[M2494] Le transsexuelle peut être un homme qui se comporte, s'habille comme une femme parce qu'au fond de lui il n'accepte pas ce qu'il est, en gros son corps !

Se rencontre également [M2494] la combinaison des deux cas de figure précédents, où la graphie de la forme n'est pas celle annoncée par les autres indices de genre (déterminant défini masculin *le* devant la forme du féminin *transsexuelle*) et où le genre actualisé par ces indices n'est pas celui attendu dans l'usage (ici, le féminin). Encore une fois, les formes en emploi à la fois non conventionnel et non pertinent sont comptabilisées distinctement de leurs cooccurrences.

Ayant été présentées ci-dessus les données recherchées, les lieux et méthodes de collecte et les opérations de préparation et d'annotation des différentes strates de corpus, on trouvera ci-dessous, en guise de conclusion de ce chapitre méthodologique et de transition vers celui des analyses, une brève présentation du

corpus lexical transversal (CLT) constitué à partir des corpus lexicographique (CLEX) et discursif (CDISC).

3.4.3. Synthèse

Ce métacorpus CLT est structuré en trois segments : l'un, dit « commun » à CLEX et CDISC, est composé des formes rencontrées dans les deux corpus ; les deux autres sont dits « exclusifs » et comptent les formes présentes dans l'un ou l'autre corpus exclusivement. L'ensemble CLT compte ainsi 660 formes d'UL, flexions de genre incluses et variantes graphiques exclues, qui correspondent à 595 UL identifiées.

Tableau 23. Nombre de formes collectées en CLEX et CDISC

	CLEX	CdISC	Total CLT
Segments exclusifs	314	210	660
Segment commun	136		
Corpus complets	450	346	

Le corpus CDISC en son entier, avec 346 formes contre 450, est un peu moins important que CLEX, le premier recouvrant à peine plus de la moitié des 660 formes du CLT (52 %), le second plus des deux tiers (68 %). Les 20 % surnuméraires correspondent aux 136 formes du segment commun, qui représentent elles-mêmes 30 % du total de CLEX et environ 40 % du total de CDISC. À rebours, 524 formes lexicales, soit 80 % de l'ensemble CLT, ne figurent que dans l'un ou l'autre corpus. Pour le premier, on compte ainsi 70 % de formes absentes en discours et pour le second 60 % de formes non renseignées par les sources lexicographiques.

Ces chiffres inspirent immédiatement deux commentaires : la majorité des formes répertoriées par les instances lexicographiques (linguistiques ou non) ne sont pas usitées en discours, et la majorité des formes usitées par les locuteur·ice·s ne sont pas répertoriées par ces mêmes instances ; précisons néanmoins : instances lexicographiques *mobilisées pour la constitution de CLEX*, et *discours sélectionnés pour la constitution de CDISC*. La prétention d'exhaustivité du premier et le caractère inévitablement partiel du second constituent une première explication de cet écart. Il conviendra néanmoins de procéder, au besoin et au fil des analyses, à l'examen des aspects suivants.

(A) On prêterait ainsi attention à la possibilité que se dégagent des caractéristiques communes aux formes présentes uniquement dans l'un ou l'autre corpus (genre, population, époque, niveau de langue, spécificité d'usage...), en faisant les hypothèses que (a) en discours, les locuteur·ice·s peuvent recatégoriser des formes ou les transposer, en les modifiant, dans la catégorie de genre opposée, éventuellement pour combler des lacunes lexicales pour certaines populations, et que (b) les instances lexicographiques peuvent répertorier des formes inusitées (en les identifiant ou non comme telles), éventuellement à titre documentaire (en en spécifiant alors les spécificités).

(B) On envisage également (a) que toutes les formes du segment commun ne soient pas réellement usitées ou que certaines d'entre elles (qui partageraient éventuellement certaines caractéristiques évoquées ci-dessus) figurent exclusivement en mention dans CDISC et (b) que les formes du segment commun peuvent être davantage renseignées par tel ou tel type de source lexicographique (linguistique ou non, top-down ou bottom-up).

Revenons-en pour le moment à une autre lecture du segment commun. Les deux corpus présentent donc 136 formes communes, pour lesquelles on sait rencontrer parfois des variantes graphiques (3.4.1.1) et pour lesquelles, puisque l'on traque notamment les phénomènes de mégenrage, on s'attend à rencontrer des actualisations différentes de celles prescrites par les sources lexicographiques, ainsi que d'éventuelles recatégorisations par rapport à celles enregistrées par ces mêmes sources. Comme il a été souligné précédemment (*idem*), les nouvelles entrées lexicales résultant de recatégorisations ne relèvent pas du segment commun, et l'on présente ci-dessous un aperçu des deux premiers cas de figure et de leurs combinaisons.

Tableau 24. Confrontation des formes du segment commun CLEX / CDISC

	Similitude ←		→ Différence	Nombre de formes
	Forme, genre et pop. identiques	Graphie diff. (variante)	Genre <u>ou</u> population diff.	
Similitude ↑	x			90
	x	x		19
	x		x	10
Différence ↓	x	x	x	8
		x		1
			x	3
	[?]		[?]	5
Total	127 [132]	28	21 [26]	136

Le tableau confronte ainsi, d'un corpus à l'autre, pour les 136 formes du segment commun, les similitudes et différences d'usage (prescrit ou réalisé) aux niveaux graphique, morphosyntaxique et référentiel. Deux tiers des formes (90 sur 136) sont parfaitement identiques d'un corpus à l'autre, tant par la graphie que par la catégorie de genre et la population dénommée ; pour le dernier tiers, 37 autres connaissent au moins une telle occurrence dans chaque corpus, en sus d'une ou plusieurs variantes graphiques pour 27 formes ou de variations du genre ou de la population dénommée pour 18 d'entre elles.

Toujours dans ce segment commun aux deux corpus, seules 4 formes ne présentent aucune occurrence en tout point identique, soit qu'elles diffèrent en graphie d'un corpus à l'autre (c'est le cas de la forme *polygenre* [CLEX] / *polygenré* [CDISC]) ; soit qu'elles dénomment d'un corpus à l'autre des personnes de populations différentes (c'est le cas de *cousine* et *sœur*, termes de parenté employés comme termes de reconnaissance au sein de populations différentes, et de *crevette*).

Les 5 dernières formes mentionnées dans le tableau correspondent aux formes du masculin de 5 UL (*asexuel-le*, *pédégouine*, *queer*, *TG* et *TV*) présentes dans les deux corpus mais pour lesquelles la population dénommée n'a pu être déterminée avec certitude dans CDISC.

In fine, des variantes graphiques existent donc pour environ 20 % des formes (28) et des différences de catégorisation ou de référence touchent 15 à 19 % (21 à 26) des

formes du segment commun, dont 27 % connaissent en sus des usages prescrits ou réalisés identiques d'un corpus à l'autre. À ces derniers s'ajoutent les deux tiers de formes identiques, montant à 95 % les similitudes entre usages prescrits et réalisés d'un corpus à l'autre.

Ainsi, si les segments exclusifs de CLEX et CDISC sont numériquement plus importants et traduisent une certaine discordance (ou une discordance certaine) entre le lexique enregistré et rendu disponible par diverses instances institutionnelles et les pratiques lexicales des locuteur·ice·s, le segment commun tend néanmoins à montrer une certaine concordance entre usages prescrits et usages réalisés. Les uns comme les autres seront étudiés dans le chapitre à venir.

Seconde partie.

Analyses

Chapitre 4. Approche lexicométrique

Catégorisation et dénomination

Ce premier chapitre d'analyse, qui convoque une approche lexicométrique, se fonde sur le comptage de l'ensemble des données lexicales et lexicographiques relatives aux dénominations de la personne qui ont été décrites dans les chapitres précédents (2 et 3) et a pour ambition de dégager et cibler, à partir de leur examen, des pistes d'analyse particulières pour les chapitres suivants (5 et 6), qui seront révélées dans les synthèses de chacune des deux parties qui le structurent.

4.1. Genre et personnes dénommées

La première étape de traitement des données comptables obtenues par la préparation des corpus est celle de la présentation de ces données, qui donne l'occasion d'une première lecture (4.1.1) du répartitoire du genre et de celui des personnes dénommées par les formes collectées. Ces données seront ensuite mises en dialogue et recoupées (4.1.2) et permettront d'identifier des pistes d'analyse (4.1.3) qui seront déployées au chapitre 6.

4.1.1. Lectures autonomes

4.1.1.1. Répartitoire du genre

Le tableau ci-dessous présente le répartitoire des formes du corpus lexical transversal (CLT) par catégories de genre (masculin et féminin) et modes d'actualisation (formes à genre fixe, dites invariantes en genre, formes à alternance et formes épïcènes) tels qu'ils ont été déterminés dans les parties les chapitres précédents (2.4 et 3.4).

Tableau 25. Répartitoire et pourcentage* des formes d'UL du CLT par genre

	UL invariantes	UL à alternance	UL épicènes	Nombre de formes
Masculin	205 (31 %)	35 (5,5 %)	30 (4,5 %)	270 (41 %)
Féminin	244 (37 %)			309 (47 %)
Inconnu	81 (12%)			81 (12 %)
Nombre d'UL	595			660

*pourcentage du nombre de formes pour l'ensemble des formes du corpus (arrondi à 0,5 %)

Outre 81 formes dont le genre ni le mode d'actualisation n'ont pu être déterminés (3.4), le corpus CLT compte 579 formes correspondant à 514 UL. Parmi celles-ci, 449 UL que l'on dira « invariantes » relèvent exclusivement de l'une ou l'autre catégorie de genre et comptent donc pour autant de formes. Elles représentent 75 % des UL collectées et 68 % des formes du CLT.

Parmi ces formes invariantes, le total de formes attestées comme masculines se monte à 205, soit 31 % du corpus, tandis que celui des formes attestées comme féminines se monte à 244, soit 37 % du corpus. Chaque catégorie devance donc à elle seule les 10 % d'UL à alternance et épicènes, qui comptent respectivement 35 formes du masculin alternant avec 35 formes du féminin et 30 formes actualisées, tant au masculin ou qu'au féminin.

La nécessaire symétrie masculin / féminin du nombre de formes à alternance, d'une part, et épicènes, d'autre part, n'altère donc pas les proportions de répartition de l'ensemble des formes dans ces catégories : les formes du féminin restent ainsi les plus nombreuses, représentant 47 % de l'ensemble CLT, contre 41 % pour les formes du masculin. Ramené au nombre de formes collectées *et* identifiées (579), l'écart est cependant plus important entre la première catégorie, qui compte autour de 53,5 % des formes identifiées, et la seconde, qui en compte environ 46,5 %.

Il vaut la peine de souligner que ces statistiques sont purement descriptives et ne peuvent en elles-mêmes susciter aucune analyse pertinente. La confrontation du répartitoire des formes par catégorie de genre au sein des deux corpus (ci-dessous) permet en revanche d'identifier quelques pistes d'analyse, qui seront complétées et enrichies dans la partie suivante (4.1.2) par le croisement de ces données avec celles relatives aux personnes dénommées.

Tableau 26. Répartitoire par catégories de genre et par corpus de l'ensemble des formes du CLT

	Invariantes		Alternées		Épicènes		Inc.	Total
	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.		
Corpus CLEX	173	144	29	28	26	25	25	450
Corpus CDISC	56	144	19	19	18	20	70	346
Segment exclusif CLEX	149	100	16	16	12	10	11	314
Segment exclusif CDISC	32	100	6	7	4	5	56	210
Segment commun	24	44	13	12	14	15	14	136
Total CLT ¹²³	205	244	35	35	30	30	81	660

Commençons par souligner que les totaux par corpus ou segments de corpus correspondent bien à ceux signalés et commentés à la fin du chapitre précédent (3.4.3). Rappelons également que le nombre important de formes dont le genre n'est pas identifié dans le corpus CDISC a été expliqué dans le même chapitre (3.4.1.2.).

Une troisième remarque nous permet enfin d'aborder la confrontation. Les inégalités numériques apparemment surprenantes entre formes du masculin et du féminin d'UL à alternance et épicènes tiennent à l'absence de l'une ou l'autre des formes dans un corpus ou segment donné, l'identification des formes concernées comme alternées ou épicènes ayant précisément été permise par la présence de la seconde forme de la paire dans l'autre corpus ou un autre segment. Cette confrontation a de surcroît amené à corriger les catégories de genre ou modalités d'actualisation de certaines formes de CLEX : 3 formes initialement annotées « masculin » sont corrigées en « masculin [alt.] » (*actif*, *passif* et *pédé*) et une en « masculin [ép.] » (*macho*), en raison de recatégorisations au féminin en usage (*active*, *passive*, *pédée* et *macho*) ; 2 formes annotées « féminin » (*lesbienne* et *camionneuse*) sont corrigées en « féminin [alt.] » en raison de recatégorisations au masculin en usage (*lesbien* et *camionneur*) ; enfin, une forme de genre « inconnu » a été identifiée comme relevant du « féminin » (*broute gazon*).

On constate in fine sur la dernière ligne que, tant pour les UL à alternance (35) que pour les épicènes (30), les totaux sont bien égaux dans chaque catégorie de genre. Par ailleurs, bien que plus nombreuses en CLEX, qui est numériquement plus

¹²³ Dans ce tableau et les suivants, les totaux des colonnes correspondent aux opérations équivalentes « CLEX + CDISC - segment commun » = « segment exclusif CLEX + segment exclusif CDISC + segment commun ».

important, ces formes alternées et épiciques figurent en proportions très équilibrées dans l'un et l'autre corpus, dont elles constituent respectivement 11 à 12 % des formes. Le segment commun compte un peu plus d'un tiers des formes connaissant une alternance, et la moitié des formes épiciques, la majorité des formes restantes étant donc renseignée en CLEX plutôt qu'usitée en CDISC.

Venons-en à présent aux formes de genre invariant. Le tableau ci-dessus avait mis en exergue l'écart entre nombre de formes du masculin (205) et du féminin (244) au sein du CLT. Par un heureux hasard, le nombre de formes exclusivement féminines est parfaitement identique dans les deux corpus (144), ce qui permet quelques comparaisons aisées.

D'abord, il apparaît que la majeure partie des formes du féminin (plus de 80 %) ne figure pas dans le segment commun (44), chaque corpus en comptant 100 (plus de deux fois plus) dans son segment exclusif respectif.

Ensuite, le rapport quantitatif entre formes des deux genres est très différent d'un corpus à l'autre, dans la mesure où CLEX compte 29 formes du masculin de plus que de formes du féminin (écart en faveur du masculin, plutôt faible, ramené aux 450 formes de ce corpus), tandis qu'en CDISC, les premières sont deux fois et demie moins nombreuses que les secondes (écart en faveur du féminin et plutôt conséquent ramené aux 346 formes de ce corpus).

Enfin, consécutivement, CLEX porte à lui seul plus de 70 % des formes du masculin du CLT, contre 15 % pour CDISC, soit à peine plus que le segment commun qui en compte, quant à lui, autour de 11 %.

In fine, on retient, concernant les formes du CLT relevant de la catégorie du masculin, qu'elles sont moins nombreuses que celles du féminin, très majoritairement renseignées par CLEX et consécutivement peu nombreuses dans le segment commun. Concernant les formes du féminin, on retient qu'elles sont en nombre égal dans les deux corpus mais néanmoins diverses, puisque majoritairement présentes dans les segments exclusifs. Il s'agit donc de déterminer si ces écarts tiennent, selon les corpus, à une diversité des personnes dénommées (plutôt hommes ou femmes) ou à une diversité de modalité de catégorisation (en fonction du genre prescrit ou du genre performé).

Concernant les premières, on fait ici l'hypothèse que cet écart en faveur du masculin et de CLEX tient à une quantité particulièrement importante, dans ce corpus, de lexique relatif à l'homosexualité masculine et dénommant les personnes en fonction du genre prescrit (homme).

Concernant les secondes, on fait l'hypothèse que ces formes ne désigneront pas les mêmes populations dans les deux corpus et, plus précisément, que le corpus CLEX compte plus de formes relatives aux HSH catégorisées au féminin, tandis que le corpus CDISC proposera un lexique relatif aux FSF et aux PGF plus important.

4.1.1.2. Répartitoire des personnes dénommées

J'avais mentionné dans le second chapitre (2.4.2) la porosité des catégories ; il faut à présent souligner leurs possibles superpositions. En effet, les performances de genre (individuelles) et les relations sexuelles ou sentimentales (interindividuelles) étant deux choses distinctes, un seul et même individu est susceptible d'être catégorisé à l'aune des unes et/ou des autres : soit en fonction du genre qu'il performe (conforme ou non au genre prescrit) ou qu'autrui lui assigne (par l'injure notamment), soit du genre (prescrit, assigné ou performé) de ses partenaires réel-le-s ou supposé-e-s, soit des deux à la fois.

Les premiers repérages ayant pu permettre de déterminer que sont plutôt rares les dénominations alliant à la fois et sur le même plan, ou indifféremment, genre et sexualité non conformes, on les annote donc dans un premier temps comme « autres ». On constate en revanche plus fréquemment des dénominations pour lesquelles des définitions combinent mais hiérarchisent ces deux critères, et cohabitent généralement avec des définitions excluant l'un ou l'autre, comme l'illustrent les exemples ci-dessous.

travesti

[BOB] homosexuel déguisé en femme, [...] homosexuel transgenre (hormoné).

[TLFI] Homosexuel inverti qui s'habille, se maquille comme une femme, qui présente des caractères féminins très marqués notamment à la suite d'un traitement hormonal.

[LAR] Homosexuel travesti en femme.

[GROB] Homme (souvent homosexuel) habillé en femme [...].

[WIKT] Homme qui s'habille en femme.

camionneuse

[BOB] Type de lesbienne masculine.

[WIKI] Lesbienne n'ayant pas d'aspect féminin et cultivant une image masculine.

[WIKT] Lesbienne à l'apparence physique et vestimentaire typée.

La nécessité de procéder à des repérages lexicométriques offrant une vue d'ensemble de ce corpus relativement conséquent nous contraint – à ce stade – à comptabiliser ces formes dans l'une ou l'autre catégorie (PG ou RS). Cette catégorisation suivra donc celle des définitions (CLEX) ou des discours (CDISC), en se rangeant à la majorité (en nombre d'occurrences) lorsque toutes et tous ne s'accordent pas. *Travesti* sera donc annoté PGF, tandis que *camionneuse* sera annoté FSF.

Dernière remarque : lorsque les personnes dénommées par une même forme diffèrent d'un corpus à l'autre (par exemple l'appellatif *sœur* : HSH en CLEX, FSF et PGF en CDISC), on l'annotera également comme « autre ». Au total, on compte donc 30 formes pour lesquelles la personne dénommée est annotée comme « autres », dont 19 formes présentes exclusivement en CDISC, 3 présentes exclusivement en CLEX et 8 dans le segment commun, dont 4 pour le dernier motif évoqué (*sœur*, *trans* [forme du masc.], *transgenre* [forme du fém.] et *travestie*).

Comme le montrent les tableaux ci-dessous, sur le total déjà exprimé de 660 formes pour le CTL, outre les 30 relevant de la catégorie « autres », 99 formes (soit 15 %) sont relatives aux performances de genre et 531 (soit 80,5 %) sont relatives à la sexualité. Les proportions sont assez différentes lorsqu'on regarde chaque corpus séparément : les PG y sont représentées à 14 % en CLEX et à 22 % en CDISC, et les RS respectivement à 83 % et 70 %. On constate également que la proportion de formes communes aux deux corpus varie de manière importante selon les champs : si elles concernent 40 % du CLT pour les PG, elles concernent à peine 16 % des RS (respectivement 15,5 % pour les RS de sujets H et 17 % pour les RS de sujets F).

Cela signifie que les sources lexicographiques répertorient une quantité bien plus importante d'UL relatives à la sexualité qu'au genre, et que ce déséquilibre se retrouve en discours, alors même que le volume de corpus traitant des PG (52 %) est plus important que celui consacré aux RS (42 %) (cf. 3.1.2.1.). On pourrait être tenté de relativiser cet écart eu égard au nombre de configurations de dénominations

recouvertes par chaque champ (3 pour les PG, 6 pour les RS) mais le nombre de dénominations relevées pour les configurations HS* comme FS* reste systématiquement, dans chaque corpus, supérieur au nombre de dénominations relatives aux PG, comme le montrent immédiatement les tableaux ci-dessous. Cela pourrait tendre à montrer soit que la langue enregistre et traduit un plus grand intérêt pour les dérogations à l'hétéronormativité qu'à la cisnormativité, soit que les dérogations à la seconde sont moins dites – donc et/ou consécutivement moins connues – que les premières.

Tableau 27. Répartitoire des formes du CLT relatives aux PG en termes de genre performé par les personnes dénommées

	PGM	PGF	PGX	Total
Corpus CLEX	18	26	19	63
Corpus Cdisc	16	37	25	78
Segment exclusif CLEX	8	7	6	21
Segment exclusif Cdisc	6	18	12	36
Segment commun	10	19	13	42
Total CLT	24	44	31	99

Dans le champ du genre, près de la moitié des formes d'UL du corpus transversal (44 sur 99) est relative aux performances de genre féminin (soit au travestissement et aux transidentités de type MtF), les formes les moins nombreuses étant consacrées aux performances de genre masculin (travestissement et transidentités FtM) et les 31 % restants aux autres performances de genre. Ces catégories arrivent dans le même ordre au sein de chaque corpus (et dans le segment commun), mais les nombres de formes y sont en proportions différentes. Ainsi, si les PGF constituent respectivement 41 % et 46 % des corpus CLEX et CDISC (proportions relativement équilibrées), les PGM et PGX représentent chacune 30 % de CLEX, tandis qu'elles concernent respectivement 20 % et 30 % des formes PG de CDISC.

Des formes répertoriées par CLEX, les deux tiers figurent dans le segment commun, et deux fois moins nombreuses sont celles à ne relever que de son segment exclusif. A contrario, les formes de CDISC se répartissent de manière plus équilibrée entre le segment commun et le segment exclusif, à l'exception des PGM, qui sont moitié

moins représentées dans ce dernier que dans le premier. Autrement dit, si la majorité des formes enregistrées par les sources lexicographiques se retrouve en discours (ces sources enregistrent donc peu de formes inusitées), un grand nombre de formes effectivement en usage reste encore en dehors de leur spectre – hormis pour les PGM, pour lesquelles le lexique est plus pauvre en discours qu'en lexicographie, et plus pauvre que pour les autres catégories.

Si l'on déplace légèrement le regard, en rappelant que les formes dénomment les personnes en tant qu'elles sont engagées dans la performance d'un genre non conforme au genre prescrit, c'est-à-dire qui leur est assigné en fonction de leur sexe connu ou supposé, on peut ainsi reformuler : la majorité des formes dénomme des personnes assignées mâles performant un genre différent de l'attendu masculin, et la minorité des formes dénomme des personnes assignées femelles performant un genre différent de l'attendu féminin.

L'examen de ces formes permettra de déterminer la lecture la plus pertinente de cet état de fait : le lexique est-il plus prolixe concernant les dérogations de genre des personnes identifiées comme « hommes » que des personnes identifiées comme « femmes » ? ou est-il plus prolixe concernant les personnes s'identifiant comme « femmes » que celles s'identifiant comme « hommes » ?

Si la lecture du second tableau ne répond pas à cette question, elle permet par contre de constater la récurrence de ce décalage quantitatif entre formes dénommant des personnes de genre prescrit homme et de genre prescrit femme, dans le champ, cette fois, des sexualités.

Tableau 28. Répartitoire des formes du CLT relatives aux RS en termes de configurations relationnelles

	HSH	HSX	HS0	Total
Corpus CLEX	264	21	3	288
Corpus CDISC	80	8	1	89
Segment exclusif CLEX	218	17	2	237
Segment exclusif CDISC	34	4	0	38
Segment commun	46	4	1	51
Sous-total	298	25	3	326

	FSF	FSX	FS0	Total
Corpus CLEX	68	16	3	87
Corpus CDISC	147	6	0	153
Segment exclusif CLEX	37	12	3	52
Segment exclusif CDISC	116	2	0	118
Segment commun	31	4	0	35
Sous-total	184	18	3	205

Total CLT	531
-----------	-----

On constate en effet d'emblée que, des 531 formes relatives aux RS, 61 % dénomment des personnes identifiées H, contre 38 % pour les personnes identifiées F. Il apparaît également clairement que les premières sont principalement issues de CLEX, les secondes de CDISC. Les segments communs, avec une quinzaine de formes d'écart, sont en revanche beaucoup plus équilibrés quantitativement, mais recouvrent ainsi moins de 10 % du lexique collecté pour les HS* et à peine plus de 6 % pour les FS*.

Ensuite, des formes relatives aux HS*, 298 concernent la seule configuration homosexuelle (HSH), ce qui représente 91 % des 326 formes RS dénommant des hommes, 56 % des 531 formes relatives aux RS et 45 % des 660 des formes du CLT. Parallèlement, des formes relatives aux FS*, les 184 formes concernant la configuration relationnelle FSF représentent 89 % des formes RS dénommant des femmes - une proportion similaire à celle des HSH ; en revanche, elles ne

représentent que 34 % du champ RS et 27 % du corpus CLT – proportion bien moindre que celle des HSH.

On relève enfin 28 et 21 formes d'UL dénotant une sexualité ne correspondant ni à la norme hétérosexuelle (HSF ou FSH, exclus du corpus), ni à une configuration homosexuelle (FSF et HSH) ; ces 49 formes représentent à peine plus de 9 % du champ et de 7,5 % du corpus, ce qui est plutôt, peu comparé aux autres catégories. Parmi ces 49 formes, les 2 fois 3 formes relatives à l'absence de relation sexuelle ou sentimentale, dont une seule apparaît également en CDISC, correspondent à 3 mêmes UL, dont une épïcène, et deux à une alternance de genre. Les 43 autres sont relatives à une sexualité impliquant soit des partenaires indifféremment H ou F, soit des partenaires X (non binaires) ; là encore, le nombre de formes dénominant des H (25) est supérieur au nombre d'UL dénominant des F (18), et la majorité des formes est issue de CLEX.

Dans ce champ des RS, la tendance la plus marquante est donc une nouvelle fois celle d'une hypervisibilité des personnes identifiées comme hommes et d'une visibilité bien moindre des personnes identifiées comme femmes, et confine à l'invisibilité dans le lexique institutionnellement reconnu – comme le récapitule le tableau ci-dessous pour l'ensemble des formes. Il me semble assez peu téméraire d'attribuer à un certain phallocentrisme occidental cette prééminence du lexique consacré à l'homosexualité masculine sur celui consacré à l'homosexualité féminine (excluant de surcroît « par définition » les hommes).

Tableau 29. Répartitoire des formes du CLT en termes de genre prescrit des personnes dénommées

	« Homme » [PGF + HS*]	« Femme » [PGM + FS*]	Total
Corpus CLEX	314	106	420
Corpus Cdisc	126	168	294
Segment exclusif CLEX	244	61	305
Segment exclusif Cdisc	56	123	179
Segment commun	70	45	115
Total CLT	370	229	599 (sur 660)

Des 599 formes (soit 90 % du corpus) dénommant des personnes dont le genre prescrit correspond aux catégories « homme » et « femme » et dérogeant soit à l'hétéronormativité, soit à la cisnormativité, 60 % concernent les premières, 40 % les secondes. Les proportions sont identiques pour le segment commun, mais différent en revanche nettement sur le reste des corpus : CLEX compte ainsi dans son entier trois fois plus de formes dénommant des hommes (314) que de formes dénommant des femmes (106), et l'écart se creuse dans le segment exclusif où l'on trouve quatre fois plus des premières (244) que des secondes (61) ; CDISC est un peu plus équilibré dans l'ensemble, avec une différence de « seulement » 15 %, en faveur des femmes cette fois (168 formes contre 126), mais présente en revanche, dans son segment exclusif, plus du double de formes (123) pour celles-ci que pour les hommes (56).

En guise de synthèse, recroisons à présent l'ensemble de ces informations, en laissant de côté les 31 formes dénommant des personnes PGX, pour lesquelles le genre prescrit n'est pas identifiable. On constate ainsi, premièrement, que, toutes lectures confondues, la majorité des formes dénomment des hommes (370), et, en écrasante majorité, relativement à la dérogation à l'hétérosexualité (tableau 28 : 326). Ensuite, la majorité des formes dénommant ces personnes de genre prescrit « homme » sont issues de CLEX (tableau 29 : 244 sur 370, soit 66 %) et, inversement, la majorité des formes de CLEX (tableau 29 : 314 sur 450, soit 69,5 %) dénomment des personnes de genre prescrit « homme », toujours majoritairement par rapport à la dérogation à l'hétérosexualité (tableaux 28 : 288 sur 314, soit 91,5 %) – avec, en regard, une faible part de dénominations relatives aux PGF (tableau 27 : 44 sur 314, soit 14 %). Enfin, et a contrario, les formes dénommant des personnes de genre prescrit « femme » sont issues de CDISC en plus petite majorité (tableau 29 : 123 sur 229, soit 53,5 %) et les formes de CDISC dénommant les personnes de genre prescrit « femme » y constituent également une plus faible majorité (tableau 29 : 168 sur 346, soit 48,5 %) – néanmoins toujours majoritairement par rapport à la dérogation à l'hétérosexualité (tableau 28 : 153 sur 168, soit 90,5 %).

Autrement dit, le lexique relatif à l'homosexualité masculine est donc non seulement plus important quantitativement que celui relatif à l'homosexualité féminine, mais également plus institutionnalisé. Si la prolixité du lexique relatif à la sexualité masculine – fût-elle déviante – étonne peu, son apparente pauvreté en discours en revanche nous interroge. Elle n'est pas un simple effet de contraste par rapport à la

richesse des sources lexicographiques, puisque ce lexique est de fait moins important en CDISC que celui relatif à l'homosexualité féminine. Elle peut tenir en partie à un plus faible intérêt des discours collectés pour les questions linguistiques, dans la mesure où une quinzaine de fils « seulement » sont consacrés au lexique HSH (contre un peu plus d'une vingtaine pour les FSF), et que la plupart relèvent de ce que j'avais appelé la tendance critique, échappant en revanche complètement à la tendance collectionniste, dont font en revanche preuve les sources lexicographiques sur cette question. Cette même tendance, très représentée dans les topics FSF, peut par ailleurs expliquer le foisonnement de dénominations FSF en CDISC. Ce foisonnement peut, quant à lui, témoigner d'un intérêt plus grand pour la documentation des dénominations, peut-être en réponse à la pauvreté du lexique renseigné par les sources institutionnelles, qui peut elle-même susciter une créativité visant à compenser ces lacunes lexicales ou lexicographiques. Les analyses répondront à ces questions.

Enfin, les constatations ici établies tendent à corroborer les deux hypothèses émises à la fin de la dernière partie (4.1.1.1). En effet, premièrement, la prééminence des formes du masculin dans CLEX semble bien être corrélée à la prééminence du lexique relatif à l'homosexualité masculine dénommant les individus en fonction du genre prescrit (en l'occurrence « homme »).

Deuxièmement, concernant l'équilibre des formes du féminin dans les deux corpus, il reste plausible que celles de CLEX relèvent davantage de la dénomination de HSH (plus importante que celle des PGF et des FSF), tandis qu'il est à présent confirmé que le lexique issu de CDISC touche majoritairement à la dénomination FSF. Le croisement des données de genre et de population va permettre à présent de confirmer ces hypothèses.

4.1.2. Lectures croisées

Après l'observation lexicométrique des données relatives à la répartition par genre d'une part, par personnes dénommées d'autre part, des formes du corpus et de ses segments, il s'agit à présent de mettre ces mêmes données directement en relation, de mettre en dialogue ces différents critères d'analyse, en se concentrant cette fois

sur le corpus pris dans son ensemble et non plus par segments – auxquels on reviendra lors des analyses lexicographiques.

Le premier tableau présenté, sur lequel on ne s’attardera pas, constitue le report des totaux de formes du masculin et du féminin, selon leurs différents modes d’actualisation (invariation, alternance, épïcénie), relatives aux performances de genre et aux sexualités, que l’on commentera ci-après dans les parties dédiées. Il présente en outre la répartition par genre des formes étiquetées « autres », c’est-à-dire pour lesquelles les personnes dénommées ne correspondent à aucune des configurations PG ou RS établies en 2.4.2, ou relèvent au contraire de plusieurs configurations à la fois.

Tableau 30. Aperçu de la répartition des formes du CLT par catégories de genre et personnes dénommées

	Masculin				Féminin				Inc.	Total
	Inv.	Alt.	Ép.	Total	Inv.	Alt.	Ép.	Total		
Tot. PG	15	5	11	31	20	4	12	36	32	99
Tot. RS	185	28	15	228	220	29	14	263	40	531
Autres	5	2	4	11	4	2	4	10	9	30
Total	205	35	30	270	244	35	30	309	81	660

La lecture des colonnes mène bien aux mêmes totaux que les tableaux relatifs au répartitoire des genres présentés et commentés en début de chapitre (4.1.1.1). Les totaux des lignes correspondent, quant à eux, à ceux des répartitoires des formes relatives aux PG (tableau 27) et aux RS (tableau 28) examinés ci-avant (4.1.1.2). Le tableau met encore une fois en lumière la prééminence des formes relatives à la sexualité sur celles relatives aux performances de genre, et la prééminence des formes du féminin sur celles du masculin dans l’un et l’autre champs.

On en vient à présent au recoupement de ces données champ par champ, en procédant pour chacun à une lecture verticale (par genre), puis à une lecture horizontale (par personnes dénommées).

4.1.2.1. Genre et performances de genre

L'examen du recoupement des données par genre et personnes dénommées commence par celui des données relatives aux performances de genre, pour lesquelles on avait identifié trois configurations : PGM (performances de/du genre masculin), PGF (performances de/du genre féminin) et PGX (performances de genre non binaire).

Tableau 31. Répartition des formes PG du CLT par catégories de genre et personnes dénommées

	Masculin				Féminin				Inc.	Total
	Inv.	Alt.	Ép.	Total	Inv.	Alt.	Ép.	Total		
PGM	7	2	7	16	4	-	-	4	4	24
PGF	6	2	1	9	15	3	9	27	8	44
PGX	2	1	3	6	1	1	3	5	20	31
Total	15	5	11	31	20	4	12	36	32	99

La première lecture (verticale) permet de constater un relatif équilibre entre l'ensemble des formes du masculin et celui des formes du féminin, respectivement au nombre de 31 et 36, et représentant chacun environ un tiers des 99 formes de ce segment. Le dernier tiers est constitué de 32 formes dont le genre n'a pas pu être identifié, et qui dénomment pour la plupart (20 formes) des personnes performant un genre « autre ».

La lecture horizontale fait ressortir des résultats beaucoup plus hétérogènes, déjà aperçus précédemment, avec une minorité de formes consacrée aux PGM, une majorité consacrée aux PGF, et des dénominations PGX se situant à mi-chemin de ces ensembles.

Parmi ces dernières, les formes identifiées sont réparties équitablement dans les catégories du masculin (6) et du féminin (5), mais ne constituent qu'un tiers de l'ensemble. Les deux autres tiers correspondent toujours à ces 20 formes dont le genre n'est ni identifié ni rendu identifiable ni dans les sources lexicographiques ni dans les discours, et qui sont pour la plupart supposées épiciènes. Cela ne va pas sans faire écho à l'hypothèse émise notamment dans la partie relative à l'identification de la classe des UL (2.4.1.1.) sur les emplois différenciés d'UL comme

adjectifs ou substantifs, aux contraintes catégorielles différentes, dans l'expression d'identités non binaires.

Concernant les formes dénommant les PGM et les PGF, outre que les secondes sont deux fois plus nombreuses que les premières, on remarque leur répartition dans les catégories de genre. En effet, pour les 20 formes PGM dont le genre est identifié, celles du masculin (16) sont quatre fois plus nombreuses que celles du féminin (4) ; parallèlement, pour les 36 formes PGF, celles du féminin (27) sont trois fois plus nombreuses que celles du masculin (9). Considérant que les UL collectées relatives à la performance de genre dénomment des personnes à l'aune d'une inadéquation du genre performé au genre prescrit, cela signifie que près de la moitié des formes collectées dans ce champ (43 sur 99) dénomment les individus de l'un ou l'autre genre prescrit conformément au genre qu'ils performent (au masculin pour les PGM, au féminin pour les PGF).

4.1.2.2. Genre et sexualités

Comme il a déjà été relevé, le corpus de dénominations de la personne relativement à la dérogation à l'hétérosexualité compte 531 formes, parmi lesquelles 228 relèvent du masculin et 263 du féminin, soit un écart relativement faible de 7 %. La suite du répartitoire de ces formes est plus contrastée.

Tableau 32. Répartition des formes du CLT par catégories de genre et personnes dénommées relativement aux RS

	Masculin				Féminin				Inc.	Total
	Inv.	Alt.	Ép.	Total	Inv.	Alt.	Ép.	Total		
HSH	169	12	9	190	93	4	2	99	9	298
HSX	6	13	5	24	1	-	-	1	0	25
HS0	-	2	1	3	-	-	-	-	0	3
FSF	10	1	-	11	126	10	6	142	31	184
FSX	-	-	-	0	-	13	5	18	0	18
FS0	-	-	-	0	-	2	1	3	0	3
Total	185	28	15	228	220	29	14	263	40	531

Sur les 228 formes masculines, 217 relèvent de la désignation d'individus de genre prescrit « homme », et 87 % d'entre elles sont relatives à la seule configuration homosexuelle (HSH) ; les 11 formes restantes désignent des personnes identifiées « femmes », exclusivement FSF. Du côté des formes du féminin, au nombre de 263, 163 désignent des personnes de genre prescrit « femme », également à 87 % en configuration homosexuelle (FSF), tandis que 99 formes dénomment à nouveau des HSH, et 1 une personne HSX. Ainsi, si 95 % des formes du masculin dénomment conformément au genre prescrit des hommes, à peine plus de 61 % des formes du féminin dénomment des femmes conformément au genre prescrit. Les 38 % restants du féminin dénomment des hommes dérogeant à la règle d'alignement du genre grammatical sur le genre prescrit, tandis qu'à rebours, moins de 5 % des personnes assignées femmes sont dénommées irrégulièrement au masculin. Quelle que soit la motivation de cette dérogation à la règle d'attribution du genre, cette dernière concerne donc très majoritairement les hommes (supposément) engagés dans des relations sexuelles ou sentimentales avec une personne du même genre.

Des écarts numériques entre dénominations relatives aux contextes HS* ou FS* avaient déjà été soulignés, et de nouveaux sont ici mis au jour, notamment, encore une fois, concernant la répartition des formes relatives aux relations sexuelles ou sentimentales entre personnes de même genre. Premièrement, en total de formes, sur les 482 formes concernées, on recense 298 formes pour désigner les HSH, contre 184 pour désigner les FSF, soit un écart d'environ 24 % en faveur des premiers. Deuxièmement, du côté de la dénomination des HSH, les 298 formes sont réparties en 9 formes au genre non identifié, 190 masculins et 99 féminins, lesquels constituent un tiers de l'ensemble. Du côté de la dénomination des FSF, en revanche, ce sont au moins 77 % des formes qui relèvent du féminin, et moins de 6 % du masculin : les formes au genre non identifié, qui constituent près de 17 % des dénominations FSF, sont de surcroît supposées, dans leur grande majorité, relever du féminin. Ainsi, l'attribution linguistique d'un genre irrégulier (non conforme au genre prescrit) concerne, numériquement et proportionnellement, une part bien plus importante des dénominations HSH que des dénominations FSF.

L'observation des autres configurations relationnelles amène deux remarques à nouveau. Tout d'abord, parmi les 43 formes relatives aux *SX, on constate la même inégalité que précédemment en termes de quantité de lexique disponible, avec 25

formes pour les hommes et 18 pour les femmes ; plus en détail, on constate que, pour les deux populations concernées, on compte 13 UL présentant une alternance entre masculin et féminin et 5 UL épicènes, identiques donc pour les deux populations mais actualisées à l'un ou l'autre genre ; l'écart entre HSX et FSX tient à la présence dans le corpus CLT de 5 UL supplémentaires à la forme du masculin et d'1 UL du féminin pour désigner les premiers. Dans ces cas de figure, à l'exclusion de cette dernière UL, la répartition entre masculin et féminin est systématiquement annexée au genre prescrit des personnes dénommées : les hommes sont dénommés par des formes au masculin, les femmes par des formes au féminin. Ensuite, pour les 6 formes relatives aux RS0, de même, on compte 2 UL à alternance et 1 UL épicène, et on ne compte aucun masculin pour désigner des femmes ni aucun féminin pour désigner des hommes. De cette manière, l'attribution linguistique d'un genre non conforme au genre prescrit de la personne dénommée semble motivée non pas seulement, comme on le supposait, par la dérogation de la personne dénommée à l'attendu d'hétérosexualité, mais plus spécifiquement par son adhésion réelle, supposée ou projetée à l'inattendu d'homosexualité.

4.1.2.3. Synthèse : de l'alignement du genre

Les différents recoupements auxquels on vient de procéder permettent d'effectuer la synthèse suivante et d'ouvrir plusieurs pistes pour la suite des analyses.

D'abord, dans les différentes configurations personnelles (relatives aux performances de genre) ou relationnelles (relatives à la sexualité), on compte toujours un nombre supérieur de formes dénommant, conformément ou non au genre prescrit, des personnes de genre « homme » que de formes dénommant des personnes de genre « femme ».

Ensuite, dans le champ RS, la non concordance entre genre attribué linguistiquement et genre prescrit apparaît exclusivement, à une exception près, dans la configuration de relation sexuelle ou sentimentale réelle ou supposée avec une personne de même genre. Il s'agira donc de déterminer, dans les pages à venir, ce qui motive cette catégorisation non conventionnelle, ce qui explique sa limitation aux dénominations homosexuelles, en même temps que de comprendre l'inégalité de traitement entre hommes et femmes sur ce point.

Enfin, dans le champ PG, d'une part la plupart des dénominations présentent un genre aligné sur le genre performé plutôt que sur le genre prescrit ; il s'agira donc de déterminer ce qui motive l'alignement sur le genre prescrit ou sur le genre performé, d'observer les dérogations éventuelles aux règles correspondantes (mégenrage) et, in fine, d'identifier les motifs de ces dérogations tels qu'ils sont explicités dans les discours collectés. D'autre part, le genre de la plupart des dénominations de personnes à l'aune de performances de genre non binaires n'est pas renseigné dans les sources lexicographiques ni identifiable à la lumière de leur (non-)actualisation en discours ; il s'agira donc de déterminer comment ces formes échappent à la bicatégorisation en même temps que les personnes qu'elles dénomment.

4.1.3. PG et alignement du genre

Pour les analyses des segments de corpus relatifs aux performances de genre, on aurait pu entrer dans les données de plusieurs manières : soit par pratique ou population, en analysant la répartition des masculins et des féminins dénommant un type de personne donné (en fonction de sa performance de genre) ; soit par genre, en analysant les types de personnes dénommées par les formes de tel ou tel genre. Il apparaît cependant in fine plus cohérent de continuer le travail de croisement des données initié en 4.1.2.1, et de procéder ainsi aux analyses via le critère de (non-)coïncidence du genre soit au genre performé, soit au genre prescrit. Aux chiffres donnés en 4.1.1.2 s'ajoutent une partie de ceux de la catégorie « autres », que l'on reporte et explicite ci-dessous, en laissant de côté pour l'instant les formes dénommant des personnes à l'aune d'une double dérogation, générale ou spécifique, à l'équation prescriptive du genre *et* à l'impératif hétérosexuel.

Tableau 33. Révision du nombre de formes relatives aux PG

	Masculin				Féminin				Inc.	Total
	Inv.	Alt.	Ép.	Total	Inv.	Alt.	Ép.	Total		
PG	15	5	11	31	20	4	12	36	32	99
Autres	2	-	1	3	3	2	1	6	4	13
Total	17	5	12	34	23	6	13	42	36	112

Les 13 formes taguées comme « autres » et reprises dans cette partie se répartissent ainsi :

- 5 formes susceptibles de dénommer des personnes performant des genres différents (*travestie, transgenre, trans, pré transition, pré-t*) ;
- 1 forme dénommant une personne dérogeant de manière globale à l'équation prescriptive du genre, performant un genre autre que celui qui lui est assigné (*mutant*) ;
- 5 formes pour lesquelles le genre performé n'a pu être déterminé, et susceptibles de dénommer des personnes performant des genres différents ou toute personne performant un genre autre que celui qui lui est assigné (*biotrans, post-biotrans, transelle, transil* et *transidentifié*) ;
- 2 formes susceptibles de dénommer des personnes dérogeant de manière globale à l'équation prescriptive du genre ou à l'impératif hétérosexuel (*sœur, anormale*).

On compte parmi ces formes 3 féminins (*biotrans, transelle, sœur*), 2 féminins d'UL à alternance (*travestie* et *anormale*) et 1 féminin d'UL épïcène (*transgenre*) ; 2 masculins (*transil* et *mutant*) et 1 masculin d'épicène (*trans*) ; 4 dernières formes dont le genre n'est pas identifié.

4.1.3.1. Cas simples : coïncidence du genre avec le genre prescrit ou performé

Déterminer ce qui, du genre prescrit ou du genre performé par la personne dénommée, régit l'attribution du genre pour ces formes a impliqué un premier passage de contrôle par les éléments lexicographiques (pour les formes issues de CLEX) ou le cotexte discursif (pour celles issues de CDISC). On ne reportera cependant les modalités de désignation ou de dénomination (les modalités d'expression du genre prescrit ou performé) au sein des définitions et des discours que dans le chapitre 6 (6.1), relatif à leur analyse lexicographique et discursive.

Tableau 34. Alignement du genre des formes sur le genre prescrit ou le genre performé

	Masculin	Féminin	Alterné	Épicène	Total
Genre prescrit	8 [PGF/PGX]	5 [PGM/PGX]	2 [PGX]	6 [PGX]	21
Genre performé	7 [PGM]	16 [PGF]	5 [PGF/PGM]	17 [PGF/PGM/PGX]	45
Variable	-	-	4 [PGF/PGM]	2 [PGF]	6
Sous-total	15	21	11	25	72
Indéterminé	2 [PG?]	2 [PG?]	36 [PGF/PGM/PGX/PG?]		40
Total	17	23	72		112

La lecture par classe de genre est conforme à celle effectuée sur le tableau précédent. Elle permet de constater à nouveau une dominance des formes du féminin (21 à 23) sur celles du masculin (15 à 17), ainsi que la présence d'une minorité d'UL connaissant une alternance morphologique de genre (10 formes pour 5 UL + 1) et d'une majorité d'UL épicènes (24 formes pour 12 UL + 1). Restent 32 formes pour lesquelles les éléments morphologiques, lexicographiques et discursifs n'ont pas permis d'identifier le genre, 4 pour lesquelles ils n'ont pas permis d'identifier le genre performé et 4 pour lesquelles ni l'un ni l'autre n'a été identifié, et dont on ne peut donc déterminer la modalité d'alignement du genre.

La lecture horizontale du tableau met en revanche en lumière de nouveaux éléments. Il apparaît que seul un cinquième des 112 formes relatives aux PG (soit 21 formes) correspondent au schéma canonique genre = genre prescrit. Pour 5 % de l'ensemble des formes (6 sur 112), le genre s'aligne tantôt sur le genre prescrit, tantôt sur le genre performé. Les formes les plus nombreuses, qui représentent plus de 40 % de l'ensemble (45 sur 112), sont celles dont le genre correspond au genre performé par la personne dénommée – ce qui nous conforte dans le choix d'une approche du corpus en termes de performances de genre.

Pour chaque segment, on se concentrera dans un premier temps sur les formes simples du masculin et du féminin, où l'alternance éventuelle est d'abord lexicale ; ensuite sur celles qui connaissent une alternance morphologique et sur les épicènes.

On fait le choix de présenter les listes de formes dans des tableaux où les entrées sont d'abord linguistiques (verticalement : classes de genre ; horizontalement : formes) et où les performances de genre sont signalées en commentaires. La

surbrillance souligne d'éventuelles divergences par rapport au schéma traité dans chaque tableau. Les indications « + » permettent de signaler l'existence d'occurrences sans en donner un décompte précis, dans le cas de certaines réalisations problématiques.

4.1.3.1.1. Coïncidence du genre et du genre prescrit

Le corpus lexical transversal compte 4 formes du féminin dénommant des personnes identifiées comme performant un genre masculin, 6 formes du masculin dénommant des personnes identifiées comme performant un genre féminin, 2 formes du masculin et 1 forme du féminin dénommant des personnes identifiées comme performant un genre autre. On les présente dans le tableau ci-dessous.

Tableau 35. Coïncidence du genre et du genre prescrit pour les formes invariantes

Féminin				Masculin			
Formes invariantes	PD	CLEX	CdISC	Formes invariantes	PD	CLEX	CdISC
<i>garçonne</i>	PGM	3	4	<i>travelo</i>	PGF	6	7
<i>virago</i>	PGM	3	0	<i>trav</i>	PGF	3	9
<i>hommasse</i>	PGM	1	0	<i>drag</i>	PGF	2	4
<i>femme garçon</i>	PGM	1	0	<i>waria</i>	PGF	0	2
				<i>mâle femmé</i>	PGF	1	0
				<i>pink boy</i>	PGF	1	0
				<i>métrosexuel</i>	PGX	3	1
<i>kategorielos</i>	PGX	0	3	<i>neutrois</i>	PGX	2	0

Toutes les formes de la première section du tableau (PGM et PGF), tant du féminin que du masculin, semblent constituer des UL à part entière, en ce qu'elles n'ont pas de forme correspondante de l'autre classe de genre (**un virago*, **une travelo*, etc.), ni dans le corpus, ni en langue. Pour *garçonne*, l'alternative morphologique *garçon* (masc.) ne dénomme pas une personne à l'aune d'une performance de genre divergeant du genre prescrit (tout au contraire) et est donc considérée comme une UL distincte, y compris pour l'acception HSH, présente en CLEX. À l'absence d'alternative morphologique de l'autre catégorie de genre répond également une absence de correspondance lexicale – *hommasse* n'a pas de pendant **femmasse*,

pink boy n'a pas de pendant **blue girl*, etc. L'ensemble de ces formes, dont le genre correspond au genre prescrit, sont donc considérées comme des UL autonomes.

Il en va de même de la forme *métrosexuel*, qui pourrait connaître une alternance morphologique avec *métrosexuelle* ; ne s'appliquant cependant qu'à des individus (auto - ou hétéro-) identifiés comme hommes engagés dans une performance de genre dérogeant à l'attendu de virilité – sans pour autant constituer une PGF –, l'UL ne se rencontre donc qu'au masculin, suivant le genre prescrit.

Neutrois et *kategorielos* se distinguent de ce schéma strict genre = genre prescrit et constituent ce qu'on pourrait appeler de faux positifs. Rencontrées respectivement uniquement au masculin et au féminin, ces deux formes, contrairement aux précédentes, ne dénomment pas une personne assignée homme ou femme dérogeant au genre prescrit mais, de manière générale, toute personne, indépendamment de son genre assigné, performant un genre non binaire (pour le premier) ou s'affranchissant des catégories (pour le second).

Le premier pourrait connaître une alternance morphologique avec une forme féminine *neutroise*. Celle-ci, à notre connaissance inexistante en langue, n'est ni renseignée, ni réalisée dans les corpus, ce qui semble cohérent avec le fait que l'UL dénomme des personnes de genre résolument non binaire ; elle est en même exclue par la définition de l'ODT :

[ODT] *neutrois*

[...] contrairement à une personne agenre, qui se voit comme étant 'sans genre', **une personne neutrois** à un genre, mais c'est un genre neutre.

L'UL *neutrois*, identifiée comme masculin, fonctionnerait donc soit comme un épïcène (*un-e neutrois*) s'alignant alors nécessairement sur le genre prescrit, ce qui semble contraire à sa vocation ; soit comme une forme non marquée, un masculin invariant à valeur de neutre, conformément au genre non binaire performé et indépendamment du genre prescrit de la personne dénommée. En tout état de cause, il est difficile de la considérer comme une forme du masculin alignée sur le genre prescrit.

La forme *kategorielos*, enfin, est présente dans un seul échange de messages du corpus CDISC, relativement à des dénominations transverses PG/FSF (cf. 4.1.1.2). Il s'agit d'une proposition d'emprunt à l'allemand, qui présente trois occurrences :

[M2354] [...] Quand on entre dans aucunes catégories, ni "butch", ni "fem", ni "lipsticks"... On est quoi ? lol

[M2355] [...] il me vient une réponse en allemand : je dirais que si tu veux te revendiquer "sans catégorie" alors tu es **une "kategorielos"** c'est joli comme mot, non, un peu stylisé ça pourrait faire **K-Tgorilos**, par exemple

[M2356] Mais si on se revendique "**kategorielos**", on entre dans une nouvelle forme de catégorie, non ?

Dans sa première occurrence, la forme est actualisée au féminin, conformément au genre prescrit de la personne désignée ; dans la seconde, où elle constitue une proposition de variante graphique, la forme est en mention et ne connaît pas d'actualisation de genre ; dans la troisième, où la forme figure en modalisation autonymique (à la fois en usage et en mention) comme attribut d'un sujet indéterminé (*on*), aucune actualisation de genre n'est rendue visible. Rien ne s'oppose à une actualisation de l'UL au masculin (*un kategorielos*), que l'on peut raisonnablement supposer, comme en allemand, épïcène.

Ces deux formes écartées, on compte, en sus des 11, autres 1 UL à alternance et 3 UL épïcènes (ci-dessous), qui relèvent toutes de la dénomination de personnes relativement à des PGX, pour lesquelles l'actualisation en fonction du genre prescrit est soit signalée par les sources (pour les occurrences en CLEX), soit réalisée en discours (pour les occurrences en CDISC).

Tableau 36. Actualisation du genre en fonction du genre prescrit pour les UL à alternance et épiciènes

	Féminin			Masculin			Ind.
Formes alternantes	PD	CLEX	CdISC	PD	CLEX	CdISC	CdISC
<i>bispirituel·le</i>	PGX	1	0	PGX	1	0	0
Formes épiciènes	PD	CLEX	CdISC	PD	CLEX	CdISC	CdISC
<i>androgyné</i>	PGX	6	4	PGX	7	6	10
<i>andro</i>	PGX	0	2	PGX	0	1	0
<i>genderfucker</i>	PGX	0	+	PGX	0	1+	5

Le cas de *genderfucker* se distingue des autres en ce que l'UL ne présente pas stricto sensu d'actualisation au féminin mais, comme le signale le signe « + », un double marquage de genre (Abbou 2011) qui se présente comme suit :

[M175] OU sont passé-e-s les gender fuckers ?

La seule trace d'actualisation du genre figure dans l'accord du participe passé, qui présente entre traits d'union la marque du féminin, soit pour « mettre simultanément les deux genres côte à côte (volonté de particularisation) » (Abbou 2011, p. 114), soit pour neutraliser le genre, « comme si en mettant deux genres opposés, on annulait la marque de genre, de manière mathématique (volonté de généralisation) » (idem). Il est donc ici difficile d'affirmer que l'UL est actualisée en discours en fonction du genre prescrit de la personne dénommée.

4.1.3.1.2. Coïncidence du genre et du genre performé

Le segment suivant rassemble principalement les UL dont le genre correspond au genre performé par la personne dénommée, c'est-à-dire masculin pour les 7 UL relatives à une PGM, auxquelles répondent, de manière non symétrique et plus ou moins directement, 7 formes du féminin parmi les 15 relatives à une PGF. Plusieurs formes (en surbrillance) ont un statut exceptionnel dans ce segment, que l'on explicite ci-après.

Tableau 37. Coïncidence du genre et du genre performé pour les formes invariantes

Féminin				Masculin			
Formes invariantes	PD	CLEX	CDISC	Formes invariantes	PD	CLEX	CDISC
<i>queen</i>	PGF	0	1	<i>drag</i>	PGF	2	?
<i>drag queen</i>	PGF	8	6	<i>drag queen</i>	PGF	2	0
				<i>drag king</i>	PGM	6	4
<i>FtM</i>	PGF	0	+	<i>FtM</i>	PGM	7	30
<i>MtF</i>	PGF	6	36	<i>MtF</i>	PGF	0	+
	PGX	0	1				
<i>sœur</i>	PGF	¹²⁴	4	<i>frère</i>	PGM	0	1
<i>demigirl</i>	PGF	2	0	<i>demiboy</i>	PGM	2	0
				<i>demiguy</i>	PGM	1	0
<i>fille manquée</i>	PGF	1	0	<i>garçon manqué</i>	PGM	1	13
<i>fifille</i>	PGF	0	1	<i>bonhomme</i>	PGM	0	1
<i>nouvelle fille</i>	PGF	0	2				
<i>plus-que-femme</i>	PGF	0	1				
<i>femmelette</i>	PGF	1	0				
<i>petite f. très clitorid.</i>	PGF	1	0				
<i>poupée de l'an 2000</i>	PGF	1	0				
<i>femme à pénis</i>	PGF	0	1				
<i>nana à bite</i>	PGF	0	1				
<i>ladyboy</i>	PGF	0	20				
<i>kathoe</i>	PGF	¹²⁵	4				

Les formes en surbrillance se distinguent de plusieurs manières. *Drag*, masculin selon GROB et dont le genre n'est pas précisé par ODT, compte dans CDISC deux formes en mention et une forme plurielle (*aux plus follasses des drags* [M470]), dont le genre n'est pas visible – impossible donc de dire s'il coïncide au genre prescrit ou au genre performé ni s'il relève du genre renseigné par les sources en CLEX, lequel lui valait de figurer dans le segment précédent. *Drag queen*, masculin ou féminin selon les sources, renvoie ainsi que *drag* à une PGF, mais est revanche actualisé en

¹²⁴ Comme on l'a déjà mentionné en 3.4.3., la forme *sœur* est bien présente en CLEX, mais elle y dénomme exclusivement des HSH ; elle est également présente en CDISC pour la dénomination de FSF (dont les occurrences ne sont pas comptabilisées ici).

¹²⁵ Figurait dans WIKT sous la forme *katoï* et avait été écarté des relevés en tant que forme ne relevant pas du lexique francophone en raison de la définition « travesti thaïlandais ».

CDISC exclusivement au féminin, donc aligné sur le genre performé. Ces formes, dont le genre semble actualisé en fonction du genre prescrit, seront traitées dans ce segment en vertu de leurs liens lexicologiques.

MtF (féminin) et *FtM* (masculin) présentent également des éléments dissonants, mais diversement. D'une part, *MtF* (*male to female*), qui dénomme usuellement des PGF, connaît une acception dénommant une personne à l'aune d'une performance de genre autre – ce qui n'est pas le cas de son pendant masculin. D'autre part, tous deux connaissent en CDISC des occurrences de la catégorie de genre opposée, qui correspondent (en partie au moins) pour *MtF* à des pratiques de mégenrage alignant le genre sur le genre prescrit plutôt que performé, alors qu'il s'agit, dans le cas de *FtM*, d'une erreur (en autodénomination) allant de pair avec une inversion de la performance de genre de la personne :

[M1922] **La ftm** relou débarque avec ses gros souliers... [...] Je me définis, certes comme FtM, malgré tout je ne me conforme pas à tous les codes sociaux féminins si ceux ci ne me conviennent pas [...]

[M1923] [...] Je croyais que FtM c'était être un homme ("passer" de femme à homme (pardon pour ma maladresse)). // Mais tu parles de respecter les codes sociaux féminins, tu dis "**la**" **ftm** [...]. // Du coup je suis perdue

[M1924] au temps pour moi... loool, j'ai le clavier qui a fourché, je me définie comme trans fille... donc MtF en effet...

On constate enfin que pour l'une et l'autre catégories, les sources dont sont issues les formes divergent également. Si, pour les PGM ou les masculins, l'équilibre est là (3 formes présentent des cooccurrences en CLEX et CDISC, 4 formes relèvent pour moitié de l'un et pour moitié de l'autre), il en va différemment pour les PGF, où seules deux formes se recoupent, où 5 ne sont renseignées que par CLEX et 9 sont issues exclusivement de CDISC (dans l'acception concernée).

Tableau 38. Actualisation du genre en fonction du genre performé pour les UL à alternance et épïcènes

	Féminin			Masculin			Ind.
Formes alternantes	PD	CLEX	CdISC	PD	CLEX	CdISC	CdISC
<i>transsexuel·le</i>	PGF	11	136	PGM	11	27	158
	PGM	0	1	PGF	0	16	
<i>transsexué·e</i>	PGF	1	+	PGM	1	1+	2
<i>anormal·e</i>	PGF ¹²⁶	0	3	HSH	0	3	0
Formes épïcènes	PD	CLEX	CdISC	PD	CLEX	CdISC	CdISC
<i>trans</i>	PGF	8	73	PGM	8	28	289
	PGM	0	1	PGF	0	15	
				PGX	-	1	
<i>transgenre</i>	PGF	10	32	PGM	10	4	154
	PGM	0	2 ¹²⁷	PGF	0	9	
	PGX	-	1				
<i>transidentitaire</i>	PGF	2	+	PGM	1	+	8
<i>non-op</i>	PGF	1	4	PGM	1	0	1
<i>pre-op</i>	PGF	1	4	PGM	1	0	0
<i>post-op</i>	PGF	1	4	PGM	1	0	0
<i>TG</i>	PGF	1	1+	PGM	1	+	2
<i>TS</i>	PGF	1	23	PGM	1	1	14
				PGF	0	4	
<i>éphèbe</i>	PGF	0	1	HSH	0	1	0

Tout d'abord, le nombre de formes dénommant PGF (12) et PGM (10) est ici relativement équilibré, puisque 10 proviennent d'UL à alternance ou épïcènes s'actualisant, selon les sources lexicographiques, exclusivement en fonction du genre performé – donc au féminin pour les PGF et au masculin pour les PGM.

¹²⁶ Sont présentes, en CdISC exclusivement, pour la même forme, des dénominations HSH et FSF.

¹²⁷ Ces deux actualisations de *transgenre* au féminin dans des acceptions PGM sont des occurrences que l'on pourrait dire rhétoriques, qui apparaissent dans le cadre d'un questionnaire sur les terminologies transidentitaires, et en particulier sur les notions de trans-/cissexualité et trans-/cigenderisme.

On constate néanmoins une nouvelle fois une prédominance des formes du féminin dénommant des PGF, qui se traduit de deux manières : d'une part, par l'absence ou la très faible représentation en discours des formes épiciques dans leur acception dénommant les PGM ; d'autre part, par la présence très marquée, en termes d'occurrences, des formes dénommant des PGF, principalement concentrées en CDISC dans les formes *transsexuelle* et *TS*, *trans* et *transgenre*. Ne nous échappe pas non plus que ces quatre mêmes UL sont ici les seules à présenter des occurrences d'actualisation mégenrante qui concernent très majoritairement la dénomination de personnes PGF – et toujours en CDISC. Si les formes dénommant des PGM semblent échapper davantage au mégenrage, cela ne veut pas dire que les personnes dénommées y échappent – les discours collectés témoignent largement du contraire – mais plutôt que les formes concernées y sont moins présentes, de même que sont moins nombreuses dans le corpus les dénominations PGM ; cela pourrait être attribué au fait que les PGM sont un objet de discours moins présent (cf. 3.1.2.1.) ou, fait-on l'hypothèse, au fait que les dénominations PGM, et en particulier les autodénominations, relèveraient de terminologies autres que celles de la non-conformité.

Ces UL sont enfin également, avec *transidentitaire* dans une bien moindre mesure, celles qui comptent le plus de formes pour lesquelles le genre actualisé et/ou le genre performé par la personne dénommée n'ont pu être identifiés.

La dernière remarque concerne les PGX, sans surprise quasiment absentes de ce segment traitant de l'actualisation en fonction du genre performé. On en trouve cependant deux occurrences, l'une au masculin pour *trans* [M353] et l'autre au féminin pour *transgenre* [M848].

[M353] il y a aussi des trans dont l'identité de genre n'est ni homme ni femme mais plutôt quelque chose entre les deux (là c'est le flou artistique). comme ce 3e genre, si l'on peut dire ainsi, n'existe pas dans notre société, **certains trans** se disent MTU ou FTU pour Male To Unknown et Female To Unknown

[M848] Depuis quelques temps nous vivons aussi une relation très forte avec **une transgenre** (mtf) qui a un genre fluide comme moi

Dans le premier cas, *trans* est usité comme terme générique recouvrant une pluralité d'identités, et l'UL est employée au masculin pluriel (dont la marque est portée par

l'adjectif), dans son acception à vocation générique – on aurait pu avoir une double marque de genre à vocation neutralisante *certain·e·s*.

Pour en revenir aux PGX, le second cas cité ci-dessus est particulièrement intéressant. L'actualisation au féminin, en effet, n'y dépend pas du genre prescrit (ici assigné à la naissance, M) mais du genre réalisé par le processus transition (F), qui fonctionne à son tour comme un genre prescrit distinct et différent de celui performé par la personne (« fluide », donc X). En l'absence de catégorisation linguistique alternative, comme pour les autres dénominations de personnes PGX, c'est donc le genre « prescrit » qui régit l'actualisation de l'UL, ici au féminin.

Avant de passer à la troisième configuration d'actualisation, que l'on appelle « actualisation variable », on note enfin, à nouveau, la présence d'un DMG dans le segment, comme précédemment *genderfucker* ; dans ce cas-ci, qui concerne une UL à alternance et non plus épïcène, la double marque est portée par l'UL elle-même, *transsexué·e* [M176].

4.1.3.2. Cas complexes

4.1.3.2.1. UL à actualisation variable

Ce troisième segment ne regroupe, par définition, que les formes alternantes et épïcènes, dont l'actualisation coïncide tantôt avec le genre prescrit, tantôt avec le genre performé par la personne dénommée. Comme on le constate rapidement, les trois seules formes concernées sont relatives au travestissement.

Tableau 39. UL alternantes et épïcènes à actualisation variable

	Féminin			Masculin			Ind.
Formes alternantes	PD	CLEX	CdISC	PD	CLEX	CdISC	CdISC
<i>hormoné·e</i>	PGF	1	0	PGF PGM	1 0	0 30	1
<i>travesti·e</i>	PGF PGM	5 0	11+ 1	PGF	9	32+	42
Formes épïcènes	PD	CLEX	CdISC	PD	CLEX	CdISC	CdISC
<i>TV</i>	PGF	1	+	PGF	1	+	4

L'UL *hormoné·e* est présente au masculin comme au féminin en CLEX, avec une seule occurrence émanant du GCH, qui la date de la seconde moitié du xx^e siècle et attribue l'opposition de genre au degré de PGF par rapport à la prise d'hormones et donc aux transformations physiologiques :

[GCH] Au masculin, lorsque les travestis se rasent encore, au féminin, quand ils s'offrent un soutien gorge de vamp nourricière.

L'actualisation, dans cette configuration, est dite variable en ce qu'elle est alignée d'abord sur le genre prescrit, ensuite sur le genre performé. Par ailleurs, l'UL est réalisée exclusivement au masculin dans CDISC, où elle concerne exclusivement les PGM et où l'actualisation suit donc strictement le genre performé.

Pour l'UL *travesti·e*, les formes « ind. » recouvrent 4 formes inclusives, 2 formes non conventionnelles (*les personnes travestis* [M156] et *un travestie* [M288]) et 36 formes du masculin, au singulier et au pluriel, pour lesquelles le type de personne dénommée n'est pas identifié. L'emploi du féminin en dénomination PGM faisant figure d'hapax, la majorité des formes concernent, majoritairement au masculin, le travestissement PGF, en fonction davantage du genre prescrit que du genre performé.

Pour TV, la description des données sera plus parlante que leur représentation dans le tableau : CDISC compte 4 formes, dont aucune ne présente d'actualisation visible. On trouve 2 occurrences en mention, sans marque de genre ni explicitation de la personne dénommée, mais mises en correspondance avec la forme inclusive *travestiE* [M2200 et M2202] ; et 2 formes attribut sans actualisation visible du genre mais avec des indices cotextuels :

[M338 | L15] d'après ces définition je serai plutôt un travesti, mais quelquefois j'ai l'impression de glisser petit à petit vers le transgenre

[M341 | L123] Suis **tv** sans aucun doute, car je suis bien H en dehors des moments où je suis habillée. Mais quand je suis habillée, je me sens vraiment bien.

[M342 | L15] moi aussi finalement je suis plutôt **tv**, c'est vrai que en dehors des moments où je suis habillé et lorsque je ne suis pas sur ce forum je suis plutôt mec

Dans les deux cas, les locuteur·ice·s sont de genre prescrit homme et s'autodéfinissent en fonction de cet élément : « car je suis bien H » [M341] et « c'est vrai que je suis plutôt mec » [M342]. Dans les deux cas, les termes *travesti* et *tv* les dénomment en tant qu'engagé·e·s dans une performance de genre féminin, que l'on retrouve dans la notion d'habillement signalé comme divergent par rapport au genre prescrit, par ailleurs explicitée dans les messages précédents. Dans le cas du locuteur L15, *tv* [M342] fait écho à la fois au masculin « un travesti » [M338] et à l'accord au masculin de « habillé » et peut donc être considéré comme le masculin de l'épicène ; dans le cas de la locutrice L123, où la forme répond au double féminin « habillée » [M341], on peut la considérer comme féminin de l'épicène.

L'on reviendra dans un instant, avec l'examen du prochain segment, sur la question des dénominations PGX, après la conclusion suivante. Concernant PGM et PGF, l'examen des formes de ce segment, en regard avec le précédent, tend à montrer que, plus la PG caractérisant la personne dénommée relève du travestissement, plus la tendance est à une actualisation en fonction du genre prescrit ; plus la PG relève du champ des transidentités, plus la tendance – hors mégenrage – est à une actualisation en fonction du genre performé.

4.1.3.2.2. Indétermination du genre ou de l'actualisation, indétermination de la personne dénommée

Cette partie présente en plusieurs temps les formes pour lesquelles le genre – prescrit ou performé – de la personne dénommée reste indéterminé, que le genre de la forme soit ou non déterminé, et enfin les formes dont seul le genre est indéterminé.

Tableau 40. Formes dénommant des personnes de genre indéterminé

Féminin	CLEX	CdISC	Masculin	CLEX	CdISC
<i>transelle</i>	0	3	<i>transil</i>	0	2
<i>biotrans</i> (supposé ép.)	0	2	<i>mutant</i> (supposé alt.)	0	2
Genre indéterminé				CLEX	CdISC
<i>post-biotrans</i> (supposé ép.)				0	1
<i>transidentifié</i> (supposé alt.)				0	1

Pour toutes ces formes, le premier constat est leur présence exclusive en CDISC et le peu d'occurrences qu'on y trouve, leur usage quasi hapaxique étant généralement le fait d'un·e à deux locuteur·ice·s dans un même fil de discussion.

Trans(s)il et *trans(s)elle* figurent ainsi dans un seul échange en IT15 et constituent des propositions pour dépasser la terminologie de la transsexualité, « réductrice » [M1543] par sa focalisation morphosémantique sur la sexuation.

[M1543] Le terme transsexuelle est à la fois réducteur et péjoratif puisqu'il limite la définition de notre démarche à son seul aspect sexuel alors que celle-ci est particulièrement complexe et englobe un grand nombre d'aspects. // Je me suis demandée si le terme "**transselle**" (et **transsil** pour les FtM) ne serai pas plus adapté... [...]

[M1547] Quant aux termes **transil** et **transelle**, étymologiquement ça veut pas dire grand chose.. "au delà du il / elle".. Le plus correct serait encore de parler de "**transelle**" pour un ftm, et vice versa, du coup je crains que ça fasse un gros bide (et inutile d'explicitier pourquoi)

La suggestion est déboutée à l'aune d'une recherche de sens, la proposante envisageant la suffixation en *-il* et *-elle*, calquée sur les pronoms personnels, comme expression du genre performé et la répondante les entendant comme une expression du genre assigné risquant, suppose-t-on, de créer la confusion avec ces mêmes pronoms et, plus largement, avec une catégorisation grammaticale prêtant déjà trop souvent au mégenrage.

Les formes *biotrans* et *postbiotrans*, qui apparaissent dans un seul et même message [M39], semblent également être des créations de son autrice.

[M39] [...] sexe et genre peuvent être des choses VRAIMENT différentes qu'on a encore trop souvent l'habitude de lier. // Et c'est à cause de ce type d'erreurs qu'on se retrouve, entre autres, avec **des espèces de "biotrans"** qui nous expliquent qu'**elles** comprennent vraiment ce qu'on vit et qu'elles sont aussi vraiment trop grave trans, au fond...

Ces formes sont supposées épïcènes, comme *trans*, et dénommer « toute personne » performant un genre différant du genre qui lui est assigné – sans pour autant relever

de la transidentité ; la seule occurrence suscitant un accord étant du féminin, lequel peut être justifié notamment par l'antécédent « [une] espèce de » plutôt que par la forme « biotrans » même, on laisse cette forme parmi les non identifiées.

La forme *mutant*, alternant en langue avec le féminin *mutante*, ne figure qu'au masculin pluriel dans le corpus discursif, englobant encore une fois toutes les personnes trans, quel que soit leur genre.

[M1499] j'ai découvert et écouté l'émission "mutants-les-transgenres" qui était passé sur France Inter l'été dernier

On souligne que, selon Karine Espineira, « il n'est pas rare que des transidentités se retrouvent dans cette analogie » (2014, p. 35) ; elle ajoute que « devoir se penser *mutant* ou *freak* tient lieu pour des personnes trans de positionnement personnel et collectif pour faire front à une majorité » (idem).

La forme *transidentifié*, enfin, ne connaît qu'une seule occurrence, au féminin en emploi adjectif épithète du nom *personne*, qui ne permet donc pas de déterminer si, en emploi nominal, la forme suit l'alternance supposée en fonction du genre performé.

On en vient à présent aux formes dont les personnes dénommées sont connues – c'est-à-dire identifiées grâce au contexte lexicographique ou discursif – mais dont le genre, pour une raison ou une autre, n'est pas rendu identifié. Par souci de lisibilité, on présente dans un premier tableau les 15 formes relatives aux PGF et aux PGM, et dans un second les 20 formes relatives aux PGX – ce qui permet déjà de souligner l'intéressante prédominance de ces dernières dans ce segment traitant des formes au genre invisible.

Tableau 41. Formes au genre non identifié dénommant PGF et PGM

PGF	CLEX	CdISC	PGM	CLEX	CdISC
<i>female to male</i>	-	6	<i>male to female</i>	-	5
<i>trans-fille</i>	0	2	<i>trans-garçon</i>	0	1
<i>pré transition (fém.)</i>	0	1	<i>pré transition</i>	0	1
<i>shemale</i>	2	11	<i>tomboy</i>	0	6
<i>tranny</i>	0	4	<i>pré-t</i>	0	3
<i>garçon-fille</i>	0	3	<i>drab (dressed as a boy)</i>	0	2

(Mé)genrer les gen(re)s dérangeants

PGF	CLEX	CdISC	PGM	CLEX	CdISC
<i>transformiste</i>	0	3			
<i>op</i>	0	2			
<i>XtF</i>	0	2			

Les trois premières lignes affichent 6 formes parallèles, parmi lesquelles 2 UL se répondent (ou s'opposent) par une alternance lexicale probablement doublée d'une alternance catégorielle, et 1 UL que l'on suppose épïcène, rencontrée en contexte PGM et en contexte PGF mais toujours en fonction d'attribut du sujet, qui ne permet pas de déterminer le genre actualisé. Les autres lignes fonctionnent de manière autonome, et l'on relèvera juste l'écho de la forme *pré-t* avec l'UL *pré transition*, et l'absence de toutes ces formes, à l'exception de *shemale*, des sources lexicographiques. On ne constate en effet pas le même phénomène pour les formes dénommant des personnes PGX – plus de la moitié figurant simultanément dans les deux corpus, quoiqu'en proportions différentes.

Tableau 42. Formes au genre non identifié dénommant des PGX

PGF	CLEX	CdISC	PGM	CLEX	CdISC
<i>agenre, agender</i>	2	5	<i>FtX</i>	3	7
<i>intergenre</i>	4	1	<i>FtU</i>	2	4
<i>bigenre, bigenré</i>	2	8	<i>female to unknown</i>	-	3
<i>trigenre</i>	2	0	<i>MtX</i>	2	2
<i>polygenre, polygenré</i>	1	1	<i>MtU</i>	1	3
<i>plurigenre</i>	0	1	<i>male to unknown</i>	-	2
<i>multigenre</i>	0	2	<i>MtM</i>	0	1
<i>panggenre, panggender</i>	1	0	<i>MtWTF</i>	0	1
<i>altergenre</i>	0	1	<i>crossdresser</i>	1	0
<i>genderqueer, genres queer</i>	2	16			
<i>genderfluid, genre fluide</i>	2	5			

On souligne deux autres constats intéressants. D'abord, ces formes dénommant des PGX relèvent toutes, à une près, d'un des deux schémas suivants : 11 d'entre elles sont construites soit par préfixation sur le radical – *genre*, soit, pour les deux dernières, par agglutination sur l'équivalent anglophone – *gender* ; 6 autres sont des siglaisons, et 2 leurs formes longues, suivant le modèle déjà rencontré *genre prescrit*

“to (à / vers)” *genre performé*, ce dernier étant soit X, soit U pour *unknown* (inconnu), soit WTF (supposément pour *what the fuck*, n’importe quoi). Cela nous mène au dernier point commun : l’ensemble de ces formes dénommant les PGX sont soit anglophones, soit d’origine anglophone (qu’elles en soient des emprunts ou des traductions). La seule forme s’écartant de ce troisième schéma est *MtM*, néanmoins construite exactement sur le même modèle :

[M354] Je ne me définit pas comme MtF, mais comme MtM (Mâle to MOI)...

4.1.3.3. Synthèse

On propose à présent une synthèse à deux facettes, relevant les éléments marquants concernant les modalités d’alignement du genre et les interprétant relativement aux éléments relatifs à la dénomination des personnes.

Les UL du masculin et du féminin dont le genre est aligné sur le genre prescrit dénomment presque exclusivement des personnes assignées homme ou femme et fonctionnent majoritairement de manière autonome, c’est-à-dire ne présentent d’alternance ni morphologique, ni lexicale – à l’exception d’une UL à alternance et de deux épïcènes. Les UL de ce segment semblent se distinguer de celles du segment suivant par leurs modalités de désignation – ce que l’on vérifiera dans les analyses lexicographiques (6.1) : les formes dénomment principalement des personnes de genre prescrit femme ou homme performant, suivant diverses modalités, un genre dérogeant partiellement à leur genre prescrit ; concernant les PGM, les 4 formes dénomment toutes des personnes dérogeant à l’attendu de féminité, de manière plus ou moins marquée, plutôt que performant un genre masculin, et reconnues socialement comme femmes ; de même, les formes du masculin (à l’exception notable de *mâle femmé*) dénomment principalement des personnes considérées socialement – et se reconnaissant probablement elles-mêmes – comme hommes, bien que performant, d’une certaine manière ou à un certain moment, un genre féminin. A contrario, les formes du segment suivant, dont le genre est aligné sur le genre performé, semblent relever majoritairement du champ des transidentités (ce qui ne signifie pas « de l’autodénomination »). Dans les deux cas, il semble donc que le genre des UL ou l’actualisation des formes s’alignent surtout sur le genre manifestement ou supposé prédominant de la personne – qu’il coïncide ou non au genre prescrit. En d’autres mots, et à rebours, on peut émettre l’hypothèse que le

genre s'aligne finalement principalement sur le genre *performé*, qui se trouve parfois correspondre au genre prescrit, et parfois non. Il importera alors de déterminer dans quels cas et à quels effets cet alignement régulier sur le genre performé peut se trouver perturbé (6.3).

Concernant les UL dont le genre est aligné ou actualisé en fonction du genre performé, les déséquilibres constatés entre formes du féminin (dénommant des personnes PGF et largement majoritaires) et formes du masculin (minoritaires et dénommant les personnes PGM) confirment l'hypothèse (émise en 4.1.1.1) selon laquelle on s'attendait à pouvoir expliquer en partie la dominance des formes du féminin en CDISC par un plus grand nombre de formes relatives aux PGF en configuration de genre aligné sur le genre performé. Néanmoins, si cette remarque est valable concernant des UL fonctionnant elles aussi de manière autonome (sans alternance morphologique ou lexicale), il en va autrement des épïcènes et formes alternantes, qui impliquent une symétrie (donc une égalité numérique) entre dénominations PGF et PGM et qui constituent une part importante de ces formes alignées sur le genre performé. Or, le déséquilibre PGF / PGM se retrouve encore dans ces formes, cette fois dans le nombre d'occurrences, en particulier dans le corpus CDISC (CLEX les enregistrant généralement équitablement) – toujours moins nombreuses pour les PGM que pour les PGF. Cela nous amène à formuler une nouvelle hypothèse, qui ne sera pas vérifiée dans ce travail, selon laquelle les dénominations PGM, et probablement en particulier les autodénominations, relèveraient de terminologies autres que celles de la non-conformité.

Revenons un instant sur ces épïcènes et formes alternantes, qui permettent la dénomination symétrique de personnes PGM et PGF. On y a également croisé deux occurrences dénommant des PGX, l'une à la faveur d'un déplacement du genre prescrit, l'autre à la faveur d'un emploi générique du masculin pluriel. Dans les deux cas cependant, la dénomination PGX est permise avant tout par la généricité sémantique des formes elles-mêmes, susceptibles de dénommer tant des PGM et des PGF que des PGX – on pense en particulier à *trans*, *transgenre* (et sa siglaison *TG*) et *transidentitaire*. Ces formes, on le verra dans l'analyse lexicographique, dénotent en effet une dérogation par rapport au genre prescrit mais ne portent ni morphologiquement, ni définitoirement de spécification du genre prescrit de la personne dénommée ni du genre qu'elle performe. Or on a souligné que ces formes

sont celles qui connaissent le plus d'occurrences pour lesquelles le genre et/ou la personne dénommée n'ont pu être identifiés, en raison notamment (on le verra en 6.2) d'un usage générique du masculin (souvent pluriel) invisibilisant ainsi les populations spécifiques – ainsi des *transsexuels* invisibilisant les *transsexuelles*. On fait ainsi l'hypothèse, qui ne pourra par nature pas être vérifiée, que ces emplois participent à l'invisibilisation non seulement des personnes de genre (prescrit ou performé) féminin, mais plus encore des personnes non binaires, que ces formes « non marquées » sembleraient pourtant pouvoir inclure plus aisément.

Ensuite, on aura constaté que les formes dénommant des personnes à l'aune de performances de genre s'émancipant de la bicatégorisation masculin / féminin n'échappent en revanche pas toutes à la bicatégorisation linguistique. Alors, que pour les PGM et les PGF, la tendance est à l'alignement sur le genre performé, pour quasiment toutes les formes PGX dont le genre a pu être identifié (11 sur 13), celui-ci est aligné sur le genre prescrit de la personne dénommée. Cela semble pouvoir être aisément attribué à l'absence de catégorie alternative à celles du masculin et du féminin, permettant l'expression linguistique d'un genre autre, qui amène ainsi un traitement linguistique différent pour ce pan de la population, réassigné toujours au genre socialement prescrit. Je me demande – mais ne répondrai à cette question dans ce travail – si cette réassignation peut être appréhendée à l'aune de la notion de mégenrage, comme c'est le cas pour les personnes PGM et les PGF catégorisées relativement au genre prescrit, considérant que la langue elle-même ne permet pas d'autre catégorisation.

On relève enfin que, à l'exception de *métrosexuel*, qui désigne spécifiquement une personne assignée homme engagée dans une performance de genre non binaire (aucune forme ne dénommant par ailleurs spécifiquement une personne assignée femme engagée dans une telle performance), et de *bispirituel-le*, alternante, toutes les UL identifiées sont de type épïcène et sont ainsi susceptibles de dénommer tant des personnes assignées homme que femme, autrement dit « toute personne quel que soit son genre prescrit » engagée dans une PGX. Il semble de cette manière que, si la bicatégorisation morphosyntaxique tend à ramener ces personnes à leur genre prescrit, le lexique tende en revanche à neutraliser, au niveau sémantique, cette opposition catégorielle.

On a enfin pu constater que, malgré la régularité de cette bicatégorisation à l'aune du genre prescrit, pour la plupart des formes du corpus dénommant des PGX (20), restent non identifiés le genre des UL – supposé à nouveau épicène dans tous les cas – et leur mode d'actualisation – supposé toujours fonction du genre prescrit –, formes parmi lesquelles 10 figurent concomitamment en CLEX et CDISC et 7 uniquement en CDISC. Autrement dit, pour la majeure partie des formes PGX, la catégorisation morphosyntaxique ne laisse pas de trace en discours. Il m'avait plu de faire l'hypothèse que cet effacement du genre était une stratégie discursive et identitaire, dont les modalités auraient été à définir, permettant aux personnes d'échapper au stigmatisme catégoriel du genre prescrit ; il s'avère que cette absence d'actualisation est essentiellement due à l'absence, dans le corpus, d'usages actualisés des formes, qui y figurent généralement en mention.

4.2. Dénomination de la personne et écarts de langue

Les éléments lexicographiques relevés lors de la préparation du corpus permettent un autre regard lexicométrique sur les données du corpus, concernant, cette fois, les écarts par rapport à la langue standard qui, on l'a déjà souligné, sont susceptibles d'éclairer de manière intéressante ce corpus (2.4.3). Ces écarts par rapport à la langue standard sont de plusieurs types – (bas) registres de langue, connotations (péjoratives) et fréquence (ou rareté) d'usage – et nous intéressent relativement aux personnes dénommées et aux catégories de genre des formes les dénommant.

Avant que d'entrer dans ces données, deux précisions. Les relevés portés ici à la connaissance de læ lecteur·ice portent en premier lieu sur le corpus CLEX, par définition seul à fournir des éléments lexicographiques proprement dit ; on y adjoint dans chaque tableau, entre crochets, le nombre de formes concernées dans CDISC, qui relèvent donc du segment commun du corpus CLT et sur lesquelles porteront des analyses plus ciblées.

Ensuite, on renvoie aux tableaux 27 et 28 pour le nombre de formes par corpus et par personnes dénommées ; à la partie 3.4.2.1 pour le rappel de la méthodologie des comptes forcés ; aux tableaux de 2.4.3.1 pour le rappel du nombre de formes concernées, dans chaque groupe, par les étiquettes signalées ci-après par les astérisques.

4.2.1. Écarts de langue et personnes dénommées

Si la préparation des données permettait de nombreuses opérations de recoupement des données, seuls les plus pertinents de ces recoupements sont présentés ici, à savoir :

- verticalement, le répartitoire par catégorie de genre des formes taguées comme déviantes par rapport au standard ou à l'usage linguistiques et le pourcentage de formes taguées par rapport à l'ensemble des formes de la même catégorie dans le corpus CLEX ;
- horizontalement, le répartitoire par personnes dénommées de ces mêmes formes et le pourcentage de formes taguées par rapport à l'ensemble des formes dénommant les mêmes personnes dans le corpus CLEX.

4.2.1.1. Groupe A : registres familier, populaire, argotique et vulgaire

On rappelle ici que, sur les 660 formes du corpus CLT, le corpus CLEX en compte 450, soit exclusivement, soit en partage avec CDISC. Parmi ces 450 formes sur lesquelles portent les relevés suivants, les sources en identifient 228 comme familières, populaires, argotiques ou vulgaires, ce qui constitue presque précisément la moitié de ce corpus, et plus d'un tiers du corpus CLT.

Tableau 43. Répartitoire des formes du groupe A par genre et personnes dénommées

	Masculin	Féminin	Inc.	Total
PGM	1 [1]	1 [1]	0	2 [2]
PGF	4 [3]	2 [0]	0	6 [3]
Sous-total	5 [4]	3 [1]	0	8 [5]
HSH	96 [17]	63 [14]	4 [0]	163 [31]
HSX	4 [1]	0	0	4 [1]
FSF	2 [0]	43 [19]	4 [0]	49 [19]
FSX	0	2 [1]	0	2 [1]
Sous-total	102 [18]	108 [34]	8 [0]	218 [52]
Autres	1 [0]	1 [0]	0	2
Total	108 [22]	112 [35]	8	228 [57]

Comme le montre le tableau ci-dessous, il n'existe dans CLEX aucune forme d'UL relevant d'un « bas » registre de langue ni pour les PGX, ni pour les HS0 et FS0.

La première lecture du tableau, par catégorie de genre, fait ressortir que, tant dans le domaine des PG que des RS, on constate un relatif équilibre entre le nombre de formes du masculin (108) et du féminin (112) ; alors que les 228 formes du masculin représentaient plus de 50 % du corpus CLEX et que les 197 formes du féminin en représentaient un peu moins de 44 %, l'écart entre les deux catégories – de 4 formes, en faveur cette fois du féminin – est ici très réduit.

Cela signifie néanmoins que la catégorie du féminin compte proportionnellement plus de formes relevant de ces registres, ce qui se vérifie en rapportant les totaux de ce tableau aux totaux par catégorie sur l'ensemble de CLEX : des 228 formes du masculin, un peu plus de 47 % relèvent de ces registres ; des 197 formes du féminin, ce sont plus de 57 %. Si l'on se concentre uniquement sur les RS, ce sont alors respectivement 51 % des masculins et 65 % des féminins, et autour de 72 % des féminins dénommant les seul·e·s HSH et FSF.

La lecture par populations de personnes dénommées conduit aux remarques suivantes. Sur l'ensemble des dénominations PG, seules 8 formes sont taguées familières, etc., soit 12,5 % des 63 formes de ce segment de CLEX – et à l'exclusion, une fois encore, des PGX. Proportionnellement, c'est dans ce segment que l'on trouve le plus de formes présentes également en CDISC, au nombre de 5.

Tableau 44. Occurrences PG du segment commun de CLT relevant du groupe A

PGF			PGM					
Masculin	CLEX	CDISC	Masculin	CLEX	CDISC	Féminin	CLEX	CDISC
<i>travesti</i>	9	33	<i>garçon manqué</i>	1	11	<i>garçonne</i>	3	4
<i>travelo</i> ***	6	7						
<i>trav</i>	3	9						

Ces formes communes sont toujours majoritairement relatives aux PGF, et la plus renseignée en CLEX (*travesti*) l'est également en CDISC, tandis que la seconde plus présente de ce groupe en CDISC (*garçon manqué*), seule à ne pas être taguée comme argotique, ne connaît qu'une occurrence en CLEX. Aucune de ces formes enfin n'est taguée comme vulgaire.

Du côté des RS, ce sont en revanche 58 % des 375 formes répertoriées par CLEX qui relèvent de ces registres. Même ramenées à l'ensemble du CLT, le chiffre reste plutôt considérable, ces 218 formes représentant plus de 40 % des 531 formes dénommant des personnes relativement aux RS. Plus en détail, ce sont pour les HSH plus de 61 % (163 formes sur 264) des formes de CLEX qui sont marquées comme dérogeant « par le bas » au registre standard et, pour les FSF, plus de 72 % (49 formes sur 68) ; en revanche, ce sont pour les HSX et FSX respectivement 19 % et 12,5 % des formes qui relèvent de ces registres.

Sur le quart de formes communes aux corpus CLEX et CDISC, on note enfin que les formes proportionnellement plus présentes dans le segment sont celles dénommant les FSF, dont 38,5 % (19 sur 49) relèvent du segment commun, et celles du féminin dénommant les HSH (14 sur 63), que l'on y retrouve à 24 %, contre 17,5 % pour celles du masculin (17 sur 96).

Tableau 45. Principales occurrences RS du segment commun relevant du groupe A

FSF			HSH					
Féminin	CLEX	CDISC	Masculin	CLEX	CDISC	Féminin	CLEX	CDISC
<i>gouine****</i>	9	136	<i>pédé****</i>	9	780	<i>folle</i>	8	86
<i>butch</i>	5	111	<i>gay</i>	10	513	<i>pédale****</i>	8	68
<i>goudou</i>	5	68	<i>homo</i>	6	208	<i>tapette***</i>	9	49
<i>fem</i>	4	62	<i>pédéraste</i>	6	120	<i>tafirole</i>	4	15
<i>homo</i>	3	37	<i>enculé</i>	4	11	<i>tarlouze</i>	5	15
<i>camionneuse</i>	3	19	<i>inverti</i>	6	9	<i>tante***</i>	9	11
<i>gouinasse</i>	1	16	<i>antiphysique</i>	2	8	<i>tantouse***</i>	9	9
<i>broute-minou</i>	1	15	<i>passif</i>	4	6	<i>tata</i>	7	4
<i>tribade</i>	6	13	<i>uraniste</i>	5	5	<i>chochotte</i>	2	3
<i>amazone</i>	1	10	<i>mignon</i>	5	5	<i>lopette***</i>	7	1
<i>brouteuse</i>	3	8	<i>bougre</i>	3	5	<i>lope</i>	6	1
<i>gougnotte***</i>	5	5	<i>giton</i>	8	4	<i>fiotte</i>	3	1
<i>gousse***</i>	4	5	<i>bardache</i>	4	4	<i>gonzesse</i>	3	1
<i>lesbiche</i>	1	5	<i>pédoque***</i>	4	1	<i>cousine</i>	1	1
<i>lesbos</i>	1	4	<i>minet</i>	3	1			
<i>coll. de timbre</i>	1	2	<i>phoque</i>	2	1			
<i>brout. de laitue</i>	1	1	<i>zamel</i>	1	1			
<i>sapho</i>	1	1						
<i>vrille</i>	2	1						

Les 19 formes du segment commun dénommant des FSF et relevant de ce groupe constituent plus d'une grosse moitié des 31 formes de ce même segment, mais seulement 13 % de l'ensemble des formes FSF de CDISC. Mais, si ces formes enregistrées par les sources lexicographiques comme familières, populaires, argotiques et vulgaires, constituent une petite partie du lexique usité pour dénommer les FSF, elles y sont néanmoins extrêmement présentes en termes d'occurrences, puisque ces 19 formes du groupe A totalisent 519 des 1325 occurrences dénommant des FSF en CDISC, soit près de 40 %. De surcroît, 8 de ces 19 formes (donc près de la moitié) font partie des 19 formes FSF les plus fréquentes en CDISC, avec entre 10 et 20 occurrences pour 4 d'entre elles (*tribade*, *broute-minou*, *gouinasse*, *camionneuse*), entre 50 et 100 pour 2 autres (*goudou* et *fem*) et plus de 100 pour les 2 dernières (*gouine* et *butch*). On note enfin qu'on retrouve dans le segment commun 3 des 4 seules formes FSF à être considérées par les sources comme vulgaires, contre 10 sur 11 pour les HSH.

Concernant les dénominations HSH au masculin (17 formes) et au féminin (14 formes), celles-ci constituent plus des deux tiers des 46 formes du segment commun HSH. Les 17 premières totalisent 1682 occurrences en CDISC, sur 2010 pour toutes les formes HSH du masculin, soit plus de 83 %, occurrences concentrées principalement dans 4 formes (*pédéraste*, *homo*, *gay* et *pédé*) qui en comptent 120 à 780, en raison notamment de la présence dans CDISC de plusieurs topics relatifs à la dénomination *pédé* (en particulier ZG1-2 et ZG4-7), à son étymologie (*pédéraste*) et à son caractère injurieux, qui lui vaut d'ailleurs de figurer également dans le groupe suivant. Des 80 formes HSH du masculin restant en CLEX et figurant dans ce groupe, plus d'une soixantaine sont issues du *Dictionnaire arg., pop., fam.* BOB, et complètement absentes par ailleurs de CDISC.

Pour les formes du féminin dénommant des HSH, au nombre de 63 dans ce segment, 14 figurent également en CDISC et correspondent à celles présentes dans le plus de sources (5 en moyenne) en CLEX, les autres étant, une fois encore, issues principalement de BOB. À ces 14 formes sont cependant associées 84 % des occurrences de formes HSH du féminin de CDISC, soit 265 occurrences sur 314 : 3 formes en cristallisent la majeure partie, avec 49 à 86 occurrences (*tapette*, *pédale*, *folle*), 4 autres en donnent une dizaine à une quinzaine (*tantouse*, *tante*, *tarlouze* et *tafirole*) et les 7 dernières y font quasiment figure d'hapax.

Ainsi, pour les dénominations FSF comme HSH, au masculin comme au féminin pour ces dernières, les tags populaire, familial, argotique et vulgaire recouvrent une minorité de formes communes aux deux corpus, concentrant cependant une majorité d'occurrences, signe de leur récurrence notamment en discours, quelles qu'en soient les raisons et les modalités.

On remarque enfin que les formes les plus marquées en nombre d'étiquettes (signalées en 2.4.3.1) sont celles référencées par le plus de sources, ce qui est cohérent et attendu, mais également celles qui figurent en tête de liste des formes les plus occurrentes – leur importante représentation en discours semblant donc corrélée à leur statut familial, populaire, argotique ou vulgaire.

4.2.1.2. Groupe B : connotations péjoratives, insultantes, injurieuses

Le second groupe d'écarts linguistiques est celui des connotations péjoratives, insultantes et injurieuses, qui nous intéressent particulièrement dans le cadre d'une recherche sur les dénominations croisant les champs de l'homophobie et de la transphobie, où l'on s'attend à rencontrer des termes insultants. Les 57 formes de ce segment ne constituent cependant qu'environ 12,5 % des 450 formes de CLEX, et moins de 10 % du corpus CLT.

Tableau 46. Répartitoire des formes du groupe B par genre et personnes dénommées

	Masculin	Féminin	Inc.	Total
PGM	0	2 [0]	0	2 [0]
PGF	1 [1]	0	0	1 [1]
PGX	0	0	1 [0]	1 [0]
Sous-total	1 [1]	2 [0]	1 [0]	4 [1]
HSH	13 [7]	25 [14]	0	38 [21]
HSX	1 [0]	0	0	1 [0]
FSF	0	11 [9]	1 [1]	12 [10]
Sous-total	14 [7]	36 [23]	1 [1]	51 [31]
Autres	1 [1]	1 [1]	0	2 [2]
Total	16 [9]	39 [24]	2 [1]	57 [34]

Sur ces 57 formes taguées comme négativement connotées, 39 (66,6 %) sont de la catégorie du féminin, pour 16 de la catégorie du masculin (soit 28 %), les 2 formes

restantes (5 %) étant de genre non identifié. Au sein de chaque catégorie, la représentation des formes connotées est également très inégale : elles constituent ainsi 7 % des masculins contre près de 20 % des féminins de CLEX. Si le nombre de formes péjoratives, insultantes et injurieuses n'est donc prédominant ni dans une catégorie, ni dans l'autre, celle des féminins en accueille néanmoins plus du double de celle des masculins ; autrement dit, elle est proportionnellement la plus touchée.

Passons à la lecture par personnes dénommées. On note que, selon les sources lexicographiques, échappe au champ des connotations péjoratives toute forme relative aux PGX, FSX, HS0 et FS0. Ensuite, une fois encore, le sous-corpus des dénominations PG est moins affecté que celui des dénominations RS : les 4 formes PG négativement connotées constituent 7 % des 57 formes du segment, contre près de 90 % pour les 51 formes RS (l'écart étant comblé par les 2 formes « autres », c'est-à-dire pour lesquelles la personne dénommée ne relève pas des catégories établies pour cette recherche). Au sein de chaque sous-corpus, l'écart est également visible : la connotation négative concerne 6 % des 66 formes relatives aux PG ; c'est le double pour le second, avec plus de 13,5 % des 375 formes relatives aux RS. Le segment le plus concerné, numériquement, est celui des HSH, avec 38 formes (3 fois plus que pour les FSF), soit 66,6 % des 57 formes marquées de ce segment, dont 13 du masculin et 25 du féminin – le féminin restant la classe la plus touchée. Proportionnellement, en revanche, ces 38 formes marquées ne représentent que 14,4 % des 264 formes dénommant les HSH, alors que les 12 formes marquées dénommant les FSF représentent 17,6 % de leur ensemble.

Sur le total de 57 formes taguées comme péjoratives, insultantes ou injurieuses, enfin, plus de la moitié (et même plus de 60 %) est présente également en CDISC, en proportion bien plus importante que pour le groupe A.

Pour les PG, seule la forme *travelo* figure dans le segment commun et dans ce groupe B, où elle n'est taguée que comme péjorative (en plus de familière, populaire et argotique), échappant donc, selon les sources lexicographiques, à la catégorisation comme insulte ou injure en même temps qu'à la qualification de vulgarité. Les 2 formes « autres » qui figurent dans ce groupe correspondent à l'UL *queer*, dont 3 sources mentionnent l'origine anglo-saxonne et injurieuse, qui n'est plus d'actualité dans le contexte francophone contemporain.

Ce sont donc, in fine, dans les trois mêmes segments que pour le groupe A que l'on retrouve les formes du groupe B communes à CDISC et CLEX, quoique dans des proportions presque inverses, et surtout plus tranchées : la quasi-totalité des formes FSF (10 sur 12), et plus de la moitié des formes HSH (21 sur 38) sont concernées, dont une proportion un peu plus importante des formes du féminin (60 % contre 54 % pour celles du masculin).

Tableau 47. Principales occurrences RS du segment commun du CLT relevant du groupe B

FSF			HSH					
Féminin	CLEX	CDISC	Masculin	CLEX	CDISC	Féminin	CLEX	CDISC
<i>gouine</i> ***	9	136	<i>pédé</i> ***	9	780	<i>folle</i> **	8	86
<i>goudou</i> **	5	68	<i>homosexuel</i>	7	152	<i>pédale</i> ***	8	68
<i>homosexuelle</i>	6	45	<i>enculé</i> **	4	11	<i>tapette</i> ***	9	49
<i>camionneuse</i>	3	19	<i>inverti</i>	6	9	<i>follasse</i>	2	20
<i>broute gazon</i>	2	16	<i>bougre</i>	3	5	<i>tafiolle</i> **	4	15
<i>tribade</i>	6	13	<i>pédoque</i> **	4	1	<i>tarlouze</i> ***	5	15
<i>invertie</i>	3	6	<i>minet</i>	3	1	<i>tante</i> ***	9	11
<i>gousse</i> **	4	5				<i>tantouze</i> ***	9	9
<i>coll. de timbre</i>	1	2				<i>grande folle</i>	3	5
						<i>tata</i> **	7	4
						<i>lopette</i> **	7	1
						<i>lope</i> ***	6	1
						<i>fiotte</i> **	3	1
						<i>gonzesse</i> **	3	1

Inconnu	CLEX	CDISC
<i>lèche-minou</i>	1	3

Une nouvelle fois, les occurrences sont concentrées dans quelques formes. Les deux dénominations FSF les plus présentes (*gouine* et *goudou*) sont aussi les plus marquées du segment, la première étant taguée à la fois comme péjorative, insultante et injurieuse et la seconde n'échappant qu'à cette dernière étiquette ; ces deux formes étaient également parmi les trois plus récurrentes du groupe A et font partie des 10 formes FSF les plus représentées en CDISC. Il en va de même de la troisième forme (*homosexuelle*) qui, de même qu'*homosexuel* pour les HSH, apparaît dans ce groupe en raison du commentaire lexicographique « employé le plus souvent avec une nuance péj. liée à des normes sociales ou morales » fait par le TLFI, qui

corrèle donc directement la connotation négative du terme et la dérogação à l'hétéronormativité qu'il désigne.

Pédé (qui cumule les trois étiquettes de ce groupe en sus des quatre étiquettes du groupe A) et *homosexuel*, qui devancent de loin les autres formes du groupe, font également partie des quatre formes les plus importantes du segment HSH, leurs occurrences totalisant plus de 40 % des 2 300 et quelques occurrences de formes HSH. Du côté des formes du féminin, la liste est presque inchangée par rapport au groupe A : *cousine* (argot) et *chochette* (fam.), qui comptaient 2 et 5 occurrences, disparaissent pour laisser place à *follasse* et *grande folle* (péj.), qui comptent 22 et 8 occurrences mais dérivent de *folle* (argot + péj. et inj.), qui frôle la centaine d'occurrences et est ainsi la première forme du féminin du corpus HSH. Enfin, les deux formes de tête suivantes de ce segment et de ce groupe restent les mêmes qu'en A et sont tout aussi marquées, *pédale* cumulant la totalité des étiquettes (familier, populaire, argotique, vulgaire et péjoratif, insultant, injurieux), suivie de *tapette* qui échappe juste à l'étiquette populaire. Enfin, alors que seule 5 formes sur 14 portaient plusieurs étiquettes en A, la proportion est, en B, de 12 sur 14, toutes ces formes étant a minima « péjoratives » et portant en sus l'étiquette « insulte » ou « injure » – les deux pour 6 d'entre elles. Or ces formes les plus négativement connotées, qui cumulent 286 occurrences en CDISC, constituent ainsi plus de 90 % des occurrences de formes du féminin dénommant des HSH, signalant, encore une fois, leur poids extrêmement important dans les discours – que ce soit en usage ou comme objet même de discours.

4.2.1.3. Groupe C : usages vieux, rares, littéraires

Ce dernier groupe est le second en taille, regroupant 83 des 450 formes de CLEX, soit 18,5 % de celui-ci et 12,5 % du CLT, à l'exclusion de toute forme d'UL dénommant des HS0 et FS0.

Tableau 48. Répartitoire des formes du groupe C par genre et personnes dénommées

	Masculin	Féminin	Inc.	Total
PGM	0	2 [1]	0	2 [1]
PGF	0	1 [1]	0	1 [1]
PGX	1 [1]	1 [1]	0	2 [2]
Sous-total	1 [1]	4 [3]	0	5 [4]

	Masculin	Féminin	Inc.	Total
HSH	45 [9]	17 [3]	1 [0]	63 [12]
HSX	2 [0]	0	0	2 [0]
FSF	0	11 [5]	0	11 [5]
FSX	0	2 [0]	0	2 [0]
Sous-total	47 [9]	30 [8]	1 [0]	78 [17]
Autres	0	0	0	0
Total	48 [10]	34 [11]	1 [0]	83 [21]

On y décompte 48 formes du masculin, soit autour de 58 % des 83 formes, et 34 du féminin, soit environ 41 % du groupe (la catégorie de genre n'est pas identifiée pour une seule forme de ce segment). À l'échelle de CLEX, ce sont 21 % des masculins qui relèvent de ce groupe, et qui constituent 17,5 % des masculins du CLT ; pour les formes de ce groupe relevant de la catégorie du féminin, elles représentent un peu plus de 17 % des féminins de CLEX et 11 % de ceux du CLT – des proportions moindres, cette fois, que les formes du masculin.

Ensuite, parmi les formes dénommant des personnes à l'aune des PG, ce sont 5 formes sur 63 qui sont identifiées comme vieilles, rares ou littéraires, soit 8 % des 66 formes de ce segment de CLEX ; pour les RS, ce sont 78 formes sur 375, soit environ 21 %. Les 5 formes relatives aux PG constituent 6 % des 83 formes du segment, les 78 formes RS en constituent 94 %. Parmi celles-ci, les formes taguées de ce segment dénommant les HSH représentent près de 24 % de leur ensemble, contre 16,2 % de celles dénommant les FSF.

Pour aller plus loin, parmi ces 48 formes du masculin considérées comme peu fréquentes, 2 % (soit 1 forme) sont relatives aux PG, 98 % sont relatives aux RS – considérant que sur l'ensemble de CLEX, les proportions étaient de 12 % et 86 %. Du côté de la catégorie du féminin, la répartition entre PG et RS des formes rarement usitées est sensiblement la même que sur l'ensemble de CLEX, soit autour de 12 % pour les PG et autour de 88 % pour les RS.

Les proportions sont en revanche assez inégales d'un sous-corpus à l'autre en termes de répartition au sein de chaque catégorie de genre : du côté des masculins, l'unique forme PG représente 3 % et quelques du total de 27 formes, tandis que les formes relatives aux RS, au nombre de 47, représentent près de 24 % des 197 masculins de

ce sous-corpus ; du côté du féminin, la proportion est plus stable entre les deux segments PG et RS, puisque les 4 formes du premier constituent 16 % des 25 féminins PG et que les 30 formes relatives aux RS constituent 18 % des 166.

Enfin, en termes de recoupement entre les sous-corpus, on retrouve en CDISC un quart de ces formes vieilles, rares et littéraires – en même proportion donc que dans le groupe A – dont la quasi-totalité des formes PG (4 sur 5), la moitié des formes FSF (5 sur 11) et moins d'un quart, en revanche, des formes HSH (12 sur 63).

Tableau 49. Occurrences PG du segment commun du CLT relevant du groupe C

PGF			PGM			PGX		
Féminin	CLEX	CDISC	Masculin	CLEX	CDISC	Épicène	CLEX	CDISC
<i>travestie</i>	5	11	<i>garçonne</i>	3	4	<i>androgyn(e) (f)</i>	6	10
						<i>androgyn(e) (m)</i>	7	8

Concernant les PG, seule la forme *virago*, dite « vieillie ou rare » par le TLFi, ne se retrouve pas dans CDISC. Les autres y figurent toutes, ce qui s'explique de différentes manières : *androgyn(e)* est ainsi classé dans le groupe C en raison de la mention « XVI^e siècle » apposée par le GCH, qui ne l'empêche pas d'être toujours en usage, présent dans 7 sources lexicographiques et dans CDISC, avec 20 occurrences pour l'UL, ce qui en fait la plus importante des dénominations PGX. Le mot *garçonne* est considéré comme « vieux » par LAR, qui en définit une acception effectivement un peu datée¹²⁸, sans tenir compte d'emplois plus contemporains. *Travestie* enfin est plus complexe : dans GROB comme dans L'ODT, l'acception principale, au masculin, dénomme une personne de genre prescrit homme engagé dans une PGF ; pour GROB, la forme du féminin est dite « rare », dans une acception dénommant une personne assignée femme engagée dans une performance de genre féminin¹²⁹, dont on ne trouve effectivement aucune occurrence en CDISC ; dans L'ODT, sont considérées comme rares les acceptions du féminin dénommant une personne de genre prescrit femme engagée dans une PGM¹³⁰ (on en trouve une occurrence en M2448) et une

¹²⁸ [LAR] *garçonne* « Jeune fille à l'allure masculine, menant une vie émancipée. »

¹²⁹ [GROB] *travestie* « N. f. (rare) (3) : "[...] la travestie, ce peut être une femme à allure de femme, une femme qui joue la féminité à l'excès, la faiblesse, la fragilité, la puérilité." Michèle Perrein, *Entre chienne et louve*, p. 125. »

¹³⁰ [ODT] *travesti / travestie* « En théorie, homme qui aime s'habiller avec les vêtements de femme (ou plus rarement vice versa). »

personne de genre prescrit homme engagé dans une PGF¹³¹ (dont on trouve 11 occurrences en CDISC).

Du côté des RS, 61 des 78 des formes identifiées comme rares, vieilles ou littéraires sont absentes du corpus discursif. Voici celles que l'on y retrouve.

Tableau 50. Occurrences RS du segment commun du CLT relevant du groupe C

FSF			HSH					
Féminin	CLEX	CDISC	Masculin	CLEX	CDISC	Féminin	CLEX	CDISC
<i>tribade**</i>	6	13	<i>enculé</i>	4	11	<i>lopette</i>	7	1
<i>amazone</i>	1	10	<i>inverti**</i>	6	9	<i>lope</i>	6	1
<i>invertie</i>	3	6	<i>giton**</i>	8	4	<i>gonzesse</i>	3	1
<i>unisexuelle</i>	1	3	<i>antiphysique</i>	2	8			
<i>sapho</i>	1	1	<i>uraniste**</i>	5	5			
			<i>mignon</i>	5	5			
			<i>bougre</i>	3	4			
			<i>bardache</i>	4	4			
			<i>homophile</i>	5	1			

Pour les HSH, ce sont 51 formes sur 63 qui ne connaissent aucune occurrence en CDISC, ce qui peut s'expliquer précisément par leur caractère daté. Cependant, si l'on regarde l'ensemble des 63 formes, il est intéressant de constater que des 9 présentes en CDISC, toutes à l'exception d'*homophile* relèvent du groupe A, et que 6 relèvent également, et concomitamment, du groupe B ; à rebours, des 51 formes absentes de CDISC, une moitié relève aussi du groupe A – l'autre moitié non – mais 2 seulement relèvent du groupe B. On pourrait être tenté de croire que les formes renseignées comme péjoratives, insultantes ou injurieuses sont particulièrement résistantes, puisque, des plus rares, elles sont les seules à se retrouver en discours. Cependant, l'observation de leur contexte d'apparition permet de réinterpréter cette impression.

En effet, les occurrences uniques d'*homophile*, *lope* et *lopette* sont des citations du *Petit Robert* figurant dans le même message qu'une des occurrences d'*inverti*, citation du *Larousse* [M3765] ; une des occurrences d'*invertie* est également tirée

¹³¹ [ODT] *travesti* / *travestie* « Parfois on voit "une travestie" pour une personne AMAB* qui se sent femme (quand elle est habillée en femme) pour distinguer des "travestis" qui, dit-on, se sentiraient plus homme et/ou s'habilleraient plus dans un but fétichiste. » [*assigned male at birth, assignée mâle à la naissance].

d'une liste de synonymes non sourcée par l'auteur·ice du message [M2195]. Ensuite, à l'exception d'*homophile*, toutes les autres formes HSH du masculin (ainsi que *tribade* et *invertie* pour les FSF) connaissent 4 à 8 occurrences issues de quatre messages postés par un·e anonyme dans différents topics du même forum (ZG5, ZG7, ZG11 et ZG18) et relayant la même liste de mots, que l'on retrouve à l'identique sur la page « Homosexualité » de Wikipédia¹³² et sur le site de l'Adhéos¹³³.

[M3794, M3025, M3185, M3553] Beaucoup de mots ont été "inventés" pour nous nommer : // pour les femmes, lesbienne, saphiste, tribade, gouine, goudou, invertie, anandryne, etc. // pour les hommes, cinaède, bardache, mignon, giton, bougre, sodomite, pédéraste, uraniste, enculé, inverti, antiphysique, pédé, pédale, tapette, tante, folle, etc. // L'homosexualité masculine était autrefois appelée sodomie, antiphysique, inversion sexuelle ou uranisme.

Ainsi, la présence de ces formes dans le corpus CDISC ne témoigne pas tant d'une erreur d'appréciation de la part des lexicographes professionnel·le·s ou amateur·ice·s de CLEX qui les auraient conjuguées un peu vite au passé que d'un intérêt des locuteur·ice·s pour ce lexique, qui justifie en partie qu'il continue à être relayé par les sources lexicographiques. Il reste néanmoins curieux que, de toutes les formes considérées comme aujourd'hui inusitées, ce soient les plus injurieuses qui se trouvent majoritairement relayées en discours, sans mention – probablement par méconnaissance – de cet état de fait. *Enculé* et *gonzesse* (discutablement étiquetés « vieux » en raison de leur datation respective au XVIII^e et XIX^e par le GCH) font figure d'exception, leurs emplois (jamais non plus en usage, toujours en mention) s'inscrivant dans des discours interrogeant précisément leur statut injurieux.

Du côté des FSF, seules les formes *invertie* et *tribade* sont par ailleurs taguées comme péjoratives. La seconde échappe cependant en discours à cet aspect, la double caractérisation de la forme comme ancienne et littéraire lui conférant une certaine acceptabilité, voire une certaine poésie [M3829]. Toutes les formes FSF enfin, de même que les HSH, font partie de recherches lexicales individuelles ou

¹³² En ligne : https://fr.wikipedia.org/wiki/Homosexualité#Étymologie_et_évolution_sémantique [dernière consultation : 20 août 2019].

¹³³ Cf. note 25. En ligne : <http://www.adheos.org/homosexualite-est-naturelle-explications> [dernière consultation le 20 août 2019].

collectives, *amazone* étant la seule dont des métadiscours attestent de l'usage¹³⁴ et à susciter une adhésion sans réserve des locutrices des deux topics où elle apparaît [GE1 et ML1].

On note enfin que les formes étoilées signalent uniquement ici les formes à la fois vieilles et littéraires, les trois formes marquées comme vieilles et rares (*fricatrice*, *virago* et *sodomiste*) étant absentes de CDISC, de même que la seule autre forme vieillie et littéraire, *jésus*.

4.2.1.4. Synthèse : du féminin et du non standard

La première remarque concernant le répartitoire des formes taguées par personne dénommée est que seule une faible proportion du corpus est marquée comme non standard dans le domaine des PG, avec 14 formes sur 66 (soit 21 %) ; à l'inverse, concernant les RS, ce sont seulement 29 % des formes (109 sur 375) qui ne sont pas marquées comme relevant des groupes A, B, C et qui peuvent donc être considérées comme relevant de la langue standard. Les dérogations à l'hétéronormativité semblent donc davantage traduites par une dérogation au standard linguistique (incluant notamment stigmatisation et violence verbale) que les dérogations à la cisnormativité.

L'examen du pourcentage de formes taguées par rapport à l'ensemble des formes dénommant la même population dans le corpus conduit ensuite à la remarque suivante : dans le domaine des RS, les populations dont les dénominations relèvent le moins de la langue standard sont en premier lieu les FSF, avec plus de 72 % des formes inscrites dans le groupe A (taguées comme familières, populaires, argotiques ou vulgaires.) et plus de 17 % dans le groupe B (taguées comme négativement connotées) ; immédiatement après, les HSH, avec respectivement 61 % et 14 % de formes dans le premier et le second groupe. La tendance s'inverse uniquement dans le groupe C (formes datées), où ce sont cette fois 24 % des formes dénommant les HSH qui sont concernées, contre 16 % pour les FSF. Ainsi, numériquement, la stigmatisation ou la violence verbale semblent davantage tournées vers les HSH, pour qui le lexique concerné est plus important quantitativement ;

¹³⁴ [M2167] « Mais franchement le plus poétique et cher à mon cœur c'est "amazones" (c'est le nom de code que j'utilise avec mes amies quand on parle du sujet et qu'on est susceptibles d'être entendues par des oreilles malintentionnées) c'est trop cool comme surnom non ? »

proportionnellement, elles semblent davantage tournées vers les FSF, dont une plus grande part du lexique est concernée.

En ce qui concerne les classes de genre, alors que les formes du féminin sont moins nombreuses dans le corpus (197 sur 450, soit 43 %), elles sont numériquement plus nombreuses et proportionnellement plus représentées que les formes du masculin dans ces groupes.

Ainsi, en termes de répartition dans les catégories des formes taguées comme non standard, la majorité des formes du corpus relevant des deux premiers groupes appartient à la catégorie du féminin, avec 112 formes du féminin signalées comme familières, populaires, argotiques ou vulgaires, soit 49 % du groupe, contre 47 % de masculins ; plus marquant, 38 formes sont signalées pour leur connotation péjorative, insultante ou injurieuse (et majoritairement cette dernière), soit plus de 66 % du groupe, contre 28 % de masculins.

En ce qui concerne la proportion de formes taguées par rapport à l'ensemble des formes de la même catégorie, celle du féminin se distingue une nouvelle fois. En effet, la majorité des formes du féminin du corpus est signalée comme relevant de l'un ou l'autre de ces deux premiers groupes : 57 % de l'ensemble des féminins relèvent du groupe A (registres bas), contre 47 % des masculins ; 19 % relèvent du groupe B (connotations péjoratives), contre 7 % des masculins.

Une nouvelle fois, la tendance ne s'inverse que dans le dernier groupe (rare, litt.), où les masculins sont plus nombreux que les féminins numériquement (48 contre 34, soit autour de 58 % contre 41 % des 83 formes de ce groupe) ; et, proportionnellement (21 % contre 17 % au sein de leurs catégories respectives).

Si l'on devait ne retenir que deux éléments de cette ensemble, le premier serait que la catégorie morphosyntaxique et lexicale dont relèvent le plus de formes marquées comme déviantes par rapport à la langue standard est celle du féminin ; le second, que les personnes majoritairement dénommées par ces formes jugées déviantes par rapport à la langue standard (HSH et FSF) le sont à l'aune de la dérogation à l'hétérosexualité.

La suite des analyses se développera donc de manière différente selon les segments. Pour les PG, comme le lexique est peu important quantitativement et relève principalement de la langue standard, il n'est pas pertinent de se concentrer sur

cette dernière question ; on s'en tiendra donc au travail sur le croisement entre catégories de genre et personnes dénommées déjà effectué (4.1.2), qui a permis d'analyser les rapports entre catégorisation et genre performé ou genre prescrit. Pour les RS, où le lexique est beaucoup plus conséquent, on travaillera de manière distincte sur les deux segments les plus riches (HSH et FSF) en croisant les données relatives au marquage non standard et celles relatives au genre, avant de concentrer l'analyse sur la part du lexique où genre et genre prescrit ne coïncident pas.

4.2.2. Les RS et les écarts de langue

4.2.2.1. Segment HSH

Comme cela a été souligné en 4.1.2., sur l'ensemble du segment HSH, on compte un tiers de formes du féminin (34,1 % si l'on exclut les 6 formes dont le genre n'est pas identifié et que l'on écarte ici) et deux tiers de formes du masculin.

Tableau 51. Répartition des formes (non) standard par groupes pour le segment HSH

Masculin	Féminin	Total	(A)		(B)		(C)	
			Fam., pop., arg., vulg.		Péjoratif, insulte, injure		Vieilli, rare, littéraire	
47	16	63	-		-		-	
69	34	103	x					
2	8	10			x			
24	1	25					x	
7	13	20	x		x			
17	12	29	x				x	
1	0	1			x		x	
3	4	7	x		x		x	
170	88	258	M	F	M	F	M	F
Total par groupe			159		38		62	
Nombre de formes			96	63	13	25	45	17
Pourcentage du groupe			60,3 %	39,6 %	34,2 %	65,8 %	72,6 %	27,4 %
Pourcentage de la catégorie			56,4 %	71,6 %	7,6 %	28,4 %	26,4 %	19,3 %

Sur les 258 formes ici traitées, seules 63 (16 pour le féminin, 47 pour le masculin) peuvent être considérées comme relevant de la langue standard – aucun écart

n'étant identifié par les sources – ce qui constitue moins d'un quart du segment. À rebours, les 195 formes restantes, soit près de 77 % du segment, relèvent de l'un des trois groupes d'étiquettes identifiés (registre, connotation, rareté d'usage). 72 des 88 formes du féminin (soit 82 %) et 123 des 170 formes du masculin (soit 72 %) sont ainsi taguées relativement à un écart par rapport à la langue standard, qui se concentre principalement dans les registres familier, populaire, argotique et vulgaire (159 formes). Les formes du masculin y sont les plus nombreuses (96) mais ne représentent « que » 56,4 % de l'ensemble des formes du masculin du segment, tandis que les 63 formes du féminin constituent plus de 70 % de leur ensemble.

Les étiquettes relatives à la connotation péjorative des formes sont les moins nombreuses dans l'ensemble, mais le féminin y domine, à la fois en nombre de formes (25 contre 13 pour le masculin) et relativement à l'ensemble de chacune des catégories de genre (28,4 % des féminins contre 7,6 % des masculins). L'ensemble des formes vieilles, rares et littéraires se situe numériquement à mi-chemin entre les deux autres groupes et est largement dominé, cette fois, par les masculins, qui comptent 45 formes contre 17 pour le féminin (soit, par rapport à l'ensemble de leurs catégories respectives, un peu plus de 26 % et un peu moins de 20 %).

Le masculin domine ainsi largement dans les groupes d'étiquettes A (familier, etc.) et C (vieilli, etc.), tandis que le féminin domine dans le groupe B (péjoratif, insulte, injure). Si le premier groupe réunit la majorité des formes du masculin comme du féminin (et davantage de masculins que de féminins), la place qu'il occupe relativement au total des formes de chaque catégorie est inverse (près des trois quarts des féminins contre un peu plus de la moitié des masculins) et les autres groupes sont représentés très différemment dans chaque catégorie de genre : les formes du masculin relèvent ainsi à égalité, à 1 forme près, du groupe C et du segment non marqué (langue standard), qui en réunissent chacun un peu plus d'un quart, et enfin du groupe B, dans de bien moindre proportions ; les formes du féminin sont davantage marquées, avec encore plus d'un quart de la catégorie représenté dans le groupe B, et autour de 19 % pour le groupe C comme pour le segment non marqué. Enfin, parmi les formes multi-taguées qui relèvent du groupe A (fam., pop., arg., vulg.), les féminins sont appairés de manière équivalente aux groupes B (péj., ins., inj. : 13 formes) et C (vieilli, rare, litt. : 12 formes), tandis que les masculins le sont principalement avec le troisième (17 formes contre 7 dans le

groupe B). Les formes du féminin relèvent donc moins de la langue standard, davantage des « bas » registres de langue et sont plus couramment négativement connotées, voire injurieuses, que les formes du masculin.

4.2.2.2. Segment FSF

Ce segment compte 5 formes dont le genre n'est pas identifié. *Page* est supposé masculin, comme son homonyme référant à un animé humain. *Broute-minette*, *broute-minou*, *lèche-minou* et *tire-bouton* seraient masculins en vertu de la règle de composition des substantifs de structure verbe + nom complément. Le dernier est bien masculin lorsqu'il désigne l'accessoire vestimentaire ; les trois précédents le sont également lorsqu'ils désignent l'acte du cunnilingus, mais rien ne permet d'affirmer qu'ils le restent dans l'emploi métonymique désignant la personne accomplissant cet acte dans une configuration FSF. Le contraire est même très probable, comme pour *broute-gazon* que les 16 occurrences de CDISC ont permis d'identifier comme forme du féminin. Dans le doute, ces 5 formes ne sont cependant pas comptabilisées ici.

Tableau 52. Répartition des formes (non) standard par groupes pour le segment FSF

Féminin	Masculin	Total	(A)		(B)		(C)	
			Fam., pop., arg., vulg.		Péjoratif, insulte, injure		Vieilli, rare, littéraire	
10	1	11	-		-		-	
30	2	32	x					
4	0	4			x			
2	0	2					x	
7	0	7	x				x	
5	0	5	x		x			
1	0	1			x		x	
1	0	1	x		x		x	
60	3	63	F	M	F	M	F	M
Total par groupe			45		11		11	
Nombre de formes			43	2	11	0	11	0
Pourcentage du groupe			95,5 %	4,5 %	100 %	0 %	100 %	0 %
Pourcentage de la catégorie			72,9 %	66,7 %	18,3 %	0 %	18,3 %	0 %

La distribution des 63 autres formes du segment, ici traitées, est extrêmement inégale, tant en niveau de langue et d'usage que dans les classes de genre. La grande majorité des formes, y compris les deux seules formes masculines marquées, relève des registres familier, populaire, argotique et vulgaire, les trois autres groupes – non marqué, B et C, qui connaissent une égalité parfaite en nombre de formes (11) – recouvrant en cumulé moins de formes que le seul groupe A. Sur les 14 formes multi-taguées, 13 relèvent toujours de ce même groupe, et les formes relevant des groupes B et C sont plus nombreuses à y être appairées (7) qu'à relever uniquement de leur propre groupe (6). Autrement dit, ce segment FSF de CLEX est largement dominé par des formes argotiques, familières, populaires et vulgaires (45 formes dont 2 masculins), dont 7 portent a minima une connotation négative et 9 sont à peu près inusitées.

En termes de catégories de genre, sur ces 63 formes, 60 relèvent du féminin et seulement 3 du masculin (sur les 11 du CLT). Les 3 formes en question (*ange*, *jules* et *julot*) ne connaissent chacune qu'une seule occurrence dans CLEX (aucune dans CDISC), sont issues du TLFi pour la première, non marquée, de BOB pour les deux autres, marquées comme argotiques, avec une précision d'usage pour la dernière uniquement, employée dans le monde carcéral.

4.2.2.3. Synthèse

Le lexique RS dénommant les personnes à l'aune de relations de type homosexuel (HSH et FSF) compte une part importante de formes renseignées par les sources lexicographiques comme non standard (268 sur 332, soit 80 %) ; une majorité de ces formes, celles qui relèvent des groupes A et B, s'en écartent « par le bas » (229 sur 268, soit plus de 85 %) ; les formes du féminin y sont particulièrement nombreuses, que ce soit dans l'absolu (118 formes sur 229, soit 91 %) ou par personnes dénommées (48 sur 55, soit 87 % pour les FSF ; 70 sur 174 pour les HSH, soit 40 %), et en particulier pour les HSH dans le groupe B (25 formes du féminin sur 38, soit plus de 65,5 %).

Comme cela avait été avancé (2.4.3.1), le nombre très important de formes du groupe A, en particulier pour les HSH, est dû principalement à la prolixité de BOB, où figurent 208 formes sur 229, BOB étant l'unique source pour 147 d'entre elles, parmi lesquelles 41 dénomment des HSH au féminin et 66 au masculin. Un certain nombre

de ces formes ne sera pas étudié par la suite, à l'exception de celles qui sont également renseignées par d'autres sources de CLEX, ainsi que celles qui apparaissent également en CDISC – pour lesquelles on prêterait particulièrement attention au fait qu'elles y figurent en usage ou en mention, en particulier en citation d'une source lexicographique.

Dans le groupe B, qui concerne les UL péjoratives, insultantes et injurieuses, les formes sont davantage représentées, et dans les sources lexicographiques et dans le corpus CDISC, et dérogent davantage à l'alignement sur le genre prescrit pour les HSH. La suite des analyses convoquera donc de manière récurrente la notion d'injure, y compris pour interroger la catégorisation au féminin des personnes HSH. Les dénominations FSF, très inégalement représentées en CDISC et CLEX, nécessiteraient en revanche de déployer des jeux d'analyse nous tout à fait différents pour leur étude, et nous écarteraient trop de la problématique de la bicatégorisation. La faible pertinence (par rapport à nos questionnements) du matériau disponible (pourtant riche) nous contraignent donc à ne pas en poursuivre l'exploration.

Le prochain chapitre cherchera ainsi à déterminer ce qui motive la catégorisation des dénominations HSH, en particulier lorsqu'elle ne coïncide pas avec le genre prescrit de la personne dénommée. Pour les PG, l'examen du répartitoire des formes par genre et par personnes dénommées a permis de déterminer que le genre des formes ou l'actualisation des UL étaient bien en lien avec la notion de performance de genre. Celle-ci interviendra-t-elle également dans la catégorisation des dénominations relatives aux dérogations à l'hétéronormativité ? C'est ce que révélera l'examen et la mise en dialogue des éléments définitoires fournis par les sources lexicographiques d'une part, par les locuteur·ice·s d'autre part.

Chapitre 5. Approche(s) lexicographique(s)

Inversion sexuelle et inversion de genre

[M470] J'aime bien les folles, j'aime bien les dragqueens aussi. J'aime bien les travelos et les gens qu'on dirait tout droit sortis de chez Michoux. // J'aime bien avoir pu regarder Priscilla, folle du désert et d'avoir pleuré avec eux. // J'aime bien penser que c'est aux plus follasses des drags qu'on doit Stone Wall. // J'aime les sœurs de la perpétuelles indulgences qui ont été les premier(e)s à se retrousser les manches pour aider les sidaïques, qui faisaient peur aux gens "normaux". // J'aime les gens qui rentrent dans une pièce et qui tout en eux cris "Je suis pédé comme un phoque, mais je suis fabuleuse". // Les divas, les drama queen, les hystériques et les fans de Barbra Stressant. // J'aime leur militantisme pailleté, cette manière spéciale qu'ils ont de militer : Je suis tellement excessif que tu ne peux plus faire semblant que je n'existe pas. // Et puis j'aime bien danser sur du disco aussi. // Les follasses, les tapettes, les tafiolles sublimes, c'est eux qui en premier lieux ont explosé les portes des placards à coup de godes roses incrustés de stras. Ils ont crée une culture, des lieux, ils se sont approprié la nuit non plus pour cacher les amours interdits mais pour briller, pour faire de la nuit notre foyer.

Ce chapitre est principalement axé sur l'étude des traits définitoires présents dans les discours lexicographiques que sont les définitions des dénominations de personnes HSH réunies en CLEX. Structuré suivant des oppositions repérées dans la première partie (5.1), il y articulera dans les trois parties de son développement des discours produits par les locuteur·ice·s de CDISC.

5.1. Remarques

5.1.1. Un changement de cap salutaire

Mes premières investigations visaient à déterminer quels traits définitoires motivaient la répartition de ces noms dans les catégories de genre, c'est-à-dire expliquaient « en l'occurrence » que certains noms soient féminins bien que dénommant un animé humain assigné mâle et de genre prescrit homme ; je faisais l'hypothèse que ces traits seraient relatifs soit au genre de l'individu, soit à son sexe, soit à sa sexualité, puisque je postulais que l'ensemble était lié.

J'avais écrit, à l'occasion d'une présentation des débuts de cette recherche doctorale, à propos du travail envisagé et à peine ébauché sur ce corpus :

« Parmi les traits relevés dans les définitions de ces noms féminins, on trouve, en plus d'*homosexualité* : *jeunesse*, *passivité*, *absence de virilité*, *lâcheté* et *caractère efféminé*, traits dénotant donc de diverses manières une déviance par rapport à la norme de la virilité, qu'on peut interpréter comme une stigmatisation par le féminin d'une transgression symbolique et sociale des impératifs du système hétéronormatif ; mais cela n'explique en revanche pas pourquoi certaines unités y échappent. »

Si l'intuition n'était pas mauvaise, puisque cette partie laisse apparaître que ces traits sont effectivement abondamment présents et que le féminin joue bien un rôle de sanction par rapport à des impératifs hétéronormés, le problème était néanmoins posé à l'envers : il fallait plutôt se demander ce qui motivait les locuteur·ice·s de la langue à employer un terme de telle catégorie (féminin) plutôt que l'autre (masculin) pour désigner des individus (en l'occurrence, les personnes HSH) ; cette motivation, d'ordre à la fois social et linguistique, est un observable des discours des locuteur·ice·s (en l'occurrence, les discours lexicographiques). Autrement dit, les traits définitoires des formes étudiées ne sont pas observés ici en tant que révélateurs d'une motivation sémantique des catégories linguistiques de genre, mais en tant que révélateurs du sens dont les locuteur·ice·s investissent ces catégories, de la manière dont illes exploitent la bicatégorisation, donc de leurs représentations de la langue en même temps que des individus et, plus largement, de l'ordre du genre.

5.1.2. Identifier les traits définitoires des dénominations HSH

La première étape de cette partie du travail a consisté à déterminer les traits présents dans les discours lexicographiques associés aux dénominations de personnes HSH.

La principale difficulté n'aura pas tant tenu, comme on le redoutait (cf. 2.4.1.3), à l'hétérogénéité des sources qu'au caractère laconique, voire lacunaire, de certaines définitions, pour lesquelles le seul élément définitoire est parfois de type synonymique. On pense ainsi en particulier à LAR et à BOB, qui procèdent essentiellement par pseudosynonymie.

[LAR] *tantouze*. Péjoratif. Homosexuel.

[BOB] *emproseur*. Homosexuel, pédéraste, sodomite.

Dans le cas de BOB notamment, les formes utilisées n'étant pas définies par la source même, et ne sachant pas de quelles nuances celle-ci investit ces termes différents, il est impossible d'en tirer des informations sémantiques fiables. En revanche, lorsqu'une forme particulière, entrant dans la définition d'autres formes, est définie par la source même qui l'exploite, on effectue le report de ses traits définitoires.

[GCH] *folle*. Homosexuel efféminé ou maniéré [...].

[GCH] *folle perdue*. Idem [que folle] mais à l'extrême.

[GCH] *affolée de bazar*. Folle à bijoux et reine du shopping.

Ainsi, *folle* étant caractérisé dans le GCH par le trait [+ PGF], ce trait est reporté sur les formes *folle perdue* et *affolée de bazar*, issues de la même source et dont les définitions mobilisent la première forme.

In fine, l'examen systématique de l'ensemble des définitions du CLT a permis d'identifier, outre le trait commun à toutes les dénominations HSH – que l'on pourrait décomposer en [+ H] et [+ SH] –, six traits récurrents, constituant trois paires d'opposés, que l'on peut rassembler sous les traits hyperonymes [+ âge], [+ PG] et [+ rôle sexuel]. Les autres traits relevés n'apparaissant que de manière anecdotique par rapport à ceux précités, ils seront simplement évoqués au fil des analyses, la partie à venir s'organisant autour des trois principaux. Pour 16 formes du féminin et 93 du masculin, aucun de ces traits n'est apparu dans leurs définitions,

qui ne mobilisaient pour la plupart aucun autre trait que [+ HSH]. Les comptes présentés ci-dessous se font néanmoins relativement à l'ensemble des formes, et non des seules porteuses des traits identifiés et relevés.

Ce tableau laisse de côté les 9 formes HSH dont le genre n'est pas identifié, et les nombres sont donc rapportés à un total de 290 – pour 100 formes du féminin (dont la forme *sœur* dans son acception HSH) et 190 formes du masculin. Les nombres entre crochets correspondent aux totaux incluant les formes pour lesquelles, dans CLEX, le trait n'est spécifié que dans une minorité de définitions et pour lesquelles, CDISC ne fournissant pas d'indication lexicographique, on soupçonne la présence du trait en raison de la proximité de la forme avec une forme présente et documentée en CLEX.

Tableau 53. Répartition des traits définitoires des formes HSH du masculin et du féminin

	[+ âge]		[+ genre]		[+ rôle sexuel]	
Total DP	56 [58]		66 [85]		80 [94]	
Prop. du total	20 %		23 %		28 %	
	[+ jeune]	[+ mature]	[+ PGF]	[+ PGM]	[+ passif]	[+ actif]
DP HSH	45	11 [13]	51 [68]	15 [17]	69 [78]	11 [16]
Prop. du trait	79 %	21 %	77,5 %	22,5 %	86,5 %	13,5 %
Prop. du total	16 %	4 %	18 %	5 %	24 %	4 %
DP au féminin	16	3	42 [55]	0	36 [43]	0
Prop. féminin	16 %	3 %	42 %	0 %	36 %	0 %
DP au masculin	29	8 [10]	9 [13]	15 [17]	33 [35]	11 [16]
Prop. masculin	15 %	4 %	5 %	8 %	17 %	6 %

Les trois groupes de traits identifiés par l'examen des définitions associées aux formes du CLT sont chacun présents dans un peu moins (20 %) à un peu plus (28 %) d'un quart de ces définitions – une même définition pouvant comprendre plusieurs de ces traits. En revanche, ce relatif équilibre ne se retrouve pas au sein de chaque groupe, où l'un des traits domine systématiquement, avec une présence dans plus des trois quarts des formes marquées par chacun de ces trois traits définitoires hyperonymes.

Les traits hyperonymes [+ âge], [+ PG] et [+ rôle sexuel], qui sont donc les plus récurrents dans les définitions du corpus, sont ainsi respectivement dominés par les

traits [+ jeunesse], [+ PGF] et [+ passivité], qui sont donc à ce titre considérés comme les traits définitoires les plus fréquents dans la dénomination de personnes HSH dans ce corpus, et dans la combinaison desquels il est difficile de ne pas reconnaître certains stéréotypes.

En termes de catégories de genre, le premier segment, qui concerne l'âge, a ceci d'intéressant que les traits définitoires y apparaissent en proportions équivalentes – quoiqu'en quantité différente – dans les définitions des formes de chaque catégorie : le trait [+ jeunesse] y figure dans environ 15 % des définitions du masculin comme du féminin et [+ maturité] dans 4 % environ. Les deux autres paires de traits, en revanche, présentent une répartition très différenciée selon les catégories de genre. Ainsi, les formes définies en fonction du rôle sexuel présentent un écart du simple au double entre masculin et féminin, en faveur du premier, pour celles portant le trait [+ passif], tandis que le trait [+ actif] est absent des définitions de formes du féminin, et par ailleurs faiblement présent dans celles du masculin. Enfin, les traits relatifs au genre se manifestent essentiellement sous le trait [+ PGF] et dans les définitions de formes du féminin ; alors qu'il est également présent dans quelques définitions de formes du masculin, le trait [+ PGM] est, en revanche, complètement absent dans les formes du féminin.

Les déséquilibres ici signalés expliquent en bonne part la construction de la partie à venir. S'il avait été dans un premier temps envisagé de l'organiser de manière régulière, en fonction des trois principales paires de traits définitoires identifiées, le développement des analyses a néanmoins fait rapidement apparaître d'une part que toutes ces paires n'offraient pas la même quantité de matière à traiter, d'autre part que, les définitions n'étant pas hermétiques, des traits de différentes paires, ou d'autres traits encore, s'y côtoyaient de manière plus ou moins régulière. Le lecteur·ice pourra ainsi constater, et comprendra, qu'essayer de déterminer les motivations de la sélection de formes de l'une ou l'autre catégorie de genre, en particulier du féminin, pour la dénomination des personnes HSH, ne pouvait se faire sans quelques détours. La première paire de traits examinée, où s'opposent [+ jeune] et [+ adulte/mature], en est un bon exemple.

5.2. [+ jeune] [+ mature]

L'âge occupe des places différentes dans les formes du masculin et du féminin, principalement dans les premières. Le trait [+ adulte/mature] apparaît ainsi dans les définitions de 8 formes du masculin, contre 4 du féminin, et [+ jeune] est un trait définitoire de 29 formes du masculin et de 16 du féminin. Dans les deux cas, cependant, l'âge n'apparaît que rarement seul et il est corrélé à divers autres éléments définitoires et à différents domaines d'usage.

5.2.1. Læ même, la coquette et le giton

La jeunesse, trait le plus présent dans les définitions portant des mentions relatives à l'âge, est un trait définitoire de 16 définitions de dénominations au féminin et de 29 au masculin. Ce trait y figure rarement seul : pour le féminin, seules *galine*, *sonnette*, *mignonne* et *frappe*, présentes uniquement dans BOB, sont sommairement définies par le trait [+ jeune] associé aux termes *pédéraste*, *sodomite* ou *homosexuel* ; il en va de même d'*homme-fille* au masculin [BOB] et d'*adonis* et *lesbin*, datés des XVI^e et XVII^e siècles et définis par le GCH avec les mêmes seuls traits [+ jeune], [+ H] et [+ SH].

Au masculin, le trait majoritairement associé à [+ jeune] est celui de [+ beau], qui apparaît dans les définitions de 10 formes, ainsi que de 2 du féminin, et qui, surtout, n'apparaît jamais indépendamment du premier. Pour 2 formes du masculin ensuite, *biquet* et *enfant d'honneur*, le trait [+ beauté] est seul associé à [+ jeunesse], de même que pour *fleur coupée* au féminin. Parmi ces formes où figure le trait [+ jeunesse], 6 enfin retiennent particulièrement l'attention : ce sont des formes signalées par les sources comme populaires ou argotiques et qui ne dénomment pas dans leur sens premier, ou pas uniquement, des personnes HSH.

Tableau 54. Dénominations [+ enfant] / [+ femme] / [+ HSH]

		Pers. dén. [+ enfant]	Pers. dén. [+ femme]	Pers. dén. [+ HSH]
<i>mignard</i>	[TLFI]	Pop. Petit enfant.		Arg. Homosexuel passif, jeune inverti
	[WIKT]	(Argot) Enfant.		(Argot) Homosexuel.
<i>niston</i>	[BOB]	Enfant		Inverti passif
<i>momacque</i>	[BOB]	Enfant, petit enfant, petit		Giton, éphèbe homosexuel
<i>môme</i>	[GROB]	Fam. Enfant*.	(1864). Pop. Une môme : une jeune fille, une jeune femme.	N. f. ou m. Jeune homosexuel. → Giton.
	[BOB]	Enfant, petit enfant, bébé, petit ; fils ; jeune, adolescent	fille, jeune femme, amante, maîtresse, prostituée	jeune homosexuel, femme de galère
<i>corvette</i>	[BOB]		(femme qui raccroche les matelots) // le mot s'appliquait aussi aux femmes	Jeune homosexuel efféminé de baigne, de prison, chez les marins, pédéraste de baigne ; jeune garçon qui se livre aux hommes
<i>rivette</i>	[BOB]		fillette publique	Type d'homosexuel : jeune sodomite, prostitué passif, pédéraste efféminé, pédéraste passif qui se place à côté d'un joueur naïf pour le distraire par ses caresses, giton ; homosexuel

Ces 6 formes connaissent ainsi plusieurs acceptions : 3 d'entre elles, outre une personne HSH, dénomment ainsi un enfant, 2 une personne de genre prescrit femme, et une enfin (*môme*) connaît ces trois acceptions. Les 2 premières formes du tableau (*mignard* et *niston*) relèvent de la catégorie du masculin, les 2 suivantes (*môme* et son dérivé *momacque*) sont des épécènes connaissant des emplois au féminin y compris en dénomination de personnes HSH, les 2 dernières (*corvette* et *rivette*) relèvent de la catégorie du féminin.

On soulève que le trait [+ jeune], sauf pour *niston*, est soit explicité dans la définition des acceptions [+ HSH], soit induit, dans le cas de *momacque*, par les formes pseudosynonymiques *éphèbe* et *giton* (cf. infra), qui recouvre elle-même les traits

[+ passif] et [+ PGF] que l'on retrouve explicités dans les définitions de *mignard*, *niston*, *corvette* et *rivette*.

On remarque enfin que, sur les 4 définitions d'acceptions dénommant des femmes, 3 sont relatives, de manière plus ou moins directe, à la prostitution, dans une acception qui précède l'acception [+ HSH] pour *môme* [BOB], ou dans des acceptions qui la suivent pour *rivette* et *corvette*, cette dernière étant également liée à l'univers carcéral. Cela permet de relever la place qu'occupe dans le lexique collecté la prostitution, qui traverse plus d'une dizaine de formes de l'une et l'autre catégorie de genre. Voici ce qu'on y observe.

Tableau 55. Dénominations HSH du féminin et prostitution

	Pers. dén. [+ HSH]	Pers. dén. [+ femme]
<i>coquette</i> [BOB]	Type d'homosexuel 1978 la foule des petits vagabonds, des maîtres-chanteurs et de leurs appâts, des coquettes de la galerie d'Orléans	
<i>fleur fauchée</i> [BOB]	Homosexuel (jeune) 1899 Il devint un de ces petits prostitués mâles, 'fleurs fauchées', comme a dit un poète qui osa mettre en vers les amours contre nature	
<i>fille à type</i> [BOB]	Type de jeune homosexuel prostitué	
<i>persilleuse</i> [GCH] [BOB]	prostitué [...] ; pédéraste, homosexuel, type d'homosexuel de la classe ouvrière (pour gagner argent)	Femme qui fait son persil, prostituée [...]
<i>travailleuse</i> [BOB] [GCH]	Homosexuel ; type d'homosexuel par goût (des classes populaires) [...] prostitué travesti	[...] prostituée indépendante et travailleuse

Essentiellement issues de BOB et du GCH, ces formes sont définies très sommairement et inégalement. La prostitution n'y est pas toujours explicitée dans le corps même de la définition – il faut se référer aux exemples pour *fleur fauchée* et *coquette* et, dans ce second cas, au couple *maître-chanteur* / *appât*¹³⁵ pour l'identifier. On y retrouve, d'un côté, le trait [+ jeunesse] (*fleur fauchée*, *fille à type*), de l'autre, dans les formes les plus anciennes du segment (seconde moitié du XIX^e siècle), la cohabitation avec

¹³⁵ Dans le vocabulaire de la prostitution masculine du XIX^e, l'appât (voir *outil* ou *jésus*) est le jeune homme qui attire le client qui sera rançonné par le maître-chanteur (voir *serinette*).

une acception dénommant une femme (également en situation de prostitution), qui précède l'acception HSH pour *persilleuse*, qui la suit pour *travailleuse* (selon BOB, le GCH ne faisant pas état de cette acception).

Le corpus de définitions élaboré à partir du trait [+ jeune], dont on a porté ici un aperçu représentatif, ne permet pas de déterminer une motivation claire et probante à la sélection de formes de la catégorie du féminin ou du masculin. Il fait plutôt apparaître quelques-unes des difficultés rencontrées dans le traitement de l'ensemble du corpus, où les définitions sont souvent partielles, voire contradictoires, notamment en ce qui concerne les formes les plus anciennes et relevant d'argots spécifiques – à la prostitution, à l'univers carcéral, à celui de la pègre, etc.

Ici, les éléments définitoires associés de manière irrégulière à la jeunesse dessinent le portrait d'un jeune (voire très jeune) homme, éventuellement caractérisé comme efféminé, éventuellement dans un rôle sexuel dit passif, en situation de prostitution – laquelle est nécessairement homosexuelle, le client étant toujours un homme. On ne peut donc que tenir au rang d'hypothèse que le féminin soit motivé (ou expliqué) en partie plutôt par ce dernier élément.

À la diversité de formes dont les définitions dessinent de manière plutôt indécise la figure ci-dessus, fait enfin écho une autre forme, du masculin cette fois, particulièrement prégnante dans le corpus, sur laquelle s'accordent davantage les définitions, et qui mérite à ce titre un instant d'attention : celle de *giton*.

Tableau 56. *Giton*

	Pers. dén.	[+ prostitué] vs [+ entretenu]	[+ jeune]	[+ *]
<i>giton</i>	[LAR] garçon	entretenu par un homosexuel	jeune	
	[GROB] homme	entretenu par un homosexuel dont il est l'amant	jeune	
	[TLFI] homme	entretenu par un homosexuel	jeune	
	[DG] homme homosexuel	laissant l'entretien de sa petite personne aux bons soins d'un homme beaucoup plus âgé que lui	jeune	
	[WIKI] homosexuel	entretenu par un homme mûr		
	[BOB] homosexuel	entretenu professionnel	jeune	passif

	Pers. dén. [+ prostitué] vs [+ entretenu]	[+ jeune]	[+ *]
[WIKT] prostitué homosexuel		jeune homme immature, jeune éphèbe	gracieux et
[GCH] prostitué		jeune	beau plutôt efféminé

La forme constitue une entrée de définition dans 8 sources du corpus (cf. tableau), dont les plus institutionnelles [LAR, GROB & TLFi]. Ces définitions font toutes état du trait [+ jeune] et d'une relation [+ SH], dont les modalités sont en revanche exprimées différemment d'une source à l'autre, où la personne dénommée est soit caractérisée par le fait d'être « entretenue » (première section du tableau), soit identifiée directement comme « prostitué » [WIKT, GCH].

Ce qui nous intéresse davantage est que la forme apparaît à 17 reprises dans le corps d'autres définitions, autant de fois où, si la définition ne mentionne pas explicitement de traits relatifs au fait d'être entretenu ou à la prostitution, ni même à la jeunesse, la dénomination y est indirectement associée. Or, même si le terme n'est pas négativement connoté (il est simplement étiqueté « littéraire »¹³⁶, et « argotique » en raison de sa présence dans BOB), sa mobilisation récurrente participe à la construction d'une image du jeune homosexuel comme partenaire sexuel, supposément passif, dépendant d'un homme plus âgé – et en creux, de l'homosexuel mature en position dominante par rapport à un homme plus jeune, que l'on retrouve notamment dans le couple *éraste* / *éromène*, que l'on va examiner à présent.

5.2.2. Le PD, le pédéraste et le pédophile

Les deux premières formes du tableau ci-dessous relèvent, selon le *Wiktionnaire*, de l'« histoire grecque », et la troisième de « la Rome ancienne », ce qui en fait les plus anciennes du corpus. Si la dernière forme *exoletus* est absente de CDISC, les deux précédentes y apparaissent dans des cadres très précis, et toutes trois figurent dans CLEX en qualité de dénominations de personnes engagées dans une relation HSH que WIKT « apparente par le sens », dans la définition d'*éromène*, à un triptyque « pédérastie · unisexualité (homosexualité) · amant ».

¹³⁶ GROB, LAR, TLFi et le WIKT mentionnent la double origine littéraire de la forme, tirée du nom de Gito, personnage (jeune et homosexuel) du *Satyricon* (1482) attribué à Pétrone et repris en français par Voltaire dans « L'Anti-Giton », dans les *Contes en vers* (1877).

Tableau 57. [+ âge de la personne dénommée] et [+ âge du partenaire]

		Pers. dén.	[+ âge]	[+ relation]	[+ partenaire]
<i>éraste</i>	[WIKT]	adulte		engagé dans un couple	un adolescent
<i>éromène</i>	[WIKT]	adolescent		pédérastique	un homme adulte
<i>exoletus</i>	[WIKT]	certaines homosexuels ou prostitués	« ceux qui avaient dépassé la brève période au-delà de laquelle aucun homme n'espérait plus être un objet de désir pour son propre sexe » ¹³⁷		

L'un des contextes d'apparition des formes *éraste* et *éromène* est précisément celui de discours questionnant les liens entre homosexualité et pédérastie.

[M3075] Il faut quand même relativiser cette idée reçue, qu'en Grèce l'homosexualité était acceptée. Elle l'était sous deux cas de figures : dans le cadre de la relation liant un **éraste** et son **éromène** (le maître et son disciple). C'est cette relation qui donne son sens à la pédérastie (pédé : enfant rastie : amant). [...] dans le cadre d'une relation maître / esclave. [...] L'homosexualité "sentimentale", réciproque et exclusive est donc loin d'être aussi admise que ne le voudrait les idées reçues.

L'autre contexte, qui nous ramènera au trait hyperonyme [+ âge], est celui des discours interrogeant les liens entre pédérastie et pédophilie et, par répercussion, entre homosexualité et pédophilie, dont l'échange ci-dessous est un exemple éclairant.

[M2916] Il faut arrêter de penser que pédéraste = pédophile, c'est FAUX. Pour simplifier extrêmement, un pédophile aime le sexe avec les enfant alors qu'un pédéraste aime la sensualité avec les adolescents. [...]

[M2917] La pédérastie c'était une pratique d'éducation et de tradition et même d'initiation pour les spartiates(= Culture guerrière) et très pratiquer dans la Grèce antique. // Le pédophile prend plaisir avec des gosses, **l'éraste** pénètre son arème par tradition. // Le dernier qui ma traité de PD c'est retrouver la gueule splasher contre une vitre, je déconne pas avec se genre de chose et je permet personne d'utilisé un mot qui fait référence à la pédérastie !

¹³⁷ Citation, en position d'exemple de la définition, de Jeremy Bentham, *Défense de la liberté sexuelle (écrits sur l'homosexualité)*, Mille et une nuits, 2004, p. 34.

Si cette question n'est pas au cœur de notre sujet, puisqu'elle concerne des formes dont la catégorisation est conventionnelle, il paraît néanmoins dommageable, étant donné sa prégnance dans le corpus, de ne pas s'attarder quelques instants dessus.

Ces discours tiennent en effet une place extrêmement importante parmi ceux qui portent sur les dénominations de la personne liées à l'homosexualité masculine, qui interrogent en particulier le statut injurieux de la dénomination *pédé (PD)* – apocope de *pédéraste* – comme on l'a souligné déjà en 4.2.1.1. Une partie des critiques à l'égard du terme tient en effet à des assimilations, plus ou moins clairement identifiées [M2969], entre les formes linguistiques *pédé* et *pédophile*, d'une part (infra), et, d'autre part, entre les concepts de pédérastie et de pédophilie [M2828].

[M3749] Pédé : c'est un terme péjoratif et insultant et qui à la base est utilisé pour qualifier les pédophiles.

[M3029] Moi je trouve PD vulgaire ! C'est péjoratif en effet et sa fait plus genre pédophile !...

[M2969] PD = pédéraste = pédophile, ou bien y'a le PD qu'on dit comme ' connard ' qui n'a rien à voir avec la sexualité, donc dans les deux cas non.

[M2828] PD venant de pédérastie personnellement je le prendrai plutôt mal c'est limite synonyme de pédophile...

Au niveau formel, des liens sont ainsi établis de manière récurrente en CDISC entre l'apocope *pédé (PD)* et la pédophilie, sans qu'ils ne soient forcément rationalisés.

[M3012] Pour moi PD vient de pederaste ou pedophile

[M2605] Perso j'aime pas trop, surtout que ça me fait plutôt penser à pédophile.

[M2609] C'est moche à la prononciation... Et puis ce mot me fait plus penser à "pédophile" que "gay".

[M3228] pd..ben pour moi ça veut soit dire pédophile (ou connard, mais ça c'est vraiment pour moi)

[M2836] Les gens qui nous traite de PD sont simplement débile car PD signifie Pédophyle et non pas Homosexuel

Si ces discours n'explicitent ou ne spécifient pas le lien que font les locuteur·ice·s entre ces éléments, au niveau formel ou au niveau conceptuel, ils semblent

néanmoins témoigner assez clairement de l'inscription, dans l'imaginaire collectif, d'un recouvrement entre les termes et les concepts de *pédérastie* et *pédophilie*.

Comme ci-dessus [M2836 & M3228], plusieurs discours établissent un lien direct, sur la base de l'étymologie [M2580] ou de la morphologie [M2641], entre l'apocope *pédé* et la forme *pédophile*, dont la première est considérée comme l'abréviation [M2641].

[M2641] Pour moi pédé et l'abréviation de pédophile donc pour désigner un homosexuel c'est tout à fais anormal.

[M2580] bha PD ça viens un peu de pédophile oui...

[M2582] Faux ! ça vient de "pédéraste". L'étymologie est la même, mais ne pas confondre le sens. Si même les homos se mettent à faire l'amalgame, ça va pas le faire les gars !

[M2978] Alors, petite explication française. // Pédé = Pédéraste // ça peut pas être pédophile, sinon, ce serait pédo l'abreviation, pas pédé. // Et comme le mot se divise en pédo - phile, on peut pas non plus dire que PD signifie pédophile. (PP, a la limite) // et pédéphile, ça doit pas exister. // ne pas non plus confondre avec Podophile.

À ces discours répondent régulièrement dans le corpus d'autres discours rappelant que, si *pédophile* et *pédéraste* partagent bien la même racine *péd(o)-*, du grec *παῖς* (nominatif « pais ») / *παιδός* (génitif « paidos »), *pédé* est l'apocope du second et non du premier. À côté de réponses tantôt très documentées, convoquant souvent des sources d'autorité, tantôt plutôt laconiques [M2582], d'autres développent l'argument de manière plus intuitive [M2978], quitte à perdre en précision (car si *pédo/phile* ne peut donner *PD*, *péd/éraste* non plus). La différenciation entre les formes *pédé* et *PD* établie dans le dernier extrait cité est plutôt rare dans le corpus, mais y est néanmoins parfois investie de sens [M2979].

[M2979] De ce que je me souviens sur la définition des [...] mots :
// PD : pédophile // Pédé : homme qui aime coucher avec les hommes plus jeunes que lui

[M3205] J'ai appris (et je me souviens encore) en 4e, après la lecture d'un livre, de la part de ma prof de français, que pédé venait de pédéraste et PD de pédophile, ce n'est pas la même chose je ne suis pas d'accord !

A contrario, que ce soit sous une forme (*pédé*) ou sous une autre (*PD*), la dénomination est pour d'autres locuteur·ice·s complètement liée à la pédophilie, via la pédérastie, l'équivalence entre les termes étant considérée comme complète, supra [M2917 et M2969] et ci-dessous.

[M2903] PD ça vient de pédéraste qui VEUT DIRE pédophile !! Donc dites gay et enlever ce truc de votre dico

[M2879] personnellement je n'aime pas qu'on m'appel PD sauf amicalement, lorsqu'on sait que pédé signifie pédéraste, et qu'à la base c'est la pédophilie des adultes envers les enfants de sex masculin c'est super pejoratif...

Pour le premier extrait [M2903], les termes *pédérastie* et *pédophilie*, qui ne sont pas définis et sont donc supposés connus des interlocuteur·ice·s, sont considérés comme parfaitement équivalents. Le second extrait [M2879] ne les définit qu'indirectement, en spécifiant *pédérastie* par rapport à *pédophilie* (« envers les enfants de sexe masculin »), qui en est donc considéré comme une sorte d'hyperonyme.

À ces discours répondent régulièrement d'autres discours, souvent très documentés, qui dénoncent au contraire l'amalgame entre les deux concepts [M3794], entre les termes *pédéraste* et *pédophile* [M2590] ou encore entre les termes *pédé* et *pédophile* [M2892].

[M3794] Grave erreur, pédérastie n'est pas l'équivalent de pédophilie... Là c'est du domaine des homophobes et de leur rhétorique

[M2590] Pédophile et pédéraste c'est différent, et justement beaucoup de gens (comme toi..) font l'amalgame.

[M2892] Tu as tort, pd ça n'a jamais voulu dire pédophile (ce que quatre ou cinq personnes se sont efforcées d'expliquer ici), ni dans les dictionnaires, ni dans les usages.

Parmi ces réactions, deux éléments retiennent particulièrement l'attention, à savoir d'une part la mention de la rhétorique homophobe [M3794], d'autre part la double invocation des dictionnaires, convoqués comme argument d'autorité, et de l'usage – qui constitue donc également une référence légitime sur le sens des mots [M2892]. Ces éléments nous intéressent de par l'écho qu'ils trouvent dans l'extrait suivant

[M3772], où la lexicographie est précisément convoquée comme argument d'autorité par la rhétorique homophobe elle-même.

[M3772] justement, ce qui m'a poussé à écrire cet article, c'est une altercation avec un jeune réact' qui m'a dit : "Les homos baisent avec des gosses, c'est marqué dans le dico"

[M3765] on continue souvent à mettre l'homosexualité masculine et la pédérastie dans le même panier. [...] Dans beaucoup de pays, ce cliché est encore très répandu. Et même en France, pas mal de gens continuent à dire que si on commence à légaliser l'homosexualité, on finira par légaliser la pédophilie.

L'article en question est un texte posté par le même locuteur en tête de l'un des topics collectés [ZG17], au titre évocateur : « Quand les dictionnaires donnent une vision erronée de l'homosexualité ! ». L'auteur du message y fait une synthèse très riche, dont on reproduira ici quelques éléments, des liens construits par différents dictionnaires entre homosexualité et pédophilie, par le biais de la pédérastie, et qui se construisent en deux mouvements explicités ci-dessous :

[M3765] On l'a bien compris, la pédérastie est une forme de pédophilie, entre deux êtres de sexe masculin, l'un bien plus âgé que l'autre. Du moins, c'est la définition assez courante qu'en donnent les dictionnaires [...].

[...] dès qu'on ouvre un dictionnaire, que trouve-t-on comme synonyme si on cherche à « homosexuel » ? → PÉDÉRASTE ! // Dans certains dictionnaires, il est précédé de l'abréviation abusiv., qui signifie abusivement. Dans ce cas, c'est acceptable, vu que ça stipule qu'il s'agit d'un synonyme reflétant un usage mauvais et excessif. // Cependant, ça n'est pas le cas dans tous les dictionnaires. [...] Ces termes sont également considérés comme des équivalents d'homosexualité ou d'homosexuel dans la plupart des dictionnaires de synonymes.

Le premier mouvement est le recouvrement des définitions de pédérastie et de pédophilie, faisant du premier terme un hyponyme du second, ce qui fait écho au message cité plus haut [M2879]. Le second est la relation de proxémie établie, explicitement ou non, entre homosexualité et pédérastie. Dans le corpus CLEX, on relève ainsi que, sur les 480 définitions de formes relatives aux HSH, outre les 6

définitions dont elle est une entrée, la forme *pédéraste* apparaît dans 86 définitions, où elle est citée 139 fois dans le corps de la définition, comme synonyme ou au sein des exemples.

Pour en revenir au premier aspect, ce même recouvrement transparaît dans plusieurs définitions de la pédérastie citées [M3790] ou construites [idem et M3049, M3773] en d'autres lieux par d'autres internautes.

[M3790] Pédérastie : attirance d'un homme adulte pour les jeunes garçons, relation physique fondée sur cette attirance¹³⁸. Par extension, homosexualité masculine. // En clair, un pédéraste c'est un homme de plus de 30 ans qui est attiré par des garçons (de moins de 18 ans) et / ou qui couche avec. Ca se rapproche de la pédophilie.

[M3773] C'est sûr qu'être catalogué comme "personne ayant des rapports sexuels avec des jeunes garçons" ça se rapproche de pédophile et c'est TRES gênant.

[M3049] PD ou plustot PÉDé : PeDeraste qui et le mot pr definir un homosexuel d'age mur (40,50 ans) qui a des raport sexuel ou semtimental(amour) avec un adolescent. cest pr sa dailleur kon et quelquefois considerai comme des pedophil

Le plus intéressant, dans ces trois extraits, est qu'ils n'ont finalement en commun que le « rapprochement » [M3790, M3773] qu'ils constatent tous entre la pédérastie et la pédophilie, mais qu'aucun ne conteste. Le problème réside ainsi dans l'assimilation de l'homosexualité à la pédérastie (puisqu'il s'agit de relations entre personnes assignées mâles), donc à la pédophilie – et non dans le recouvrement initial entre pédérastie et pédophilie.

Au-delà de ce point, ces définitions de la pédérastie sont plutôt hétérogènes dans leurs spécifications des personnes concernées, le pédéraste étant caractérisé comme « personne » [M3773] (de genre indifférent ?), « homme » [M3790] ou « homosexuel » [M3049], « adulte [...] de plus de 30 ans » [M3790] ou « d'âge mûr (40, 50 ans) » [M3049], et son objet de désir ou partenaire comme « jeune garçon » [M3773], « garçon (de moins de 18 ans) » [M3790] ou « adolescent » [M3049].

¹³⁸ Définition vraisemblablement inspirée ou copiée du *Petit Larousse illustré*, cité sans mention de l'année d'édition par la page *Wikipédia* « Histoire du mot pédérastie » ; en ligne : https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_du_mot_pédérastie [dernière consultation le 1^{er} septembre 2019].

Or, le flou qui règne sur l'âge des personnes concernées, récurrent dans les discours lexicographiques tant profanes que professionnels, en CDISC comme en CLEX, semble constitutif de la définition.

Tableau 58. Définitions de pédéraste en CLEX

	Pers. dén.	Relation	Partenaire	[+ HSH]
<i>pédéraste</i> [LAR]	personne	qui pratique la pédérastie		
[WIKT]	homme	qui aime	les jeunes garçons, généralement adolescents ou préadolescents	2. (Par extension) (Désuet) Homosexuel.
[GCH]	hommes	qui pratiquent l'amour	avec de jeunes garçons	prend un sens plus général et désigne désormais tous les homosexuels
[GROB]	homme	qui a des relations sexuelles	avec de jeunes garçons	par ext., avec d'autres hommes. Homosexuel, inverti
[TLFI]	homme	qui éprouve une attirance amoureuse et sexuelle	pour les jeunes garçons, enfants ou adolescents	Par ext., homosexuel. Anton. hétérosexuel.
[BOB]	homosexuel			

En effet, pour en revenir au trait [+ âge], celui-ci est, à strictement parler, absent des définitions de la forme *pédéraste*, où il ne se lit qu'en creux dans l'opposition entre « homme » d'un côté et « jeunes garçons » [GCH, GROB, WIKT & TLFI] de l'autre. Dans deux des sources [GROB & GCH], l'expression « jeune garçon » n'est pas plus explicitée, laissant donc l'âge des partenaires à l'appréciation du lectorat ; la formulation semble néanmoins induire une distinction avec « (petit) garçon » (enfant prépubère) et « jeune homme » (majeur / adulte). La distinction avec les adultes est en revanche explicitée par la définition de GROB, dont le sens HSH, par extension, est directement lié au premier, par le passage de « jeunes garçons » à « d'autres hommes ».

Comme celle du GCH, la définition de WIKT, qui spécifie « adolescent ou préadolescent », distingue donc les objets de désir du pédéraste (la source ne

mentionne pas de relation physique) à la fois des enfants¹³⁹ et des adultes. Une note d'usage vient préciser davantage la définition et lever cette fois l'ambiguïté entre les termes en opposant « garçon pubère » et « enfant impubère ».

[WIKT] De nos jours on tente une distinction sémantique entre les mots *homosexuel*, *pédéraste*, *éphébophile*, *pédophile*, *pédosexuel* et *pédocriminel*. [...]

- Le *pédéraste* désigne l'homme qui éprouve une attirance homosexuelle pour les garçons pubères au sens large.
- Par *pédophile*, on désigne les hommes et les femmes qui ont une attirance physique envers des enfants impubères de l'un ou l'autre sexe.

Le TLFi, en revanche, qui mentionne explicitement les « enfants » (sans parler non plus de relation physique toutefois), fait ainsi se superposer clairement pédérastie et pédophilie. C'est également la source qui établit le lien le plus étroit avec l'homosexualité, en faisant (comme GROB et WIKT) de « homosexuel » un sens « par extension » de *pédéraste*, sens renforcé par la mention de la forme *hétérosexuel* comme antonyme. À ces éléments s'adjoint enfin une liste de 17 formes introduites comme « synon[onymes] », dont les premiers termes sont, dans l'ordre, *homosexuel*, *inverti* et *pédophile* et qui, à l'exception du troisième, dénomment tous des personnes HSH.

À l'inverse, WIKT limite le rapprochement de deux manières, en faisant d'une part de l'acception « homosexuel » un sens non seulement par extension mais aussi désuet, d'autre part à travers la même note d'usage :

[WIKT] · (France) Le terme *homosexuel* (*le*) désigne la personne (masculin ou féminin) ayant atteint la majorité sexuelle (15 ans

¹³⁹ L'adverbe « généralement » semble cependant impliquer une potentielle dérogation à cette généralité, confirmée par la page de Discussion associée à la définition, qui apporte les précisions suivantes : « Le sens général de "pédéraste" en français, depuis le seizième siècle, a toujours été « homme qui aime les garçons » (et par extension les hommes), sans précision d'âge minimum. // Certes la pédérastie grecque ne s'adressait pas aux garçonnetts ; mais le mot actuel ne se réfère plus à une réalité grecque. Certes les pédérastes aujourd'hui revendiquent souvent d'être distingués des pédophiles ; mais à l'époque (récente) où ce mot n'était pas encore en usage (surtout dans son sens actuel), on pouvait aussi appeler "pédéraste" un homme exclusivement attiré par les garçons impubères, même très jeunes. Il convient donc de laisser cette possibilité dans la définition. // Par ailleurs, j'ai ajouté que le pédéraste (même au sens classique) peut également aimer les préadolescents (environ douze-treize ans). C'est ce qui ressort de toute la littérature sur le sujet, et en particulier des épigrammes grecques de *La Muse garçonnière*. – Diablido, 19 septembre 2006 à 23 :36 (UTC) » ; en ligne : <https://fr.wiktionary.org/wiki/Discussion:p%C3%A9d%C3%A9raste> (dernière consultation le 5 septembre 2019).

en France) et qui, a pour partenaire sexuel une personne, ayant atteint la majorité sexuelle, du même sexe qu'elle-même.

La note axe encore une fois sa spécification sur l'âge des partenaires concernés par la relation homosexuelle, en termes cette fois d'âge légal (majorité sexuelle), ce qui achève de distancier homosexualité de pédérastie et pédophilie, le seul lien entre les deux premiers restant que la relation concerne dans les deux cas des individus assignés mâles.

Il est ensuite intéressant de noter qu'aucune des sources, excepté WIKT qui parle d'« attirance homosexuelle » dans sa note d'usage, ne caractérise la relation pédérastique comme une relation « homosexuelle » (HSH), qui ne se lit là encore qu'en creux, dans le trait [+ mâle] impliqué par « homme » d'une part et « jeune garçon » de l'autre. Il semble qu'on puisse y voir une manière, pour les sources lexicographiques, d'atténuer, de compenser le rapprochement entre homosexualité et pédérastie, de toute façon réalisé explicitement par la présence de l'acception « homosexuel » par extension.

In fine, le flou qui règne sur l'âge du partenaire ou de l'objet de désir du pédéraste et le risque de soupçon de pédophilie qui l'accompagne poussent les sources lexicographiques à euphémiser le caractère homosexuel de la relation pédérastique. Le traitement de la pédérastie comme une catégorie spécifique (homosexuelle) de la pédophilie, donc *pédéraste* comme un hyponyme de *pédophile* en même temps que comme (pseudo-)synonyme d'*homosexuel*, conduit de cette manière une majorité de locuteur·ice·s à considérer ce dernier lien comme abusif [précédemment M3765].

C'est d'ailleurs précisément là que, pour beaucoup (comme précédemment en M2917), réside l'injure, qui ne tiendrait pas tant au rejet et à la stigmatisation de l'homosexualité qu'elle implique, qu'à l'association qu'elle peut sous-tendre avec la pédophilie, *via* la pédérastie.

[M2812] Ce que je trouve grave, c'est d'insulter des homosexuel de pédophile. Non, je ne dérive pas, PD vient de pédéastre... Un terme utilisé pour décrire les hommes mature qui couchait avec de jeunes enfants au temps des grecs... // DOnc ouai, sa me gave de me faire insulter sur un fait totalement faux

[M2892] Tu as tort, pd ça n'a jamais voulu dire pédophile [...]. Quand on te traite de pédé, rassure-toi, ça veut bien dire homosexuel.

Ci-dessus, le plus problématique, pour ce locuteur, n'est pas tant la non-pertinence de l'insulte (se « faire insulter sur un fait totalement faux ») que l'accusation de pédophilie que recouvre l'insulte en question, le fait jugé « grave » étant bien l'insulte de « pédophile » à l'égard d'une personne homosexuelle. Autrement dit, la gravité relève plus du contenu de l'accusation que de son caractère diffamatoire – pour certains. Pour d'autres, a contrario, l'inadéquation de la dénomination avec la personne dénommée, pour qui donne à *pédé* le sens de *pédophile*, invalide son potentiel injurieux.

[M2880] sache que le terme PD qui pour la plupart des gens signifie homosexuel n'est en cas bien employé puisqu'à l'origine le terme PD date du moyen age et était un terme utilisé pour désigner les pédophile sur les listes des prisons¹⁴⁰ // aujourd'hui beaucoup de gens l'emploi sans savoir vraiment ce qu'il dise mais je ne pense pas qu'un de nous ici présent soit un pédophile donc en aucun tu dois être blessé par sa

Si, selon cette lecture [M2880], l'insulte ne peut porter dans la mesure où elle est considérée comme non adéquate, cela signifie à rebours qu'elle peut blesser si elle vise juste et touche le cœur de sa cible (en l'occurrence la sexualité), comme l'explique l'extrait suivant [M2642], où l'intentionnalité de l'injuteur·euse est également au centre du processus.

[M2642] Concernant ceux qui utilisent le mot "pédé" sa ne me dérange pas, du moment que la personne n'a pas pour but premier de blesser intérieurement la personne en dégradant sa sexualité. // Aujourd'hui pédé est une insulte comme une autre pour beaucoup de personne alors il faut faire abstraction du fait que "pédé" à une signification très péjoratif dans son sens premier et faire tout comme si la personne avait utilisé une autre insulte (connard par exemple).

Pour ce locuteur, la forme *pédé* constitue ainsi une insulte, selon son propre terme, qui est acceptable à la double condition qu'elle ne repose pas sur une stigmatisation de la sexualité et qu'elle ne cherche pas à « blesser », c'est-à-dire à injurier, la personne sur cette base. L'interlocuteur, pour outrepasser le caractère potentiellement injuriant de la dénomination, pour être insulté sans être injurié, doit ainsi se raccrocher à la désémantisation de la forme, à la perte de son « sens

¹⁴⁰ Il s'agit dans le corpus de la seule occurrence de cette interprétation de l'origine du terme.

premier » – dont on ne sait pas ce qu’il recouvre pour ce locuteur mais qui est « très péjoratif » lorsqu’il est en relation avec la sexualité. Il ne s’agit pas de la seule occurrence, dans le corpus, de ce qui semble une stratégie de protection face à la blessure de l’injure, et face à ses effets.

[M2851] il est donc normal que certains homosexuels n’aient pas le terme de “PD”, car le mot agresse aussi quant à la sonorité et à ce que la populace en a fait¹⁴¹. Maintenant, il faut juste faire un travail sur soi-même afin de se débarrasser de cette phobie

Si, dans le message précédent, le caractère péjoratif du terme *pédé* était attribué au sens premier, et qu’il semble pour le locuteur de M2851 avoir évolué à l’inverse (cf. note), ce dernier énoncé implique de la même manière que c’est à la personne dénommée de passer outre l’agressivité du terme. La notion de phobie, de surcroît, fait largement écho aux séquelles de la blessure de l’injure dont parle Dider Éribon : « Ce sont des traumatismes plus ou moins violemment ressentis sur l’instant mais qui s’inscrivent dans la mémoire et dans le corps » (1999, p. 25).

Pour conclure cette partie, je ferai simplement deux remarques. Si, comme je l’ai dit plus haut, la plupart des discours (y compris lexicographiques) traduisent une lecture prédominante de la pédérastie à la lumière du concept de pédophilie, très peu nombreux sont ceux à envisager au contraire la pédérastie d’abord comme relation homosexuelle, à considérer donc *pédéraste* comme hyponyme d’*homosexuel*, et à critiquer comme amalgame problématique l’assimilation à la pédophilie – dont relèverait une relation si et seulement si elle impliquait un enfant non pubère, ce qui en ferait précisément une relation pédophilique et non pédérastique.

Aucun discours enfin ne relève que la forme *pédéraste* ne connaît aucun équivalent concernant les autres configurations relationnelles intergénérationnelles possibles, à savoir les relations hétérosexuelles entre une « femme » et un « jeune garçon »¹⁴² ou entre un « homme » et une « jeune fille », ou la relation homosexuelle entre une « femme » et une « jeune fille »¹⁴³.

¹⁴¹ Référence au début du même message à propos du terme « grosse » : [M2851] « A la base, il n’était pas péjoratif mais la populace en a altéré la signification et les effets. ».

¹⁴² La forme *cougar* se distingue de ce schéma dans la mesure où l’écart d’âge est déplacé, la forme dénommant usuellement une femme d’âge mûr entretenant des relations avec un jeune homme. Elle correspondrait donc plutôt à la dénomination *daddy* vue précédemment, bien qu’elle relève plutôt de l’hétérodénomination et ait une connotation cette fois péjorative.

5.2.3. Daddy bear

Pour les autres formes du masculin, la maturité n'est pas non plus systématiquement un trait proprement constitutif de la forme. Soit elle y est associée à des caractéristiques physiques, et fonctionne alors comme une simple variable, soit elle fonctionne en opposition par rapport à l'âge du partenaire. Le premier cas est celui des dénominations *bear* / *ours* et de leurs déclinaisons, dont les définitions sont essentiellement axées sur l'apparence, qui y est caractérisée par deux critères : la pilosité et la corpulence.

Tableau 59. Variations autour des traits définitoires du bear

		Pers. dén.	[+ pilosité]	[+ corpulence]
<i>ours</i>	[DG]	l'ours	nécessairement velu	souvent corpulent
<i>bear</i>	[WIKI]	homosexuel	poilu	le plus souvent corpulent
	[WIKT]	homme	poilu et barbu	généralement enveloppé ou gros
<i>muscle-bear</i>	[DG]	un homme	pilosité excessive	contrairement aux bears usuels [...] corps musclé
<i>grizzly</i>	[DG]	un homme	pilosité [...] vraiment excessive	
<i>loup</i>	[DG]	un homme	pilosité considérable	physique mince ou très mince
<i>loutre</i>	[DG]	un homme	pilosité considérable	physique émacié
	[WIKT]	homme	poilu	mince en comparaison d'un bear

Le premier trait [+ pilosité] est relativement stable d'une forme à l'autre (quoique considéré comme exacerbé dans *muscle-bear* et *grizzly*) tandis que les variations relatives au trait [+ corpulence] amènent des variations de dénominations qui filent la comparaison animale (*muscle-bear*, *loup*, et *loutre*). L'âge, de même, y est une simple variable qui amène à de nouvelles dénominations de la même famille que *bear* : *cub* (ourson) pour [+ jeune] et *polar bear* (ours polaire) pour [+ mature].

¹⁴³ Dans le dernier cas, cela peut aisément s'expliquer de la même manière que le faible nombre de formes relatives aux relations FSF, donc a fortiori de forme spécifique pour une relation intergénérationnelle. Au-delà du désintérêt, le non-dit traduit peut-être même un impensé, sinon un tabou.

Tableau 60. Variations autour du trait [+ âge] dans la famille bear

		Pers. dén.	[+ âge]	[+ pilosité]	[+ corpulence]
<i>cub</i>	[DG]	homme	jeune	velu	assez corpulent
	[WIKI]	homosexuel // homme	jeune	poilu	morphologie carrée // rond et costaud
<i>polar bear</i>	[DG]	bear	entré dans le troisième âge	toison grisonnante, voire blanchissante	[induite par la dénomination <i>bear</i>]
<i>ours polaire</i>	[WIKI]	bear	le plus svt un homme d'âge mûr	(à forte pilosité) au poil blanc	[induite par la dénomination <i>bear</i>]
<i>santa</i>	[WIKI]	homme		barbe épaisse, longue et blanche	le plus svt de forte corpulence

L'âge occupe une place plus importante dans les variantes *polar bear* et *ours polaire*, où il est explicité comme « troisième âge » [DG] et « âge mûr » [WIKI] mais s'y lit également dans l'évolution de certaines caractéristiques physiques, respectivement la « toison grisonnante » et le « poil blanc », qui font également écho à la « barbe épaisse longue et blanche » associée, sans mention d'âge cette fois, à la dénomination *santa* [WIKI].

Pour les *bears* mêmes, l'âge des personnes dénommées étant une simple variable, il n'est spécifié que dans deux définitions sur six, où il est qualifié de « mûr » [DG] ou « mature » [GCH], et où s'ajoutent aux caractéristiques physiques des caractéristiques symboliques, notamment à travers le trait [+ PGM]. Associé à la corpulence et à la pilosité, l'âge participe en effet à définir une image de virilité [GCH : « viril »] positive déviant des « canons » esthétiques et de séduction « de la communauté gay » [*bear*, WIKI] pour se rapprocher d'une figure virile et paternelle [DG] proche de celle du *daddy*.

Tableau 61. *Bear et daddy : [+ âge] et [+ virilité] dans les autodénominations HSH au masculin*

	Pers. dén.	[+ âge]	[+ pilosité]	[+ virilité]
<i>bear</i>	[DG] hommes	en général d'âge mûr	corps recouvert de poils dans une grande proportion	figure virile et paternelle
	[GCH] homo	mature	poilu	viril
<i>daddy</i>	[WIKI] homosexuel	notre aîné de plus de 20 ans	poilu // pilosité et chevelure grisonnantes voire blanches	
	[DG] le Daddy	petite vingtaine d'années de plus que ses amants		figure paternelle

Alors que l'on retrouve dans les définitions de *daddy* la pilosité blanchissante [WIKI] et l'aspect paternel [DG], l'âge en fait, cette fois, partie intégrante et n'est pas déterminé en lui-même, de manière absolue, mais relativement à celui de son ou ses partenaires potentiels (« ses amants » [DG]) ou d'un référent extérieur. Si la définition de WIKI trahit que le terme peut être employé en hétérodénomination (« notre aîné »), il est néanmoins, comme *bear*, rattaché à la culture « LGBT » [WIKI] et relève, comme les précédents, de ce que le DG appelle « jargon homosexuel ».

Héritées de la culture *bear* anglo-saxonne (comme en témoigne la prépondérance de formes anglophones), et datées par les sources de la fin du xx^e siècle et du début du xxi^e, ces formes, dont l'âge, spécifiquement la maturité, sont des traits définitoires – mais non les seuls – présentent, ainsi trois caractéristiques intéressantes : elles relèvent toutes de l'autodénomination, sont toutes du masculin et participent à la définition positive d'une virilité bienveillante. Elles s'opposent ainsi, à plusieurs égards, à la fois au premier jeu de dénominations du masculin que l'on a étudié plus haut (5.2.2), aux dénominations du féminin que l'on voit à présent, et à celles plus nombreuses que l'on verra ensuite (5.4).

Tableau 62. Occurrences du trait [+ mature] dans les dénominations HSH au féminin

	Pers. dén.	[+ mature]	[+ *] ¹⁴⁴
<i>tante</i>	[DG] homme homosexuel	d'un certain âge	
<i>tarlouze</i>	[WIKI] homosexuel	adulte	efféminé
<i>grande dame</i>	[WIKI] homosexuel	d'âge adulte	aux allures théâtrales [...]
<i>comtesse</i>	[WIKI] homosexuel	d'âge moyen ou mûr	élégant, maniéré, ostentatoire [...]

Au féminin, la maturité n'est jamais le trait central de la définition, excepté dans la définition de *tante* du DG, qui est la seule source à en faire un trait définitoire, auquel fait écho à l'occurrence *vieille tante* [M528¹⁴⁵], employée en CDISC dans une acception à la fois humoristique et engagée.

Dans les autres cas, l'âge « adulte », « moyen » ou « mûr » cohabite avec des traits définitoires relatifs à un écart par rapport à la virilité (« efféminé », « maniéré ») et à l'exagération (« théâtral », « ostentatoire »), qu'on retrouve indépendamment de toute mention d'âge dans de nombreuses définitions.

5.3. [+ actif] [+ passif]

Les traits suivants sont relatifs aux rôles tenus dans la pratique sexuelle stéréotypiquement associée à l'homosexualité masculine, la sodomie.

On ne peut pas ne pas relever, à ce propos, que le terme même de *sodomie*, dérivé de celui de la ville de Sodome, associé par les lectures de la Bible à l'homosexualité, est fortement connoté religieusement. C'est plus précisément, selon McNeill, Demaison & Fuchs, « aux environs de 50 av. J.-C. que les interprètes des *Testaments*

¹⁴⁴ On indique par la séquence [+ *], où les crochets et le signe + encadrent et annoncent de manière conventionnelle un trait définitoire et où l'astérisque signifie « n'importe quelle variable », la présence dans les définitions de « tout autre (ou aucun) trait définitoire ».

¹⁴⁵ [M528] « [...] "tous les pédés ne sont pas des folles". Bah il semblerait que selon ma vieille tante qui a fait le Vietnam à vélo, qui s'y connaît donc pas mal sur le sujet, si, et les poils au torse, le slip kangourou ou le look vrp n'ajoute rien de meilleur à la pédale. Ma tante dit que tout ça c'est du marketing pour te vendre plus cher ce qui est de même, voire de meilleure, qualité sans toute le fatras moderne. Elle se plaint de cette époque où tout le monde a un smartfolle et elle regrette qu'une pédale doive ressembler à tout sauf à une pédale aujourd'hui, ce qui a son sens a détourné le grand public du vélo. [...] »

des Douze Patriarches commencèrent à envisager que le péché de Sodome s'appliquait aux pratiques homosexuelles » (1982, p. 72), assimilé également « à la pédérastie de la société hellénique » (idem). Ils datent du 1^{er} siècle « les premiers écrits qui identifient le péché de Sodome avec les pratiques homosexuelles en général – écrits qui ont probablement eu une influence décisive sur la tradition chrétienne occidentale » (ibidem).

Ce stéréotype associé à la sodomie vaut à la forme *sodomite* de figurer à 65 reprises comme définitoire, comme synonyme ou en exemple dans 48 définitions de dénominations HSH, alors que les quelques autres pratiques sexuelles transparaissant dans les définitions y figurent de manière anecdotique :

[DG] *pompeur*. En France, se dit d'un individu homosexuel, rompu aux exercices buccaux dans les plaisirs de la fellation, et dont la puissance de succion fait de nombreux adeptes.

[BOB] *pompeur de dard*. Suceur de bite (homosexuel).

[BOB] *pompeur de næud*. Suceur de bite (homosexuel).

[DG] *bouffe-Q*. En France, un Bouffe-Q est un mâle homosexuel dont le plaisir s'exalte dans l'acte de déguster la région anale de ses partenaires.

[DG] *cul lisse*. On identifie par Cul lisse un homme gay dont la raie fessière est totalement dépourvue de pilosité, ce qui favorise largement des dispositions à l'anulingus.

[BOB] *branleur de pique*. Sodomite.

On compte ainsi en tout et pour tout 3 dénominations définies par rapport à la fellation, dont 1 en autodénomination [DG] ; 2 autodénominations [DG] dont la définition évoque ou mentionne explicitement la pratique de l'anulingus ; 1 forme enfin dénommant manifestement une personne par rapport à l'acte de masturbation pénienne mais néanmoins définie par le seul fameux « sodomite ».

Alors que cette forme occupe une place récurrente au sein des définitions, les vocables « actif » et « passif », s'appliquant comme noms ou adjectifs au partenaire insertif ou au partenaire receveur, y sont quant à eux présents respectivement 29 et 119 fois – de manière pour le moins déséquilibrée donc. Ils entrent notamment dans leurs propres définitions, qui sont au nombre de 4 pour chacun [BOB, DG, WIKI &

WIKT], où on compte ainsi 12 occurrences d'« actif » et 17 occurrences de « passif ». Le CLT compte également les synonymes *agent* et *patient* [BOB & GCH], datés du XVIII^e siècle, et les variantes contemporaines anglophones *top* et *bottom* [DG, WIKI & WIKT]. Si ces différentes formes sont toutes absentes de CDISC (appliquées à des personnes), *passif* y est en revanche présent à 6 reprises, dans 3 discours à caractère historisant et à vocation pédagogique.

[M2448] Mais [au XVIII^e siècle] il existe un troisième genre, illicite celui-là, celui de l'homme adulte travesti et passif, ou "molly", qui disait-on, n'avait de désirs que pour les hommes. L'homme passif ne trouvait pas sa place dans la société capitaliste naissante il faisait injure à cette société. [...] Les agissements des mollies ou d'autres hommes passifs ne cachaient pas d'anormalités physiques, mais bien la corruption de leur esprit.

[M3075] Dans tous les cas, le citoyen adulte doit avoir un rôle ACTIF, être passif est considéré comme une vraie atteinte à la dignité.

[M3771] [...] seul l'adulte était habilité à sodomiser, et le jeune ne devait pas prendre du plaisir à cela, ou un simple plaisir de passif [...] // [...] a partir du moment où l'homme avait atteint l'âge de la citoyenneté si il continuait à être passif alors c'était considéré comme un "blasphème" envers son statu de citoyen, un citoyen ne pouvait pas être passif car sinon il niait son autonomie et se rabassait au dessous de sa condition.

Le premier [M2448], évoquant les « mollies » du XVIII^e siècle – où la passivité va de pair avec une PGF –, comme les seconds [M3075 & M3771], relatifs aux relations HSH et pédérastiques dans l'Antiquité grecque, traitent tous de la perception sociale négative de la passivité sexuelle des personnes assignées hommes, considérée comme indigne non seulement sur le plan personnel mais aussi sur le plan social.

Pour en revenir aux discours lexicographiques et aux déséquilibres déjà mentionnés, relatifs à l'opposition entre activité et passivité sexuelle, plusieurs remarques peuvent être formulées.

Le trait définitoire [+ actif], jamais associé à un autre trait définitoire que [+ H] et [+ SH], figure dans 11 définitions de dénominations au masculin et n'entre dans

aucune définition de formes du féminin. Le trait [+ passif], en revanche, est présent dans les définitions de près d'un quart des formes du CLT et dans plus de 86 % de celles dénommant une personne par rapport à un rôle sexuel. Il apparaît dans à peine plus de formes du féminin (36) que du masculin (33), mais tient, proportionnellement, une place plus grande parmi les premières, moins nombreuses, que parmi les secondes. Et il y cohabite enfin parfois avec d'autres traits définitoires susceptibles d'éclairer ces catégorisations différenciées. Pour ces raisons, on se concentrera sur ce trait.

5.3.1. Hétérodénominations au masculin : le passif

Au masculin, le trait [+ passif] apparaît seul dans la majorité des définitions (26) où il figure, et connaît des traits cooccurrents dans 6 des définitions des 6 formes ci-dessous – ces traits n'étant pas présents ou identiques dans toutes les sources.

Tableau 63. Traits définitoires cooccurrents de [+ passif] dans les dénominations HSH du masculin

		Pers. dén.	[+ passif]	[+ jeune]	[+ PGF]
<i>bardache</i>	[BOB]	homosexuel sodomite	passif		
	[GCH]	homo	que l'on dit 'passif'		
	[GROB]	garçon	servant d'amant aux homosexuels	jeune	
	[WIKT]	homosexuel	passif	giton	
<i>giton</i>	[BOB]	homosexuel	passif	jeune	
<i>manchon</i>	[BOB]	pédéraste	passif	jeune	
<i>mignard</i>	[TLFI]	homosexuel	passif		
		inverti		jeune	
<i>girond</i>	[BOB]	homosexuel	passif	jeune	
		pédéraste homme	qui joue le rôle de femme		efféminé
<i>emmanché</i>	[BOB]	pédéraste homosexuel	passif		efféminé

Avant que d'examiner ce tableau en détail, une première remarque s'impose. Les formes ici extraites sont toutes absentes de CDISC, à l'exception de *bardache* et *giton* qui y figurent dans la fameuse liste récurrente des « mots [...] "inventés" pour nous

nommer » (cf. 4.2.1.3.). Comme il a déjà été souligné à cette occasion, ces 2 premières formes, datées des XVI^e et XVIII^e siècles, sont taguées comme vieilles ; les 4 autres, considérées – en premier lieu par BOB – comme argotiques, apparaissent quant à elles entre 1890 (*giron*) et 1914 (*mignard*). Enfin, elles sont assez peu référencées par les sources, à l'exception de *giton*, probablement en raison de son emploi littéraire.

Pour 4 de ces 6 formes, rares et anciennes donc, le trait [+ passif] cohabite avec [+ jeune], pour 1 forme avec [+ efféminé], et pour 1 forme (*giron*) avec les deux précédents consécutivement.

Il convient de noter que *giron(d)* figure également dans GROB, où il renvoie à la définition de *giton*, non reproduite dans ce tableau, non plus que les 6 autres, dans la mesure où seule celle de BOB comprend le trait [+ passif]. Si elles n'incluent pas ce trait, elles renvoient en revanche toutes soit à la prostitution [GCH, WIKT], soit, en particulier dans les sources top-down, au fait d'être « entretenu » par un homme, éventuellement plus âgé [GROB, LAR, TLFi & DG, WIKI], soit aux deux à la fois [BOB] (cf. infra).

Mignard, présent dans TLFi et WIKT, ne porte les traits [+ passif] et [+ jeune] que dans le premier mais les deux sources mentionnent l'acception « enfant » de la forme (cf. supra), argotique selon WIKT, populaire selon TLFi.

Pour *bardache*, trois sources sur quatre [BOB, GCH & WIKT] explicitent le trait [+ passif] en sus de l'homosexualité de la personne dénommée. La définition de GROB se distingue à plusieurs égards des précédentes : c'est la seule source à présenter le trait [+ jeune], redoublé par le qualificatif « garçon », qui, d'une part, implique « non adulte » et, d'autre part, n'implique pas « homosexuel » ; enfin, la définition tente d'euphémiser la relation (« servant d'amant aux homosexuels ») qui unit la personne dénommée au contexte [+ SH] mais, ce faisant, objectifie la personne dénommée et réalise ainsi dans une certaine mesure le trait [+ passif] non explicité.

On note enfin qu'*emmanché*, qui porte avec *giron* le trait [+ PGF] explicité dans les deux cas par le terme « efféminé », et qui s'inscrit également dans la série de formes que l'on traite à présent, est le seul à y porter un trait autre que [+ passif].

5.3.2. Les agents et les patients

Enculé : « C'est pas une insulte, ça, plutôt un état¹⁴⁶ »

Cette série retient notre attention en ce que les 16 UL concernées¹⁴⁷, outre l'explicitation discursive, au niveau lexicographique, du trait définitoire [+ passif], portent le trait sémantique [+ passif] dans leur forme même, au niveau morphosyntaxique. Il s'agit d'une série de participes passés substantivés (connaissant aussi des emplois qualificatifs) de verbes transitifs relatifs à l'action de pénétration sexuelle (anale ou non). Ces dérivés de participes dits passés font, morphologiquement, des personnes qu'ils dénomment les patients (les passifs) de l'action, en l'occurrence de l'acte de pénétration sexuelle. On note à ce propos que les formes mêmes utilisées en linguistique pour décrire les rôles sémantiques, *patient* et *agent*, sont présentes dans le corpus pour dénommer les partenaires respectivement réceptif [BOB & GCH] et insertif [GCH].

Autre fait intéressant, à plusieurs de ces formes dénommant le patient correspondent des formes dénommant l'agent de l'action, formes dont l'examen nous mène à ouvrir une parenthèse technique.

Tableau 64. Oppositions morphologiques et sémantiques [+ passif] / [+ actif]

Personne dénommée 1	[+ passif]	Personne dénommée 2	[+ actif]
<i>emprosé</i>	[BOB] homosexuel passif	<i>emproseur</i>	[BOB] homosexuel pédéraste sodomite
<i>enculé</i>	[BOB] homosexuel passif sodomisé [GROB] homosexuel passif [TLFI] homosexuel passif [GCH] pédéraste	<i>enculeur</i>	[BOB] sodomite celui qui sodomise
<i>enfilé</i>	[BOB] sodomisé, enculé	<i>enfileur</i>	[BOB] baiseur, type d'homosexuel

¹⁴⁶ À propos du caractère insultant des dénominations [M2894] « Sa me passe Totalelement par dessus la tête. Fiiiou // De la part de quelqu'un que je n'apprécie pas plus que sa où d'un inconnus, Tapette / / PD / / Fiote et j'en passe... Je répond simplement "C'est pas une insulte" // (Pareille pour Enculé, sa m'amuse particulièrement vu le nombre d'esprit bas qu'il y a dans mon Bahut qui le dise, Dans ce cas je répond : "C'est pas une insulte sa, plutôt un état") [...] »

¹⁴⁷ Toutes présentes dans BOB, parfois dans d'autres sources, précisées le cas échéant : *emmanché*, *empaffé* [WIKT], *empalé*, *empapaouté*, *empétardé*, *empoté*, *emprosé*, *encaldossé*, *encloué*, *enculé* [GCH, GROB, TLFI], *endossé*, *enfifré*, *enfilé*, *enfoiré*, *englandé*, *enviandé* [GROB].

Personne dénommée 1	[+ passif]	Personne dénommée 2	[+ actif]
<i>empaillé</i> [BOB] homosexuel	passif sodomisé	<i>empaiffeur</i> ¹⁴⁸ [M3191]	
<i>empaillé</i> [WIKT] homosexuel			
<i>empapaouté</i> [BOB] homosexuel	passif, sodomisé	<i>papaout</i> [BOB] pédéraste	
		<i>enfigneur</i> [BOB] sodomite	

Comme on peut le constater, aucune de ces formes dénommant les agents ne semble être, à strictement parler, le pendant morphologique des précédentes : face aux participes passés dénommant les objets (ou patients) de l'action, les agents ne sont en effet pas dénommés par des participes présents substantivés – ou noms d'humains en *-ant*, qui ne sont pas considérées comme nominalisations d'agent (Roy & Soare 2015), contrairement aux dérivés en *-eur*.

Or, à une exception près (*papaout*), les substantifs ici observés sont construits sur les mêmes verbes mais par suffixation en *-eur*, et sont à ce titre des noms d'agents tels que définis par Richard Huyghe et Delphine Tribout (2015) comme « nom[s] déverba[ux] qui dénote[nt] l'entité animée réalisant intentionnellement l'action décrite par le verbe de base » ; tandis que les nominalisations de participes passés, pour Isabelle Roy et Elena Soare (2015), « réalisent communément le rôle Patient » (p. 64).

Les paires *-é* / *-eur* semblent donc cohérentes, en particulier dans la mesure où les dérivés participiaux en *-é* « nominalisent des arguments internes [du verbe] » et, en cela, « se rapprochent donc davantage des noms en *-eur* [que des noms en *-ant*] qui nominalisent aussi un argument du verbe (en l'occurrence, l'argument externe) » (Roy & Soare 2015, p. 64) ; et dans la mesure où, selon leur démonstration, ces nominalisations en *-é* « ne sont pas construites sur des formes passives, mais sur des structures dont l'argument externe est absent » et sont donc « la contrepartie "interne" des noms en *-eur*¹⁴⁹ » (idem., p. 65).

Un point attise par ailleurs ma curiosité. Si Benveniste distingue deux groupes de noms d'humains en *-eur*, « selon qu'ils décrivent une aptitude ou la participation à

¹⁴⁸ [M3191] « Toi meme, t'es un sale PD, et un empaffeur tant qu'on y est ! »

¹⁴⁹ Il serait tentant de demander si la formulation en miroir, faisant des noms en *-eur* « la contrepartie "externe" des noms en *-é* », ne serait pas tout aussi recevable – l'ordre proposé ici étant suppose-t-on simplement tributaire de celui de la démonstration.

une action particulière » (Benveniste 1975, cité par Huyghe & Tribout 2015), Huyghe et Tribout proposent un troisième groupe, qui semble particulièrement intéressant ici, de noms agentifs qui « n'indiquent pas une position institutionnelle » (statutaires) et « n'identifient pas non plus leurs référents d'après leur participation à une occurrence d'action du genre décrit par le V de base » (noms occasionnels, ou épisodiques pour Roy & Soare 2015), mais en fonction d'une « disposition comportementale, qui correspond à une action habituelle plutôt qu'occurrentielle » (Huyghe & Tribout 2015), ce que Roy et Soare appellent lecture dispositionnelle¹⁵⁰ (2015).

Or, malgré la démonstration que font Roy et Soare du lien entre dérivés en -é et en -eur, elles estiment que les premiers, contrairement donc aux seconds, « ne sont jamais interprétés comme des dispositions, mais doivent être liés nécessairement à un événement épisodique ». Pourtant, si l'on applique aux formes concernées du CLT les exemples interprétatifs qu'elles proposent¹⁵¹, il ne semble pas aberrant qu'un *enculé* soit « celui qui a la disposition à être enculé / celui qui est habituellement ou généralement enculé », de la même manière que *l'enculeur* est, selon la définition de BOB, « celui qui sodomise », c'est-à-dire « celui qui a la disposition à enculer / celui qui est habituellement ou généralement l'enculeur ».

Par ailleurs, Roy et Soare démontrent, par des tests de modification adjectivale¹⁵², que les dérivés en -é relèvent des noms épisodiques, à l'instar des dérivés en -eur, dans la mesure où ils admettent les deux classes de modificateurs (2015, p. 64-65). Or, une fois encore, pour les formes du CLT, il semble au contraire que seul le second type soit admissible – **un fréquent enculé, *un enculé constant / un gros enculé, un vieil enculé* – ce qui tendrait à montrer que ces formes sont plutôt de type dispositionnel.

¹⁵⁰ En y incluant les noms statutaires et sans viser à la distinction des classes lexicales (elles parlent en effet de « lectures » épisodique vs dispositionnelle), soulignent Huyghe & Tribout 2015.

¹⁵¹ « *Un blessé* n'est pas "celui qui a la disposition à être blessé / celui qui est habituellement blessé", *la mariée* n'est pas "celle qui a la disposition à être mariée / celle qui est habituellement mariée", *un pendu* n'est pas "celui qui a la disposition à être pendu / celui qui est généralement pendu". » (Roy & Soare 2015, p. 64).

¹⁵² « Deux types de lectures événementielles peuvent être identifiées au sein des noms d'humains : une lecture épisodique qui admet aussi bien la modification par *fréquent/constant*, que la modification par *gros/heureux/vieux*, et une lecture dispositionnelle (ou générique) qui admet seulement *gros/heureux/vieux*. » (Roy & Soare 2015, p. 57-58).

N'étant pas suffisamment outillée pour exploiter ces remarques, il ne m'est pas possible de déterminer si, parmi les noms humains dérivés de participes passés, les formes dénommant les personnes HSH¹⁵³ en tant que patients de l'acte (sexuel) connaissent ou non un fonctionnement similaire aux autres dérivés en -é d'une part, aux dérivés en -eur d'autre part. Je me contenterai donc d'avancer, avec beaucoup de précautions, que les formes en - *eur* semblent admettre une lecture dispositionnelle (selon les termes d'Isabelle Roy et d'Elena Soare) ou relever du groupe dispositionnel (selon ceux de Richard Huyghe et Delphine Tribout), en ce qu'elles dénomment les agents du procès « d'après une tendance comportementale, qui s'actualise dans des actions habituelles » (Huyghe & Tribout 2015). Et qu'il semble que les formes dénommant les patients du même procès partagent certaines propriétés, au moins en ce que la catégorisation nominale comme N-é, comme la catégorisation nominale comme N-*eur*, « implique un point de vue sur le référent et ne relève donc pas uniquement de la typologie ontologique » (Huyghe & Tribout 2015).

Je clos ici cette parenthèse technique, en laissant le soin aux spécialistes de répondre à ces éléments, pour passer à une toute dernière remarque sur ces paires de formes. Le retour à l'analyse lexicographique permet en effet de constater que, d'une part, toutes les définitions des formes participiales en -é (décrivant les patients) explicitent le trait [+ passif] (à l'exception d'*enfilé*), éventuellement renforcé par une seconde forme participiale (*sodomisé*), tandis que, d'autre part, une seule des définitions des formes décrivant les agents (*enculeur*) explicite le trait [+ actif] - en explicitant précisément l'agentivité (« celui qui sodomise »).

Le déséquilibre dans l'expression, en définition, des traits [+ actif], explicité uniquement lorsque la dénomination se rapporte spécifiquement au rôle sexuel de la personne et [+ passif], explicité de manière récurrente, y compris lorsque la dénomination ne se rapporte pas au rôle sexuel de la personne, peut à mon sens s'interpréter de deux manières - l'une n'excluant pas l'autre - la première hypothèse serait que le « rôle actif », correspondant à l'attendu culturel de la sexualité mâle, nécessairement insertive, n'a pas besoin d'être explicité (soit qu'il aille de soi, soit que son expression ne soit pas considérée comme pertinente en dehors du champ de l'expression du rapport sexuel) ; la seconde serait que le trait [+ passif], qui déborde

¹⁵³ Mais pas seulement, puisque les formes correspondantes du féminin, dénommant des femmes en tant que patientes des mêmes procès de pénétration sexuelle, sont attestées ou admissibles.

du champ de l'expression du rapport sexuel, est considéré, plus que comme un trait définitoire, comme un trait ou un caractère constitutif de la personne HSH – c'est du moins ainsi, on va le voir, qu'il est traité.

5.3.3. Quid de la passive ?

Dans les formes du féminin, le trait passif apparaît majoritairement (pour 21 formes) en cooccurrence avec le trait [+ PGF], et a été identifié par ailleurs dans 16 autres formes, par lesquelles nous commençons, où il apparaît seul ou en cooccurrence avec le trait [+ jeune].

Les définitions de la dizaine de formes où le trait figure seul ne présentent pas d'autre contenu définitoire que la mention « passif » en épithète des formes habituelles « homosexuel », « sodomite » ou « pédéraste ». Les formes restantes, qui comprennent *môme* et *momacque* (5.1.1.), relèvent à nouveau d'un lexique particulier.

Tableau 65. Dénominations HSH du féminin [+ passif] de l'argot carcéral

	Personne dénommée 1	Personne dénommée 2
<i>putain de galère</i>	[BOB] Homosexuel de galère	
<i>corvette</i>	[BOB] Jeune homosexuel efféminé de bagné, de prison, chez les marins, pédéraste de bagné ; jeune garçon qui se livre aux hommes	(femme qui raccroche les matelots)
<i>frégate</i>	[BOB] Jeune pédéraste, pédéraste, pédéraste de bagné, jeune mariée qui sert de femmes aux autres (bagné) [WIKI] Terme utilisé en milieu carcéral. Nom donné à un homme qui sert de femme aux autres détenus [WIKT] (Sexualité) Jeune homosexuel, giton.	

Ces formes relèvent en effet principalement du vocabulaire carcéral, de l'argot du bagné et des galères, enregistré par des sources lexicographiques à partir du début du XIX^e siècle ; *putain de galère* et *frégate* sont ainsi datés de 1821, *corvette* de 1832.

On constate que le trait [+ passif] n'est pas toujours explicité sous cette forme, mais peut être sous-tendu dans des définitions où le rôle sexuel est métaphorisé : ainsi, de

même que le *bardache*, pour GROB, « ser[t] d’amant », la *frégate* « sert de femme » [WIKI & WIKT] à d’autres hommes, dans un contexte d’où les femmes sont absentes. Cela semble pouvoir expliquer assez aisément la sélection de formes du féminin pour dénommer ces personnes, conformément au rôle socio-sexuel qu’elles remplissent. On souligne d’ailleurs l’absence, dans le corpus, de forme dénommant l’autre partenaire de ces relations à la motivation (hétéro)sexuelle. *Corvette* enfin fait seul apparaître, sous la forme de l’épithète « efféminé », le trait [+ PGF] qui nous intéressera à présent.

5.4. [+ passif] [+ efféminé] / [- virilité]

Parmi les 21 formes où cohabitent les traits [+ passif] et [+ PGF], deux groupes se dégagent en s’opposant sur plusieurs critères. Le premier groupe compte 9 formes¹⁵⁴ qui figurent exclusivement en CLEX, où elles comptent moins de 3 entrées, issues de BOB, du GCH et du TLFi, c’est-à-dire les sources au contenu le moins contemporain ; pour ces raisons, nous les laissons de côté. Les 12 formes du second groupe, a contrario, sont toutes présentes à la fois en CDISC et en CLEX, où elles figurent dans des sources plus nombreuses et plus diverses, et occupent de surcroît en CLT une place non négligeable : 7 d’entre elles figurent ainsi parmi les 20 formes les plus présentes dans les deux corpus (cf. annexe III.B.), que l’on reporte dans le tableau ci-dessous par nombre d’occurrences (la colonne CLEX correspondant aux résultats du cumul du nombre d’entrées de la forme et du nombre d’occurrences de la forme dans les définitions du corpus).

Tableau 66. Répartitoire des occurrences des formes du féminin [+ passif] et [+ PGF]

	Sources où la forme figure comme entrée	CLEX	CDISC	CLT	Diff.
<i>pédale</i>	[BOB] [DG] [DZO] [GROB] [LAR] [TLFI] [WIKI] [WIKT]	60	68	128	8
<i>tante</i>	[BOB] [DG] [DZO] [GCH] [GROB] [LAR] [TLFI] [WIKI] [WIKT]	100	11	111	89
<i>tapette</i>	[BOB] [DG] [DZO] [GCH] [GROB] [LAR] [TLFI] [WIKI] [WIKT]	52	49	101	3
<i>tantouze</i>	[BOB] [DZO] [GCH] [GROB] [LAR] [TLFI] [WIKI] [WIKT]	43	9	52	34
<i>tarlouze</i>	[BOB] [DG] [DZO] [WIKI] [WIKT]	21	15	36	6
<i>tafirole</i>	[DG] [DZO] [WIKI] [WIKT]	15	15	30	0

¹⁵⁴ Par ordre alphabétique : *chatte*, *copaille*, *coquine*, *corvette*, *dalpé*, *gueuse*, *rivette*, *sœur*, *tatan*.

	Sources où la forme figure comme entrée	CLEX	CDISC	CLT	Diff.
<i>tata</i>	[BOB] [GCH] [GROB] [LAR] [TLFI] [WIKI] [WIKT]	29	4	33	25
<i>lope</i>	[BOB] [DZO] [GROB] [LAR] [TLFI] [WIKT]	51	1	52	50
<i>fiotte</i>	[BOB] [DZO] [WIKT]	31	1	32	30
<i>lopette</i>	[BOB] [DG] [DZO] [GROB] [LAR] [TLFI] [WIKT]	21	1	22	20
<i>gonzesse</i>	[BOB] [GCH] [GROB]	18	1	19	17
<i>chochotte</i>	[BOB] [WIKT]	14	1	15	13

Les formes de la deuxième section du tableau, très rares en CDISC, sont en revanche plus nombreuses en CLEX que certaines des formes de la première section (les plus nombreuses dans le CLT, les deux corpus confondus). Trois d'entre elles (*lope*, *lopette* et *gonzesse*) ont en commun d'être des formes considérées comme « vieilles » (groupe C, 2.4.3.1), ce qui transparait par ailleurs dans les sources où elles apparaissent. Toutes les formes du tableau, enfin, ont en commun de ne pas dénommer exclusivement des HSH et, à l'exception de la dernière, d'être étiquetées dans le même temps comme péjoratives, insultantes ou injurieuses (groupe B). Il est dès lors intéressant de se demander qui est dénommé, comment, et qui est injurié.

Les 12 formes concernées totalisant 72 définitions dans les sources (reportées dans le tableau), définitions comptant pour la plupart plusieurs acceptions, il est difficile de les étudier exhaustivement et on procède donc, en premier lieu, à un repérage de la place qu'y tiennent les différentes acceptions. On fait le choix, dans un premier temps, de noter [+ HSH] et [- HSH] ces différentes acceptions, selon qu'elles dénomment ou non une personne en fonction de sa sexualité. On relève enfin dans le tableau les mentions de caractère insultant ou injurieux de ces dénominations, en laissant de côté la mention « péjoratif », associée à toutes les formes et présente dans plus d'un tiers de leurs définitions respectives.

Tableau 67. Répartitoire des acceptions [+ HSH] et [- HSH] des formes du féminin

	Sens U.	Sens 1/2		Insulte, injure	
	[+ HSH]	[+ HSH]	[- HSH]	[+ HSH]	[- HSH]
<i>tantouze</i>	8	1	-	3	2
<i>tante</i>	6	2	1	1	2
<i>tapette</i>	6	2	1	1	2
<i>pédale</i>	6	2	-	1	2
<i>tata</i>	6	1	-	1	-
<i>tarlouze</i>	2	2	1	1	2
<i>tafiolle</i>	2	2	-	1	1
<i>gonzesse</i>	1	2	-	-	2
<i>fiotte</i>	1	1	1	-	2
<i>lopette</i>	-	5	2	-	3
<i>lope</i>	-	5	1	-	2
<i>chochette</i>	1	-	1	-	-
Total	39	25	8	9	20

L'asymétrie que l'on peut constater dans le tableau tient au fait qu'aucune de ces formes, pour aucune des sources qui les définissent, ne dénomme exclusivement une personne [- HSH] ; l'autre sens (qu'il soit premier ou second) est donc associé, pour toutes les sources, à la dénomination [+ HSH], elle-même définie par les traits [+ passif] et [+ efféminé]. On constate ensuite que, sur l'ensemble des formes, le sens [+ HSH] est seul présent dans un peu plus de la moitié des définitions (39), et cohabite avec le sens [- HSH] dans les 33 définitions restantes, où il est très majoritairement le sens premier de la forme (25 fois, contre 8 fois sens second). Seules les formes *lope* et *lopette* ne sont définies exclusivement comme [+ HSH] dans aucune source, les deux acceptions cohabitant dans toutes leurs définitions, où le sens [- HSH] est principalement second.

Plus en détail, on remarque que, pour les 5 premières formes du tableau (*tantouze*, *tante*, *tapette*, *pédale* et *tata*), les définitions référencent très majoritairement l'acception [+ HSH] seule, et les acceptions [- HSH] y sont plus faiblement représentées, même en sens second. La seconde section du tableau se distingue une nouvelle fois, en ce que le sens [+ HSH] n'est jamais considéré comme insultant ou

injurieux, alors que le sens [- HSH] l'est au moins autant que pour les formes de la première section.

Enfin, dans la première section du tableau, où le sens [+ HSH] est le plus prégnant, le caractère injurieux des formes reste majoritairement associé à l'acception non [- HSH], à l'exception notable de *tantouze*.

5.4.1. La dérogation à la virilité

Revenons-en à présent aux traits définitoires. Ceux des acceptions [+ HSH] de ce segment de CLEX ont été évoqués au début de cette partie, il s'agit des traits [+ passif] et [+ PGF], qui cohabitent dans les 72 définitions de ces 12 formes¹⁵⁵. Les personnes dénommées y sont désignées soit par la simple forme nominale « homosexuel » (22 occ.), soit, plus rarement, par celle de « pédéraste » (9 occ.) ou « sodomite » (1 occ.). Lorsqu'elles sont caractérisées, c'est majoritairement par le trait [+ passif], généralement comme épithète (« homosexuel passif » : 23 occ.), ensuite par le trait [+ PGF], sous la forme de l'adjectif « efféminé » (20 occ. dont 12 épithètes). Les seules dérogations à ce schéma apparaissent principalement dans BOB, dans les définitions de *tata* et *tantouze*, où la personne HSH dénommée est caractérisée respectivement comme « qui est efféminé, qui fait des manières » et « qui se prend pour femme ». Dans le second cas, la description est redoublée de la mention « peu viril », qui fait écho à la problématique sous-jacente des formes de ce segment, comme la caractérisation « faible » appliquée à « homosexuel » dans la définition de *tarlouze* du DG.

En effet, le manque de virilité et la faiblesse font partie des traits définitoires récurrents des acceptions [- HSH] de ces formes du féminin, que je propose d'aborder à partir des définitions, moins nombreuses, où elles figurent comme sens premier, présentées dans le tableau ci-dessous.

¹⁵⁵ Rappelons que, par cohabiter, on n'entend pas que ces traits sont systématiquement cooccurents dans toutes les définitions de chaque forme, mais que chacun d'eux figure dans une ou plusieurs des définitions de chacune, et généralement conjointement dans au moins une d'entre elles.

Tableau 68. Acceptions [- HSH] en sens 1

[- HSH]			
<i>tante</i>	[BOB]	[1] Homme qui a des manières efféminées	[3] terme de mépris, homme faible, peu viril, peu courageux ; insulte ; être salaud, déloyal, injuste
<i>tapette</i>	[DZO]	[1] Homme efféminé	[3] Homme lâche, peureux. Syn. gonzesse, lopette, tafirole.
<i>pédale</i>	[WIKT]	[2] (Péjoratif) (Vulgaire) Homme dont les goûts, l'allure, les affinités, le manque de courage, etc., font penser à la féminité et/ou à l'homosexualité.	[3] (Vulgaire) (Péjoratif) (Injurieux) Homme faible, lâche, sans rapport à la sexualité.
<i>tarlouze</i>	[WIKT]	(Vulgaire) (Injurieux) Personne manquant de force, de courage.	
<i>fiotte</i>	[BOB]	Terme de mépris ; personne peu courageuse, sans valeur ; homme peu viril	
<i>lope(tte)</i>	[LAR]	Homme veule, sans caractère	
<i>lopette</i>	[DG]	Qualifie un homme mou et sans caractère.	

Les traits définitoires des acceptions [- HSH], que celles-ci soient considérées comme sens premier (comme dans ce tableau) ou comme sens second, se distinguent de ceux des acceptions [+ HSH] de deux manières principalement : leur diversité, d'une part – on remarque rapidement la pléthore de termes mobilisés, par rapport à l'économie des seuls « passif » et « efféminé » – ; leur modalité d'expression, d'autre part, qui est celle du manque, de l'insuffisance.

La question du manque est déjà présente dans la mention « peu viril », appliquée à un HSH dans la définition de *tantouze*, que l'on retrouve à l'identique dans celles de *tante* et *fiotte* [BOB] (cf. tableau), appliquée cette fois à « un homme », comme dans *lopette* et *chochette* [BOB], ou à « une personne » dans *lope* [BOB] ; on trouve encore cette question du manque, ou plutôt du manquement, sous la variante « pas assez viril » dans *gonzesse* [BOB]. Le rapport entre ce trait et le caractère injurieux de ces formes est par ailleurs explicité dans BOB pour *tapette* et *pédale*, respectivement dites « insulte visant médiocre virilité » et « terme de mépris c/ homme peu viril, efféminé, fluet » [BOB]. Si l'on retrouve dans la dernière définition l'adjectif « efféminé », qui fait écho à la fois à l'acception [+ HSH] et au trait que l'on pourrait formuler [- viril], ce corpus de définitions fait cependant apparaître des champs particuliers du « manque de virilité » [WIKT, *tafirole*] (d)énoncé dans ces formes.

Le premier champ de dérogation aux qualités viriles pourrait être celui du « manqu[e] de force » [WIKT, *tarlouze*], qui connaît plusieurs versants, à commencer par celui de la force physique, comme dans les caractérisations « fluet » dans *pédale* [BOB], ou « sans énergie » dans *lope* [BOB]. Celles-ci sont développées dans des épithètes qualificatives comme « mou » (1 occ.) ou « faible » (4 occ.). Comme le montre l'adjectif « veule » (2 occ. en LAR), le lexique de l'absence de force concerne également le manque de force de volonté, de caractère, traduit par l'adjectif « pleurnichard » (1 occ.) ou, plus souvent et plus directement, par l'expression « sans caractère » (7 occ.). Sur le même modèle de caractérisation négative, on trouve également dans BOB « sans valeur » (*fiotte*), décliné dans la définition de *tante*¹⁵⁶ comme « salaud, déloyal, injuste » [BOB] et « dénonciateur, mouchard » [TLFI].

Le champ suivant, quoique très voisin, et très prolifique, est celui du « manqu[e] de courage » [WIKT, *tarlouze*]. Comme dans *lope*, toujours, qui dénomme une « personne peu courageuse, [...] sans courage » [BOB], il peut être caractérisé comme une insuffisance (« peu courageux-se », 6 occ.) ou comme une absence (« sans courage », 6 occ.). Parmi les adjectifs de ce champ qualifiant le plus fréquemment « homme » dans les définitions, on trouve ainsi « lâche » (14 occ.), « peureux » et « couard » (5 occ. chacun), ainsi que « pleutre » (2 occ.).

Si toutes les définitions de ces formes du féminin ne sont pas marquées par toutes les sources où elles figurent comme insultantes ou injurieuses, le vocabulaire déployé pour caractériser les personnes dénommées est néanmoins clairement empreint de jugement de valeur à l'encontre d'une virilité sous le signe du manquement, donc considérée comme défailante. Cependant, la problématique du genre qui figure là prend parfois une autre forme, celle de l'association à la féminité ; c'est ce qui ressort de définitions comme celles de *tapette*, qui désigne dans son dernier sens dans le WIKT une « personne efféminée, sans courage, aux goûts de fille, etc. ». Si on retrouve toujours le manque de virilité dans l'absence de courage, c'est en revanche le versant féminin du genre qui se manifeste dans les

¹⁵⁶ Pour cette acception, une piste intéressante figure en note dans la définition de BOB : « Le mot tante apparaît dans le vocabulaire des malfaiteurs et des détenus, vers 1830, au sens d'inverti passif. [...] Tante, comme marraine, en argot, a d'abord signifié femme en général. [...] Vers 1880, toujours chez les malfaiteurs, tante a signifié également délateur (parce qu'on ne peut se fier aux femmes) et aussi policier (par mépris). (Brenner, note CAN) » La source convoquée (Brenner) n'est malheureusement pas identifiée.

formes « goûts de fille » et « efféminé ». La définition n'explicitant davantage aucun des deux termes, respectivement apposé et épithète du nom d'humain indéfini « personne » (et non « homme »), on ne peut donc les entendre que comme « ayant des goûts stéréotypiquement associés à la féminité » et « dont l'apparence, l'allure ou le comportement évoquent des stéréotypes associés à la féminité », qui ne s'opposent donc qu'en creux aux stéréotypes associés à la masculinité, ou à la virilité. Or, la forme *efféminé*, présente une vingtaine de fois dans ce segment de corpus et plus de 70 fois dans l'ensemble de CLEX, est une épithète récurrente de caractérisation des personnes [+ HSH]. La caractérisation « efféminé » doit donc s'entendre également comme relative à « une apparence évoquant des stéréotypes associés à l'homosexualité masculine » (qui convoquent eux-mêmes des stéréotypes associés à la féminité). C'est ce qui ressort précisément de la définition d'une des acceptions de *pédale* dans le WIKT : « homme dont les goûts, l'allure, les affinités, le manque de courage, etc., font penser à la féminité et/ou à l'homosexualité. »

Cette définition semble boucler la boucle en explicitant le rapprochement entre [- virilité], [+ féminité] et [+ homosexualité masculine], à ceci près que l'acception ainsi définie est distincte à la fois de l'acception [+ HSH], « homme homosexuel », et de l'acception injurieuse [- virilité], « homme faible, lâche, sans rapport à la sexualité » [WIKT]. Deux autres définitions procèdent de même, celles de *tante* [BOB] et de *tapette* [DZO] (cf. tableau supra), qui font de l'acception « homme efféminé » le sens premier, distinct à la fois de l'acception [+ HSH] (deuxième sens), et de l'acception injurieuse [- virilité] (troisième sens). Ces trois définitions distinguent, ce faisant, la présence de caractères indéterminés mais considérés comme féminins, d'une part, d'autre part l'absence de qualités morales considérées comme définitoires de la virilité. Elles font néanmoins, à ce titre, figure d'exception, les autres définitions mobilisant la notion « efféminé » l'interprétant directement comme une défaillance de virilité, comme dans *lopette*, « homme efféminé à la virilité insuffisante » [BOB] ou *chochette* « homme efféminé, peu viril, qui fait des manières, précieux » [BOB].

On a donc des formes du féminin, dont aucune ne connaît d'ailleurs dans le corpus d'alternance avec une forme du masculin, qui dénomment (A) des personnes [+ HSH] par rapport (a) à un rôle sexuel, dit « passif », dans un rapport appréhendé selon le modèle stéréotypique de l'acte hétérosexuel pénétrant / pénétrée, et associé

par ailleurs de manière récurrente à la conception stéréotypique du rôle de la femme dans cet acte hétérosexuel, et (b) à « des manières » évaluées et dépréciées (plutôt qu'appréciées) en fonction de leur proximité avec des caractères stéréotypiquement associés aux femmes ; ces mêmes formes dénomment (B) des hommes (parfois, par extension, des personnes) à l'aune de leur écart par rapport à la performance de genre attendue d'une personne de genre prescrit homme, qui est mesurée et explicitée en termes (a) de manquement aux critères définissant la virilité ou (b), plus rarement, d'adhésion à des caractères (indéfinis) stéréotypiquement associés au genre féminin. Les liens entre ces deux acceptions, qui peuvent éclairer la catégorisation de ces formes au féminin, restent donc à déterminer, et le tableau qui introduit la partie suivante permet d'en examiner quelques-uns.

5.4.2. Le féminin : [- virilité] ou [+ féminité] ?

Tableau 69. Relation entre les acceptions [+ HSH] et [- virilité] des formes du féminin

	[+ HSH]		[- virilité]
<i>lope</i>	[WIKT] (Argot) (Péjoratif) Homosexuel.	→	(Par extension) Homme pleutre, sans caractère.
<i>tante</i>	[GROB] Fam., vulg. et insultant. Homosexuel [...] passif.	→	Par ext. Terme injurieux. Lâche, etc.
<i>tapette</i>	[BOB] Homosexuel passif, [...] qui est efféminé	→	par ext., homme peu courageux, peureux, qui se laisse impressionner, qui ne sait pas se battre, insulte visant médiocre virilité
	[WIKT] (Vulgaire) (Péjoratif) Homme homosexuel.	→	(Vulgaire) (Injurieux) (Par extension) Personne efféminée, sans courage, aux goûts de fille, etc.
<i>lopette</i>	[WIKT] (Vulgaire) ou (Péjoratif) Homosexuel, pédéraste.	→	(Par extension) (Injurieux) Homme lâche, sans caractère.
	[TLFI] Pédéraste	→	P. ext. [Terme de mépris] Homme sans courage, sans caractère.
	[DG] Par extension, [...] un homme homosexuel même si cet individu ne présente pas ces caractéristiques de faiblesse.	←	Qualifie un homme mou et sans caractère.
<i>fiotte</i>	[BOB] spécialement, pédéraste efféminé, homosexuel passif	←	Terme de mépris ; personne peu courageuse, sans valeur ; homme peu viril

Le tableau ci-dessus reproduit les définitions explicitant le lien entre les acceptions dénommant des personnes HSH et celles dénommant des personnes à l'aune de la défaillance aux critères de virilité. Il apparaît immédiatement que, dans la plupart des cas, les acceptions [- virilité] sont considérées comme des sens extensifs des acceptions [+ HSH]. Ce constat est cohérent par rapport à celui permis par le tableau 68, qui faisait apparaître une prédominance des acceptions [+ HSH] en sens unique ou en sens premier. Les seules exceptions concernent ici les définitions de *fiotte* et de *lopette*, dont on partira ici.

Fiotte compte 3 définitions, qui réservent toutes un traitement différent aux deux acceptions : le sens [+ HSH] est le seul représenté en WIKT et il est premier dans DZO ; seul BOB fait du sens [+ HSH] une acception spécialisée du sens [- virilité], catégorisant donc d'emblée, dans cette définition, le « pédéraste efféminé » et l'« homosexuel passif » comme des personnes à la virilité défaillante. Le DG, dans sa définition de *lopette*, procède à l'inverse : « Par extension, on l'emploie souvent pour désigner un homme homosexuel même si cet individu ne présente pas ces caractéristiques de faiblesse. » La nature du DG, source bottom-up qui a vocation à répertorier le « vocabulaire gay », et principalement les autodénominations, mais qui référence également des hétérodénominations, éventuellement injurieuses, comme ici, explique la distance ainsi prise (« on l'emploie ») et la mise en relief du caractère inadéquat de l'emploi décrit (« même si »).

Des 6 autres définitions de *lopette* présentes dans le corpus, toutes distinguent également les deux acceptions mais font en revanche apparaître le sens [+ HSH] avant le sens [- virilité], ce dernier étant de surcroît qualifié de sens extensif du précédent dans le WIKT et le TLFI. C'est par ailleurs dans ces deux mêmes définitions qu'est mentionné le caractère insultant de ce second sens, « terme de mépris » dans le TLFI et « injurieux » en WIKT. On constate le même phénomène dans les définitions de *tapette* dans BOB et le WIKT, où les mentions respectives « insulte » et « injurieux » n'apparaissent que dans les sens seconds [- virilité]. On note dans WIKT la subtilité du glissement pour *lopette* comme pour *tapette*, tous deux d'abord péjoratifs dans leur acception [+ HSH] puis injurieuses dans la seconde acception, et dans GROB pour *tante*, « insultant » dans son sens premier, « injurieux » dans son sens second. D'après ces définitions, l'injure découle ainsi de l'usage, envers un homme, comme

sanction du manquement à l'attendu de virilité, d'une forme (du féminin) dénommant d'abord une personne HSH.

De là, deux remarques. Tout d'abord, ce nouveau constat est, lui aussi, cohérent par rapport à celui émis à la lecture du tableau 68, qui mettait en lumière qu'une même forme était davantage étiquetée comme insultante ou injurieuse dans l'acception que l'on avait notée [- HSH] que dans l'acception [+ HSH]. Autrement dit, les formes du féminin de ce segment sont considérées comme injurieuses non pas (ou non seulement) parce qu'elles relèvent de la catégorie du féminin mais parce qu'elles dénomment d'abord une personne HSH, éventuellement caractérisée elle-même comme [+ efféminée] et [+ passive]. Il semble donc que ce soit la défaillance à l'impératif hétéronormatif de virilité qui soit sanctionnée par l'assimilation, via le lexique sélectionné, à l'homosexualité – et non pas la dérogation à l'impératif d'hétérosexualité, qui serait sanctionnée par l'assimilation à une virilité défaillante.

Corrélativement, la sélection de formes de la langue relevant de la catégorie du féminin ne semble pas (ou pas en premier lieu) motivée par le besoin ou la volonté d'enregistrer ou de sanctionner des manquements à l'impératif de virilité mais la dérogation à l'impératif d'hétérosexualité ; elle va de pair avec l'attribution aux personnes ainsi dénommées de caractéristiques considérées comme relevant du champ symbolique du « féminin » – que l'on distingue donc de celui du « non masculin ».

Ces caractéristiques prenant en CLEX, dans les 21 formes de cette partie, et en particulier dans les 12 dernières traitées, la forme de deux traits définitoires, [+ passif] et [+ efféminé], on peut dès lors se demander si l'un des deux est plus particulièrement associé à la catégorie linguistique du féminin. On a déjà observé les occurrences du trait [+ passif], en cooccurrence ou non avec d'autres traits ; examinons à présent celles du trait [+ efféminé], dont on rappelle qu'il fonctionne en premier lieu comme hyponyme du trait [+ PGF].

Rappelons ensuite que, au masculin, le trait [+ PGF] cohabitait, dans 6 occurrences sur 9, avec le trait [+ jeune], examiné en début de chapitre. On l'a rencontré dans la partie suivante dans le participe passé *emmanché*. Il apparaît également dans la forme *coquet*, qui connaît 1 occurrence et 1 référence en BOB : « Pédéraste afféminé [*sic*] (1963) ». La dernière forme comptabilisée, où il fait partie, suppose-t-on, des

traits définitoires, est la forme *efféminé* elle-même. Absente comme entrée en CLEX elle est, avec 108 occurrences, en 6^e position des dénominations de personne HSH en CDISC, en emploi (rarement) substantif ou (très majoritairement) adjectif, pour moitié en position épithète, comme dans la plupart des 72 occurrences en corps de définition en CLEX, pour moitié en position attribut.

Au féminin, le trait [+ PGF] est cooccurent du trait [+ passif] dans les 21 formes de la dernière partie, sous la forme [+ efféminé]. Il figure par ailleurs dans 21 autres formes. Il ne croise qu'un seul autre trait, celui de l'âge, dans la définition de WIKI de l'autodénomination *grande dame* : « homosexuel d'âge adulte, aux allures théâtrales et généralement ignorant les autres clients d'un bar » ; le trait [+ efféminé] apparaît uniquement dans la définition du DG : « homme homosexuel efféminé et théâtral qui a pour habitude désagréable d'ignorer les autres dans les endroits publics ». Le trait [+ PGF] recouvre également le trait [+ travesti] dans les définitions de *travailleuse* [GCH] et *évanouie* [BOB] (que l'on laisse de côté pour l'instant), et dans certaines définitions de *folle* [BOB, TLFI & WIKI], où il côtoie l'adjectif « maniéré », que l'on trouve également dans les définitions de *comtesse* et *tatasse* [WIKI]. A également été annotée comme [+ PGF] la définition de *brodeuse* : « Pédéraste, sorte de pédéraste, homme et femme à la fois [BOB] ».

Le trait [+ efféminé], présent dans les définitions de presque la moitié (42 %) des dénominations non conventionnellement catégorisées de personnes HSH, figure donc de manière presque autonome dans les définitions de la moitié de ces formes, et cohabite avec le trait [+ passif] dans l'autre moitié. On pourrait dès lors être tenté de conclure que c'est ce trait [+ efféminé] qui justifie la sélection de formes du féminin pour dénommer des HSH, ce qui pourrait relever de deux procédés opposables. Le premier relèverait du fonctionnement conventionnel, repéré pour les dénominations PG (4.1.3.1), d'alignement du genre linguistique avec le genre (supposément) performé par la personne dénommée. Le second relèverait d'un fonctionnement non conventionnel, cette fois de désalignement du genre linguistique par rapport au genre prescrit, pour signifier ou sanctionner une dérogation de la personne dénommée à la performance de genre attendue. Les deux propositions impliquent néanmoins une conception de la dérogation à l'hétérosexualité en termes de genre, et non de sexualité – laquelle est pourtant mobilisée, sous le trait [+ passif], dans la moitié des formes concernées.

5.4.3. De l'inversion du genre

Or cette conception en termes de genre des relations HSH (ou FSF) est précisément le fondement de ce que Michel Foucault entend comme la conception moderne de l'« homosexualité », qui se caractérise selon lui « moins par un type de relations sexuelles que par une certaine qualité de la sensibilité sexuelle, une certaine manière d'intervertir en soi-même le masculin et le féminin » (Foucault 1994, p. 59). Il date cette conception de la fin du XIX^e siècle (Le Bitoux 2005, p. 46), période où apparaît le terme même d'*homosexualité*, néologisme formé par l'écrivain (et défenseur des droits humains) hongrois Karl-Maria Kertbeny dans les années 1870 et très rapidement repris par la psychiatrie, notamment via la *Pyschopathia Sexualis* du médecin austro-hongrois Richard von Krafft-Ebing (1886). À la même époque apparaissent (d'après CLEX) les premières occurrences de la forme *inverti*, datées de 1885 par le GCH et par GROB, lequel cite l'emploi de « sexuel inverti » par le psychiatre Valentin Magnan dans la revue *Annales médico-psychologiques*, et en 1894 par l'essayiste Marc André Raffalovich¹⁵⁷.

Or, si l'on observe les formes qui nous intéressent à la lumière des éléments de datation fournis par les sources, et en regard de ceux disponibles pour le reste des formes de chaque catégorie, le résultat est plutôt probant.

Tableau 70. Répartitoire des dénominations HSH par époque d'apparition et par genre

	Ant. XIX ^e	XIX ^e	Post. XIX ^e	Total daté
Masculin	32	40	96	168
Féminin	4	33	49	87
F > dont [+ E] ± [+ P]	2	15	25	42
>> dont [+ E] + [+ P]	2	13	6	21
>> dont [+ E] - [+ P]	-	2	19	21

¹⁵⁷ GROB donne comme référence *La Question de l'inversion* (1894), dont on ne trouve pas d'autre trace en ligne que dans la citation de cette définition. À la même année 1894 correspond cependant un des premiers écrits de Marc André Raffalovich, au titre voisin, *Quelques observations sur l'inversion*, qui commence ainsi : « En ma qualité d'observateur, et vivant beaucoup dans le monde, j'ai connu et reconnu beaucoup d'invertis. » ; en ligne : <http://archive.is/QR5MD#selection-218.0-218.4> (dernière consultation le 10 septembre 2019), via https://fr.wikipedia.org/wiki/Marc_Andr%C3%A9_Raffalovich.

Si l'on compare, en termes de catégories de genre, les données disponibles pour les 255 formes datées de ce segment HSH du corpus, on constate plusieurs choses : d'abord, que le corpus compte bien plus de formes du masculin que du féminin avant le XIX^e siècle – les secondes sont quasiment absentes tandis que les premières constituent déjà près de 20 % du corpus des masculins ; ensuite, que les masculins et les féminins sont presque en nombre égal au XIX^e – ce qui veut dire que les féminins sont proportionnellement plus nombreux par rapport à leur propre catégorie, autour de 38 % contre 23 % pour les masculins ; enfin, que l'écart se recreuse en faveur du masculin après le XIX^e siècle, où les formes apparaissant sont deux fois plus nombreuses – ce qui fait que, paradoxalement, les deux catégories gagnent la même proportion de formes (autour de 57 %).

On peut dès lors s'avancer à dire, a minima, que le XIX^e siècle est bien marqué par l'apparition de formes du féminin dénommant des personnes HSH. Parmi ces formes naissantes du féminin, près de la moitié (15 sur 33) portent – aujourd'hui du moins – dans leurs définitions, les traits [+ efféminé] et/ou [+ passif], bien qu'une majorité des formes du féminin portant ces traits (25) soit postérieure au XIX^e. Les chiffres qui retiennent ensuite notre attention sont les suivants : d'une part, les deux tiers (13/21) des formes qui présentent conjointement les deux traits dans leurs corpus respectifs de définitions apparaissent au XIX^e siècle ; d'autre part, la quasi-totalité (19/21) des formes qui ne portent que le trait [+ efféminé] sont postérieures au XIX^e.

La cohabitation des traits [+ efféminé] et [+ passif] semble donc caractéristique à la fois des formes du féminin et du XIX^e siècle. Au masculin, elle concerne deux formes seulement¹⁵⁸, *girond* et *emmanché*, datées du XIX^e également ; au féminin, elle continue à exister (6 formes) mais le trait [+ passif], auparavant associé à la prostitution, tend à reprendre son indépendance (on le retrouve dans 8 formes postérieures), le trait [+ efféminé] tenant seul le haut du pavé dans les 19 formes déjà mentionnées.

Ce constat semble cohérent avec ce que dit ensuite Foucault de la catégorie moderne de l'*homosexualité*, conçue à cette époque comme une inversion :

« L'homosexualité est apparue comme une des figures de la sexualité lorsqu'elle a été rabattue de la pratique de la sodomie sur une sorte d'androgynie intérieure,

¹⁵⁸ Et à la rigueur *giton*, daté du XVIII^e, dont le trait [+ passif] était cependant peu définitoire, rappelons-le.

un hermaphrodisme de l'âme. Le sodomite était un relaps, l'homosexuel est maintenant une espèce. » (Foucault 1994, p. 59).

Cet extrait, qui met en lumière les distinctions conceptuelles historiquement situées entre « pratique » d'une part et ce que Foucault appelle « androgynie intérieure » ou « hermaphrodisme de l'âme » (cf. *brodeuse*), que recouvre la notion d'inversion, nous amène ainsi à envisager la sélection de formes du féminin, au XIX^e, pour la dénomination de personnes HSH caractérisées comme [+ passives] et [+ efféminées], comme un effet de la conception de l'homosexualité comme inversion. Et de là, à envisager plus globalement la sélection différenciée de formes du masculin ou du féminin, pour dénommer les HSH, comme une inscription dans la langue, au niveau formel, de deux conceptions de l'homosexualité suivant une opposition entre pratique (acte sexuel) et identité, conceptions respectivement dites *universalisante* et *minorisante*.

Deux remarques se font jour à ce stade de la réflexion, qui appellent chacune plusieurs réponses.

La première porterait sur le fait que les formes du féminin définies par les traits [+ passif] et [+ efféminé] sont datées du XIX^e, et non spécifiquement de ses deux dernières décennies, contrairement à la notion d'inversion et aux terme et concept d'homosexualité. À mon sens, on peut aisément répondre à cette objection que l'apparition des termes et la théorisation des concepts d'*inversion* et d'*homosexualité* à la fin du siècle sont précisément le résultat du même phénomène. Elles doivent être considérées comme des effets, des conséquences d'une évolution des conceptions des relations entre hommes (ou entre femmes) qui n'a pas attendu les mots pour le dire, ces termes venant enregistrer, nécessairement tardivement, dans la langue et dans la littérature (notamment médicale), cette évolution. On n'en veut pour preuve que la première des *Quelques observations sur l'inversion* de Marc André Raffalovich, où apparaissent en même temps une des premières occurrences du terme *inverti* (cf. note supra) et la disqualification de l'inversion comme une idée déjà dépassée : « Les invertis ne se contentent pas du tout de la vieille explication de l'âme féminine dans un corps masculin. » (1894, p. 216)

J'emprunte au programme de l'*Épistémologie du placard*, d'Eve Kosofsky Sedgwick, les éléments de la seconde réponse :

« [L]es questions de la définition moderne de l'homo/hétérosexualité sont structurées non pas par la suppression d'un modèle et le flétrissement conséquent d'un autre, mais bien plutôt par les relations rendues possibles par la coexistence non rationalisée de différents modèles durant les périodes où ils coexistent effectivement » (Kosofsky Sedgwick 2008, p. 66).

Un jeu de représentation, un modèle de pensée ne chasse pas l'autre et, pas plus que les termes n'ont inventé le phénomène, on ne peut envisager l'homosexualité/inversion comme une conception apparue ex nihilo et remplaçant brusquement celle de l'homosexualité/sodomie.

Cette approche répond également, par anticipation, à la seconde objection, qui porte, quant à elle, sur la présence du trait définitoire [+ passif], en cooccurrence avec [+ efféminé], dans ces formes : si le second trait fait de manière explicite référence au genre, à travers le prisme de l'inversion, comment expliquer le maintien de la caractérisation en termes de rôle sexuel ? Une conception n'annulant pas l'autre, la cohabitation de ces caractéristiques n'est pas forcément étonnante.

L'autre partie de la réponse nous vient également de l'*Épistémologie du placard*, où Sedgwick met en dialogue les « récits » (pour reprendre son terme) de fondation de l'homosexualité moderne élaborés par Michel Foucault et David Halperin.

Halperin interprète l'homosexualité dans son acception moderne comme émergeant

« de la grande expérience du XIX^e siècle de l'“inversion sexuelle”, ou renversement des rôles sexuels, dans lequel des formes de déviance sexuelle sont interprétées comme de la déviance par rapport au genre ou assimilées à elle » (Halperin 2000, p. 24, cité par Sedgwick 2008, p. 65).

Il me semble que c'est précisément cette assimilation, explicitée par la forme « inversion sexuelle », qu'enregistre la langue dans ces formes du féminin où cohabitent les traits relevant du paradigme de la pratique sexuelle (présents de longue date dans les dénominations), et ceux relevant du paradigme du genre (qui apparaissent quasiment au XIX^e), assimilation qui trouve son aboutissement, au niveau linguistique, dans l'inversion de genre.

Conclusion. Gode à strass contre slip kangourou

Au-delà du XIX^e siècle et de la définition de l'inversion sexuelle, les récits de la construction de la conception moderne de l'homosexualité de Foucault et Halperin divergent – ce qui ne constitue heureusement pas un obstacle à la poursuite de cette réflexion, qui s'enrichit au contraire de ce que Sedgwick nomme des « conceptions historiques étonnamment plurielles, variées et contradictoires, dont la force résiduelle, et en fait renouvelée, semble très palpable aujourd'hui » (2008, p. 66).

Pour Michel Foucault, l'homosexualité moderne est définie, conçue, depuis le XIX^e siècle, au prisme de l'inversion de genre, qui en est « le fondement et le sens commun » (Sedgwick 2008, p. 65). Pour David Halperin, au contraire, l'homosexualité moderne s'est construite à partir de l'inversion, mais prend depuis la seconde moitié du XIX^e et au XX^e siècles la forme « d'une orientation sexuelle indépendante des degrés relatifs de masculinité et de féminité » (Halperin 2000, p. 24). Il ajoute :

« Sa plus haute expression est "le gay masculin qui prend des attitudes d'un machisme hétérosexuel", un homme qui n'est en rien différent des autres en dehors de sa "sexualité". » (Halperin 2000, p. 24).

Or cet extrait et la nouvelle traduction que propose Maxime Cervulle, dans *Épistémologie du placard* (Sedgwick 2008, p. 65), de l'îlot textuel entre guillemets « l'homme gai se comportant comme un hétérosexuel et apparaissant comme tel », sont particulièrement intéressants de par l'écho qu'ils trouvent dans l'extrait suivant, qui leur répond mot pour mot.

[M3400] les gays que je côtoies ne sont pas du tout "hors de la norme de ce qu'est un mec et le comportement d'un mec" Ils sont comme des hétéros... Sauf qu'ils aiment les mecs...

Le même discours se poursuit et on en retrouve les mêmes développements en des lieux tout à fait différents du corpus.

[M3400] Les rares fois où j'ai vu des "folles" je n'arrivais pas à penser que c'était des mecs, car l'homme au sens propre du terme m'attire. Et non les physiques d'hommes au comportement fortement féminisé.

[M446] Je ne tolère pas les folles (comme pas mal de mec bi ou homo)... On peut être homo et avoir un comportement masculin normal... Etre un peu efféminé ok, mais tomber dans l'extravagance follesque très peu pour moi (parler de soit ou de ses amis gay en utilisant le féminin...). // Et mes propos ne se veulent pas homophobe, ce n'est pas l'orientation sexuel d'une personne qui me pose problème [...] mais plus le comportement de celle-ci.

Ces extraits répondent ainsi parfaitement à l'analyse d'Halperin. Ils opposent « orientation sexuelle » [M446], comprise comme « attirance » pour « l'homme au sens propre » [M3400], et comportement, lequel peut être « un comportement masculin normal » [M446] prenant pour référence « la norme de ce qu'est un mec et le comportement d'un mec » [M3400], et comportement « hors de [cette] norme », « fortement féminisé » [M3400] ou relevant de l'extravagance « follesque », elle-même distincte d'un caractère « un peu efféminé » concédé comme acceptable [M446]. Nous reviendrons dans un instant sur la question de cette norme.

Ces discours traitent en effet particulièrement de la figure de la *folle*, caractérisée typiquement comme « une personne forçant de façon exagérée le trait... Et non un mec qui serait naturellement efféminé » [M457]. Cette opposition entre *efféminé* et *folle* est généralement abordée au prisme de la question de la « naturalité ».

[M2667] Les mecs efféminés sont ce qu'ils sont, c'est leur identité, leur nature, un point c'est tout.

[M2673] Bein au contraire je trouve qu'être efféminé c'est assurer une part de féminité et que c'est cool. Mais faut que tu sache que pour la majorité des efféminé, c'est venus tout seul, comme ton homosexualité.

[M2677] mais deja l'idée préconçue de l'homme virule c périmé ! Y a pas de comportement masculin et de comportement féminin ! c'est la société qui à créer ça et ça découle de l'inégalité des sexes, une idée tres conne et primaire ! Apres la sensibilité (le coté "féminin") et de fait et par constat, majorée chez les homosexuels, va savoir pkwa...

La « nature » est convoquée de manière régulière pour expliquer un caractère efféminé, et mise parfois en lien avec la notion d'« identité » [M2667], rappelant la

conception de l'homosexualité comme identité minoritaire, mais surtout comme identité, comme essence, pointée par Foucault. Dans le second extrait [M2673], la naturalité n'est pas contestée non plus, mais le parallèle entre féminité et homosexualité défait en revanche le lien entre les deux ; faisant de l'efféminé un efféminé par essence, de l'homosexuel un homosexuel par essence, mais pas de l'homosexuel un efféminé par essence, il s'inscrit ainsi plutôt dans le modèle identifié par Halperin (ce sera également le cas ci-dessous en M2745). Le dernier extrait enfin [M2677] a ceci d'intéressant qu'il déploie, avec une certaine véhémence et un engagement certain, une rhétorique anti-essentialiste et constructiviste sur les stéréotypes de genre, pour conclure finalement sur l'évidence (« de fait et par constat ») d'une plus grande sensibilité des homosexuels, faisant du genre un construit social pour tous, sauf pour les HSH.

À la conception naturelle de la féminité HSH, est opposée dans les discours du corpus la question de sa construction, qui amène à l'envisager, sous certaines conditions, comme une performance de genre.

[M2745] Attention : il y a différence entre féminisation et style : Un mec efféminé est comme il est, c'est naturel. Mon meilleur ami est efféminé et gay mais ce n'est pas pourtant que c'est une folasse, il s'habille normalement et n'essaie pas de se faire remarquer. // Après, y'a le look, ou, comme certains disent : les folles. [...] Je pense que ce sont plutôt eux qui t'énervent, c'est vrai qu'il font tout pour être remarqués(exubérants à souhait), comme si ils avaient une pancarte lumineuse "je suis gay".

[M2736] moi je voudrais juste dire que on devient efféminé et qu'on ne l'est pas naturellement (je parle des grandes folles pas des garçons avec juste quelques traits féminins dans leurs caractères ça on en a tous plus ou moins). j'ai pu assister dans mon développement personnel à l'évolution de mon entourage dont certain sont devenue particulièrement effémine et d'autre non [...] dans tous les cas et en conclusion l'effémisation de ces garçon n'est absolument pas naturelle

[M3280] et arrêtez de dire que les mecs ne s'efféminisent pas ! Il y en a de plus en plus qui se conforment à ça, PARCE QU'ILS SONT HOMOSEXUELS !

Les deux premiers extraits distinguent ainsi, comme précédemment [M446 & M3400], les « garçon » [M2736], « mec » ou « gay » [M2745] efféminés des « folasses », « folles » [M2745] et « grandes folles » [M2736]. Dans le premier cas, le caractère efféminé est à nouveau conçu comme naturel et (donc) acceptable ; dans le second, il est, d'une part, perçu comme délibéré (« tout faire pour » [M2745] et « s'efféminer » [M3280], qu'on comprend ici comme *se rendre efféminé*) ; d'autre part, attribué à la sexualité. Si le lien de causalité est exprimé mais non expliqué dans le dernier extrait [M3280], le verbe *se conformer* implique que la performance, critiquée par l'auteur-ice, est motivée par la conformation à un attendu (ou un stéréotype), qui serait donc celui d'une certaine féminité HSH. Dans le premier message, en revanche, la démarche explicitée par les formules « essayer de se faire remarquer » et « tout faire pour être remarqué » [M2745] est associée à la revendication « je suis gay ». Dans cette analyse, à nouveau, l'expression de codes féminins ne relève pas d'un trait naturel et constitutif de l'identité (de la personne ou de la personne HSH), mais cette fois d'une performance de genre visant à mettre en lumière une identité, ou une identification, (homo)sexuelle – sans que l'objectif n'en soit explicité.

Les discours à l'encontre des hommes homosexuels exprimant ou performant un genre interprété comme féminin, extrêmement nombreux en CDISC, suscitent des réactions tout aussi nombreuses mais plutôt diverses. Examinons les deux suivants, qui nous ramèneront à la question de la norme.

[M466] C'est juste que comme l'efféminement représente une telle variation face à la norme, vous n'arrivez pas à envisager qu'on puisse être sincèrement comme ça. Excessif c'est votre point de vu, mais ce qu'il y a de plus intéressant, c'est de comprendre pourquoi vous trouver ca trop.

[M447] ce que tu dis sur une catégorie d'hommes "efféminés" me gêne : as-tu pris le temps d'y réfléchir ? Sais-tu que ce sont les mêmes discours qui étaient (et parfois sont encore) utilisés pour discréditer l'homosexualité en bloc ? C'est en réaction à ces discours homophobes (et transphobes aussi souvent) selon lesquels "les homosexuels" sont par essence "efféminés" que des modèles de virilités homosexuelles "macho" se sont construits, toujours avec une part de violence puisqu'il s'agissait de s'en

référer à une norme conservatrice de la virilité et d'exclure toutes les masculinités jugées "déviantes" (les "folles" notamment), en excluant de l'homme toute part de féminité.

Dans un corpus où, on l'a dit, la tendance est au consensus sur une opposition entre naturalité du caractère efféminé et caractère délibéré de la performance « folle », le premier message [M466] porte un type d'argument plutôt rare. Répondant particulièrement aux discours qui appréhendent la seconde en termes d'excès (jugement évaluatif par excellence), le message souligne que c'est l'écart (d'une part) par rapport à la norme (d'autre part) qui est (négativement) évalué, et qui fait que l'expression de genre est perçue comme performance plutôt que comme « sincère », dans les mots de l'auteur-ice.

La norme est également au cœur de l'extrait suivant. Posté en réponse au message cité en début de partie qui opposait « extravagance follesque » et « comportement masculin normal » [M446], il fait lui aussi écho au discours d'Halperin, dont « le gay masculin qui prend des attitudes d'un machisme hétérosexuel » (2000, p. 24) semble l'archétype des « modèles de virilités homosexuelles "macho" » [M447]. L'argument ensuite développé est particulièrement intéressant, qui établit à juste titre un lien de causalité entre discours homophobes essentialisant le caractère efféminé de « l'homosexuel » et construction de ces virilités homosexuelles machistes, sur le modèle de la virilité hétérosexuelle « normale » et par l'exclusion des « masculinités jugées "déviantes" ». Mais il me semble qu'on peut ajouter deux choses : d'une part, que la virilité hétérosexuelle s'est elle-même construite à partir de ces discours homophobes et par l'exclusion des masculinités déviantes, notamment via la sanction linguistique de la virilité défaillante assimilée à l'homosexualité, d'autre part, que cette sanction linguistique participe très directement à la construction de(s) virilités homosexuelles machistes.

On l'a vu, pour Halperin, ces virilités (homosexuelles) machistes émergent véritablement au xx^e, c'est-à-dire qu'elles se construisent au tournant du xix^e /xx^e siècle, avec le développement des discours, notamment médicaux et psychiatriques, sur l'inversion.

Or, l'assimilation entre « efféminé » et « homosexuel », ou la caractérisation de l'homosexuel comme efféminé, préexistent à ces discours médicaux. Elles imprègnent en effet déjà (notamment) le discours religieux. Les auteurs de *L'Église*

et l'homosexuel relèvent ainsi que figurent déjà dans des écrits théologiques du I^{er} siècle

« [...] la plupart des principaux mythes et préjugés sur l'homosexualité [...] : par exemple, le mythe de l'effémination lié à la croyance que l'homosexuel doit jouer soit un rôle actif-masculin, soit un rôle passif-féminin ; le mythe de la corruption, et le mythe de l'abus de l'enfant. » (McNeill, Demaison & Fuchs 1982, p. 73).

Il faut donc comprendre ce qui fait que, au XIX^e siècle, la conception de l'homosexualité comme inversion devient si prégnante qu'elle s'inscrit à la fois dans le lexique des dénominations des personnes HSH et dans les discours lexicographiques associés, et jusque dans les structures de la langue via la bicatégorisation. David Halperin le dit encore une fois :

« Homosexualité et hétérosexualité telles que nous les comprenons aujourd'hui sont des productions modernes, occidentales et bourgeoises » (Halperin 2000, p. 24, trad. Cervulle dans Kosofsky Sedgwick 2008, p. 64).

Le XIX^e siècle est, en effet, en France comme Allemagne ou en Autriche-Hongrie, celui de l'industrialisation, qui bouleverse les structures sociales et voit se développer une société bourgeoise. Le développement de la médecine et de la psychiatrie procède de ce mouvement et leurs discours en véhiculent les paradigmes bourgeois (eux-mêmes en partie hérités de la religion) :

« Il n'existe qu'une forme normale de sexualité, l'hétérosexualité, autant que possible au sein de la même race, dans le cadre du mariage et à des fins fécondantes. Tout le reste est pathologique. » (Macé 2010).

Aux discours religieux sur le vice et le péché de sodomie succèdent donc des discours essentialisants fondés sur une opposition entre le « normal » et le « pathologique », définis par Krafft-Ebing dans la *Psychopathia Sexualis* (1886), ainsi que la pathologisation et la médicalisation des conduites ou identités considérées comme déviantes (voir Foucault 1976 et Laqueur 1992). Comme le souligne Éric Macé, à partir de cette époque, « la normalité psychique doit être indexée aux normes sociales », dans « un système sexe / genre » dont

« la dimension fortement binaire et hiérarchisée [...] conduit à une forme principale de préoccupation : l'inversion féminin / masculin, dont les principales

figures associées sont les “invertis” (qui deviendront les “homosexuels”) et les “travestis” (qui deviendront les “transsexuels”). » (Macé 2010)

Or, l'examen des formes du féminin dénommant des personnes HSH à l'aune des traits [+ passif] et [+ efféminé] et connaissant des acceptions injurieuses appliquées à des personnes non HSH a permis de conclure (5.3.2) que ces acceptions particulières visaient la sanction d'une dérogation à l'impératif (naissant) de virilité (moderne). Ces formes, par l'assimilation considérée comme injurieuse à l'homosexualité, participent ainsi à la construction de la norme virile hétérosexuelle elle-même, l'image de « l'homosexuel passif et efféminé » fonctionnant comme le négatif à partir duquel est développée l'image (positive) de l'homme hétérosexuel viril... mais aussi celle de l'homosexuel viril.

[M2835] Certain de mes amis m'appelle PD je m'en fou, après tapette, tarlouze et autre sobriquet approchant une assimilation gay / efféminé, je n'aime pas (bon si c'est dit en riant encore...)

[M2634] Ensuite c'est sûr que y a des trucs que je trouve encore pire c'est taffiole ou tapette, parce que là c'est carrément connoté “mec gay efféminé, inférieur”.

[M3013] Là ou je fais une différence, c'est entre gay et tapette ou pédale. Pour moi, tapette et pédale désignent un mec extra efféminé, pratiquement travesti, alors que homme qui aime les hommes est un gay, pour moi.

Pour beaucoup, les formes du XIX^e et du XX^e siècles *tapette*, *pédale*, *tarlouze*, *tafiolle*, etc., toujours usitées comme dénominations de personnes HSH, continuent à véhiculer une « assimilation gay / efféminé » [M2835] et une connotation négative « efféminé, inférieur » [M2634], relevant du paradigme de l'inversion, que certain·e·s opposent à nouveau à celui de l'orientation sexuelle [ci-dessous M519], à travers la figure de l'« homme qui aime les hommes » [M3013, et ci-après M2707]. Les stéréotypes véhiculés par ces formes participent ainsi à faire de la figure de l'homosexuel efféminé une figure « minoritaire » [M3303] – en fait minorisée –, régulièrement mise à distance d'une homosexualité « normale » – ou normée.

[M519] je rappelle si besoin que les personnes que tu décris ne sont pas “les gays” mais un style de personne. L'homosexualité reste une orientation sexuelle et ne signifie pas qu'on a 90 % de

chances de se mettre une plume dans les fesses et de rejouer la cages aux folles et 10 % de chances d'être Monsieur discret-lambda-etc. // Il y a autant de gens différent chez les gays que chez les autres, même si forcément le mec efféminé-festif-paillette est le plus visible et le plus médiatisé. Donc je remercie ceux qui ont souligné qu'il s'agit d'une "catégorie" de gays et non d'une généralité.

[M3303] j'ai l'impression que tu te focalise juste sur une minorité, on est vraiment pas tous comme tu le décris dans ton sujet là haut au loin. // Genre tu as qu'à dire qu'on est tous des folles mis lol.

Ainsi, non seulement le stéréotype construit par les discours de l'inversion est toujours actif aujourd'hui, mais il fonctionne toujours comme figure repoussoir, comme contre-modèle à la norme, et y compris parmi les HSH. Le rapport de cause à effet va même parfois (ou souvent) jusqu'à être renversé, au point que soit imputée aux « efféminés » la responsabilité de l'image négative [M3734] des homosexuels en général.

[M3734] Et puis après si il y en avait qui arrêtaient d'être efféminé sur les bord ça éviterait cette réputation de merde.

[M2707] En plus je trouve qu'1 mec efféminé c'est absolument pas attirant... Si j'aime les hommes c les hommes et non pas les demi hommes / femmes sinon je serais bi ou hetero !!! Et puis ce ki est encore plus con c ke ca colle une étiquette o homo genre pédale, tapette, tafiolle,... et j'en passe...

[M3748] Je trouve ça injuste tu accuse les effeminés d'être à la base des injures homophobes et de les mérités.

En d'autre termes, les personnes identifiées ou s'identifiant comme « efféminées », « folles », « tapettes », etc., évocations ou incarnations plurielles de la figure stéréotypique de « l'homosexuel efféminé », se trouvent aujourd'hui accusées de susciter l'homophobie qui a construit la grille de lecture (celle de l'inversion) qui fait qu'elles sont identifiées comme telles. Le contre-modèle ayant permis la construction de la virilité hétérosexuelle est donc tellement efficace qu'il sert également de contre-modèle, de négatif, à la construction d'une « homosexualité normale ». Il semble ainsi possible d'en conclure que les virilités homosexuelles machistes

évoquées se construisent non pas tant par imitation, sur le modèle de la virilité hétérosexuelle, que, comme elle, par rapport au contre-modèle de l'homosexuel efféminé.

Je laisse le dernier mot à l'auteur de ce message.

[M522] Non mais vous avez déjà regardé une couverture de Têtu ? C'est la grande tendance de se présenter comme une majorité "normale" mal représentée tout en étant sur représenté. C'est plutôt le mec au regard de braise semi-imberbe et au slip kangourou blanc qui tient le haut de l'affiche. [...] En réalité le pédé-folle sert tout autant de repoussoir aux gays en crise de conscience qui se cherchent un rempart hétéronormé. De dire qu'il est une "catégorie" c'est bien le délimiter, tenter de le définir, pour dire que d'après cette définition, vous, les "autres" homo, la vraie tapette têtue, vous ne mangez pas de ce pain là. Mais la tapette à paillettes ne mange de votre pain rassie de normalité à la con.

Chapitre 6. Approches plurielles

(Mé)categorisations et (mé)genrage

Comme le précédent, ce dernier chapitre articulera plusieurs approches. Il poursuivra d'une part les analyses lexicographiques pour les dénominations de quelques performances de genre mettant en lumière diverses motivations de la catégorisation des formes en fonction des performances de genre (6.1). Il mettra ensuite en œuvre une approche morphosyntaxique pour étudier les critères d'alignement du genre dans les pratiques discursives, en passant par l'analyse comparée de quelques discours choisis sur « la règle » (6.2). Il développera enfin des analyses portant à la fois sur les dérogations à la catégorisation lexicale et à l'alignement du genre en discours et sur les métadiscours qui en explicitent les motivations (6.3).

6.1. Approche lexicographique de quelques performances de genre

La première partie de ce chapitre porte ainsi sur l'étude des formes identifiées au chapitre 4 (4.1.3) et examine les contenus discursifs et les constructions des définitions afin de déterminer les motivations des catégories de genre.

6.1.1. Expressions de genre déviantes

6.1.1.1. La virago, la garçonne, la femme garçon, l'hommasse

En ce qui concerne les dénominations relatives à la PGM, les 4 UL dont le genre concorde avec le genre prescrit sont complètement absentes des glossaires, et toutes sont en revanche présentes dans WIKT ; à l'exception de *virago*, qui présente deux occurrences en sources TD contre une seule en BU (LAR & TLFI vs WIKT), les autres

UL sont davantage (*garçonne*, LAR vs BOB & WIKT) ou exclusivement représentées en BU (*femme-garçon* et *hommasse*, WIKT). Le contenu définitionnel ainsi que les commentaires métalinguistiques permettent d'opposer le caractère positif de *femme garçon* (forme non marquée) et *garçonne* (« vieux » pour le WIKT, argotique selon BOB), qui évoquent les qualités masculines, et le caractère négatif de *virago* (« vieilli » [WIKT & TLFi] et « rare » [TLFi], parfois « littéraire » [TLFi]) et *hommasse*, tous deux signalés comme péjoratifs, qui évoquent le décalage entre virilité apparente et genre prescrit.

La *virago* est ainsi définie comme une « femme d'allure masculine » [LAR, TLFi] ou une « femme d'allure virile ou de comportement masculin » [WIKT]. Cette question de l'allure se retrouve dans la définition d'*hommasse* du WIKT, qui évoque « la corpulence et les manières [qui] tiennent de celles de l'homme », soulignant ainsi la contradiction avec l'attendu du féminin, explicitée également dans la notice étymologique qui précise « de homme (contraire de femme) ». Pour *virago* toujours, le TLFi mentionne un usage « littéraire » référant aux « qualités viriles », hérité du latin « signifiant “femme forte ou courageuse comme un homme” ». Néanmoins, le caractère péjoratif de l'UL dans son usage contemporain, explicitement signalé par TLFi et WIKT, est manifeste dans l'ensemble des définitions, « autoritaire » figurant dans les trois sources, accompagné des qualificatifs « grossière » [TLFi, WIKT], « rude » [WIKT] et « criarde » [LAR].

Cette question de l'allure est toujours présente dans la définition de *garçonne* donnée par LAR, « jeune fille à l'allure masculine », menant une « vie émancipée », privilège masculin également mentionné dans WIKT, qui fait en outre référence aux années 1920 et la revendication du « droit pour les femmes de jouir de la vie ». Le WIKT reprend, dans le second sens de *garçonne*, et comme pour *virago*, la question de l'attitude, parlant d'une « fille qui se comporte à la manière d'un garçon ». Il établit de surcroît une relation entre *garçonne* et *garçon manqué* (relation dite « synonymique » dans la notice du premier, « étymologique » dans celle du second), où s'ajoutent à « l'apparence » et au « comportement » des « goûts de garçon ». La question de l'apparence se retrouve une nouvelle fois dans la définition de *femme garçon*, qui mentionne l'habillement et la coiffure « rappelant celle d'un garçon » par opposition à une manière d'être mise « considérée traditionnellement comme féminine ». Les éléments définitoires de *garçonne* dans BOB, « lesbienne » qui « joue

le rôle de l'homme », ramènent enfin respectivement à la question des goûts, cette fois sexuels, et du comportement, en termes de performance de genre, considérés comme masculins.

Si toutes ces UL ne sont pas péjorativement connotées, toutes relèvent de l'hétérodénomination ; seule *garçonne* pourrait également relever de l'autodénomination, d'après les exemples du WIKT, extraits de deux romans où *garçonne* est attribut des sujets à la première personne :

Je me répétais sans arrêt : Je suis une garçonne, je suis une garçonne [...]. (Liliane Roskopf, *Un siècle dans la vie d'une femme*, Belfond, 2009).

J'ai toujours été une garçonne pour ne pas dire un garçon manqué. [...]
(Marc Saïzonou, *Une si belle et grande âme*, Publibook, 2011, p.197).

6.1.1.2. Pink boy, fille manquée, garçon manqué

Pink boy (présenté en 4.1.3.1.1.) se distingue des autres trois formes à plusieurs égards : absent de tous les dictionnaires, il ne connaît dans le corpus qu'une seule occurrence, en glossaire top-down [ccc] ; la personne dénommée est un « jeune garçon », enfant et non adulte ; enfin, la forme est un emprunt à l'anglais fonctionnant comme alternative positivement connotée à la locution nominale *fille manquée* (féminin), parallèlement au développement d'une « attitude plus tolérante à l'égard des garçons féminins ».

[ccc] Cette expression remplace peu à peu « fille manquée », et d'autres formules encore plus négatives.

[ccc] L'image de la « fille manquée » était dégradante.

Outre la suppression de la connotation négative de l'adjectif *manqué* et l'invisibilisation lexicale du féminin considéré comme dégradant, on peut se demander si la revalorisation de la personne dénommée – de l'enfant – ne passe pas également, linguistiquement, par la classe de genre. Et dans ce cas, passe-t-elle par le simple emploi du masculin ? ou par l'emploi d'une forme (ici, du masculin) dont le genre coïncide au genre prescrit (plutôt qu'au genre performé) ? Il est d'ailleurs intéressant à cet égard de noter que l'on ne trouve aucune alternative à la forme

pink boy pour désigner *un garçon manqué* ni au féminin, ni en anglais (**une blue girl*).

Dernière remarque concernant cette forme : bien qu'elle soit positivement connotée et probablement issue de la communauté LGBT (à chercher), il est difficile de parler ici d'autodénomination, dans la mesure où le terme est (a priori) avant tout utilisé par les adultes pour désigner un enfant – même si la forme ne leur est pas forcément étrangère, puisque diffusée par exemple par CCC à destination d'un public plutôt jeune.

Fille manquée et *garçon manqué* ne connaissent chacun qu'une occurrence, dans WIKT, qui ne précise le niveau de langue, « familier », que pour le second. CCC inclut dans l'article *pink boy* quelques éléments sur ces formes :

- fille manquée, qui désigne un garçon aux goûts masculins, est considéré comme doublement « dégradant », à la fois à cause de la connotation négative de « manqué » et à cause de la référence au statut de « fille », « moins valorisé que celui du garçon dans des sociétés encore assez sexistes ».
- a contrario, la forme *garçon manqué* serait « moins mal perçue » car elle renvoie à des « 'qualités' masculines » ; le caractère péjoratif de « manqué » semble dès lors moins problématique, compensé par la référence au statut positif de « garçon ».

6.1.2. Travestissements

6.1.2.1. Le travelo, le trav et le mâle femmé

Pour les PGF présentées également en 4.1.3.1.1, les trois premières UL dénomment un individu mâle travesti en femme ; la dernière dénomme un jeune garçon « dont le comportement, les goûts ou les modèles sont féminins » [CCC].

La forme *travelo* et ses variantes sont présentes dans tous les dictionnaires du corpus, et absentes de tous les glossaires, assorties des mentions suivantes : « fam. » [GROB & TLFI], « populaire et péjoratif » [LAR], « (Argot) (Péjoratif) » [WIKT] ; DZO & BOB seuls s'abstiennent d'une mention du niveau de langue, déjà induit par les sources elles-mêmes (argotiques). *Trav* et ses variantes ne sont présentes que dans les trois dictionnaires BU, cette fois sans précision de niveau de langue, induit une

nouvelle fois par les sources elles-mêmes pour BOB et DZO ; le WIKT ne spécifie pas non plus de niveau de langue mais les exemples permettent de le situer : « Au qualificatif un peu cru de “trav”, ils cherchent à substituer un euphémisme » [WIKT]. Morphologiquement parlant, l’apocope pour *trav*, doublé de la suffixation populaire (« suff. pop. » [GROB]) en *-lo* pour *travelo* les excluent de la langue standard. *Mâle femmé*, issu de BOB et défini de manière synonymique par le triplet « travesti, travelo, transsexuel », est donc argotique, l’homophonie avec « mal famé » (mal fréquenté) lui conférant en outre un caractère potentiellement injurieux.

Dans les trois cas, les définitions sont extrêmement succinctes et principalement de type synonymique : dans BOB, *travelo* est défini par « travesti », tandis que *trav* et *mâle femmé* sont définis « travesti, travelo » ; « travesti » est également la seule définition donnée par LAR & TLFi pour *travelo*, ainsi que par WIKT pour *travelo* et *trav* ; pour les deux UL, DZO indique « homme travesti en femme » ; GROB est la seule source à introduire une question de sexualité en sus de celle du genre : « travesti ; homosexuel qui se déguise en femme ».

La morphologie comme les commentaires métalinguistiques (populaire, argotique, péjoratif, injurieux) apportés par les sources (dictionnaires uniquement, principalement bottom-up) permettent d’identifier ces trois UL comme relevant de l’hétérodénomination.

Enfin, les 2 formes restantes relevant exclusivement du féminin (*petite fille très clitoridienne* et *poupée de l’an 2000*), qui dénomment toutes deux un « travesti », n’ont pas de correspondance au masculin ni de correspondance directe relative à la PGM. Toutes deux présentes seulement dans BOB, avec une référence unique (1973), ce sont également les deux seules formes du segment PGM-fém. à relever des registres familier, populaire, argotique et vulgaire.

6.1.2.2. Læ drag, la drag queen et le drag king

Alors que le masculin *drag* ne connaît que deux occurrences [GROB et ODT], *drag queen* est présent dans 3 dictionnaires (2 TD et 1 BU) et 5 glossaires (2 TD et 3 BU) au féminin, les dictionnaires GROB (TD) et WIKT (BU) étant seuls à mentionner la possibilité d’un usage au masculin ; son pendant masculin *drag king* est quant à lui absent des 2 mêmes dictionnaires TD (à savoir GROB et LAR), c’est-à-dire des sources

les plus institutionnelles. Dans le trio *drag* / *drag queen* / *drag king*, la dénomination relative à la PGF est donc prédominante (2 formes contre 1, et 10 occurrences en corpus contre 6) ; la PGM n'est dénommée qu'au masculin (le genre étant alors aligné sur le genre performé), tandis que la PGF est dénommée soit au féminin (*drag queen*, où le genre est aligné sur le genre performé), soit au masculin (*drag* et *drag queen*, où le genre est aligné sur le genre prescrit). On trouvera d'ailleurs des cas de figure similaires dans la suite du corpus : pour l'épicène *TV* et les UL à alternance de genre *travesti-e* et *hormoné-e*, la dénomination est toujours relative à une PGF, que l'UL soit actualisée au masculin ou au féminin.

Pour ODT, *drag* est terme parapluie recouvrant *drag queen* et *drag king* ; pour GROB, en revanche, aucune mention n'est faite de *drag king*, et *drag* et *drag-queen* fonctionnent comme les formes respectivement courte et longue de la même UL. Concernant la paire lexicale *drag queen* / *drag king*, les définitions semblent fonctionner de manière autonome pour TXY et le WIKT, bien que ce dernier indique les deux UL comme antonymes réciproques. On note en revanche les parallélismes de construction des définitions dans les trois autres sources. Ainsi, dans STS, les définitions sont identiques à l'exception des alternances lexicales (*homme* / *femme*) ou morphosyntaxiques (*homosexuel* / *homosexuelle* et *travesti* / *travestie*) entre masculin et féminin :

[STS] **drag queen.** Terme anglais désignant un homme cisgenre homosexuel qui se déguise de temps à autre en femme par jeu. À ne pas confondre avec une personne transgenre en général, et avec un travesti en particulier.

[STS] **drag king.** Terme anglais désignant une femme cisgenre homosexuelle qui se déguise de temps à autre en homme par jeu. À ne pas confondre avec une personne transgenre en général, et avec une travestie en particulier.

Dans MAG, l'alternance est simplement lexicale et porte sur trois paires de mots, dont deux relèvent manifestement d'une erreur de transposition – la révélant ainsi : dans la note étymologique, *boy* (et sa traduction *garçon*) remplace erronément le *girl* (et sa traduction *filles*) de « 'drag' = dressed as a girl » – on aurait sinon **drab*¹⁵⁹.

[MAG] **drag queen.** (de l'anglais « drag » = dressed as a girl = habillé comme une fille) Désigne une personne qui s'habille avec

¹⁵⁹ Au 22 février 2019, la définition est toujours identique à celle de nos relevés.

des codes féminins de manière exagérée, souvent dans un but festif ou de représentation.

[MAG] **drag king**. (de l'anglais « drag » = dressed as a boy = habillé comme un garçon) Désigne une personne qui s'habille avec des codes masculins de manière exagérée, souvent dans un but festif ou de représentation.

Dans le DG, la structure textuelle est identique mais, bien qu'ils se répondent manifestement, les dénominations de la personne (*un homosexuel mâle / une femme homosexuelle*), la désignation de la performance (*personnification / incarnation*), le complément d'information final et son développement (ici non reproduit) diffèrent :

[DG] **drag queen** : En Amérique du Nord, du côté francophone ou anglophone, une Drag Queen est un homosexuel mâle qui se plaît dans la personnification de personnages féminins, notamment d'artistes féminines de la musique connues mondialement. [DG]

[DG] **drag king** : En Amérique du Nord, du côté francophone ou anglophone, un Drag King est une femme homosexuelle qui se plaît dans l'incarnation de personnages masculins, célèbres ou non.

Attachons-nous à présent aux contenus lexicographiques associés aux UL *drag queen* et *drag king*. Toutes les sources mentionnent l'origine anglophone des termes : soit comme « mot anglais » ou « terme anglais » pour LAR et STS, soit comme « emprunt » dans GROB et (pour *drag king*) dans WIKT, « de l'anglais » dans MAG et (pour *drag queen*) dans WIKT ou « en anglais » (pour *drag queen*) dans TXY ; le DG mentionne quant à lui et dans les deux cas un usage apparemment limité à l'« Amérique du Nord, du côté francophone ou anglophone ». On relève ensuite deux étymologies concurrentes : de « to drag (traîner) » [GROB] et « traîne, travestissement » [WIKT] vs « dressed as a girl » (habillé comme une fille) [MAG, TXY], qui fait référence au travestissement dans le théâtre élisabéthain ; et *queen*, « reine » [GROB] qui « en anglais désign[e] péjorativement les gays » [TXY], à l'instar de « folle » en français [WIKT]. Par ailleurs, seul WIKT explicite la présence du morphème lexical *king* :

[WIKT] masculinisation de drag queen avec queen (« reine » mais surtout « folle, tante » dans l'idiolecte de la communauté altersexuelle (LGBT)) qui est remplacé par king (« roi »).

Tableau 71. Caractérisation de la personne et de la performance dans les définitions de drag queen (DQ) et drag king (DK)

		Caractéris. de la pers.	Caractéris. de la perf.
DQ	[LAR]	travesti	excessivement maquillé et vêtu de manière extravagante
DQ	[GROB]	travesti masculin	habillé de manière exubérante
DQ	[MAG]	une personne	s'habille avec des codes féminins de manière exagérée, souvent dans un but festif ou de représentation
DK		une personne	s'habille avec des codes masculins de manière exagérée, souvent dans un but festif ou de représentation
DQ	[TXY]	un artiste	apparence féminine volontairement exagérée dans un but festif
DK		une personne	se construit une identité masculine volontairement basée sur les archétypes du masculin, de façon temporaire le temps d'un jeu de « rôle »
DQ	[WIKT]	travesti	habillé souvent de façon exagérée ou loufoque ou en imitant des femmes célèbres, pour amuser ou à titre d'animation et de spectacle
DK		femme	[...] son genre relève de la performance s'habille en homme, surtout dans le cadre d'un spectacle, d'une fête, d'une manifestation artistique [...] manifestent par leur apparence physique leur appartenance au genre masculin et leur volonté d'accession à ses prérogatives.
DQ	[ODT]	un homme	s'habille d'une manière exagérément féminine pour performer un type de féminité
DK		les femmes	performant la masculinité
DQ	[DG]	un homosexuel mâle	personnification de personnages féminins
DK		une femme homosexuelle	incarnation de personnages masculins pousser la caricature mâle en exacerbant son côté brutal et macho
DQ	[STS]	un homme cisgenre homosexuel	se déguise de temps à autre en femme par jeu
DK		une femme cisgenre homosexuelle	se déguise de temps à autre en homme par jeu

La personne dénommée l'est selon différentes modalités (cf. tableau ci-dessus). Elle n'est pas caractérisée dans MAG, qui emploie indifféremment « une personne » dans les deux cas ; dans TXY, *drag king* n'est pas non plus caractérisé, alors que la personne dénommée par *drag queen* l'est par sa qualité, celle d'« artiste », qui va de pair avec la notion de performance. On retrouve cette notion de performance pour *drag queen* dans GROB, LAR et WIKT avec « travesti », le premier seul précisant le genre qui est performé (*masculin*). Le WIKT, par ailleurs, préfère pour *drag king* une identification en terme de genre prescrit (*femme*) plutôt que par la qualité (*travestie* aurait été possible). Dans le DG, le parallélisme entre les deux dénominations n'est que partiel, puisque si les personnes dénommées par *drag queen* et *drag king* sont toutes deux identifiées par leur sexualité, elle est dans le premier cas une caractérisation (nom *homosexuel*) complétée par une qualification relative au sexe (adj. *mâle*), dans le second cas une qualification (adj. *homosexuelle*) complétant une caractérisation en terme de genre prescrit (nom *femme*). Le parallélisme est en revanche complet dans STS, avec « un homme cisgenre homosexuel » et « une femme cisgenre homosexuelle », où la mention du cisgenrisme complétant la dénomination par genre prescrit permet d'écarter l'amalgame avec les transidentités, précaution redoublée par la mention « À ne pas confondre avec une personne transgenre en général, et avec un travesti en particulier » (« une travestie » dans le cas de *drag king*).

Dans sept des huit définitions de *drag queen*, celle du DG faisant exception, la performance est caractérisée par l'endossement d'attributs du genre opposé, celui-ci n'étant pas explicitement mentionné dans trois d'entre elles [GROB, LAR et WIKT], où il est induit par la dénomination *travesti*. Cette caractérisation de la performance est également présente dans trois des six définitions de *drag king* [STS, MAG & WIKT]. Elle se traduit principalement par la référence à l'habillement, ainsi qu'au maquillage dans LAR pour *drag queen*, la reprise des « codes féminins » [MAG] étant caractérisée par l'exagération [MAG, ODT TXY, WIKT], l'excès, voire l'extravagance [LAR] ou une exubérance [GROB] qui va jusqu'au « loufoque » dans WIKT. L'exagération des « codes masculins » de l'habillement, dans le cas *drag king*, n'est en revanche mentionnée que par MAG – dont les définitions, on l'a déjà relevé, sont construites symétriquement. Elle figure également en creux dans les définitions de STS, qui convoque dans les deux cas la notion de déguisement, laquelle fait écho à la

« personnification » [DG, *drag queen*] et à l'« incarnation » [DG, *drag king*] de « personnages » du genre opposé.

La notion même de performance est explicitement convoquée dans WIKT pour *drag queen*, et dans ODT où il s'agit dans ce cas de « performer *un type de féminité* », et dans l'autre de performer « *la masculinité* » (nous soulignons). À cet absolu fait écho d'ailleurs l'idée que la performance *drag king* consiste sommairement à « se déguise[r] » [STS] ou à « s'habille[r] » [WIKT] « en homme » [STS & WIKT], alors que le parallèle « en femme » ne figure que dans la définition symétrique de STS. Pour en revenir à la performance, elle est également lisible dans deux autres définitions, dans la mention des « *archétypes du masculin* » [TXY] dont certains, comme le « côté brutal et macho » [DG], sont exacerbés pour « pousser la *caricature mâle* » [DG] (nous soulignons).

Ensuite, aux « codes féminins » répondent la « manière » [ODT] et l'« apparence » [TXY] féminines réalisées par la performance ; à celles-ci s'oppose, dans les définitions de *drag king*, l'accession à une « identité masculine » [TXY] construite par une performance qui permet ou constitue la manifestation d'une « appartenance au genre masculin » [WIKT]. Cette opposition amène à poser un autre regard sur certains choix lexicaux, entre l'« incarnation » [DG, *drag king*], qui peut sous-tendre une identification, et la « personnification » [DG, *drag queen*] ou l'« imitation » [WIKT, *drag queen*], qui renvoient en creux à la pratique artistique du transformisme. La notion de « représentation » se retrouve dans les deux définitions de MAG et dans celles du WIKT, qui parle de « spectacle » dans les deux cas, « d'animation » pour *drag queen* et de « manifestation artistique » pour *drag king*. Enfin, si ces performances *drag* réalisées sont également caractérisées par leur caractère ludique [STS, et WIKT pour *drag queen*] ou festif [MAG] dans la moitié de leurs sources respectives, ce dernier, pour *drag king*, disparaît de TXY, où il est remplacé par la notion de « jeu de 'rôle' » répondant à la question de l'identité déjà évoquée ; et il est largement pondéré dans le WIKT par l'idée d'une « appartenance » au genre masculin qui va de pair avec une revendication des « prérogatives » masculines. C'est finalement ce qui est sous-tendu par la définition de *drag* donnée par l'ODT, seule source à souligner le « sens politique et/ou culturel » véhiculé par l'usage anglophone qui « reconfigura[e] le terme de travestissement ».

6.1.3. Transidentités

6.1.3.1. La MtF, le FtM

Les UL *MtF*, *MTF*, *M2F* (*male to female*) et *FtM*, *FTM*, *F2M* (*female to male*) figurent dans les mêmes sources, le second apparaissant une fois supplémentaire comme sous-entrée de *transsexuel* dans le dictionnaire BU WIKT (on y référera par WIKT2), en sus de sa définition propre (on y référera par WIKT1). Ils apparaissent ainsi dans 1 seul dictionnaire BU [WIKT], dans 2 glossaires BU [ODT & TXY] et dans 3 glossaires TD [GATF, MAG & STS]. Les formes *FtM* et *MtF* figurent également dans la définition de *trans' (personne)* de CCC mais, non assorties d'éléments définitoires spécifiques, elles ne sont pas comptabilisées comme (sous-)entrées du corpus.

En termes de graphie, les formes *MtF* et *FtM* sont statistiquement les plus représentées puisque usitées dans toutes les sources à l'exception d'ODT, qui opte pour un sigle tout en capitales avec *MTF* et *FTM*. Les formes *M2F* et *F2M* ne sont quant à elles proposées que comme alternatives (entre parenthèses et précédées de « ou ») dans STS, et comme synonymes dans WIKT2.

Toutes les sources, sans exception, signalent la forme longue des sigles *MtF* et *FtM*, respectivement « Male to Female » [GATF, ODT, TXY, WIKT1 & MAG] ou « 'male-to-female' » [STS] et « Female to Male » [GATF, ODT, TXY, WIKT1 & MAG] ou « 'female-to-male' » [STS]. 2 des 3 glossaires TD [GATF & MAG] ne mentionnent pas l'origine anglaise des sigles ni de leur forme longue, qui sont sinon labellisés comme « abréviation de l'anglais [forme longue] » [STS], « de l'anglais [forme longue] » [WIKT1] et « de l'anglicisme [forme longue] » [TXY], ou « Female to Male en anglais » dans ODT. Seul STS propose des traductions des formes longues.

On relève également dans toutes les sources, à l'exception d'ODT, un parallélisme absolu dans la construction des définitions respectives de *MtF* et *FtM*. Dans ODT, le parallélisme est partiel (nous soulignons une fois les éléments identiques, deux fois les transpositions) :

[ODT] **MTF.** Male to Female - personne transidentitaire assignée au sexe masculin à la naissance, qui se considère une femme.

[ODT] **FTM.** personne assignée à la naissance au sexe féminin, qui se considère un homme - Female to Male en anglais. Il existe

aussi *FTX*, ou *FT** ou *FTU* (unknown) comme désignations non-binaires.

La différence la plus significative, car relevant des éléments proprement définitoires, semble être la mention dans la seule définition de *MTF* de la transidentité. L'étymologie anglaise, on l'a déjà dit, n'est signalée que dans la définition de *FTM*. Y sont également spécifiées les alternatives non binaires, absentes de la définition de *MTF* où l'on pouvait s'attendre à trouver symétriquement *MTX*, *MT** et *MTU*.

Signalons que ces dénominations des personnes trans non binaires sont par ailleurs présentes dans MAG, directement en entrée des définitions : *MtF*, *MtX*, *MtU*... et *FtM*, *FtX*, *FtU*... Ce choix lexicographique impacte le contenu définitionnel, qui proposera respectivement dans les caractérisations de la personne les alternatives « genre masculin et/ou non-binaire » et « genre féminin et/ou non-binaire ».

On a déjà relevé que seul STS proposait des traductions des formes longues :

[STS] ***MtF*** : littéralement 'mâle-vers-femelle' (ce qui est exact),
ou, en usage français courant 'homme-vers-femme' (ce qui est moins exact [...])

[STS] ***FtM*** : littéralement 'femelle-vers-mâle' (ce qui est exact),
ou, en usage français courant 'femme-vers-homme' (ce qui est moins exact [...])

STS confronte ainsi pour chaque UL deux traductions assorties d'un jugement d'acceptabilité, positif pour celles en termes de sexe (*mâle* et *femelle*), négatif pour celles en termes de genre prescrit (*homme* et *femme*). Le commentaire sur l'usage enrichissant les secondes – « se justifie généralement par le contexte plus large dans lequel on l'emploie » – et le cotexte permettent de déterminer que ce jugement d'acceptabilité ne porte pas sur la rectitude de la traduction par rapport à l'anglais mais sur la celle du champ lexical sélectionné en français, STS validant celui du sexe (*mâle* et *femelle*) et écartant celui du genre prescrit.

6.1.3.2. Structures définitoires

Tableau 72. Construction et contenu des définitions de MtF et FtM

	(1) désignation de la personne	(2) caractéris. 1 de la personne	(3) désignation du processus	(4) caractéris. 2 de la personne
[ODT]	personne [transidentitaire]	assignée au sexe [masculin / féminin] à la naissance	qui se considère	[une femme / un homme]
[GATF]	[femme / homme] trans, c'est à dire une personne	née et reconnue de sexe [masculin / féminin]	souhaitant devenir	[une femme / un homme]
[STS]	personne transgenre	de sexe [mâle / femelle]	faisant des démarches pour acquérir	des caractéris- tiques physiques [femelles / mâles]
[MAG]	personne	assignée au regard des sciences bio- médicales comme appartenant à la catégorie [mâle / femelle] et pour l'état civil au genre [masculin / féminin]	qui transitionne vers	un genre [féminin / masculin] et/ou non-binaire
[WIKT2]	personne	née de sexe féminin	qui a transitionné vers	le genre masculin

	(1) désignation de la personne	(2) désignation du processus	(3) caractéris. 1 du processus	(4) caractéris. 2 du processus
[TXY]	les personnes transsexuelles	qui passent ou passeront [...] dans une transition de réassignation sexuelle	de [homme / femme] [...] anatomie aux caractères sexuels secondaires à dominante [mas- culine / féminine]	vers [femme / homme] [...] vers son équivalence à dominante [féminine / masculine]
[WIKT1]	les individus transgenres	effectuant ou ayant effectué leur transition	du genre [masculin / féminin]	vers le genre [féminin / masculin]

On distingue dans ce corpus deux types de construction des définitions, explicités dans le tableau ci-dessus. Dans les deux cas, la définition commence par la désignation de la personne et termine par la caractérisation du genre ou du sexe (voir infra) à l'issue de la transition. La différence réside dans l'interversion des éléments 2 et 3 ; dans le premier cas, le genre ou le sexe sont présentés comme des caractérisations de la personne ; dans le second, ils sont présentés comme le genre ou le sexe antérieurs à la transition.

Les 7 paires de définitions réfèrent dans un premier temps aux personnes dénommées par un nom indéfini, « personne » au singulier [ODT, GATF, STS, MAG, WIKT2], ou au pluriel « personnes » [TXY] ou « individus » [WIKT1]. MAG et WIKT s'en tiennent à cette désignation non spécifiante, ainsi que le fait ODT pour *FtM*. Dans tous les autres cas, à l'exception de GATF, le nom indéfini est spécifié par un adjectif épithète : « transidentitaire » [*MtF*, ODT], « transsexuelles » [TXY] ou « transgenre(s) » [STS & WIKT1]. GATF présente une configuration particulière, seule source à désigner la personne dénommée par le nom humain correspondant au genre performé (*femme* ou *homme*), auquel elle adjoint l'épithète parapluie « trans », la désignation « personne » introduisant dans un second temps la caractérisation par le sexe de naissance.

Les autres sources caractérisent en revanche les individus dénommés relativement à leur sexe de naissance, de manière plus ou moins restrictive. Ainsi, là où « de sexe mâle » ou « femelle » est directement complément du groupe nominal « personne transgenre » [STS] et « de sexe féminin » complément du participe passé « née » [WIKT2], les catégories de sexe (et probablement leur naturalité) ne sont pas remises en question et les énoncés affirment leur caractère définitoire de l'individu. Avec l'adjonction de « reconnue » coordonné à « née », GATF introduit la question de la reconnaissance du sexe, sans préciser cependant de quel ordre serait celle-ci – médical, social ? Dans ODT et MAG, en revanche, la caractérisation de l'individu par le sexe est pondérée par l'explicitation du caractère procédural et contraignant de l'identification du sexe, auquel la personne est « assignée » ; si ODT ne spécifie pas le dispositif même d'assignation, MAG en pointe deux : les sciences biomédicales pour le sexe, l'État civil pour le genre. Cette distinction des domaines, médical et administratif, et des dispositifs se fait également par le lexique avec l'opposition nominale entre « catégorie » de sexe et « genre », et l'emploi des adjectifs ad hoc,

respectivement « mâle » et « femelle » pour le sexe, « masculin » et « féminin » pour le genre ; la résultante de la transition est quant à elle caractérisée en termes de catégories de genre avec les adjectifs « masculin » et « féminin ».

A contrario, STS, qui emploie également « mâle » et « femelle » pour le sexe de naissance – en cohérence avec la note relative à la traduction déjà évoquée – reste dans l'ordre du biomédical quant à l'objectif de la transition, l'acquisition de « caractéristiques physiques femelles / mâles ». ODT, GATF et WIKT2 caractérisent quant à eux le sexe par les adjectifs « masculin » et « féminin », qui renvoient en fait au genre ; c'est d'ailleurs par ces mêmes adjectifs qu'est caractérisé dans WIKT2 le genre performé à l'issue de la transition, tandis que les deux autres sources le caractérisent via les noms « un homme » et « une femme ». WIKT1 et TXY sont les deux seules sources à décrire de manière symétrique les états pré et post transition. Pour wikt1, qui qualifie d'ailleurs les personnes concernées par l'adjectif « transgenres », la transition se fait précisément d'un genre à l'autre, « du genre masculin vers le genre féminin » pour les MtF, « du genre féminin vers le genre masculin » pour les FtM. TXY, enfin, caractérise ces états en termes de genre prescrit puis performé (*homme* ou *femme*), caractérisation explicitée en termes d'« anatomie aux caractères sexuels secondaires à dominante masculine [ou féminine] ».

Une seule des définitions [WIKT1] présente strictement le processus comme le passage (la « transition ») d'un genre à l'autre. Si toutes les autres définitions partent de la notion de sexe, aucune ne présente la transition strictement comme le passage d'un sexe à l'autre ; la plus proche de cette configuration est celle de STS, où il s'agit d'obtenir (faire « des démarches pour acquérir ») les caractéristiques physiques sexuées opposées. Deux sources ensuite articulent sexe et genre aux différentes étapes : dans le cas de TXY, la « réassignation sexuelle » (comprendre : de l'ordre du sexe) correspond, par la transformation des caractéristiques physiques (« caractères sexuels secondaires »), au passage du genre prescrit au genre performé ; dans MAG, la « transition » correspond au passage du genre socialement reconnu (« masculin » ou « féminin ») sur la base du sexe (« catégorie mâle », « catégorie femelle ») au genre performé. Les trois autres sources [ODT, GATF & WIKT2] opposent le « sexe masculin » ou « féminin » de départ au genre performé (« masculin » pour WIKT2, « homme » ou « femme » pour les autres), avec différentes caractérisations de la relation entre ces termes : si le genre performé est

l'aboutissement d'un processus dans WIKT2 (passé composé « a transitionné »), il correspond dans GATF à une aspiration de transition (« souhaitant devenir ») dont les modalités ne sont pas explicitées, et relève dans ODT d'une autodétermination (« se considère ») qui n'implique aucune intervention de quelque type que ce soit.

On finira par deux remarques. La première, c'est qu'aucune de ces définitions ne commence par exprimer le genre performé – contrairement, dans une certaine mesure, à la définition de *transsexuelle* dans le WIKT (cf. infra). Il serait pourtant possible d'avoir « femme ayant transitionné depuis le genre masculin » ou « femme ayant été assignée homme à la naissance ». Cela peut s'expliquer par la forme des UL elles-mêmes ici définies, construites dans le sens de lecture du changement : *MtF* (*male to female*), *FtM* (*female to male*). On peut ainsi s'interroger – de manière très rhétorique car on ne répondra pas à la question ici – sur ces formes, et sur l'absence de formes de type *FfM* (*female from male*) et *MfF* (*male from female*).

6.2. Alignements du genre

6.2.1. De l'usage

Venons-en à présent au genre grammatical de ces UL, qui n'est explicité que dans WIKT1, à deux niveaux :

MTF : Nom commun féminin invariable, sigle. [...] Par respect, il convient de dire « une MtF ».

FTM : Nom commun masculin invariable, sigle. [...] Par respect, il convient de dire « un FtM ».

La première explicitation relève de la description linguistique de l'UL, identifiée par sa classe et son genre ; la seconde relève d'un commentaire prescriptif sur l'usage : « il convient de dire ». Ce commentaire semble induire que le genre de chacune de ces formes ne serait pas tant affaire de grammaire que de respect. On retrouve dans les définitions de l'UL *transsexuel·le*, dans la même source, une problématique similaire.

[WIKT] **transsexuel**. Nom commun masculin.

1. Personne souhaitant changer de sexe.
2. Personne ayant changé de sexe ou qui est en cours de changement.
3. (En particulier) Personne née de sexe féminin qui a transitionné vers le genre masculin (FtM).

Note d'usage : Puisque la communauté transsexuelle prône l'utilisation du genre qui conforme à l'identité de la personne, un transsexuel ou un homme transsexuel est celui qui transitionne de femme à homme. Le terme féminin est transsexuelle.

[WIKT] **transsexuelle**. Nom commun féminin [...].

Femme transsexuelle.

Note d'usage : Puisque la communauté transsexuelle prône l'utilisation du genre qui conforme à l'identité de la personne, une transsexuelle ou femme transsexuelle est celle qui transitionne d'homme à femme.

On commence par relever l'asymétrie des définitions. WIKT distingue ainsi trois acceptions pour la forme du masculin, contre une pour la forme du féminin. Les deux premières du masculin dénomment une « personne » sans mention de genre ni de sexe, faisant de la forme du masculin une forme générique susceptible de dénommer tout individu « souhaitant changer » ou « ayant changé de sexe » - nous y reviendrons. La troisième acception en revanche, mise en correspondance avec la dénomination *FtM*, est spécifiante d'une part, et d'autre part mentionne une opposition entre « sexe féminin » et « genre masculin », qui permet de supposer une corrélation entre forme de l'UL (masculin) et genre (performé) de la personne qu'elle dénomme.

Pour la forme du féminin de l'UL, la seule acception, « femme transsexuelle », est une acception spécifique, où l'alignement du genre semble se faire de manière traditionnelle en fonction du genre (supposé par défaut prescrit ?) de la personne dénommée, dans la mesure où aucune mention de sexe ou de genre autre que « femme » ne vient établir de corrélation particulière avec le genre de la forme. Contrairement à l'acception 3 de *transsexuel*, celle-ci ne renseigne en effet pas sur un parcours de transition autrement que par l'épithète « transsexuelle ».

On relève ici que, si læ lecteur·ice du WIKT se renseigne sur cette dernière forme, ille sera renvoyé·e en premier lieu sur les acceptions 1 et 2 de *transsexuel*, génériques, qui lui feront lire « femme souhaitant changer de sexe » ou « ayant changé de sexe », ce qui est incorrect dans le premier cas, ambigu dans le second (selon qu'on entend « femme » en termes de genre prescrit ou de sexe, ce qui est un risque). C'est en transposant la 3^e acception, spécifique, que l'on pourra lire « personne née de sexe masculin qui a transitionné vers le genre féminin (MtF) » et comprendre que « femme » s'entend dans cette définition en termes de genre (performé), en même temps que « personne [de] genre masculin » s'entend dans la définition de *transsexuel* comme « homme ».

Il faut donc quelques détours pour établir que les formes *transsexuel* et *transsexuelle*, respectivement du masculin et du féminin, dénomment respectivement (dans leurs acceptions spécifiques) un homme / une femme. Or, de même que dans les définitions de *MtF* et *FtM*, la présence d'une note venant expliciter l'usage en matière d'attribution du genre implique, d'une part, que celui-ci n'est pas évident¹⁶⁰ (alors même que le genre des formes est identifié dans leurs définitions), d'autre part, qu'il déroge à une règle, puisqu'il a besoin d'être spécifié (alors que la règle elle-même ne l'est pas). De là, on relève au moins trois problèmes, suivant lesquels on développera les prochaines analyses.

D'abord, là où les notes associées à *MtF* et *FtM* invoquaient « le respect », celles-ci font de l'attribution du genre en fonction de l'identification de genre de la personne une concession à un usage « prôné » par « la communauté transsexuelle », c'est-à-dire une dérogation à la règle consentie à une revendication (trans)identitaire. L'alignement du genre sur le genre performé est donc constitué en exception à la règle, et non en règle-même, ce qui offre une prise plutôt importante à la négociation ou à la contestation de cette exception.

Ensuite, en écrivant que le genre s'aligne sur le genre de celui ou celle « qui transitionne », la note permet un doute sur le genre à attribuer aux personnes « souhaitant changer de sexe » mais n'ayant pas entamé de parcours de transition (acception 1 de *transsexuel*). On fait l'hypothèse que cet élément, en combinaison

¹⁶⁰ Effectivement, la gymnastique rendue nécessaire par ces définitions a tendance à neutraliser toute évidence.

avec la structuration générique / particulier de la définition de *transsexuel*, peut participer à la confusion régnant parfois dans l'attribution du genre.

Le principal problème enfin, à mon sens, que j'ai déjà formulé dans un article à ce sujet (Coutant 2016a, p. 130), est l'implication logique de cette note :

« [D]ire que l'usage – qui veut que l'on désigne un homme trans au masculin et une femme trans au féminin – déroge de la règle – qui voudrait que l'on désigne les hommes au masculin et les femmes au féminin –, c'est dire que les hommes trans ne sont pas des hommes et que les femmes trans ne sont pas des femmes. »

On verra dans les pages qui viennent que c'est bien ainsi qu'est entendue la dérogation à l'alignement du genre sur le genre performé.

6.2.2. De la règle

On voit également, en particulier dans les extraits ci-dessous, que, contrairement à la manière dont l'explicite WIKT, l'alignement du genre en fonction du genre performé n'est pas considéré comme un usage mais comme une règle.

[M1525] Leçon I: la premiere des regles autant de simple grammaire que de respect est d'employer le genre feminin avec des femmes et le genre masculin avec des hommes.

[M170] Premièrement, par convention et par respect pour la personne, qu'elle soit "bio" ou "trans", on se réfère à elle par son identité de genre et non par son entrejambe. Une MtF et un FtM.

[M1948] si l'on s'en tiens a ce que dit nos cher académiciens, en france, lorsque l'on parle d'un **MtF**, on est censé dire "il", et on devrait dire "elle" pour les FtM... // la communauté trans n'a pas attendu apres ces messieurs pour inverser cela, et se réapproprier bien entendue les regles grammaticales afin qu'elles ne nous maintiennent pas dans les genres que nous quittons...

Si les deux premiers messages [M1525 et M170] mobilisent également la notion de respect, c'est bien comme règle qu'est entendue la « convention » [M170]. Elle est cependant appréhendée différemment selon les discours.

Le dernier message [M1948], qui met directement en lien catégorisation de genre, au niveau linguistique, et catégorisation de genre, acte à la fois du pouvoir coercitif de la

bicatégorisation et de celui de la prescription de genre opérée par la règle entendue comme visant à l'alignement du genre sur le sexe. Faisant référence à l'autorité linguistique, ici symbolisée par l'Académie française, la scriptrice parle donc de « réappropriation » de la règle, et non de la mise en place d'un usage particulier pour une catégorie de personnes, procédant ainsi à « une réappropriation du pouvoir de législation » (Coutant 2016a, p. 132).

Le second message [M170] fait également, et explicitement, référence à l'opposition sexe / genre sur laquelle repose implicitement la règle traditionnelle. En mettant sur le même plan « femme bio » et « femme trans », il fait cependant apparaître la non pertinence de cette opposition implicite, en visibilisant le fait que l'alignement du genre, pour les personnes cisgenres, ne se fait lui-même pas tant en fonction du sexe qu'en fonction du genre prescrit – qui ne peut lui-même être que supposé aligné sur le sexe.

Le premier message [M1525], en ne distinguant pas personnes cisgenres et transgenres, les met encore plus directement sur le même plan, et les incluant donc de la même manière dans la règle canonique. Les deux énoncés se distinguent donc de [M1948] en ce qu'il ne s'agit pas, selon eux, de *hacker* une règle fondée sur le sexe en forçant l'alignement du genre linguistique sur le genre performé, mais de proposer directement une lecture de la règle en termes de genre. Celle-ci inclut « de droit et de fait les cas particularisés par la note [de WKT] ; de cette manière [...], la règle s'applique à tou-te-s, cisgenres (« bio ») comme transgenres, l'identité de genre (homme/femme) constituant le seul critère reconnu de catégorisation linguistique en genre (masculin/féminin). » (Coutant 2016a, p. 132).

De la même manière, on considère que l'attribution du genre, par la sélection d'UL de l'une ou l'autre catégorie ou par la catégorisation directe, se fait conventionnellement en fonction de l'identification et de la performance de genre de la personne dénommée ou désignée, que celles-ci coïncident ou non au genre prescrit sur le critère du sexe. Comme on l'a déjà fait précédemment, on parlera donc de catégorisation conventionnelle, dans le cas où l'attribution du genre respecte ce schéma, et de catégorisation non conventionnelle, dans les cas où il ne le respecte pas.

6.3. Pratiques de catégorisation

Le chapitre 4 avait permis trois constats : le premier était que, pour les formes où le genre est conventionnellement aligné sur le genre prescrit, on ne constate pas de dérogation à la règle ; le second, que pour les formes où le genre est usuellement ou conventionnellement aligné sur le genre performé, on rencontre des dérogations ; le troisième, qu'un certain nombre d'occurrences de ces formes, et d'autres formes dénommant notamment des PGX, ne laissaient pas apparaître d'élément permettant d'identifier la catégorie de genre ni la catégorie ou le mode d'actualisation de la forme.

Cette partie répond au second constat, tout en s'appuyant sur certains des éléments développés dans la partie ci-avant.

Les analyses s'appuieront sur les relevés des dénominations pour lesquelles on avait identifié, au chapitre 4, en CDISC, des catégorisations non coïncidentes avec l'alignement prévu sur le genre performé. Pour rappel, étaient concernées les formes suivantes.

Parmi les formes invariantes (strictement du masculin ou du féminin), on trouvait *drag*, considérée comme une dénomination PGF au masculin par deux sources, de même que *drag queen* ; la seconde ne présentait en revanche aucune occurrence au masculin en CDISC et les deux occurrences de la première ne révélaient pas d'actualisation du genre. On trouvait la forme *FtM*, dont on avait vu que les occurrences de mécatégorisation, en autodénomination, étaient d'ordre « accidentel », dans la mesure où la locutrice ne procédait pas tant à une mécatégorisation de l'UL *FtM* qu'à sa sélection erronée, en lieu et place de *MtF*, la catégorisation étant néanmoins bien fondée sur le genre performé. Reste donc à l'étude la forme *MtF* (et ses variantes), dont 8 occurrences présentent une actualisation de genre non conventionnelle au masculin.

Parmi les UL à alternance, sont concernées 17 occurrences de *transsexuel·le*. Pour les épiciens enfin, 3 formes sont concernées, à raison de 16 occurrences pour *trans*, 9 occurrences pour *transgenre* et 4 occurrences pour *TS*. Pour toutes ces formes, les actualisations non conventionnelles se font principalement au masculin pour

dénommer des personnes PGF, les actualisations au féminin pour dénommer des PGM concernant 1 seule occurrence pour *trans* et pour *transsexuelle* ; les 2 occurrences PGM au féminin de *transgenre* sont écartées de cette partie pour les raisons déjà expliquées.

La partie qui vient porte donc sur 54 formes du masculin et 2 du féminin, dont la majorité est au singulier et en emploi substantif, et dont le tableau achève la description.

Tableau 73. Relevés des formes mégenrées

	Genre	Forme et cotexte essentiel	
<i>MtF</i>	masc.	un MtF (x3) le MtF	les MTF opérés des transsexuels (MF) (x2)
<i>transsexuel(s)</i>	masc.	"transsexuel" transsexuel un transsexuel (x7) le transsexuel au transsexuel* transsexuel (attribut) (x 2)	des transsexuels (CDN) (x2) "transsexuels"
<i>transsexuelle</i>	fém.	"une transsexuelle"	
<i>trans</i>	masc.	un trans (x14) le trans	
<i>trans</i>	fém.	amie trans (épithète)	
<i>transgenre</i>	masc.	un transgenre (x4) le transgenre (x2) du transgenre (x2) transgenre (attribut)	
<i>TS</i>	masc.	un TS (x3) 1 TS	

6.3.1. Le masculin

6.3.1.1. L'acception générique

Le premier cas de non-alignement du genre sur le genre performé de la personne dénommée correspond à celui repéré dans l'analyse des définitions de l'UL *transsexuel·le* dans WIKT, porte d'ailleurs sur la même forme.

[M2500] **transsexuel** – un homme (par exemple) qui désire être femme

À côté de ce type d'emploi non actualisé, en entrée de définition, figurent des emplois en discours du même type, également pour d'autres formes, qui interrogent aussi la définition « du » trans [M293] / « du » transgenre [M290], etc., dans des occurrences où c'est précisément l'actualisation via le déterminant, ici indéfini, qui permet d'identifier le non-alignement du genre (masculin) sur le genre performé (féminin).

[M290] ok, mais c koi alors **un transgenre** ? un gars ki sabilel en femme, a des seins, pren d hormone, mais garde sa zigounette ?

[M293] et **un trans** qui garde sa zigounette (penis en francais))... c est quoi ?

On retrouve des usages similaires dans le premier des extraits suivants, qui sont tirés pour les trois premiers d'un forum généraliste, pour le dernier d'un forum trans. Ces messages répondent, quoique tout à fait involontairement pour le dernier [M1782], à un article¹⁶¹ recopié dans le premier post [M314], qui compile des définitions distinguant, en termes de degré, différentes performances de genre féminin, toutes désignées par des dénominations de personne au masculin : « le travesti », « le transgenre », « le transsexuel ».

[M314] Voici quelques précisions extraites d'un site : [...] **Le transgenre** ressent le besoin d'exister. [...] L'image qu'il va essayer de véhiculer, c'est le personnage féminin vers quoi il tend. [...] Son identité féminine perdure, même s'il n'est pas travesti. En général, il vit assez mal le rôle masculin. // **Le transsexuel** est un cas aigu de trouble de l'identité sexuelle. C'est bien sûr **un transgenre**. Mais beaucoup vivent mal cette identité ambiguë et cherchent à effacer toute trace de

¹⁶¹ Dont je ne suis pas parvenue à identifier la source originale, mais que l'on retrouve à l'identique, posté par la même personne, dans un autre topic du même forum.

masculinité. [...] Pour ma part, je me situe plus près du **Transgenre**, que du travesti.

[M320] Ouais, c'est intéressant... définitivement j'en suis au **transsexuel**... mais hélas inachevé

[M394] Moi, j'aurais aimé être simplement travesti (...) Mais maintenant, je sais et dans le fond je le sais depuis toujours. Je suis **transsexuel** en moi-même.

[M1782] Je pense la même chose que toi, je suis **transsexuel** et non transgenre.

Ces extraits présentent au moins un double intérêt. D'une part, les occurrences « le transgenre » et « le transsexuel » y font en effet office d'entrées de définitions de type plutôt encyclopédique, dont l'objectif est de décrire le type de personnes dénommées par les formes plutôt que le sens des unités lexicales utilisées pour les dénommer. Elles construisent, ce faisant, notamment par l'emploi du déterminant défini *le*, la position sujet et les reprises par le pronom *il*, des images stéréotypiques. D'autre part, ces définitions servent de référence, dans ce contexte spécifique, à l'auto-identification des lecteur·ice·s (« je me situe » [M314], « j'en suis à » [M320] et « je suis » [M394]). Ces formes réapparaissent ainsi au masculin sous la plume de personnes PGF, en auto-dénomination.

6.3.1.2. LE transsexuel

J'avais repéré, dans un précédent corpus (Coutant 2016a), une tendance à la dénomination des personnes trans au masculin indifféremment du genre performé, comme dans l'énoncé suivant :

Un truc bizarre c'est que sa ne me dérange moins de voir un **trans** **FTM** qu'un **MTF**.

J'avais émis deux hypothèses d'interprétation :

« La première, c'est que ce masculin serait utilisé "par défaut", pour sa valeur (prétendument) générique, pour pallier l'absence de neutre ou de commun dans une situation où le locuteur ne sait pas quel genre utiliser. » (Coutant 2016a, p. 137).

La seconde hypothèse était que la médiatisation du *transsexualisme*, dans les années 1970-1980, s'étant faite « autour de la figure *du* transsexuel, à un moment où les opérations chirurgicales de réassignation FtM [...] sont d'ailleurs encore inexistantes », il était « probable que ceci ait contribué à créer dans les représentations un raccourci : *le* transsexuel, c'est forcément l'homme qui change de sexe et devient femme. » (idem).

On peut à présent répondre, d'après l'examen de la définition qu'en donne WIKT, que le caractère générique de la dénomination *transsexuel* au masculin est enregistré et transmis par les discours lexicographiques ; d'après l'examen du message, que le masculin continue de surcroît à être utilisé dans la construction de l'image stéréotypique *du* transsexuel, *du* transgenre, alors même que cette image concerne exclusivement des personnes PGF – et au point d'impacter parfois leur propre catégorisation.

En revanche, on peut à nouveau émettre une double hypothèse. La première est que cette prégnance de la catégorisation au masculin peut expliquer la plus faible part de mécatégorisation concernant les PGM – le masculin étant employé par défaut, le mégenrage au féminin ne peut correspondre qu'au schéma d'alignement du genre sur le genre prescrit. La seconde, c'est que la prégnance des emplois au masculin, sous couvert de généricité mais associés dans les représentations aux personnes PGF, participe encore aujourd'hui à l'invisibilisation des personnes PGM dont témoignent les extraits suivants [M210, M212 et M227].

[M210] je suis assez intriguée car on entend souvent parler des hommes qui deviennent femmes, mais de femmes qui deviennent hommes, très peu... [...] // comment appelle t'on les femmes qui deviennent homme ? // trans s'applique juste aux femmes née dans un corps d'homme et qui se font opérer?

[M211] Il y a quelques cas de FTM sur lesquels on a pu greffer un appendice qui tient lieu de pénis... et effectuer un traitement hormonal... Mais dire que cela en fait des hommes serait aussi exagéré que d'affirmer qu'un MTF opéré est devenu une femme... tant qu'on ne lui aura pas greffé un appareil génital féminin complet et en état de marche ! [...] Concernant l'appellation des FTM, c'est l'inverse des MTF : si les MTF opérés sont des

transsexuelles (histoire de les féminiser encore un peu plus), les FTM sont (seraient ?) alors des transsexuels !

[M212] C'est aussi fréquent mais ça fait moins fantasmer les médias et la population que l'inverse. Plus le fait que notre société flippe plus sur un mââââle qui, oh horreur ! voudrait se "rabaïsser" à être une femme, que sur notre cas.

[M227] Oui c'est vrai : c'est à croire que c'est plus banal or c'est totalement faux... // C'est peut-être comment dire : la norme ambiente fait que c'est plus visibilisé si tu vois ce que je veux dire..

Le second message [M211] de cet échange, tiré d'un forum généraliste, nous intéresse quant à lui à deux égards. Le premier, qui répond à la fois à ce qui vient d'être étudié et à ce que l'on développera dans la prochaine partie, concerne la cohabitation du masculin et du féminin dans la désignation de mêmes personnes ; le second concerne les motifs de la mécatégorisation, dont on reparlera plus loin.

Concernant le premier point, l'auteur·ice du message utilise le masculin tant dans la désignation des personnes PGM (« des FTM sur lesquels ») que dans celle des personnes PGF (« un / des MTF opéré(s) »), alors même que les formes sont théoriquement respectivement du féminin et du masculin, et de genre invariant¹⁶². Ensuite, la mécatégorisation de la forme *MtF* cohabite, dans la même phrase, avec le féminin « transsexuelles », catégorisation de genre que l'·e scripteur·ice met pourtant en lien avec la performance de genre des personnes ainsi dénommées (« les féminiser encore un peu plus »). L'attribution du genre ne semble donc régi ni par le genre prescrit (auquel cas *FTM* aurait été actualisé au féminin), ni par le genre performé (auquel cas *MTF* aurait été au féminin).

L'interprétation proposée est donc que l'·e scripteur·ice conçoit les personnes PGF selon le paradigme *du* transsexuel évoqué plus haut, au point de recatégoriser une UL (*MtF*) du féminin au masculin ; et qu'il·le conçoit l'alignement du genre sur le genre performé non pas tant comme un usage respectueux de l'identification de genre de la personne dénommée que comme un procédé par lequel se réalise cette performance de genre – intéressante approche de la performativité du genre.

¹⁶² Ce qui tend à vérifier l'utilité de la note d'usage du WIKT examinée ci-avant..

6.3.2. Mélange des genres

6.3.2.1. La transsexuelle, le transgenre et leur entrejambe

L'extrait à présent observé (tiré d'un autre topic du même forum généraliste que précédemment) retient notre attention par l'opposition à nouveau construite entre les UL *transsexuel·le* et *transgenre*, via leur actualisation différenciée respectivement au féminin et au masculin.

[M425] Moi, je m'identifie en tant que garçon-fille [...]. J'ai fait erreur de dire que je suis transsexuelle. Je ne fais que m'affiner point. // Et je ne suis certainement pas un transgenre, non plus, vu les définitions nord-américaines que je t'aie données ci-dessus.

Se référant également à des discours définitoires (« les définitions nord-américaines »), la scriptrice emploie de manière différenciée la forme *transgenre*, actualisée au masculin avec le déterminant indéfini *un*, et la forme *transsexuelle*, actualisée au féminin en emploi adjectif attributif. La scriptrice parle donc d'elle au féminin, comme en témoignent également d'autres de ses messages, mais use néanmoins du masculin pour une forme comprise dans son acception générique. Une autre interprétation de l'usage de ce masculin est néanmoins possible, dont les extraits ci-dessous donnent un aperçu.

[M1167] Une transsexuelle, est une femme avec un appendice que l'on surnomme // pénis ! une transsexuelle est transsexuelle jusqu'à la fin de son parcours et devient une femme issue de la transsexualité tout simplement. // Pour ce qui est du transgenre, c'est une personne qui est femme avec toujours un appendice nommé pénis, qui ne le gêne nullement, il restera un transgenre toute sa vie, et il ne pourra pas prétendre à un changement d'identité vu qu'il reste avec un sexe masculin, ceci dit si il est bien ainsi pourquoi pas, son corps lui appartient.

[M2465] La Transsexuelle est facilement reconnaissable à sa perruque..elle porte des talons et est, en général, une vraie hystérique... Le Transgenre, lui, est beaucoup plus discret et fait dans la subtilité..mais attention car, bien souvent, c'est lui qui t'encule..

Dans ces énoncés, l'usage différencié du masculin et du féminin pour les formes *transgenre* et *transsexuelle* trouve en effet une tout autre motivation. En M1167, elle est fondée sur l'opposition conceptuelle (évoquée d'ailleurs dans le chapitre 1) qui comprend *transgenre* comme personne PGF (en l'occurrence) non opérée et *transsexuelle* comme personne PGF opérée ou, plus précisément ici, dont l'aboutissement du parcours implique l'opération de réassignation sexuée. Dans le second message [M2465], dont le caractère non seulement transphobe mais homophobe (« c'est lui qui t'encule ») et sexiste (« une vraie hystérique ») est manifeste, l'opposition entre féminin et masculin et entre *transsexuelle* et *transgenre* repose en partie sur la visibilité (« facilement reconnaissable » vs « beaucoup plus discret ») d'une performance de genre, considérée par ailleurs comme factice (« perruque »), et en partie sur la présence des organes sexués. Dans les deux cas, l'alignement du genre se fait ainsi selon deux modèles différents chez un·e même locuteur·ice, s'alignant d'une part sur le genre performé pour *transsexuelle*, d'autre part sur le genre prescrit (peut-être même plus directement sur le sexe) pour *transgenre*.

6.3.2.2. Partenaire particulière

Les deux premiers messages [M93] et [M95] et le dernier [M108] émanent d'un même locuteur ; les deux autres, qui leur répondent, émanent de locuteur·ice·s différent·e·s. L'échange, tiré de la rubrique consacrée aux transidentités d'un forum généraliste, naît du « doute » du premier scripteur sur la cisgenrité d'une partenaire sexuelle performant un genre féminin, et désignée au féminin [M95].

[M93] J'aimerais savoir précisément comment il est possible de reconnaître un transsexuel, c'est-à-dire un homme s'étant "biologiquement" métamorphosé en femme. // Il doit forcément y avoir des "failles" qui permettent de le discerner. Qu'elles soient : // physiques, je dirais a priori des mains assez fortes, la voix assez grave dans les hauts niveaux, seins factices, portant une perruque, par exemple j'ai lu aussi quelque chose sur la pomme d'Adam // dans la démarche : allure de marche peut-être maladroite (je ne sais pas bien) // dans la gêne : refus de laisser percevoir ou de se laisser toucher au niveau de son vagin, par exemple // autres attributs éventuels. [...]

[M95] Pour lever un doute sur une partenaire avec qui j'ai eu plusieurs rapports. [...]

[M102] Si elle t'a séduite, c'est que tu la désires et il y a peut-être de l'affection. On peut comprendre ta réaction, et cela nécessite un travail important (si c'est un TS), Pourquoi ne pas se donner une chance d'aller au-delà de ses propres barrières ?

[M106] Tu n'as po de réponse à ta question pour deux raisons : // 1) On ne l'a connaît po donc impossible pour nous de dire si c'est une "bio" ou un trans... // 2) On ne te connaît po nan plus et rien ne nous dit que tu n'aura po une réaction violente contre cette personne dans l'hypothèse que c'est un trans... // Un trans n'est po un homme, si ta chérie en est un, t'a coucher avec, t'aurais du t'en rendre compte !!!! // [...] Alors en quoi une trans dans ton lit te dérange ????? // Elle, elle te refilera po surnoisement un cancer¹⁶³...

[M108] Je ne vous demande pas de deviner si ma partenaire est TS mais de me donner des éléments qui pourraient si ce n'est en apporter la preuve, du moins accréditer la thèse ou me mettre sur la piste.

Plusieurs oppositions de genre se manifestent dans cet échange et au sein des différents messages. Dans le premier [M93], « un transsexuel » est rapproché de « un homme » par un lien explicatif faisant du second l'élément définitoire du premier et la motivation de l'actualisation au masculin. Le second message [M95] leur oppose « une partenaire », au féminin, de genre (prescrit et/ou performé) femme, qui désigne la personne particulière sur laquelle porte l'interrogation de genre du locuteur. Dans l'extrait suivant [M102], les pronoms féminins « elle » et « la », s'ils ne reprennent pas directement, syntaxiquement, « une partenaire », réfèrent néanmoins à la personne de genre femme ainsi désignée auparavant. Il en va de même dans le quatrième extrait [M106] avec « l'a » (pour le pronom féminin *la*), puis « ta chérie », qui réfèrent tous deux au féminin à la partenaire en question ; les deux dernières occurrences de « elle » reprennent en revanche « une trans ». À ces usages du féminin pour référer à la personne dont il est question s'opposent des emplois du masculin pour « un transsexuel » [M93], « un TS » [M102] et « un trans » [M106] (x3). Ceux-ci semblent ainsi correspondre à des emplois génériques,

¹⁶³ Contrairement aux « légumes trans bourré de résidus de pesticides hautement cancérigène » auxquels fait allusion l'autrice du même message.

dénommant un type de personne plutôt qu'une personne particulière. Dans le dernier message, pour la même forme *trans*, l'actualisation est différente entre les trois premières occurrences et la dernière, « une trans » ; le passage de l'un à l'autre semble pouvoir s'expliquer par le glissement, dans le cours du discours, de l'acception générique « un [individu] trans » à l'acception particulière « une [femme] trans ».

L'opposition qui apparaît ci-dessous [M1727] semble fonctionner selon un schéma partiellement similaire, où le masculin générique est mis cette fois en opposition avec le féminin pluriel « des curieuses », où le genre employé est conforme à l'identification de genre de l'ensemble des personnes (PGF) à qui s'adresse ce message.

[M1727] Je recherche donc un **transsexuel** dans ma tranche d'âge (entre 20 et 28 ans) ayant un réel sens du dialogue et du contact. (...) S'il y a des curieuses, n'hésitez pas à me contacter en privé.

[M1175] Je recherche pour 1ère expérience un jolie **trans** opéré dans les yvelines pour discrétion.

Pour en revenir à l'échange précédent [M93], et comme je l'avais déjà constaté, de nombreux discours sur les transidentités reposent sur l'idée d'une naturalité du sexe, opposant

« une identité construite [...] à une réalité garantie par la naissance, à une vérité qui serait dite par les chromosomes et que les traitements hormonaux (27) et les opérations chirurgicales de réassignation (28) [...] ne sauraient effacer. » (Coutant 2016a, p. 139).

Le scripteur du message initial [M93] ne dit pas autre chose, cherchant à identifier les signes, les « failles », indices physiques ou posturaux qui permettraient de lever le voile (« apporter la preuve », « accréditer la thèse » « mettre sur la piste » [M108]) sur ce qui est considéré comme une imposture.

À l'énoncé (28) sur lequel s'appuyait le constat précédent répondent assez directement le suivant [M98], émis par le scripteur du premier échange, et d'autres encore, en CDISC.

(28) Il suffit pas d'avoir des seins siliconés et un faux vagin pour être une Femme

[M98] Je me demanderais aussi comment j'ai fait pour être attiré et avoir l'impression que mon engin était bien dans un vagin de femme.

[M344] un transsexuel ne sera jamais une femelle

[M359] un transsexuel vrai c'est un mec avec des seins et deux tranche de foie en sandwich sur de la tripe de poulet entre les jambes qui se pretend une plus-que-femme

[M379] la difference entre un trans et une vrai femme, c'est quand on dit "sale pd" a une vrai femme elle rigole

On retrouve ainsi dans le discours de ce locuteur comme dans le reste du corpus, sous d'autres formes, la rhétorique du vrai et du faux précédemment identifiée dans des discours qui « sous-tendent une conception de la langue comme miroir de la réalité. La transidentité, dès lors, est consécutivement conçue comme relevant de l'ordre du mensonge » (Coutant 2016a, p. 140).

Néanmoins, le locuteur du premier échange, qui mobilise pourtant abondamment le vocabulaire de la révélation (« reconnaître », « discerner » [M93], « lever le doute » [M95]), ne met pas en œuvre dans son discours la stratégie de dévoilement de la vérité et de dénonciation « d'usurpation d'identité de genre », que constitue « l'attribution du genre conforme au sexe présumé de la personne désignée ou interpellée [qui] a, a minima, pour fonction le rétablissement de la "vérité" » (idem) (« ma partenaire »). S'il est possible que cela relève de la présomption d'innocence, l'étude de l'extrait suivant me semble également ouvrir une piste très plausible.

6.3.2.3. Partenaire particulier

Dans l'échange suivant cohabitent à nouveau masculin et féminin, à plusieurs niveaux, dans des usages divers. Les quatre messages, issus d'un forum généraliste, émanent de quatre personnes différentes. Les trois derniers répondent directement au premier [M122], qui initie des échanges sur la (non-)identification comme HSH d'une personne cisgenre H ayant des relations sexuelles ou sentimentales avec une personne transgenre PGF non opérée.

[M122] depuis un mois j'ai été touché par la pureté d'une trans, tres belle, blonde le teint diaphane avec un visage de bébé, les yeux d'une fille de 13 ans, toute mince on ne pourrait pas douter un seul instant que c'est un trans. [...] elle me l'a avoué au bout d'une semaine qu'on se connaît, et elle a encore son sexe d'homme. [...] j'ai surtout peur qu'on découvre que la fille que j'aime est un trans, et j'ai peur de me découvrir un penchant homosexuel...

[M126] [...] un jour, j'ai vu un trans dans la rue qui était plus beau qu'une femme, son seul soucis était ses avant bras un peu trop viril. Depuis ce jour là je m'imagine toutes les possibilités¹⁶⁴ que peut offrir ce 3 eme genre. Par contre je ne me considère pas comme un gai, mais je me dis que si il y a des seins, c'est une sorte de femme avec les qualités d'un homme. Seulement voilà, je ne sais pas ou je pourrais rencontrer ce genre là. Pourrais-tu me dire dans quel contexte tu as rencontré ta petite amie ?

[M148] bon si le trans a une quequete c'est homo point barre

[M182] je peux pas m'imaginer que quelqu'un puisse aimer simplement la beauté d'un trans si personnellement une parti de son corps sois disant son fameux pénis te dégoûte. Je dis ça c'est parce que moi-même j'ai une copine qui est un trans. Je la trouve très jolie et a la fois très féminine malgré qu'elle ait encore son fameux pénis [...]. Et si les gens persistent a se demander si tu es gay parce que tu aimes un trans et bien moi je vous confirme que "NON" vous ne l'êtes pas.

On observera ici plusieurs choses : sur le plan lexical, les occurrences de dénominations de la forme *trans*, ainsi que les désignations « la fille que j'aime » et « une copine », qui se rapportent toutes à des personnes trans PGF ; sur le plan morphosyntaxique, les pronoms personnels de la troisième personne en lien avec ces désignations, les actualisations de *trans* au féminin (1 occ.) et au masculin (7 occ.) et les accords suscités.

¹⁶⁴ En termes de relations sexuelles. La problématique développée par le scripteur dans son message, à grand renfort de périphrases, est la suivante : il a découvert les plaisirs de la pénétration anale, n'a « pourtant aucune attirance envers les hommes, mais l'idée qu'une fille [lui] fasse ça [l]'excite. Mais voilà c'est pas facile à trouver. »

Notre attention se porte d'abord sur les premier et dernier messages [M122 et M182], où l'on rencontre des similitudes intéressantes. Tous deux présentent, d'une part des actualisations, de *trans* au masculin avec le déterminant indéfini « un », qui ne suscitent aucun accord dans ces discours et, d'autre part, des accords et des pronoms personnels sujets de la 3^e personne au féminin.

Dans le premier message [M122], ces accords (épithètes « belle », « blonde », « toute mince ») sont provoqués par l'actualisation de *trans* au féminin, occurrence qui constitue également la référence des pronoms personnels *elle* (2 occ.). La personne est donc catégorisée conventionnellement au féminin. On trouve cependant deux actualisations de *trans* au masculin, en emploi substantif en position attribut : « c'est un trans » et « la fille que j'aime est un trans ». Au féminin, « une trans » dénomme la personne particulière ensuite désignée comme « la fille que j'aime », et est conventionnellement actualisé en fonction du genre performé. Au masculin, « un trans » est attribut dans la structure démonstrative « c'est », d'une part, et attribut d'un sujet féminin, d'autre part, et désigne plus généralement « un individu que l'on appelle trans ». Dans les deux cas, on semble bien avoir une actualisation différenciée selon une opposition « individu de la catégorie trans » et « femme trans particulière ». Dans le dernier message [M182], les trois occurrences actualisées au masculin, dont une à nouveau attribut d'un sujet féminin (« une copine qui est un trans »), semblent de même correspondre à une dénomination de type générique, et s'oppose à la désignation d'une personne particulière par une UL actualisée au féminin (*copine*), qui suscite dans le reste du discours les accords conventionnels, en fonction du genre performé.

L'occurrence présente dans le troisième post [M148] n'infirmes ni ne confirme ce schéma. Si le scripteur actualise au masculin la forme *trans* avec un déterminant défini (*le*), il est difficile d'affirmer que « le trans » réfère spécifiquement à la personne dont il est question dans le premier message (comme pourrait le laisser penser le défini), ou de manière plus générale à une « figure *du* trans » (comme peut le laisser penser le détachement du discours tenu).

On finit par le second message [M126], où la forme *trans*, qui dénomme toujours une personne PGF, est actualisée au masculin et suscite également l'accord au masculin de l'attribut « beau » (*via* le pronom relatif sujet *qui*). Je formule ici deux hypothèses d'interprétation de cette mécatégorisation. La première serait celle du schéma

traditionnel de mégenrage, où le locuteur actualise le genre en fonction du genre prescrit, identifiant la personne dont il parle comme homme, ce qui pourrait être corroboré par la référence à la virilité et aux « qualités d'un homme » (comprendre attributs sexués). Néanmoins, l'usage conventionnel du féminin dans l'expression « ta petite amie », en référence à la personne trans PGF évoquée dans message précédent, qui a également « encore son sexe d'homme » [M122], invite à chercher une explication plus fine.

La seconde hypothèse se fonde sur les formules « ce 3^e genre » et « ce genre-là » et sur la stratégie de contournement du genre qui apparaît dans « si *il y a* [...], *c'est* une sorte de [...] », qui aurait pu prendre les formes suivantes :

- a) si elle a des seins, elle / c'est une sorte de femme avec les qualités d'un homme.
- b) si il a des seins, il / c'est une sorte de femme avec les qualités d'un homme.

Dans le premier cas (a), l'emploi du féminin, qui reviendrait à identifier de facto la personne comme femme, serait contradictoire avec la condition émise par le scripteur (« avoir des seins ») pour son identification partielle (« une sorte de ») comme femme. Dans le second cas (b), l'emploi du masculin reviendrait à identifier la personne désignée comme un homme (et même comme un mâle) et serait contradictoire avec la négociation (« je me dis que si [...] alors ») d'identification, qui permet la mise à distance de l'identification du scripteur comme « gai ». Le scripteur choisit donc l'évitement. Cette stratégie d'évitement me permet de formuler l'interprétation suivante.

Pour ce scripteur, l'attribution linguistique du genre se fonde sur le genre prescrit, lui-même fondé sur le *sexe*. Le discours tenu ici, comme celui du premier message, exprime un premier niveau de conflit lorsque, dans un contexte de désir sexuel, le sexe de la personne désirée ne correspond pas au genre qu'elle performe, mettant ainsi en péril la propre identification de ces locuteurs comme hommes hétérosexuels. Dans le premier message, la reconnaissance (y compris au niveau linguistique) de l'identification de genre de la personne désirée (femme), du genre qu'elle performe, permet au locuteur de résoudre en partie le conflit – sans résoudre le problème de la

reconnaissance par autrui de l'identité de genre de la personne désirée et, corrélativement, de l'hétérosexualité du scripteur.

Dans le second message, en revanche, la situation est plus complexe. D'abord, la non-coïncidence du sexe et du genre performé par la personne désirée pose d'emblée au locuteur un problème d'identification en termes de genre, résolu par la conceptualisation d'un « 3^e genre ». Ensuite, un second niveau de conflit se superpose au premier, cette fois au niveau linguistique, à cause du recours obligatoire à l'une ou l'autre des deux seules catégories de genre disponible : son schéma d'alignement du genre en fonction (du genre prescrit en fonction) du sexe ne lui permet ni d'utiliser le féminin, puisqu'il ne lui permet pas de reconnaître la personne désirée comme femme, ni d'utiliser le masculin, puisque cela mettrait à nouveau en péril, au niveau linguistique cette fois, sa propre identification comme homme hétérosexuel.

Reste, pour cet extrait, l'emploi du féminin dans le groupe nominal « ta petite amie », à l'adresse du scripteur du premier message [M122], désignant sa partenaire, trans PGF, qui pourrait sembler contredire cette hypothèse. On peut néanmoins supposer, étant donné le contexte, que l'intention du locuteur est de procéder, par la reconnaissance (au moins ponctuelle) de l'identification de genre de la partenaire, à la reconnaissance de l'hétérosexualité de son interlocuteur.

6.3.3. Géométries variables du mégenrage

Comme on a pu le voir, d'une part, toutes les catégorisations apparemment non conventionnelles ne relèvent pas d'une dérogation à la règle d'attribution du genre ; d'autre part, toutes les catégorisations apparemment conventionnelles n'impliquent pas nécessairement la pleine reconnaissance de l'identification de genre de la personne dénommée ou désignée, ce que l'on va continuer à explorer ici. Enfin, comme on le verra, les catégorisations apparemment non conventionnelles n'impliquent pas toutes non plus un déni de reconnaissance de l'identité de la personne dénommée.

6.3.3.1. Mégenrage et transphobie ordinaire

Comme on vient de le voir, l'attribution du genre en fonction du genre performé (et non du genre prescrit) par la personne dénommée ou désignée n'implique pas nécessairement la pleine reconnaissance de son identification de genre.

Je l'avais étudié (Coutant 2016a) à travers la question de l'usage des guillemets sur les parties du discours renvoyant au référent et portant la marque du genre [M131], interprétée comme « une remise en question de la pertinence du genre linguistiquement attribué, sous-entendant son adéquation à la réalité à laquelle il renvoie » (p. 138). L'extrait traité prend la suite presque immédiate de celui que l'on vient de voir et le message M131 est une réponse directe à M126.

[M131] je pense que tu « la » trouve jolie mais que tu n'a rien envie de faire avec « elle »

[M132] demandez-vous ce que ressentirait une fille bio si vous mettiez sa féminité entre guillemets... (parce que c'est pareil...)

[M136] tes guillemets peuvent faire mal à des personnes qui, à juste titre, ne veulent pas être considérées comme des femmes de seconde zone... [...] // Quand on s'adresse à une personne trans on respecte son genre ressenti, c'est bien le moins... [...] du moment qu'elle a choisi de vivre un genre social féminin, elle a le droit à des la et à des elle sans guillemets comme n'importe quelle femme.

[M155] Si une personne s'adresse a moi en me disant "transsexuel" au lieu de "transsexuelle" alors que je suis féminine dans l'âme et jusqu'au bout des ongles. La personne aura seulement gagner mon silence. Car c'est comme si cette personne m'appelait monsieur c'est un manque de respect total... je suis une femme (point barre)... c'est un ressenti intérieur

Comme le soulignent les interlocuteur·ice·s répondant au premier message, l'effet de cette mise à distance graphique est le même ([M136] // [M155]) que celui de la mécatégorisation en fonction du genre prescrit, constitue au même titre une négation de l'identification de genre de la personne. Autant que le mégenrage ([M150], [M1954], [M1946]), constituant un processus transphobe de disqualification identitaire, cette pratique relève de la transphobie ordinaire.

[M1954] Il y a beaucoup de transphobie ordinaire, des gens qui utilisent les mauvais pronoms

[M150] Et en plus tu fais de la transphobie au passage en masculinisant une personne se féminisant. Bravo.

[M1946] transphobie ordinaire...parler de femmes trans en usant du masculin...

[M2099] Là où la transphobie ordinaire me semble complètement insupportable, c'est quand les gens nient sciemment le genre de l'autre.

Le dernier énoncé, quant à lui, retient notre attention en introduisant la question de la conscience (« sciemment » [M2099]), qui fait écho à la fois au message ci-dessous ([M2104]) et à l'extrait qui le suit, qui nous ramènent tous trois aux occurrences de mégenrage repérées en CDISC (la première étant donc une construction rhétorique).

[M2104] Le problème n'est pas que les gens appellent un mec "une transsexuelle", mais bien qu'ils expriment se faisant l'opinion que c'est une fille. // Dégenrer les trans sans intention consciente de heurter, c'est l'expression d'un préjugé, pas d'une ignorance. Nier l'existence du préjugé, et le définir comme ignorance, sans parler de taxer ses victimes de paranoïa, c'est le pérenniser.

6.3.3.2. L'ignorant·e et l'æ sachant·e

Les extraits suivants, émanant d'une même locutrice d'un des forums spécialisés du corpus (forum trans MtF), présentent 4 occurrences de *transsexuel* en actualisation au masculin (au singulier et au pluriel) dans des emplois réels ou construits de dénomination de personnes PGF, comme le confirme l'apposition « MF » entre parenthèses, interprétée donc également comme actualisée au masculin.

[M1525] "Étudiante en master 1 psychologie clinique, dans le cadre de mon mémoire qui traite de la construction sociale des **transsexuels (MF)**, de leur vécu, de leur souffrance.. [...]" // [...] Dire "construction sociale des **transsexuels (MF)**" c'est dès le départ nier ce que je suis, ce que nous sommes, c'est idéologiquement dire, "vous êtes des malades mentaux comme mes profs me l'ont appris puisque si votre boulanger ou un juge vous

prends pour une femme, à moi future clinicienne on me la fait pas, vous etes UN transsexuel donc un homme."

[M1539] Je peux tout a fait comprendre le shemalovers qui parce qu'il ne sait pas, dira UN transsexuel mais on attendrai un peu plus de respect venant d'une personne qui se targue de faire une these sur les transsexuelles et les transsexuels. on lui a dit que nous etions des hommes, malades mentaux qui "souffrent en se sentent femme" et elle repete comme un magnetophone en employant evidemment le masculin pour une Femme M>F.

La première occurrence, citée, pourrait correspondre soit à un emploi de la forme du masculin en tant que considérée comme générique et dénommant « l'ensemble des personnes transsexuelles, quel que soit leur genre », auquel cas la mention « MF » viendrait spécifier la population particulière concernée ; soit à l'alignement du genre (masculin) sur le genre prescrit (homme) des personnes dénommées (PGF), auquel cas l'apposition « MF » est également interprétée comme actualisée au masculin. C'est la seconde interprétation qui est privilégiée par la locutrice citante, qui intègre à son discours, en autonymie la seconde occurrence, reprise de la première, pour l'interpréter comme un mégenrage délibéré visant à la négation (« nier ») de l'identification de genre des personnes à qui elle s'adresse (« MF »). Le caractère délibéré étant fondé sur la posture énonciative de l'autrice du message cité, qui se présente comme « étudiante en [...] psychologie clinique », que la locutrice du message citant reformule en « moi future clinicienne » et, dans le second extrait, comme « une personne qui se targue de faire une thèse ». La troisième occurrence est construite par la locutrice et vise à expliciter le lien problématique entre l'usage du masculin (« UN ») et la motivation du mégenrage, à savoir la réassignation du genre prescrit (« donc un homme »). La dernière occurrence [M1539] est identique à la précédente et reprend la même construction graphique, soulignant, par l'usage des majuscules, l'inadéquation de la catégorisation grammaticale, dans un discours sur les critères d'acceptabilité du mégenrage mettant en opposition locuteur-ice *sachant-e* (celle-citée dans le premier message) et locuteur-ice *ignorant-e* (dans l'exemple, le shemalover, « parce qu'il ne sait pas »).

Cet exemple est par ailleurs parfaitement illustré par l'échange suivant, issu d'un autre forum, cette fois généraliste, où l'internaute explicite son ignorance de l'usage

dans les mêmes termes : « je ne sais jamais » / « maintenant au moins je sais » [M147].

[M145] Moi ce que j'aime chez les trans c'est qu'elles ont des corps en général splendides et féminins, tout en ayant des attributs masculins. [...] Enfin, cela dit, je n'ai jamais essayé, et je pense que si je le faisais, ce serait avec un trans qui ressemble vraiment à une femme.

[M146] Donc tu veuc coucher avec une femme devenue homme car un trans c'est cela que ça désigne. [...]

[M147] Je t'avoue que je ne sais jamais si il faut dire "un" ou "une" transexuel(le) (désolée si je t'ai froissée en disant "un trans", maintenant au moins je sais

Dans le premier message cohabitent effectivement deux actualisations du genre contradictoires : d'une part le pronom féminin pluriel « elles » en reprise de « les trans » (où aucune marque de genre n'apparaît en raison de l'épicénie de la forme et de l'invisibilité du genre dans le déterminant pluriel *les*) et, d'autre part, l'actualisation au masculin pour le singulier « un trans » en dénomination d'une personne (particulière mais indéterminée) PGF. Dans le troisième message, après rappel à l'ordre d'une tierce personne, l'internaute prend acte de la règle (« il faut dire », déduite de la remarque de la locutrice) et l'applique immédiatement dans l'adresse à son interlocutrice (« froissée »).

6.3.3.3. Savoir, vouloir

On l'a déjà dit : prendre acte de la règle et reconnaître l'identification de genre des personnes dénommées, sont deux choses différentes. Connaître la règle, reconnaître l'identification de genre de la personne dénommée et procéder à cette reconnaissance par un usage idoine de la règle sont encore trois choses différentes, comme on va le voir ci-après.

La première difficulté est liée aux représentations de la règle en question.

On rencontre en CDISC un certain nombre de discours comme ceux reproduits ci-dessous, de locuteur·ice·s que l'on pourrait dire *voulant*.

[M1916] J'ai un ami FTM, et mes ami-es cissexuel·les s'acharnent, quand il n'est pas là, à le désigner par le pronom Elle. [...] et

l'excuse c'est toujours soit "oh j'avais oublié", ou alors "oui mais c'est une fiiiille alors je dis elle." [...] Il veut qu'on dise IL alors on dit il.

[M1934] j'ai une autre amie qui envisageait peut-être une transition, ou en tout cas se sent plus fille que garçon, qui demandait à ce qu'on dise "elle" en parlant d'elle.

[M1942] Mais je respecte totalement qui elle est, comment elle se sent, et pour rien au monde je n'aurais continué à dire "il" alors qu'elle se sentait plus femme.

Les locuteur·ice·s, dans ces discours, explicitent leur usage du genre non par rapport à la convention (à la règle), mais par rapport à une volonté de leurs interlocuteur·ice·s (« il veut » [M1916], « qui demandait » [M1934]). S'il·les procèdent ainsi à la reconnaissance de l'identification de genre de ces dernier·e·s, le fait de présenter explicitement cette pratique de catégorisation comme une réponse à la volonté d'un individu implique cependant, en creux, qu'il s'agit d'une faveur, qui prendrait la forme d'une dérogation à la règle canonique : l'alignement du genre sur le genre performé ne dépend pas ici du respect de la règle mais du respect [M1942] de la personne dénommée – ce qui fait tout à fait écho à la note d'usage de WIKT.

Le premier message fait, de surcroît, apparaître deux cas de figure, différents, mais relevant du même phénomène [M1916] : les pratiques que dénoncent l·e locuteur·ice qui « dit il » reposent en effet sur le même présupposé que ses propres pratiques, à savoir que, selon leur conception de la règle, le genre devrait être aligné sur le genre prescrit, sur le sexe. La différence réside simplement sur le fait que, dans un cas, la dérogation consentie à cette règle va de pair avec une reconnaissance pérenne et certainement sincère de l'identification de genre de la personne (ce qui n'est déjà pas négligeable) ; dans l'autre, la reconnaissance, l'identification de la personne est ponctuelle et superficielle, et n'est finalement réalisée qu'au niveau linguistique (ce qui n'est pas non plus négligeable).

J'avais également démontré cela par l'étude de l'extrait suivant, qui figure toujours en CDISC.

[M429] par contre ne surtout pass considérer ces personnes comme des anormales // plus vous les respecterez et plus elles vous apprécieront.j ai longtemps vécu auprès des femmes mais j'ai

trouvé l'amour auprès d'une transsexuelle philipine (ladyboy) [...].
pour moi elle a un grand cœur et je pense plus honnête et sincère
qu'une femme. d'ailleurs vous constaterez que je dis toujours elle
en parlant de cette personne.

Comme je l'avais alors écrit :

« Alors que l'ensemble du discours sous-tend que les transsexuelles ne sont pas des femmes (oppositions répétées, mise à distance des personnes trans : "ces personnes", "cette personne"), le locuteur, qui se pose à la fois en prescripteur ("ne surtout pas...") et en juge ("pour moi", "je pense"), néanmoins "dit toujours elle" : il s'arroge le pouvoir de considérer que "cette personne", en vertu de certaines qualités, mérite ou non d'être considérée *comme* une femme. »
(Coutant 2016a, p. 134).

Je propose de compléter cette analyse par l'interprétation suivante. La catégorisation conventionnelle, ici, ne va pas non plus d'elle-même : le locuteur n'emploie pas le féminin *parce que* l'identification de genre de la personne appelle, conventionnellement, sa catégorisation au féminin ; il n'emploie pas non plus le féminin, conçu comme catégorisation identifiant une personne de genre prescrit (et de sexe) féminin, *parce qu'il* reconnaît la personne *comme femme* ; mais *pour* manifester qu'il accorde à la personne le droit à être identifiée – par la reconnaissance linguistique – *comme une femme*.

Conclusion : savoir, pouvoir ?

Je me propose de conclure cette partie sur deux des discours dont des extraits ont été convoqués ci-avant [M1934 et M1942] à propos des dérogations que j'ai dites « consenties » à la règle de l'attribution du genre, conçue comme fondée sur le sexe. Les locuteur·ice·s y proposent en effet des analyses explicitant et interrogeant les présupposés sous-tendus par leurs pratiques de catégorisation et les difficultés qu'ils leur posent. Ces analyses mettent en lumière de manière tout à fait intéressante d'une part l'inscription dans la langue, dans le lexique et dans les discours constituant des liens étroits entre bicatégorisation linguistique, bicatégorisation de genre et bicatégorisation des sexes, et d'autre part la nécessité et la difficulté du travail de désarticulation de ces constructions idéologiques – des sexes, du genre et de la langue.

[M1934] J'avais un pote (qui est maintenant FtM) qui avait commencé une transition et s'était fait enlever la poitrine, puis avait décidé d'interrompre le tout et était donc encore une fille, biologiquement parlant. [...] Et donc, quand j'ai appris il allait reprendre sa transition, je n'ai pas eu de difficulté à dire "il" parce que le "physique" qu'on associe au masculin a rapidement suivi et parce que je sentais que ça lui correspondait bien mieux. // A contrario, j'ai une autre amie [...] qui demandait à ce qu'on dise "elle" en parlant d'elle. Là par contre, c'était plus difficile parce que physiquement, elle avait encore de la barbe et que les signes de "féminisation" étaient extrêmement légers, elle mettait par exemple du vernis incolore. Mais elle avait la corpulence d'un homme, etc, et on a beau essayer, c'est difficile, à cause de toutes les représentations qu'on connaît, d'associer un physique dit "masculin" au pronom féminin.

[M1942] Alors justement en parlant de cette amie, je disais que j'avais des difficultés à employer des pronoms féminins parce que je suis "habituée" (comme la plupart des gens) à poser un pronom masculin sur quelqu'un qui ressemble à un homme, ou du moins l'image que la société s'en fait. Et je déplore justement ça, j'aurais aimé être capable de me dire "ok, alors c'est une fille ? Ben facile !" mais dans ma tête, c'était loin d'être aussi simple, surtout qu'elle-même se définit un peu dans un entre-deux, qu'à un moment je ne savais plus si c'était d'actualité, etc. Mais je le faisais quand même, même si ça me semblait bizarre. On a tellement intégré les codes du genre biologique qu'il est difficile de s'en détacher. Donc dans le cas que je citais, [...] je m'exprimais au féminin en parlant d'elle ou en lui parlant. Je disais juste que ça ne venait pas naturellement. [...] J'expliquais simplement que mon cerveau devait faire un cheminement pour se dire "ah oui, c'est ELLE, pas IL".

Conclusions

La première partie ayant présenté le cadre de la recherche, les outils mobilisés et les données sur lesquelles elle portait, la seconde a pu explorer, aux niveaux formel et discursif, quelques-unes des multiples manifestations linguistiques du système hétérocisnormatif – d'autres s'étant imposées d'elles-mêmes.

Une de ces premières manifestations, que je n'avais pas anticipée, résidait effectivement dans la double asymétrie des données disponibles à la collecte, en particulier au niveau lexical, d'une part, entre les lexiques dénommant des personnes de genre prescrit homme ou femme, d'autre part, entre ceux dénommant des personnes cis ou trans. La combinaison de ces déséquilibres a ainsi abouti à la constitution d'un corpus lexical très majoritairement dominé par les dénominations de personnes assignées hommes, tant concernant les dérogations à la norme hétérosexuelle qu'à la norme cisgenre.

Le premier pan de l'analyse, déployé dans le chapitre 4, qui mobilisait des analyses lexicométriques visant à identifier et cibler les axes de la recherche, a néanmoins été particulièrement riche et a ouvert nombre de pistes que je ne pouvais toutes suivre dans le cadre du présent travail. De celles qui se sont imposées, la première concernait la catégorisation des dénominations en lien avec les performances de genre. Les analyses ont ainsi fait apparaître une opposition entre unités lexicales invariantes et unités lexicales à alternance et épïcènes, les premières dénommant majoritairement, selon le genre prescrit, des personnes dont la performance de genre était considérée comme ponctuelle ou partielle, les autres étant catégorisées ou s'actualisant en fonction du genre performé et relevant principalement du champ des transidentités. Cette piste a été développée dans le chapitre 6.

La seconde piste suivie concernait le genre des unités lexicales relatives à la sexualité de la personne dénommée, qui avait fait apparaître que la catégorisation divergeant du genre prescrit concernait presque exclusivement les dénominations des hommes entretenant ou supposés entretenir des relations sentimentales ou sexuelles avec d'autres hommes, et que ce lexique relevait principalement de l'injure. Les analyses lexicographiques déployées dans le chapitre 5 ont permis de déterminer que cette catégorisation au féminin des dénominations HSH était principalement motivée par l'enregistrement d'un stéréotype socialement et historiquement situé,

celui de l'inverti, caractérisé comme « efféminé » et « passif », correspondant donc à l'inscription dans le système même de la langue d'une conceptualisation minorisante de l'homosexualité masculine.

En déterminant que le caractère injurieux de ces formes était lié, par les discours lexicographiques, à des acceptions ne s'adressant pas aux personnes HSH, ces analyses ont également démontré comment la défaillance à l'impératif hétéronormé de virilité était sanctionné par l'assimilation à l'homosexualité et, partant, comment l'inscription dans une catégorie de genre de stéréotypes liés à la sexualité participait à la construction d'une norme de genre. Les analyses discursives ont révélé que cette inscription stéréotypique d'une conception homophobe – car stigmatisante et essentialisante – de l'homosexualité masculine dans les structures de la langue est toujours agissante et participe, aujourd'hui encore, à la construction conjointe des virilités hétérosexuelles mais aussi homosexuelles – en d'autres termes, à la construction et à la perpétuation d'impératifs hétéronormés.

L'autre versant du cadre formel du genre est celui de la morphosyntaxe, dont les observables en discours étaient, d'une part, l'actualisation des formes et les phénomènes d'accord suscités, d'autre part, la mobilisation de l'une ou l'autre catégorie de genre dans la désignation pronominale. Le chapitre 6 s'est ainsi concentré sur la catégorisation et les actualisations non conventionnelles des formes lexicales dénommant les personnes trans, « non conventionnel » étant entendu comme dérogeant à l'alignement du genre sur le genre performé, mettant en lien ces réalisations discursives avec le cotexte permettant l'interprétation de leurs mécanismes et avec les discours constituants sur lesquels ils s'appuyaient.

Ces analyses ont permis de montrer que les pratiques de mégenrage étaient très diverses, notamment dans leurs motivations, mais reposaient principalement sur une représentation du genre – y compris linguistique – comme miroir du sexe, dans une langue elle-même conçue comme miroir de la réalité. Elles ont également fait apparaître, par la mise en lumière du recours récurrent à un masculin considéré comme générique dans la désignation des personnes trans PGF, que toutes les pratiques mégenrantes n'étaient pas fondées sur la transphobie inhérente au système de genre, mais parfois aussi sur son sexisme.

Les analyses déployées dans cette recherche, portant tant sur les formes linguistiques que sur les discours métalinguistiques, ont ainsi permis de démontrer l'hétérocisnormativité du système linguistique de genre. Elles ont de cette manière confirmé à la fois la pertinence de l'interprétation que j'avais proposée du cadre perréen d'analyse du genre, et l'efficacité de ce dernier.

Si cette recherche a finalement (!) heureusement abouti, il me semble qu'elle porte un peu trop évidemment les traces du système de Genre qu'elle avait l'ambition assumée de critiquer.

La première d'entre elle est la focalisation quasi exclusive sur les formes et les usages (rendus) dominants (par ce système même), à savoir les dénominations de la personne relatives à l'homosexualité « masculine » et le mégenrage des personnes trans PGF, c'est-à-dire assignées « mâles » par ce système. Ce biais était difficilement évitable, pour de multiples raisons, à commencer par l'invisibilisation des lesbiennes et des trans FtM (sans parler de celle des bis, des ace, des personnes non binaires...) dans un lexique et des discours institutionnels hétérocisnormés enregistrant et traduisant les (dés)intérêts d'une société qui ne l'est pas moins. S'il me plaît de reconnaître avec Monique Wittig que les lesbiennes ne sont pas des femmes, et avec les trans FtM qu'ils n'en pas non plus, force est de constater que les premières comme les seconds sont pourtant traité-e-s comme telles, dans la langue et en dehors.

Alors que le corpus des dénominations de personnes FSF, constitué à partir des sources lexicographiques, était plutôt pauvre, le matériau offert par le corpus discursif était, en revanche, extrêmement riche et aurait permis de déployer des analyses extrêmement intéressantes. Je pense notamment aux travaux qu'il rend possible sur l'autodénomination et la définition de soi, ainsi que sur les intersections entre identifications de genre et identifications sexuelles – qui m'auraient entraînée trop loin des problématiques formelles de genre sur lesquelles j'ai tenté de concentrer cette recherche.

A contrario, les critères de constitution des corpus lexical et discursif HSH (entre autres) ont fait que le matériau collecté n'était pas vraiment propice à l'étude des autodénominations HSH. Comme le chapitre 5 l'a laissé paraître, il y aurait eu matière à travailler sur la réappropriation des formes considérées comme

injurieuses, en lien ou non avec la question du genre, mais cela m'aurait à nouveau entraînée trop loin des questions de catégorisation formelle. Je m'étais par ailleurs attendue à travailler sur les pratiques d'auto-catégorisation au féminin, mais leur absence nette dans les discours collectés et le faible nombre même de discours sur la question ont eu raison de cette piste de recherche.

Le travail sur les performances de genre non binaires, que j'espérais éclairant sur la négociation du cadre formel du genre, a également été laissé de côté en raison de l'incompatibilité entre approches mises en œuvre et données collectées - en particulier le manque de matériel lexicographique et la trop faible présence d'occurrences actualisées en discours.

Concernant enfin les transidentités, plusieurs pistes de recherche restent possible - à partir de ce corpus ou d'autres. Je pense, encore une fois, particulièrement à la question de l'autodésignation, qui recoupe le lexique des identités de genre traditionnelles et est donc resté hors du prisme de ma recherche. Je pense surtout enfin la question de la négociation du cadre binaire du genre, que j'avais commencé à étudier à partir du corpus FtM et qui m'avait notamment permis de repérer

« l'élaboration spontanée de stratégies discursives généralement regroupées sous le terme de "neutre" et faisant écho aux nombreuses "propositions de transformation tant de la langue (en tant que structure) que des pratiques langagières et des usages, à des fins antisexistes ou anticissexistes, émanant des milieux académiques, associatifs ou militants féministes, trans, transféministes et queer, y compris francophones »

et notamment aux travaux théoriques

« sur la démasculinisation (Viennot, 2014) ou la féminisation de la langue et le contournement du genre (Perry 2008), l'épicénisation du discours ou double marquage de genre (Abbou, 2011), la suppression des catégories de genre (Wittig, 1985) ou leur neutralisation (Elmiger, 2015), leur démultiplication ou le brouillage de leurs frontières (Greco, 2012) » (Coutant 2017).

Cette partie du travail promettait des développements extrêmement intéressants mais trop importants, que j'ai préféré mettre entre parenthèses pour me concentrer sur les pistes de travail déjà nombreuses et très hétéro...gènes déployées dans cette recherche.

Bibliographie

ABBOU Julie (2011) *L'Antisexisme linguistique dans les brochures libertaires : pratiques d'écriture et métadiscours*, thèse de doctorat en rhétorique, sous la direction de DOUAY Françoise, université d'Aix-Marseille, Aix-en-Provence.

ABEL Andrea & MEYER Christian (2013) « The dynamics outside the paper : user contributions to online dictionaries », KOSEM Iztok (dir.), *Electronic lexicography in the 21st century : thinking outside the paper. Proceedings of the eLex 2013 conference, 17-19 October 2013, Tallinn, Estonia*, Ljubljana/Tallinn, Trojina, Institute for Applied Slovene Studies/Eesti Keele Instituut, p. 179-194.

ACHARD-BAYLE Guy & PAVEAU Marie-Anne (dir.) (2008) *Linguistique populaire ?*, *Pratiques*, n°139-140(2) ; en ligne : <https://journals.openedition.org/pratiques/1171>.

AEBISCHER Verena & FOREL Claire (dir.) (1983) *Parlers masculins, parlers féminins ?*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, Paris.

ALESSANDRIN Arnaud (2012) *Du « transsexualisme » aux devenirs Trans*. Thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de MACÉ Éric, université Bordeaux Segalen, Bordeaux.

APOTHÉLOZ Denis (2002) *La construction du lexique français*, Ophyris, Paris.

ARMENGAUD Françoise (2003) « Claire Michard, Le Sexe en linguistique. Sémantique ou zoologie ? », *L'Homme*, n°165, p. 314-315 ; en ligne : <http://lhomme.revues.org/index15912.html>.

ARNOLD Aaron (2008) « Genre & Langage », *Forum für Politik, Gesellschaft und Kultur*, n°277, p. 33-35.

ARRIVÉ Michel (1989) « De quelques oscillations des théories du genre dans l'histoire récente de la linguistique », *Genre et langage*, KOSKAS Eliane & LEEMAN Danielle, *Linx*, n°21, p. 5-15.

ARRIVÉ Michel (1997) « Coup d'œil sur les conceptions du genre grammatical », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n°141(1), p. 81-96.

ARRIVÉ Michel (2005) « Les brochettes de brochet, ou du genre et du sexe et de leurs rapports », *Les Cahiers de l'École*, n°3, p. 28-34.

- ARRIVÉ Michel** (2008) « Genre grammatical et sexe : quel(s) rapport(s) ? », *Les Cahiers de l'École*, n°10.
- AUCLERC Benoît & CHEVALIER Yannick** (dir.) (2012) *Lire Monique Wittig aujourd'hui*, Presses Universitaires de Lyon, coll. Des deux sexes et autres, Lyon.
- BAIDER Fabienne** (2004) *Hommes galants, femmes faciles : Étude socio-sémantique et diachronique*, L'Harmattan, Paris.
- BAIDER Fabienne** (dir.) (2007) « Parité linguistique », *Nouvelles Questions Féministes*, n°26(3), p. 1-161.
- BAIDER Fabienne & ELMIGER Daniel** (dir.) (2012) *Intersexion. Langues romanes, langues et genre*, Studies in Sociolinguistics 12, Lincom Academic Publisher, Munich.
- BAILLY Sophie** (dir.) (2008) *Les hommes, les femmes et la communication : mais que vient faire le sexe dans la langue ?*, L'Harmattan, Paris.
- BARRET Rusty** (1997) « The "homo-genius" Speech Community », LIVIA Anna & HALL Kira, *Queerly Phrased. Language, Gender and Sexuality*, Oxford University Press, New York, p. 181-201.
- BARTHES Roland** (1978) *Leçon. Leçon inaugurale de la chaire de sémiologie littéraire du Collège de France prononcée le 7 janvier 1977*, Seuil, Paris [éd. 2015].
- BAUDINO Claudie** (2001) *Politique de la langue et différence sexuelle : la politisation du genre des noms de métier*, L'Harmattan, Paris.
- BAUDINO Claudie** (2006) « De la féminisation des noms à la parité : réflexion sur l'enjeu politique d'un usage linguistique », *Études de linguistique appliquée*, n°142(2), p. 187-200.
- BAURENS Mireille** (2005) « Claudie Baudino, Politique de la langue et différence sexuelle, la politisation du genre des noms de métier, 2001, Paris, L'Harmattan, 364 p. », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, n° 21, p. 334-336 ; en ligne : <http://clio.revues.org/1499>.
- BEECHING Kate** (2002) *Gender, Politeness and Pragmatic Particles in French*, Benjamins, Amsterdam.
- BENVENISTE Émile** (1975) *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Maisonneuve, Paris.

- BERENI Laure & TRACHMAN Mathieu** (2011) « Genre : état des lieux. Entretien avec Laure Bereni », *La vie des idées* ; en ligne : <http://www.laviedesidees.fr/Genre-etat-des-lieux.html>.
- BESNIER Niko** (1995) *Literacy, Emotion and Authority : Reading and Writing on a Polynesian Atoll*, Cambridge University Press, Cambridge.
- BEUSCART Jean-Samuel, DAGIRAL Éric & PARASIE Sylvain** (dir.) (2009) *Sociologie des activités en ligne, Terrains & Travaux*, n°15.
- BORODITSKY Lera & SCHMIDT Lauren A.** (2000) « Sex, Syntax and Semantics », *Proceedings of the 22nd Annual Meeting of the Cognitive Science Society*, Philadelphia.
- BOURCIER Marie-Hélène Sam** (2005) *Sexpolitiques : Queer zone 2*, La Fabrique, Paris.
- BOURDIEU Pierre** (1998) *La Domination masculine*, Seuil, Liber, Paris.
- BOUTET Josiane & MAINGUENEAU Dominique** (2005) « Sociolinguistique et analyse de discours : façons de dire, façons de faire », *Langage et Société*, n°114, p. 14-47.
- BOZON Michel** (2006) « Censure linguistique du genre : une résistance politique ? », *Travail, genre et sociétés*, n°16(2), p. 143-147.
- BRUNETIÈRE Valérie** (1999) « Sémiologie du Sexisme ordinaire : images actuelles », *BARD C., L'antiféminisme au XX^e siècle*, Fayard, Paris, p. 449-460.
- BRUNETIÈRE Valérie** (2005) « Anne-Marie Houdebine-Gravaud (éd.), La féminisation des noms de métiers. En français et dans d'autres langues », *Mots. Les langages du politique*, n°78, p. 155 ; en ligne : <http://mots.revues.org/460>.
- BRUNETIÈRE Valérie** (2011) « L'image publicitaire des femmes de 68 à 2008 : libération ou renforcement de l'aliénation langagière ? », *CANUT Cécile & PRIEUR Jean-Marie, 1968 - 2008 : Événements de paroles*, Michel Houdiard éditeur, Paris, p. 306-321.
- BUCHOLTZ Mary & HALL Kira** (2004) « Theorizing identity in Language and Sexual Research », *Language and Society*, n°33, p. 469-515.
- BURGESS Ernest Watson** (1949) « The sociological theory of psychosexual behavior », *HOCH Paul H. & ZUBIN Josep. (dir.), Psychosexual Development in Health and Disease*, Grune, Stratton, New York, p. 227-243.

BUTLER Judith (1990) *Gender Trouble*, Routledge, New York and London [trad. fr. (2005) *Trouble dans le genre*, La Découverte, Paris].

CAMERON Deborah (2007) *The Myth of Mars and Venus. Do Men and Women speak different languages ?*, Oxford University Press, Oxford.

CAMERON Deborah (1985) « What Gender got to do with Sex ? », *Language and Communication*, n°5(1), p. 19-27.

CAMERON Deborah (1997) « Performing gender identity : young men's talk and the construction of heterosexual masculinity », **JOHNSON Sally & MEINHOF Ulrike Hanna**, *Language and Masculinity*, Blackwell, Oxford, p. 47-64.

CAMERON Deborah (1998) « Gender, Language, and Discourse : A Review Essay », *Signs*, n°23(4), p. 945-973.

CAMERON Deborah & KULICK Don (2003) *Language and Sexuality*, Cambridge University Press, Cambridge.

CAMERON Deborah & KULICK Don (dir.) (2006) *The Language and Sexuality Reader*, Routledge, New York.

CAMERON Deborah, McALINDEN Fiona & O'LEARY Kathy (1989) « Lakoff in Context : The Social and Linguistic Functions of Tag Questions », **COATES Jennifer & CAMERON Deborah**, *Women and Their Speech Communities*, Longman, London, p. 74-93.

CARR Michael (1997) « Internet Dictionaries and Lexicography », *International Journal of Lexicography*, n°10(3), p. 209-230.

CHETCUTI Natacha (2010) *Se dire lesbienne : vie de couple, sexualité, représentation de soi*, Payot, Paris.

CHETCUTI Natacha & GRECO Luca (dir.) (2012) *La Face cachée du genre. Langage et pouvoir des normes*, Presses Sorbonne Nouvelle, Paris.

CHEVALIER Yannick (2013) « Approches linguistiques du genre (gender) », *La Clé des Langues*, ENS Lyon, DGESCO, Lyon ; en ligne : <http://cle.ens-lyon.fr/plurilingues/approches-linguistiques-du-genre-gender-214114>.

CIXOUS Hélène (1975) *Le Rire de la Méduse et autres ironies*, Galilée, Paris [éd. 2010].

- COMBES Danièle (2002) « Le sexe en linguistique : sémantique ou zoologie ?, L'Harmattan (Bibliothèque du féminisme), décembre 2001, 157 p., Claire Michard », *Langage et société*, n°100(2), p. 109-111.
- CORBETT Greville (1991) *Gender*, Cambridge University Press, Cambridge.
- CORY Donald W. (1951) *The Homosexual in America : A Subjective Approach*, Greenberg, New York.
- COUTANT Alice (2016a) « Masculin, féminin : l'indicibilité de la non-coïncidence sexe genre », BAILLY Sophie, RANCHON Grâce & TOMC Sandra (dir.), *Pratiques et langages du genre et du sexe : déconstruire l'idéologie sexiste du binarisme*, EME Éditions, coll. « Proximités – Sciences du langage », Louvain-la-Neuve, p. 121-143.
- COUTANT Alice (2016b) « Langage », RENNES Juliette (dir.) *Encyclopédie critique du genre*, La Découverte, Paris, p. 359-368.
- COUTANT Alice (2017) « Transitions FtM : féminin to masculin ? Langue, genre et (re)présentation de soi », VADOT Maude, ROCHE Françoise et DAHOU Chahrazed, *Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives*, Presses universitaires de la Méditerranée, « Sciences du langage », Montpellier, p. 137-154.
- COUTANT Alice, MARIGNIER Noémie, GRECO Luca (2015) « Le chantier linguistique : éléments pour une grammaire non binaire » (communication), Queer Week, 6 mars 2015, Sciences Po, Paris ; en ligne : <https://gsl.hypotheses.org/354>.
- DAMOURETTE Jacques & PICHON Édouard (1930) *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française, 1911-1927*, vol. 1, D'Artrey, Paris [éd. 1968].
- DAWES Elizabeth (2003) « La féminisation des titres et fonctions dans la Francophonie : de la morphologie à l'idéologie », *Ethnologies*, n°25(2), p. 195-213.
- DE BEAUVOIR Simone (1949) *Le Deuxième Sexe, tomes I et II*, Gallimard, Paris [édition 1976].
- DE LAURETIS Teresa (2007) *Théorie queer et cultures populaires, de Foucault à Cronenberg*, La Dispute, Le genre du monde, Paris.
- DE LAURETIS Teresa (dir.) (1991) « Queer Theory : Lesbian and Gay Sexualities », *Differences : A Journal of Feminist Cultural Studies*, Special issue n°3.

DEFRANCISCO Victoria (1991) « The Sounds of Silence : How Men Silence Women in Marital Relations », *Discourse and Society*, n°2(4), p. 413-23 et **COATS Jennifer** (1998) *Language and Gender : A reader*, Blackwell Publishers, Oxford, p. 176-184.

DELPHY Christine (1991) « Penser le genre : quels problèmes ? », **HURTIG M.-C., KAIL M. & ROUCH H.** (2002) *Sexe et genre. De la hiérarchie entre les sexes*, CNRS, Paris, p. 89-103.

DELPHY Christine (2001) *L'Ennemi principal (II) : penser le genre*, Syllepse, Nouvelles Questions Féministes, Paris.

DELPHY Christine (2012) *Questions féministes (1977-1980)*, Syllepse, Paris.

DISTER Anne & MOREAU Marie-Louise (2009) *Féminiser ? Vraiment pas sorcier. La féminisation des noms de métier, fonctions, grades et titres*, De Boeck et Duculot, Louvain.

DONABÉDIAN Anaïd (2004) « Masculin-Féminin : langue et métalangage », *Cadmos : Masculin-féminin*, n°6, p. 83-99.

DOUAY-SOUBLIN Françoise (1985) « Fonctionnements linguistiques de la catégorisation de sexe (I) », *Bulletin d'information des études féministes*, n°17, p. 103-109.

DOUAY-SOUBLIN Françoise (1986) « Fonctionnements linguistiques de la catégorisation de sexe (II) », *Bulletin d'information des études féministes*, n°18, p. 109-116.

DUCHÊNE Alexandre & MOÏSE Claudine (dir.) (2011) *Langage, genre et sexualité*, Nota bene, Langue et pratiques discursives, Québec.

DUMAIS Hélène (2008) « De la féminisation des titres à la rédaction épiciène : regards croisés sur la parité linguistique », *Recherches féministes*, n°21(1), p. 171-187 ; en ligne : <http://id.erudit.org/iderudit/018315ar>.

DURAND Marguerite (1936) *Le genre grammatical en français parlé à Paris et dans la région parisienne*, D'Artrey, Paris.

DURRER Sylvie (2002) « Les femmes et le langage selon Charles Bailly : “des moments de décevante inadvertance” ? », *Linguistik Online*, n°11(2), p. 71-103 ; en ligne : http://www.linguistik-online.de/11_02/durrer.html.

- EAKINS Barbara W. & EAKINS Gene R. (1978) *Sex Differences in Human Communication*, Houghton Mifflin, Boston.
- ECKERT Penelope & MCCONNELL-GINET Sally (1992) « Think practically and look locally : language and gender as community-based practice », *Annual Review of Anthropology*, n°22, p. 461-90.
- EDELMAN Nicole (2003) « Discours médical et construction des catégories homme/femme, masculin/féminin », *Sens public, revue web : La différence des sexes, enjeux et débats contemporains*, p. 1-22 ; en ligne : <http://www.sens-public.org/spip.php ? article9>.
- ELMIGER Daniel (2008) *La féminisation de la langue en français et en allemand : Querelle entre spécialistes et réception par le grand public*, Honoré Champion, Paris.
- ELMIGER Daniel (2015) « Masculin, féminin : et le neutre ? Le statut du genre neutre en français contemporain et les propositions de “neutralisation” de la langue », *Implications philosophiques*, 29 juin 2015 ; en ligne : <http://www.implications-philosophiques.org/actualite/une/masculin-feminin-et-le-neutre/>.
- ÉRIBON Didier (1999) *Réflexions sur la question gay*, Fayard, Paris.
- ESPINEIRA Karine (2008) *La Transidentité, de l'espace médiatique à l'espace public*, L'Harmattan, Paris.
- ESPINEIRA Karine (2014) « La médiatisation des politiques transgenres : du statut de contre-public à l'inégalité de la représentation », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* ; en ligne : <http://rfsic.revues.org/695>.
- ESPINEIRA Karine (2014) « Les constructions médiatiques des personnes trans - Un exemple d'inscription dans le programme “penser le genre” en SIC », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n°15(1), p. 35-47.
- ESPINEIRA Karine, THOMAS Maude-Yeuse & ALESSANDRIN Arnaud (dir.) (2012) *La Transyclopédie, tout savoir sur les transidentités*, Des ailes sur un tracteur, Paris.
- FATTIER Dominique (2007) « Français parlé au XVII^e siècle et créoles français : hypothèses sur la disparition du genre grammatical », *Linx*, n°57, p. 145-153 ; en ligne : <http://linx.revues.org/302>.
- FERNANDEZ Jocelyne (dir.) (1998) *Parler femme en Europe*, L'Harmattan, Paris.

FINE Agnès (1998) « Françoise Héritier, Masculin, Féminin. La pensée de la différence. Paris, O. Jacob, 1996 », *CLIO, Histoire, femmes et sociétés*, n°8, p. 2-4 ; en ligne : <http://clio.revues.org/index326.html>.

FINE Agnès (2003) « “Valence différentielle des sexes” et/ou “domination masculine” ? », *Travail, genre et sociétés*, n°10(2), p. 174-180.

FISHMAN Pamela (1978) « Interaction : The Work Women Do », *Social Problems*, n°25(4) p. 397-406 et **THORNE Barrie, KRAMARAE Cheris & HENLEY Nancy** (1983) *Language, Gender and Society*, Newbury House, Rowley, p. 89-101.

FOUCAULT Michel (1971) *L'Ordre du discours*, Gallimard, Paris.

FOUNDALIS Harry E. (2002) « Evolution of Gender in Indo-European Languages », *Proceedings of the 24th Annual Conference of the Cognitive Science Society*, Fairfax, Virginie.

FRACCHIOLLA Béatrice (2008) « Anthropologie de la communication : la question du féminin en français », *CORELA*, n°6(2), p. 1-11 ; en ligne : <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=286>.

FRACCHIOLLA Béatrice (2008) « L'attaque courtoise : de l'usage de la politesse comme stratégie d'agression dans le débat Sarkozy-Royal du 2 mai 2007 », *Actes JADT'2008 - 9^{es} journées internationales d'analyse statistique des données textuelles*, 12-14 mars 2008, Lyon.

FRACCHIOLLA Béatrice (2011) article « Injure », **MARZANO Michela** (dir.) *Dictionnaire de la violence*, Presses universitaires de France, Paris.

FUJIMURA Itsuko (2005) « La féminisation des noms de métiers et des titres dans la presse française (1988-2001) », *Mots. Les langages du politique*, n°78, p. 37-52 ; en ligne : <http://mots.revues.org/355>.

GOODWIN Marjorie H. (1990) *He-Said-She-Said : Talk as a Social Organization among Black Children*, Indiana University Press, Bloomington.

GOODWIN Marjorie H. (2006) *The Hidden Life of Girls : Games of Stance, Status and Exclusion*, Blackwell, Oxford.

GRAY John (1992) *Men are from Mars, Women from Venus*, Harper Collins, New York.

- GRECO LUCA (2011) « Talbot Mary, Language and Gender », *Genre, sexualité & société*, n°5 ; en ligne : <http://gss.revues.org/index1910.html>.
- GRECO Luca (2013) « Exhumer le corps du placard : pour une linguistique queer du corps king », ZOBERTMAN Pierre, TOMICHE Anne & SPURLIN William J., *Écritures du corps. Nouvelles perspectives*, Garnier, Paris, p. 269-288.
- GRECO Luca (2014) « Recherches linguistiques sur le genre : bilan et perspectives », *Langage et société*, n°148, p. 11-29.
- GRECO Luca & CHETCUTI Natacha (dir.) (2012) *La face cachée du genre. Langage et pouvoir des normes*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris.
- GREY Clive (s. d.) *Towards an overview of work on gender and language variation* ; en ligne : <http://aggslanguage.wordpress.com/work-on-gender-and-language-variation/>.
- GUILLAUMIN Colette (1992) *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Côté-femmes, Paris.
- GUIRAUD Pierre (1978) *Dictionnaire érotique*, Payot, Paris.
- GUIRAUD Pierre (1978) *Sémiologie de la sexualité*, Payot, Paris.
- GUMPERZ John J. (1982) *Language and Social Identity*, Cambridge University Press, New York.
- HALL Kira (1995) « Lip Service on the Fantasy Lines », HALL Kira & BUCHOLTZ Mary, *Gender Articulated : Language and the Socially Constructed Self*, Routledge, New York, p. 183-216.
- HAYES Joseph J. (1981) « Lesbians, gay men and their “languages” » et « Gayspeak », CHESEBRO James W. (dir.), *Gayspeak : Gay Male and Lesbian Communication*, Pilgrim, New York, p. 28-42 et p. 45-57.
- HÉBERT Louis (2006) « Le carré sémiotique », *Signo* ; en ligne : <http://www.signosemio.com/greimas/carre-semiotique.asp>.
- HÉBERT Louis (n. d.) *Éléments de sémiotique* ; en ligne : <http://www.signosemio.com/elements-de-semiotique.asp>.
- HÉRTIER Françoise (1996) *Masculin/féminin (I). La Pensée de la différence*, Odile Jacob, Paris.
- HÉRTIER Françoise (2002) *Masculin/féminin (II). Dissoudre la hiérarchie*, Odile Jacob, Paris.

HERRMANN Claudine (1976) *Les voleuses de langue*, Les éditions des femmes - Antoinette Fouque, Paris [éd. 1980].

HOLMES Janet (1984) « Hedging your bets and sitting on the fence : some evidence for hedges as support structure », *Te Reo*, n°27, p. 47-62.

HOLMES Janet & MARRA Meredith (dir.) (2010) *Femininity, Feminism and Gendered Discourse*, Cambridge Scholars Press, Newcastle upon Tyne.

HOLMES Janet & MEYERHOFF Miriam (2003) *The Handbook of Language and Gender*, Blackwell, Oxford.

HOUEBINE Anne-Marie (1977) « Les femmes et la langue », *Tel Quel*, n°74, p. 84-95.

HOUEBINE Anne-Marie (1979) « La différence sexuelle et la langue », *Langage et Société*, n°7, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, p. 3-30.

HOUEBINE Anne-Marie (1990) « Femmes, sujets des discours », MARINI Marcelle (dir.) « De la femme dans les discours. Construction idéologique et analyses sémiologiques », *Cahiers du CEDREF*, Paris VII, Paris, p.51-76.

HOUEBINE Anne-Marie (1990) « La féminisation des noms de métiers. Des règles morphologiques et des méthodes utilisées. Étude du texte de l'arrêté et des résistances socio-idéologiques », *Les femmes et la langue, Contrastes*, Z'édicions, Nice, p. 39-62.

HOUEBINE Anne-Marie (1992) « Sur la féminisation des noms de métiers en français contemporain. État des lieux après la circulaire », *Recherches Féministes*, n°5(1), Université Laval, Québec, p.153-159.

HOUEBINE Anne-Marie (1995) « Des femmes dans la langue et les discours », *Cahier des Annales de Normandie*, n°26, p. 385-398 .

HOUEBINE Anne-Marie (2003) « Trente ans de recherche sur la différence sexuelle, ou Le langage des femmes et la sexuation dans la langue, les discours, les images », *Langage et société*, n°106(4), p. 33-61.

HOUEBINE ANNE-MARIE (dir.) (1998) *La féminisation des noms de métiers en français et dans d'autres langues*, L'Harmattan, Paris, « Préface », p. 11-15, « De la féminisation des noms de métiers », p. 17-39.

- HUYGHE Richard & TRIBOUT Delphine** (2015) « Noms d'agents et noms d'instruments : le cas des déverbaux en - *eur* », *Langue française*, n°185(1), p. 99-112 ; en ligne : <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2015-1-page-99.htm>.
- IRIGARAY Luce** (1987) « L'ordre sexuel du discours », *Langage*, n°85, p. 81-123.
- IRIGARAY Luce** (dir.) (1990) *Sexes et genres à travers les langues : éléments de communication sexuée*, Grasset, Paris.
- JESPERSEN Otto** (1922) « The Woman », **CAMERON Deborah** (1990) *The Feminist Critique of Language. A Reader*, Routledge, London, p. 201- 220.
- KASSAI Georges** (dir.) (1990) *La différence sexuelle dans le langage, Actes du colloque ADEC, Université de Paris III, Z'éditions, Nice*.
- KEENAN (OCHS) Elinor** (1973) « A sliding sense of obligatoriness : The polystructure of Malagasy oratory », *Language in Society*, n°2, p. 225-243.
- KEENAN (OCHS) Elinor** (1974) « Norm-makers, norm-breakers : uses of speech by men and women in a Malagasy community », **BAUMAN Richard & SHERZER Joel** (dir.), *Ethnography of Communication*, Cambridge University Press, Cambridge.
- KHAZNADAR Edwige** (1990) *Le Nom de la femme : virtualisation idéologique et réalité linguistique*, thèse de doctorat en linguistique, sous la direction de **BORILLO Andrée**, Université de Toulouse-Le Mirail, Toulouse [non publiée].
- KHAZNADAR Edwige** (2002) *Le Féminin à la française, académisme et langue française*, L'Harmattan, Paris.
- KOSOFKY SEDGWICK Eve** (1990) *Epistemology of the Closet*, University of California Press, Berkeley [trad. fr. **CERVILLE Maxime** (2008) *Épistémologie du placard*, Amsterdam, Paris].
- KRAFFT-EBING Richard (von)** (1886) *Pyschopathia Sexualis*.
- KULICK Don** (1993) « Speaking as a woman : Structure and gender in domestic arguments in a Papua New Guinean village », *Cultural Anthropology*, n°8(3), p. 99-129.
- KULICK Don** (1998) « Anger, gender, language shift, and the politics of revelation in a Papua New Guinean village », **SCHIEFFELIN Bambi B., WOOLARD Kathryn A. & KROSKRITY Paul V.**, *Language, Ideologies : Practice and Theory*, Oxford University Press, New York, p. 87-102.

- KUNERT Stéphanie** (2011) « Images de soi, discours sur elles. Constructions médiatiques du féminin-sexuel », *Raison Présente*, n°183, p. 89-98.
- KUNERT Stéphanie** (2013) « Paroles et images de femmes désirantes dans le mouvement dit sex-positif : un geste de réécriture », **BOISCLAIR Isabelle & DUSSAULT-FRENETTE Catherine**, *Femmes désirantes. Art, littérature, représentations*, Éditions du Remue-Ménage, Québec, p. 197-218.
- LABOV William** (1972) *Sociolinguistic patterns*, University Of Pennsylvania Press, Philadelphia [trad. fr. (1976) *Sociolinguistique*, Minuit, Paris].
- LAKOFF Robin** (1973) « Language and Woman's Place », *Language in Society*, n°2(1), p. 45-80 et (1975) *Language and Woman's Place*, Harper and Row, New York [édition 2004].
- LAKOFF Robin** (1975) *Language and Woman's Place*, Harper and Row, New York [édition 2004].
- LATZKO-TOTH Guillaume & PROULX Serge** (2013) « Enjeux éthiques de la recherche sur le Web », **BARATS Christine** (dir.), *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, Armand Colin, Paris, p. 43-45.
- LE BITOUX Jean** (2005) *Entretiens sur la question gay*, Béziers, H&O éditions.
- LEAP William L.** (1996) *Word's Out : Gay Men's English*, University of Minnesota Press, Minneapolis, London.
- LEEMAN Danielle** (1989) « Remarques sur les notions de sexe et de généricité », *Cahiers de grammaire*, n°14, p. 85-107.
- LEEMAN Danielle** (2001) « Quand les formes informent : de la grammaire à la sémantique », *Le français aujourd'hui*, vol. 134, p. 12-19.
- LEEMAN Danielle & KOSKAS Éliane** (dir.) (1998) « Genre et langage », *Actes du colloque tenu à Paris X Nanterre les 14, 15, 16 décembre 1988*, Linx, Paris X Nanterre, Nanterre.
- LEGMAN Gershon** (1941) « The language of homosexuality : an American glossary », **HENRY George W.** (1948) *Sex Variants : A Study of Homosexual Patterns*, vol. 2, Hoeber, New York, London, p. 1149-1179.

- LEHMANN Alise & MARTIN-BERTHET Françoise (2000), *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, Nathan, Paris
- LHOMOND Brigitte (1989) « L'homosexualité, un drôle de genre », DAUNE-RICHARD Anne-Marie *et al.* (dir.) *Catégorisation de sexe et constructions scientifiques*, Éditions université de Provence, CEFUP, Paris, p. 93-101.
- LIVIA Anna & HALL Kira (dir.) (1997) *Queerly Phrased : Gender, Language and Sexuality*, Oxford University Press, New York.
- LOWE Ronald (1986) « Le genre grammatical : une solution problématique à un problème de représentation linguistique », *À la frontière des sexes*, n°10(1)-2, p. 133-151.
- MACÉ Éric « Ce que les normes de genre font aux corps / Ce que les corps trans font aux normes de genre », *Sociologie* [En ligne], N°4, vol. 1 | 2010, mis en ligne le 30 mai 2013, consulté le 10 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sociologie/773>
- MAINGUENEAU Dominique (2007) *La Littérature pornographique*, Armand Colin, Paris.
- MALTZ Daniel N. & BORKER Ruth A. (1982) « A cultural approach to male-female miscommunication », GUMPERZ John J., *Language and Social Identity*, Cambridge University Press, New York, p. 195-216.
- MARIGNIER Noémie (2016) *Les matérialités discursives du sexe. La construction et la déstabilisation des évidences du genre dans les discours sur les sexes atypiques*, thèse de doctorat en linguistique, sous la direction de PAVEAU Marie-Anne & GRECO Luca, université Paris 13, Paris ; en ligne : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01418262v2/document>.
- MARTIN Marcienne (2005) *Les constructions identitaires du sujet à travers la mise en place de pseudonymes et l'émergence d'un nouveau code langagier via l'outil Internet*, thèse de doctorat en linguistique, université de la Réunion ; en ligne : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00484359> (dernière consultation le 24 mai 2019).
- MARTINET André (1956) « Le Genre féminin en indo-européen : examen fonctionnel du problème », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, n°52.

- MARTINET André** (1999) « Genre et sexe », *La Linguistique*, n°35(2), p. 5-9.
- MATHIEU Cécile** (2007) « Sexe et genre féminin : origine d'une confusion théorique », *La Linguistique*, n°43(2), p. 57-72.
- MATHIEU Nicole-Claude** (1989) « Identité sexuelle / sexuée / de sexe ? Trois modes de conceptualisation du rapport entre sexe et genre », DAUNE-RICHARD Anne-Marie *et al.* (dir.) *Catégorisation de sexe et constructions scientifiques*, Éditions université de Provence, CEFUP, Paris, p. 109-147.
- MATHIEU Nicole-Claude** (1970) « Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe », *L'anatomie politique : catégorisations et idéologies du sexe*, Côté Femmes, Paris, p.17-41 [éd. 1991].
- McKEE Heidi A. & PORTER James E.** (2009) *The Ethics of Internet Research. A Rhetorical, Case-Based Process*, Peter Lang, New York.
- McNEILL John J. & DEMAISON Michel et FUCHS Éric** (1982), *L'Église et l'homosexuel : un plaidoyer*, Labor et Fides, Genève.
- MEILLET Antoine** (1948) *Linguistique historique et linguistique générale*, Honoré Champion, Paris.
- MENDOZA-DENTON Norma** (2008) *Homegirl. Language and Cultural Practice among Latina Youth Gangs*, Blackwell, Malden.
- MICHARD Claire** (1996) « Genre et sexe en linguistique : les analyses du masculin générique », *Mots. Les langages du politique*, n°49, p. 29-47.
- MICHARD Claire** (1999) « Humain/femelle : deux poids deux mesures dans la catégorisation de sexe en français », *Nouvelles Questions féministes*, n°20, p. 53-95.
- MICHARD Claire** (2000) « Sexe et humanité en français contemporain : la production sémantique dominante », *L'Homme*, n°153.
- MICHARD Claire** (2002a) *Le Sexe en linguistique. Sémantique ou zoologie ?*, L'Harmattan, Paris.
- MICHARD Claire** (2002b) « La notion de sexe en français : attribut naturel ou marque de la classe de sexe appropriée ? L'exemple du genre en linguistique », *Actes du 3e colloque international de recherches féministes francophones*, ANEF, Université Toulouse II Le Mirail, p. 129-141 et (2003) *Langage et société*, n°106, p. 63-80.

MICHARD Claire & RIBERY Claudine (1980) *Rapport de sexage et repérages énonciatifs*, thèse de troisième cycle, Université Paris VII, Paris et (1982) *Sexisme et sciences humaines. Pratique linguistique du rapport de sexage*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq [éd. 2008].

MICHARD Claire & VIOLET, Catherine (1991) « Sexe et genre en linguistique. Quinze ans de recherches féministes aux États-Unis et en R.F.A. », *Recherches féministes*, n°4(2), p. 97-128 ; en ligne : <http://id.erudit.org/iderudit/057654ar>.

MICHEL Lucy (2016) *La relation entre genre grammatical et dénomination de la personne en langue française. Approches sémantiques*, thèse de doctorat en linguistique, sous la direction de MONNERET Philippe & VERJEANS Thomas, université de Bourgogne, Dijon ; en ligne : <https://nuxeo.u-bourgogne.fr/nuxeo/site/esupversions/cf8e80da-c416-4f7b-8d6b-4e2e9c4abeb8>.

MOÏSE Claudine (2002) « Pratiques langagières des banlieues : où sont les femmes ? Rapports de sexe, rapports de genre, entre domination et émancipation », *VEI Enjeux*, n°128, Centre National de Documentation Pédagogique, Paris, p. 46-61.

MOONWOMON Birch (1995) « Lesbian discourse, lesbian knowledge », LEAP William L. (dir.) *Beyond the Lavender Lexicon : Authenticity, Imagination and Appropriation in Lesbian and Gay Languages*, Gordon & Breach, Buffalo, New York, p. 45-647.

MOTSCHENBACHER Heiko (2010) *Language, Gender and Sexual Identity : Poststructuralist perspectives*, John Benjamins, Amsterdam, Philadelphia.

MURANO Michela (2017) « Une lexicographie deux fois populaire : les dictionnaires collaboratifs du français "non conventionnel" », *Repères DoRiF*, n°14, décembre 2017 ; en ligne : http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?id=371.

NISSENBAUM Helen (2010) *Privacy in Context : Technology, Policy, and the Integrity of Social Life*, Stanford University Press, Standford.

O'BARR William M. & ATKINS Bowman K. (1980) « "Women's language" or « powerless language" ? », McCONNELL-GINET Sally, BORKER Ruth & FURMAN Nelly, *Women and Language in Literature and Society*, Praeger, New York, p. 93-109.

OCHS Elinor (1992) « Indexing gender », DURANTI Alessandro & GOODWIN Charles, *Rethinking Context*, Cambridge University Press, Cambridge, p. 335-350.

OCHS Elinor & TAYLOR Carolyn (1995) « The « Father knows Best » Dynamic in Dinnertime Narratives », **HALL Kira & BUCHOLTZ Mary**, *Gender Articulated : Language and the Socially Constructed Self*, Routledge, New York, p. 99-122.

OFFICE DES AFFAIRES FRANCOPHONES DE L'ONTARIO (2005) *À juste titre : guide de rédaction non sexiste* ; en ligne : <http://www.ofa.gov.on.ca/fr/questions-ajustetitre.html>.

PARINI Lorena (2010) « Le concept de genre : constitution d'un champ d'analyse, controverses épistémologiques, linguistiques et politiques », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, n°5 ; en ligne : <http://socio-logos.revues.org/2468>.

PASTINELLI Madeleine (2011) « *Public* par rapport à *visible* : une relecture des enjeux éthiques de la frontière privé-public en contexte électronique, à la lumière de la notion de visibilité », communication au 79^e congrès de l'Afcas, *Les nouvelles technologies de communication et la recherche : enjeux éthiques*, université de Sherbrooke, 13 mai 2011 [non publiée].

PAVEAU Marie-Anne (2008) « Les non-linguistes font-ils de la linguistique ? Une approche anti-éliminativiste des théories folk », **ACHARD-BAYLE Guy & PAVEAU Marie-Anne** (dir.) (2008) *Linguistique populaire ?, Pratiques*, n°139-140(2), p. 93-109 ; en ligne : <https://journals.openedition.org/pratiques/1200>.

PAVEAU Marie-Anne (2002) « La féminisation des noms de métiers : résistances sociales et solutions linguistiques », *Le français aujourd'hui*, n°136(1), p. 121-128.

PAVEAU Marie-Anne (2014) « Quand les corps s'écrivent. Discours de femmes à l'ère du numérique », **BIDAUD Éric** (dir.) *Recherches de visages. Une approche psychanalytique*, Hermann, Paris.

PAVEAU Marie-Anne (2014) *Le Discours pornographique*, La Musardine, Paris.

PEREA François (2006) « Les manifestations vocales et verbales pendant l'acte sexuel. Une désactivation de la chaîne signifiante. », *Synapses*, n°223, p. 31-37.

PEREA François (2013) « Les échanges dans les forums de masturbation internationaux : relations et scripts autour de l'acte corporel intime virtuel », **DERVIN Fred** (dir.) *Les relations intimes internationales*, Archives contemporaines, Paris, p. 115-138.

- PERRY Véronique** (2002a) « De la grammaire à la sociolinguistique : tentative d'analyse du couple genre / gender en anglais et en français », LE FEUVRE Nicky (dir.) *Le genre : de la catégorisation du sexe*, L'Harmattan, UTINAM, 5, Paris, p. 115-133.
- PERRY Véronique** (2002b) « Bicatégorisation et colonialisme linguistique : les enjeux du Queer », in *Actes du 3e colloque international de recherches féministes francophones*, ANEF, Toulouse II Le Mirail, p. 117-126.
- PERRY Véronique** (2003) « Le relativisme culturel de genre en didactique des langues et cultures », *Pratiques Psychologiques : Du genre et des identités... sexuées*, n°3, p. 21-27.
- PERRY Véronique** (2006) « Catégories du genre linguistique et performativité : pour une expérimentation des "identités contextuelles de genre" en classe d'anglais », *Études de linguistique appliquée*, n°142(2), p. 201-214.
- PERRY Véronique** (2008) « Féminisation et contournement du genre en français et en anglais », HOUDEBINE Anne-Marie (dir.) *Femmes et Langues, Séméion Travaux de Linguistique et de Sémiologie*, n°6, p.147-156.
- PERRY Véronique** (2011) *Aspects du genre dans la didactique de l'anglais*, thèse de doctorat en langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes (didactique des langues-cultures / genre), sous la direction de DÉCURÉ Nicole, Toulouse III Paul Sabatier, Toulouse [non publiée].
- PIETRANTONIO Linda** (2005) « Égalité et norme. Pour une analyse du majoritaire social », *Mots. Les langages du politique*, n°78, p. 117-127.
- PLANTÉ Christine** (2000) « Voilà ce qui fait que votre "e" est muette », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, n°11 ; en ligne : <http://clio.revues.org/215>.
- POULIN Isabelle** (2008) « L'androgynie d'une langue à l'autre : une politique du sujet », RAGUET Christine (dir.) *Traduire le genre grammatical : enjeu linguistique et/ou politique ?*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Palimpsestes, n°21, Paris ; en ligne : <http://palimpsestes.revues.org/74>.
- POUY Jean-Bernard & CARADEC François** (2009) *Dictionnaire du français argotique et populaire*, Larousse, Paris.

PRADALIER Nicole (2010) « Sexe et genre en français », *La Linguistique*, n°46(1), p. 113-120.

RADIMSKA Radka (2003) « La différence des sexes en tant que fondement de la vision et de la division du monde », *Sens public, revue web : La différence des sexes, enjeux et débats contemporains* ; en ligne : <http://www.sens-public.org/article51.html>.

RAFFALOVICH Marc André (1894) *Quelques observations sur l'inversion*, en ligne : <http://archive.is/QR5MD#selection-218.0-218.4>

RAGUET Christine (dir.) (2008) *Traduire le genre grammatical : enjeu linguistique et/ou politique ?*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Palimpsestes, n°21, Paris.

READ Allen W. (1935) *Classic American Graffiti : Lexical Evidence from Folk Epigraphy in Western North America*, Maledicta, Waukesha [édition 1977].

REVILLARD Anne & DE VERDALLE Laure (2006) « Dynamiques du genre (introduction) », *Terrains et Travaux*, n°10(1), p. 1-17.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe & RIOUL René (2004) *Grammaire méthodique du français*, Presses Universitaires de France, Paris.

RIOT-SARCEY Michèle (2010) « À propos d'un concept ou les difficultés du genre en France », *Fédération de recherche sur le genre RING* ; en ligne : <http://www2.univ-paris8.fr/RING/spip.php ? article1085>.

RITCHIE KEY Mary (1975) *Male/Female Language*, The Scarecrow Press, Metuchen, New Jersey.

RODGERS Bruce (1972), *The Queen's Vernacular : A Gay Lexicon*, Blond, Briggs, London.

ROUSSEAU Jean (1998) « "Madame la Ministre" : la Féminisation des noms en dix questions », *CIEP Chroniques de la langue* ; en ligne : www.ciep.fr/chroniq/femi/fem.pdf.

ROY Isabelle & SOARE Elena (2015) « Nominalisations de participes : propriétés verbales et syntaxe interne », *Le Français Moderne, Revue de linguistique Française*, CILF, n°1, p. 54-71 ; en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01198685>.

SAPIR Edward (1921) *Language, An Introduction to the Study of Speech*, San Diego, Harcourt Brace & Company, New York and London.

- SAPIR Edward** (1929) *La Linguistique*, Folio essais, Paris [édition 1968].
- SCHLAGDENHAUFFEN Régis** (2014) « L'écriture de l'entrée dans la sexualité dans le journal d'Eugène Wilhelm », BANOUN Bernard, TOMICHE Anne & ZAPATA Monica (dir.) *Fictions du masculin dans les littératures occidentales*, Garnier, Paris.
- SCOTT Joan** (1986) « Gender : A Useful Category of Historical Analysis », *The American Historical Review*, n°91(5) p.1053-1075 [trad. (1988) « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Cahiers du GRIF : Le Genre de l'histoire*, n°37-38, p. 125-153].
- SHERZER Joel** (1987) « A Diversity of Voices : Men's and Women's Speech in Ethnographic Perspective », PHILIPS Susan U., STEELE Susan & TANZ Christine (dir.) *Language, Gender and Sex in Comparative Perspective*, Cambridge University Press, Cambridge, New York.
- SHOR Naomi** (1993) « Cet essentialisme qui n'(en) est pas un », RIOT-SARCEY Michèle (dir.) *Féminismes au présent*, Multitudes ; en ligne : <http://multitudes.samizdat.net/Cet-essentialisme-qui-n-en-est-pas>.
- SONENSCHIN David** (1969) « The Homosexual's Language », *Journal of Sex Research*, n°5(4) p. 281-291.
- SOS Homophobie** (2014) *Rapport sur l'homophobie 2014*, Paris.
- SOS Homophobie** (2016) *Rapport sur l'homophobie 2016*, Paris.
- SPENDER Dale** (1980) *Men made language*, Routledge, London.
- TALBOT Mary** (1998) *Language and Gender*, Polity Press, Cambridge [éd. 2010].
- TANNEN Deborah** (1990) *You just not understand. Women and Men in Conversation*, Ballantine Books Editor, New York.
- TEMMAR Malika** (2013) « Qui parle dans les blogs ? », BARATS Christine (dir.) *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, Armand Colin, Paris, p. 96-101.
- TIN Louis-Georges** (dir.) (2003) *Dictionnaire de l'homophobie*, Presses Universitaires de France, Paris.
- TRUDGILL Peter** (1972) « Sex, Covert Prestige and Linguistic Change in the Urban British English of Norwich », *Language in Society*, n°1, p. 179-195.

VANDENTORPE Christian (1995) « Du fondamentalisme linguistique, ou de la tentation de rectifier la pensée par le langage », *Discours social. L'Esprit de censure*, n°7(1-2), p. 135-152.

VIOLI Patrizia (1987) « Les origines du genre grammatical », *Langages : Le sexe linguistique*, n°85, p. 15-34.

WEST Candace & ZIMMERMAN Don H. (1975) « Sex roles, interruptions and silences in conversation », *Language and sex : Difference and dominance*, Stanford University Press, Stanford, p. 105-129.

WEST Candace & ZIMMERMAN Don H. (1987) « Doing Gender », *Gender and Society*, n°1(2) p. 125-151.

WITTIG Monique (1985) « La marque du genre », *La Pensée straight*, Éditions Amsterdam, Paris (2001) [éd. 2009].

WITTIG Monique (2007) *La Pensée straight*, Éditions Amsterdam, Paris.

WITTIG Monique & ZEIG Sande (1976) *Brouillon pour un dictionnaire des amantes*, Grasset, Paris.

YAGUELLO Marina (1978) *Les mots et les femmes : essai d'approche socio-linguistique de la condition féminine*, Payot, Paris.

YAGUELLO Marina (1995) *Le Sexe des mots*, Seuil, Paris.

YAGUELLO Marina (2002) « Le féminin comme catégorie biologique, sociale et grammaticale, étude comparée du français et de l'anglais », MATHIEU Marie-Jo (dir.) *Extension du féminin, les incertitudes de la langue*, Honoré Champion, Paris, p. 59-67.

ZANG ZANG, Paul (2009) « La dégrammaticalisation du genre en français », *SudLangues, revue électronique internationale de sciences du langage*, n°11.

ZOBERMAN Pierre, TOMICHE Anne & SPURLIN William J. (2013) *Écritures du corps. Nouvelles perspectives*, Garnier, Paris.

Annexes

I. Annexes relatives à CLEX

I. A. Informations relatives aux sources

Ce tableau présente les formes d'UL collectées par ordre alphabétique. Les colonnes de droite indiquent le nombre d'occurrences de chaque forme dans les sources de chaque type, que l'on lit de la manière suivante : « D » pour les dictionnaires, « G. » pour les glossaires, « TD » pour top-down et « BU » pour bottom-up.

	Formes d'UL	D.TD	D.BU	G.TD	G.BU	Total
1	A	0	0	0	1	1
2	accouplée	0	2	0	0	2
3	achrien	0	1	0	1	2
4	actif	0	2	0	2	4
5	admirer	0	0	0	2	2
6	adonis	0	0	0	1	1
7	affolée de bazar	0	0	0	1	1
8	agenre	0	0	1	1	2
9	agent	0	0	0	1	1
10	allosexuel	0	1	0	1	2
11	allosexuelle	0	1	0	1	2
12	altersexuel	0	1	0	2	3
13	altersexuelle	0	0	0	1	1
14	amateur	0	0	0	1	1
15	amazone	0	1	0	0	1
16	ambidextre	0	1	0	0	1
17	ambisexuel	0	1	0	0	1
18	ambisexuelle	0	1	0	0	1
19	ami	0	0	0	1	1
20	amphibie	0	0	0	1	1
21	amphibie	0	0	0	1	1
22	amphiphylophile	0	1	0	0	1

(Mé)genrer les gen(re)s dérangeants

	Formes d'UL	D.TD	D.BU	G.TD	G.BU	Total
23	<i>amphiphylophile</i>	0	1	0	0	1
24	<i>anandryne</i>	0	1	0	0	1
25	<i>androgame</i>	2	0	0	0	2
26	<i>androgyne</i>	0	1	2	3	6
27	<i>androgyne</i>	0	1	2	4	7
28	<i>androphile</i>	0	0	0	1	1
29	<i>ange</i>	1	0	0	0	1
30	<i>anticoniste</i>	0	1	0	1	2
31	<i>antiphysique, antiphisique</i>	0	1	0	1	2
32	<i>antiphysitique</i>	0	1	0	1	2
33	<i>aromantique</i>	0	0	1	1	2
34	<i>aromantique</i>	0	0	1	1	2
35	<i>asexuel</i>	0	0	2	1	3
36	<i>asexuelle</i>	0	0	2	1	3
37	<i>Balasko</i>	0	0	0	1	1
38	<i>bardache</i>	1	2	0	1	4
39	<i>bat-contre</i>	0	1	0	0	1
40	<i>bear</i>	0	1	0	3	4
41	<i>Beur</i>	0	0	0	1	1
42	<i>bi</i>	0	2	0	0	2
43	<i>bi</i>	0	1	0	0	1
44	<i>bi-curieuse</i>	0	1	0	0	1
45	<i>bi-curieux</i>	0	1	0	0	1
46	<i>bichon</i>	0	1	0	0	1
47	<i>bigenre</i>	0	0	1	1	2
48	<i>bilboquet merdeux</i>	0	1	0	0	1
49	<i>bimétalliste</i>	0	1	0	1	2
50	<i>bimétalliste</i>	0	1	0	1	2
51	<i>bique</i>	0	1	0	0	1
52	<i>biquet</i>	0	0	0	1	1
53	<i>bisexuel</i>	2	1	3	1	7
54	<i>bisexuelle</i>	2	1	3	1	7
55	<i>bispirituel</i>	0	0	0	1	1
56	<i>bispirituelle</i>	0	0	0	1	1
57	<i>bitch</i>	0	0	0	1	1
58	<i>bolès</i>	0	0	0	1	1

	Formes d'UL	D.TD	D.BU	G.TD	G.BU	Total
59	<i>bottom</i>	0	1	0	2	3
60	<i>bouc</i>	0	1	0	0	1
61	<i>bouffe-Q</i>	0	0	0	1	1
62	<i>bougeron</i>	0	0	0	1	1
63	<i>bougre</i>	0	2	0	1	3
64	<i>branleur de pique</i>	0	1	0	0	1
65	<i>brodeuse</i>	0	1	0	0	1
66	<i>broute gazon</i>	0	0	0	2	2
67	<i>broute-minette</i>	0	1	0	0	1
68	<i>broute-minou</i>	0	1	0	0	1
69	<i>brouteuse</i>	0	2	0	1	3
70	<i>brouteuse de chatte</i>	0	1	0	0	1
71	<i>brouteuse de gazon</i>	0	1	0	0	1
72	<i>brouteuse de laitue</i>	0	1	0	0	1
73	<i>butch</i>	0	2	0	3	5
74	<i>calicot</i>	0	0	0	1	1
75	<i>camionneuse</i>	0	2	0	1	3
76	<i>caroline</i>	0	2	0	1	3
77	<i>carpette</i>	0	0	0	1	1
78	<i>casse-poitrine</i>	0	1	0	0	1
79	<i>castor</i>	0	1	0	1	2
80	<i>catau</i>	0	1	0	0	1
81	<i>catin</i>	0	1	0	0	1
82	<i>chanteur</i>	0	0	0	1	1
83	<i>chaser, chasseur</i>	0	0	0	2	2
84	<i>chasseur de cercle</i>	0	1	0	0	1
85	<i>chatte</i>	0	1	0	0	1
86	<i>chbeb, chbebs, schbeb</i>	0	2	0	0	2
87	<i>chevalier de la jaquette</i>	0	1	0	0	1
88	<i>chevalier de la manchette</i>	0	1	0	0	1
89	<i>chevalier de la rosette</i>	0	1	0	0	1
90	<i>chipette</i>	0	2	0	0	2
91	<i>chochotte</i>	0	2	0	0	2
92	<i>chouard</i>	0	1	0	0	1
93	<i>chub, chubs</i>	0	0	0	2	2
94	<i>chubby</i>	0	0	0	2	2

(Mé)genrer les gen(re)s dérangeants

	Formes d'UL	D.TD	D.BU	G.TD	G.BU	Total
95	<i>clerc</i>	0	1	0	0	1
96	<i>cocotte</i>	0	1	0	0	1
97	<i>coincée</i>	0	0	0	1	1
98	<i>colleuse de timbre</i>	0	1	0	0	1
99	<i>comtesse</i>	0	0	0	1	1
100	<i>copaille</i>	0	1	0	0	1
101	<i>copine</i>	0	0	0	1	1
102	<i>coquet</i>	0	1	0	0	1
103	<i>coquette</i>	0	1	0	0	1
104	<i>coquin</i>	1	0	0	0	1
105	<i>coquine</i>	1	1	0	1	3
106	<i>corvette</i>	0	1	0	1	2
107	<i>corydon</i>	0	1	0	0	1
108	<i>coucou</i>	0	0	0	1	1
109	<i>courroucé</i>	0	0	0	1	1
110	<i>cousine</i>	0	1	0	0	1
111	<i>crème</i>	0	1	0	0	1
112	<i>crevette</i>	0	0	0	2	2
113	<i>crossdresser</i>	0	0	0	1	1
114	<i>cub</i>	0	0	0	2	2
115	<i>cul lisse</i>	0	0	0	1	1
116	<i>culiste</i>	0	1	0	1	2
117	<i>cupidon</i>	0	0	0	1	1
118	<i>cyrille</i>	0	0	0	1	1
119	<i>daddy</i>	0	0	0	2	2
120	<i>dalpé</i>	0	1	0	0	1
121	<i>dauphier</i>	0	1	0	0	1
122	<i>demiboy</i>	0	0	1	1	2
123	<i>demigirl</i>	0	0	1	1	2
124	<i>demiguy</i>	0	0	0	1	1
125	<i>demisexuel</i>	0	0	2	1	3
126	<i>demisexuelle</i>	0	0	2	1	3
127	<i>dep, dèp, deup</i>	0	3	0	0	3
128	<i>dinde</i>	0	0	0	2	2
129	<i>diva</i>	0	0	0	1	1
130	<i>dorelot</i>	0	0	0	1	1

Formes d'UL	D.TD	D.BU	G.TD	G.BU	Total
131 <i>drag</i>	1	0	0	1	2
132 <i>drag king</i>	0	1	2	3	6
133 <i>drag queen, drag-queen</i>	2	1	2	3	8
134 <i>drauque</i>	0	1	0	0	1
135 <i>émigré de Gomorrhe</i>	0	1	0	0	1
136 <i>Emile</i>	0	1	0	1	2
137 <i>emmanché</i>	0	1	0	0	1
138 <i>empaffé, empafé</i>	0	2	0	0	2
139 <i>empalé</i>	0	1	0	0	1
140 <i>empapaouté</i>	0	1	0	0	1
141 <i>empétardé</i>	0	1	0	0	1
142 <i>empoté</i>	0	1	0	0	1
143 <i>emprosé</i>	0	1	0	0	1
144 <i>emproseur</i>	0	1	0	0	1
145 <i>encaldossé</i>	0	1	0	0	1
146 <i>encloué</i>	0	1	0	0	1
147 <i>enculé</i>	2	1	0	1	4
148 <i>enculeur</i>	0	1	0	0	1
149 <i>endossé</i>	0	1	0	0	1
150 <i>enfant d'honneur</i>	0	0	0	1	1
151 <i>enfifré</i>	0	1	0	0	1
152 <i>enfigneur</i>	0	1	0	0	1
153 <i>enfilé</i>	0	1	0	0	1
154 <i>enfileur</i>	0	1	0	0	1
155 <i>enfoiré</i>	0	1	0	0	1
156 <i>englandé</i>	0	1	0	0	1
157 <i>entortillé</i>	0	1	0	0	1
158 <i>enviandé</i>	1	1	0	0	2
159 <i>éplucheuse de lentilles</i>	0	1	0	0	1
160 <i>éraste</i>	0	1	0	0	1
161 <i>éromène</i>	0	1	0	0	1
162 <i>étendard</i>	0	1	0	0	1
163 <i>étoile d'or</i>	0	0	0	2	2
164 <i>évaporée</i>	0	1	0	0	1
165 <i>exoletus</i>	0	1	0	0	1
166 <i>faguette</i>	0	1	0	0	1

(Mé)genrer les gen(re)s dérangeants

Formes d'UL	D.TD	D.BU	G.TD	G.BU	Total
167 <i>faiseuse d'anges</i>	0	1	0	0	1
168 <i>fem</i>	0	1	0	3	4
169 <i>femme garçon, femme-garçon</i>	0	1	0	0	1
170 <i>femmelette</i>	0	1	0	0	1
171 <i>filles à types</i>	0	1	0	0	1
172 <i>filles manquées</i>	0	1	0	0	1
173 <i>fiotte, fiote</i>	0	3	0	0	3
174 <i>fleur coupée</i>	0	1	0	1	2
175 <i>fleur du mal</i>	0	1	0	0	1
176 <i>fleur fauchée</i>	0	1	0	0	1
177 <i>flexisexuel</i>	0	1	0	0	1
178 <i>flexisexuelle</i>	0	1	0	0	1
179 <i>follasse, folasse</i>	0	1	0	1	2
180 <i>folle</i>	2	3	0	3	8
181 <i>folle perdue</i>	1	0	0	1	2
182 <i>frappe</i>	0	1	0	0	1
183 <i>frégate</i>	1	2	0	2	5
184 <i>fricatrice</i>	0	1	0	0	1
185 <i>FtM, FTM, F2M</i>	0	1	4	2	7
186 <i>FtU</i>	0	0	2	0	2
187 <i>FtX</i>	0	0	3	0	3
188 <i>galère</i>	0	1	0	0	1
189 <i>galine</i>	0	1	0	0	1
190 <i>gamahuche</i>	0	1	0	0	1
191 <i>ganyède</i>	0	0	0	1	1
192 <i>garage à bite</i>	0	0	0	2	2
193 <i>garçon</i>	0	0	0	1	1
194 <i>garçon de passe</i>	0	1	0	0	1
195 <i>garçon manqué</i>	0	1	0	0	1
196 <i>garçonne</i>	1	2	0	0	3
197 <i>gavousse</i>	0	2	0	0	2
198 <i>gay, gai</i>	2	2	3	3	10
199 <i>gay, gaie</i>	0	1	0	1	2
200 <i>genderfluid, genre fluide</i>	0	0	1	1	2
201 <i>genderqueer</i>	0	0	1	1	2
202 <i>gerboise</i>	0	2	0	0	2

Formes d'UL	D.TD	D.BU	G.TD	G.BU	Total
203 <i>gig</i>	0	0	0	1	1
204 <i>giron, girond</i>	1	1	0	0	2
205 <i>giton</i>	3	2	0	3	8
206 <i>gomorrhéen</i>	0	1	0	0	1
207 <i>gomorrhéenne</i>	1	1	0	0	2
208 <i>gonzesse, gonsesse</i>	1	1	0	1	3
209 <i>gosselin</i>	0	1	0	0	1
210 <i>goudou</i>	0	2	0	3	5
211 <i>gougne</i>	0	1	0	0	1
212 <i>gougnotte, gougnote, gougniotte, gougniote, gouniotte</i>	2	3	0	0	5
213 <i>gouinasse</i>	0	1	0	0	1
214 <i>gouine</i>	3	3	0	3	9
215 <i>gousse</i>	2	2	0	0	4
216 <i>grande dame</i>	0	0	0	2	2
217 <i>grande folle</i>	1	1	0	1	3
218 <i>grey-asexual, graysexuelle</i>	0	0	1	1	2
219 <i>grey-asexual, greysexuel</i>	0	0	1	1	2
220 <i>grizzly</i>	0	0	0	1	1
221 <i>gueuse</i>	0	1	0	0	1
222 <i>gusse</i>	0	1	0	0	1
223 <i>HarsaH</i>	0	0	0	1	1
224 <i>hasbienne</i>	0	0	0	1	1
225 <i>hétéro frustré</i>	0	0	0	1	1
226 <i>hétéroflexible</i>	0	1	0	0	1
227 <i>hétéroflexible</i>	0	1	0	0	1
228 <i>hommasse</i>	0	1	0	0	1
229 <i>homme-fille</i>	0	1	0	0	1
230 <i>homo</i>	2	1	0	0	3
231 <i>homo</i>	2	3	0	1	6
232 <i>homophile</i>	0	1	0	0	1
233 <i>homophile</i>	2	2	0	1	5
234 <i>homosexuel</i>	3	1	2	1	7
235 <i>homosexuelle</i>	3	1	2	0	6
236 <i>honteuse</i>	0	1	0	1	2
237 <i>hormoné</i>	0	0	0	1	1

(Mé)genrer les gen(re)s dérangeants

Formes d'UL	D.TD	D.BU	G.TD	G.BU	Total
238 <i>hormonée</i>	0	0	0	1	1
239 <i>hormosessuel</i>	0	1	0	0	1
240 <i>HSH</i>	0	1	0	0	1
241 <i>intergenre</i>	0	0	2	2	4
242 <i>inverti</i>	3	2	0	1	6
243 <i>invertie</i>	2	1	0	0	3
244 <i>jésus</i>	3	1	0	1	5
245 <i>joconde</i>	0	1	0	0	1
246 <i>Jules</i>	0	1	0	0	1
247 <i>Julot</i>	0	1	0	0	1
248 <i>lapin</i>	0	1	0	0	1
249 <i>lavette</i>	0	0	0	1	1
250 <i>lèche-minou</i>	0	0	0	1	1
251 <i>lesbiche</i>	0	1	0	0	1
252 <i>lesbienne</i>	3	1	3	1	8
253 <i>lesbin</i>	0	0	0	1	1
254 <i>lesbombe, lesbonde, lésébombe, lèse-bombe</i>	0	1	0	0	1
255 <i>lesbos</i>	0	1	0	0	1
256 <i>leveur</i>	0	1	0	0	1
257 <i>lipstick</i>	0	0	0	2	2
258 <i>lopaille</i>	1	1	0	0	2
259 <i>lopaillekem</i>	0	1	0	0	1
260 <i>lope, loppe</i>	3	3	0	0	6
261 <i>lopette</i>	3	3	0	1	7
262 <i>loup</i>	0	0	0	1	1
263 <i>loutre</i>	0	1	0	1	2
264 <i>macho</i>	0	0	0	1	1
265 <i>madame</i>	0	1	0	0	1
266 <i>mademoiselle</i>	0	1	0	0	1
267 <i>magnée</i>	0	1	0	0	1
268 <i>magnuce</i>	0	1	0	0	1
269 <i>Mahmoud</i>	0	0	0	1	1
270 <i>mâle femmé</i>	0	1	0	0	1
271 <i>manchon</i>	0	1	0	0	1
272 <i>mangeuse de boutons</i>	0	1	0	0	1

Formes d'UL	D.TD	D.BU	G.TD	G.BU	Total
273 <i>manieuse, magneuse</i>	0	1	0	0	1
274 <i>maniotteuse</i>	0	1	0	0	1
275 <i>marchande d'ail</i>	0	1	0	0	1
276 <i>mari</i>	0	1	0	0	1
277 <i>marie-tate-zinc</i>	0	0	0	1	1
278 <i>métrosexuel, metrosexuel</i>	0	0	1	2	3
279 <i>midinette</i>	0	0	0	1	1
280 <i>mignard</i>	1	1	0	0	2
281 <i>mignon</i>	2	2	0	1	5
282 <i>mignon de couchette</i>	0	1	0	0	1
283 <i>mignonne</i>	0	1	0	0	1
284 <i>minet</i>	0	1	0	2	3
285 <i>minettière</i>	0	1	0	0	1
286 <i>minot</i>	0	1	0	0	1
287 <i>momacque, momaque, mômaque, momâque</i>	0	1	0	0	1
288 <i>momacque, momaque, mômaque, momâque</i>	0	1	0	0	1
289 <i>môme, mome, maume</i>	1	1	0	0	2
290 <i>môme, mome, maume</i>	1	1	0	0	2
291 <i>MtF, MTF, M2F</i>	0	1	3	2	6
292 <i>MtU</i>	0	0	1	0	1
293 <i>MtX</i>	0	0	2	0	2
294 <i>muscle-bear</i>	0	0	0	1	1
295 <i>neutrois</i>	0	0	1	1	2
296 <i>nichette</i>	0	1	0	0	1
297 <i>niston</i>	0	1	0	0	1
298 <i>non conformiste</i>	1	0	0	1	2
299 <i>non-op</i>	0	0	1	0	1
300 <i>non-op</i>	0	0	1	0	1
301 <i>nonne</i>	0	1	0	0	1
302 <i>nounours</i>	0	0	0	1	1
303 <i>novice</i>	0	0	0	1	1
304 <i>omnisexuel</i>	0	1	1	0	2
305 <i>omnisexuelle</i>	0	1	1	0	2
306 <i>ours</i>	0	0	0	2	2
307 <i>ours polaire</i>	0	0	0	1	1
308 <i>ourson</i>	0	0	0	1	1

(Mé)genrer les gen(re)s dérangement

Formes d'UL	D.TD	D.BU	G.TD	G.BU	Total
309 <i>outil</i>	0	1	0	0	1
310 <i>P</i>	0	0	0	1	1
311 <i>page</i>	0	1	0	0	1
312 <i>panda</i>	0	0	0	1	1
313 <i>pangendre, pangender</i>	0	0	0	1	1
314 <i>pansexuel</i>	0	1	0	1	2
315 <i>pansexuelle</i>	0	1	0	1	2
316 <i>papaout</i>	0	1	0	0	1
317 <i>passif</i>	0	2	0	2	4
318 <i>patient</i>	0	1	0	1	2
319 <i>pédale</i>	3	3	0	2	8
320 <i>pédalo</i>	1	1	0	0	2
321 <i>pédé double face</i>	0	1	0	0	1
322 <i>pédé, PD</i>	3	3	0	3	9
323 <i>pédégouine</i>	0	1	0	0	1
324 <i>pédégouine</i>	0	1	0	0	1
325 <i>pédéraste</i>	3	2	0	1	6
326 <i>pédéro, pederro, pédaro</i>	0	1	0	0	1
327 <i>pédoque, pédocque, pédoc</i>	1	3	0	0	4
328 <i>perruche</i>	0	1	0	0	1
329 <i>persilleuse</i>	0	1	0	1	2
330 <i>persilleux</i>	0	1	0	0	1
331 <i>pétanqueur</i>	0	1	0	0	1
332 <i>petite camarade</i>	0	1	0	0	1
333 <i>petite chérie</i>	0	1	0	0	1
334 <i>petite fille très clitoridienne</i>	0	1	0	0	1
335 <i>petite folle</i>	0	1	0	0	1
336 <i>phoque, foc</i>	0	2	0	0	2
337 <i>phylosuck</i>	0	0	0	1	1
338 <i>pink boy</i>	0	0	1	0	1
339 <i>plongeuse</i>	0	1	0	0	1
340 <i>pointeur</i>	1	0	0	0	1
341 <i>polar bear</i>	0	0	0	1	1
342 <i>polygenre</i>	0	0	1	0	1
343 <i>polysexuel</i>	0	0	0	1	1
344 <i>polysexuelle</i>	0	0	0	1	1

Formes d'UL	D.TD	D.BU	G.TD	G.BU	Total
345 <i>pomosexuel</i>	0	1	0	0	1
346 <i>pomosexuelle</i>	0	1	0	0	1
347 <i>pompeur</i>	0	0	0	1	1
348 <i>pompeur de dard</i>	0	1	0	0	1
349 <i>pompeur de nœud</i>	0	1	0	0	1
350 <i>poniffe, ponifle, ponife, ponif, ponisse, ponice, bouisse, pouiffe</i>	0	1	0	0	1
351 <i>ponisse magnuce</i>	0	1	0	0	1
352 <i>popographe</i>	0	1	0	0	1
353 <i>post-op</i>	0	0	1	0	1
354 <i>post-op</i>	0	0	1	0	1
355 <i>poulette</i>	0	1	0	0	1
356 <i>poupée de l'an 2000</i>	0	1	0	0	1
357 <i>poussette</i>	0	1	0	0	1
358 <i>pre-op</i>	0	0	1	0	1
359 <i>pre-op</i>	0	0	1	0	1
360 <i>prêtresse de Sapho</i>	0	1	0	0	1
361 <i>puce travailleuse</i>	0	1	0	0	1
362 <i>putain de galère</i>	0	1	0	0	1
363 <i>queen bee</i>	0	0	0	1	1
364 <i>queer</i>	0	1	1	0	2
365 <i>queer</i>	0	1	3	3	7
366 <i>rasdep</i>	0	1	0	0	1
367 <i>rivette, vivette, rivitte</i>	0	1	0	1	2
368 <i>rôdeur</i>	0	1	0	0	1
369 <i>santa</i>	0	0	0	1	1
370 <i>saphiste</i>	0	1	0	0	1
371 <i>Sapho</i>	0	1	0	0	1
372 <i>sardanapale</i>	0	0	0	1	1
373 <i>sauterelle</i>	0	1	0	0	1
374 <i>scatophore</i>	0	1	0	0	1
375 <i>scred</i>	0	0	0	1	1
376 <i>serin</i>	0	0	0	1	1
377 <i>serinette</i>	0	1	0	0	1
378 <i>shemale</i>	0	0	1	1	2
379 <i>size queen</i>	0	0	0	1	1

(Mé)genrer les gen(re)s dérangeants

Formes d'UL	D.TD	D.BU	G.TD	G.BU	Total
380 <i>sociétaire</i>	0	1	0	0	1
381 <i>sodomiste</i>	0	1	0	1	2
382 <i>sodomite</i>	2	1	0	1	4
383 <i>sœur</i>	1	1	0	0	2
384 <i>sonnette</i>	0	1	0	0	1
385 <i>spermeur sain</i>	0	0	0	1	1
386 <i>succube</i>	0	1	0	0	1
387 <i>tafirole</i>	0	2	0	2	4
388 <i>tafiote</i>	0	0	0	1	1
389 <i>tante, tanté</i>	3	3	0	3	9
390 <i>tantouse, tantouze</i>	3	3	0	3	9
391 <i>tantouzet</i>	0	1	0	0	1
392 <i>tapageuse</i>	0	1	0	0	1
393 <i>tapette</i>	3	3	0	3	9
394 <i>tapin</i>	0	1	0	0	1
395 <i>tapiole</i>	0	1	0	0	1
396 <i>tarlouze, tarlouse</i>	0	3	0	2	5
397 <i>tata</i>	3	2	0	2	7
398 <i>tatan</i>	0	0	0	1	1
399 <i>tatasse</i>	0	1	0	0	1
400 <i>tati</i>	0	0	0	1	1
401 <i>taton</i>	0	0	0	1	1
402 <i>TG</i>	0	0	1	0	1
403 <i>TG</i>	0	0	1	0	1
404 <i>tinteur</i>	0	1	0	0	1
405 <i>tire-bouton</i>	0	1	0	0	1
406 <i>tonton</i>	0	1	0	0	1
407 <i>top</i>	0	1	0	1	2
408 <i>trans, trans'</i>	0	1	5	2	8
409 <i>trans, trans'</i>	0	1	5	2	8
410 <i>transgenre</i>	2	1	4	3	10
411 <i>transgenre</i>	2	1	4	3	10
412 <i>transidentitaire</i>	0	0	1	1	2
413 <i>transidentitaire</i>	0	0	0	1	1
414 <i>translover</i>	0	0	2	0	2
415 <i>translover (transloveuse)</i>	0	0	2	0	2

Formes d'UL	D.TD	D.BU	G.TD	G.BU	Total
416 <i>transpédégouine</i>	0	1	0	0	1
417 <i>transpédégouine</i>	0	1	0	0	1
418 <i>transsexué</i>	0	0	1	0	1
419 <i>transsexuée</i>	0	0	1	0	1
420 <i>transsexuel</i>	3	1	3	4	11
421 <i>transsexuelle</i>	3	1	3	4	11
422 <i>trav, trav', trave</i>	0	3	0	0	3
423 <i>travailleuse</i>	0	1	0	1	2
424 <i>travelo, travelot, travello</i>	3	3	0	0	6
425 <i>travesti</i>	3	2	2	2	9
426 <i>travestie</i>	1	0	3	1	5
427 <i>tribade</i>	3	2	0	1	6
428 <i>trigenre</i>	0	0	1	1	2
429 <i>trisexuel</i>	0	1	0	0	1
430 <i>truqueur</i>	1	1	0	1	3
431 <i>truqueuse</i>	1	1	0	0	2
432 <i>TS</i>	0	0	1	0	1
433 <i>TS</i>	0	0	1	0	1
434 <i>tuileur</i>	0	1	0	0	1
435 <i>TV</i>	0	0	1	0	1
436 <i>TV</i>	0	0	1	0	1
437 <i>ultra-philanthrope</i>	0	1	0	0	1
438 <i>ultramontain</i>	0	0	0	1	1
439 <i>unisexuel</i>	1	1	0	0	2
440 <i>unisexuelle</i>	1	0	0	0	1
441 <i>uranien</i>	1	0	0	0	1
442 <i>uraniste</i>	2	2	0	1	5
443 <i>versatile</i>	0	0	0	2	2
444 <i>veuve</i>	0	0	0	1	1
445 <i>virago</i>	2	1	0	0	3
446 <i>vrille</i>	0	2	0	0	2
447 <i>YAG</i>	0	0	0	1	1
448 <i>zamel</i>	0	1	0	0	1
449 <i>zerbin</i>	0	0	0	1	1
450 <i>zéro</i>	0	1	0	0	1

II. Annexes relatives à CDISC

II. A. Catalogue des topics relevés par sources

S.Cor. Source		URL
ID	Catégorie ou rubrique	Sujet
G.RS	AuFeminin	https://forum.aufeminin.com/forum/
AF1	Homosexualité féminine	Je ne sais pas si je suis lesbienne ou gouine..
G.RS	Ados Love	http://forum.ados.fr/love/liste_categorie.htm [dernière capture le 19 juillet 2018]
AL1	Homosexualité et bisexualité	Insultée de gouine...
S.RS	Butch/Fem	http://butch-fem.toile-libre.org/forum/
BF1	Théories de genre	Conscience de classe et identifications
BF2	Butchs Trans'	MtB (traduction)
BF3	Annonces	Quelques conseils à une gouine normale qui rencontre des Butchs/ Fems
BF4	Identités	Rhétorique anti butch/fem
BF5	Théories de genre	Terminologies trans MtF / FtF / XtF / MtB / FtB /...
G.PG	Doctissimo	http://forum.doctissimo.fr
DP1	Amitiés et relations personnelles	Que pensez-vous des Trans ?
DS1	Transsexualité, transgendérisme...	Besoin d'aide, de conseils, de réponses...
DS2	Transsexualité, transgendérisme...	Comment dois-je me référer à Kuroda Daichisan ?
DS3	Travestisme	Comment peut-on reconnaître un transexuel ? URGENT. Merci.
DS4	Transsexualité, transgendérisme...	Comment se faire accepter par ses proches (famille) ?
DS5	Transsexualité, transgendérisme...	difference entre transgenre et transsexuelle ?
DS6	Transsexualité, transgendérisme...	Etre amoureux d'une Trans fait-il de moi un gay ?

S.Cor . Source		URL
ID	Catégorie ou rubrique	Sujet
DS7	Transsexualité, transgendérisme...	La transexualité
DS8	Transsexualité, transgendérisme...	Le ressentis des proches
DS9	Transsexualité, transgendérisme...	les femmes qui veulent devenir homme ?
DS10	Transsexualité, transgendérisme...	On vous a présenté-e dans votre genre d'origine...
DS11	Transsexualité, transgendérisme...	Père complètement perdu
DS12	Transsexualité, transgendérisme...	Quelle difference entre Travestie, transexuelle... ?
DS13	Transsexualité, transgendérisme...	transsexuelle tres feminin
DS14	Transsexualité, transgendérisme...	Travesti ou Transgenre ou Transexuelle
DS15	Transsexualité, transgendérisme...	Un curieux perdu au milieu des termes ^^
DS16	Transsexualité, transgendérisme...	vous vous sentez attiré par une transexuelle
S.RS	Et-alors	http://www.et-alors.net/forum/index.php
EA1	Discriminations	Les perles homophobes
EA2	Coming out	Walk this way !(ou pas)
EA3	Débat	La cage aux folles :)
EA4	Débat	Pourquoi la plupart des gays m'agacent...?
S.PG	FTM Info	http://ftm-transsexuel.com/forum/ [dernière capture le 14 mars 2018]
FI1	Vivre son identité pré-transition	comment parler de soi...
FI2	Relation avec les autres	Entretien d'embauche en étant trans
FI3	Relation avec les autres	Etre pris au sérieux par ses parents
FI4	Vivre son identité pré-transition	Genderqueer
FI5	Relation avec les autres	J'accepte pas " ma copine »
FI6	Relation avec les autres	Les ami-es et leurs opinions
FI7	Relation avec les autres	Les pronoms utilisés

(Mé)genrer les gen(re)s dérangeants

S.Cor . Source		URL
ID	Catégorie ou rubrique	Sujet
FI8	Relation avec les autres	Nouveau lieu : se présenter au masculin malgré le passing
FI9	Relation avec les autres	Parrain / marraine
FI10	Relation avec les autres	Répondre aux questions gênantes.
FI11	Relation avec les autres	Ressenti avec les hommes (extraits)
FI12	Relation avec les autres	Se présenter aux profs
FI13	Transidentité	se tromper dans les pronoms quand on parle de soi
FI14	Relation avec les autres	vos parents vous acceptent-ils ? (extraits)
G.RS	Génaisse	http://www.génaisse.com/forums/
GE1	Rencontre et discussions entre lesbiennes	j'aime pas ce mot !
GE2	Rencontre et discussions entre lesbiennes	vocab. Génaisse
S.PG	I-trans	http://www.i-trans.net/forum-trans/index.php
IT1	Questions-reponses Trans	?? une question ? ?
IT2	SeXes	1 ère expérience
IT3	Questions-reponses Trans	a quel moment avez vous pensez au féminin
IT4	Questions-reponses Trans	Arret de travail
IT5	Questions-reponses Trans	Bon chirurgiens pour la FFS
IT6	SeXes	Cherche TS sur BXL
IT7	Questions-reponses Trans	chirurgiens sur bordeaux :)
IT8	Questions-reponses Trans	Choix du prénom féminin...
IT9	Beauté(s) et arts de vivre	connaissez vous la Pueraria Mirifica ?
IT10	Questions-reponses Trans	ftm entretien travail comment faire
IT11	Les liens trans	international
IT12	Questions-reponses Trans	Je me lance avec l'œstrogel
IT13	Politique & société	La grammaire française : une inégalité bien réelle
IT14	Par la barbe du prof. Freud	Le divan de Sissy...
IT15	Questions-reponses Trans	mémoire sur le transsexualisme
IT16	Questions-reponses Trans	mon parcours jusqu'au psy..questionnement...
IT17	Questions-reponses Trans	Orthophoniste
IT18	Questions-reponses Trans	PARTAGER MON EXPERIENCE / MA TRANSFORMATION
IT19	Questions-reponses Trans	premier rendez vous chez le psy blocage
IT20	L'espace drague	Prise de contact

S.Cor. Source		URL
ID	Catégorie ou rubrique	Sujet
IT21	Questions-reponses Trans	Procédures
IT22	Videos Trans Online	Sept a Huit "Ladyboys"
IT23	Questions-reponses Trans	trans-aide
IT24	A votre reflexion	Transgender Murder in Milwaukee
IT25	Politique & société	Voici une nouvelle version du « Meilleur des mondes »
S.RS	Lez'Int	http://lezinterim.forumactif.com/
LI1	Bla-bla...	homo, lez, goudou...
LI2	Coups de gueule !	ras le bol des insultes lesbophobes !
S.RS	The L Love	http://thellove.com/forum/ [dernière capture le 13 septembre 2016]
LL1	Sujets ouverts	Je ne suis pas lesbienne mais je le suis quand même...
S.RS	The L Word Study	http://thelword-study.forumactif.com/forum
LW1	Family & co	avez vous d'autres mots pour dire lesbienne??
LW2	Mauvais genre	Lexique du mémoire « lesbiennes dans la lucarne »
G.PG	MadmoiZelle	http://forums.madmoizelle.com/
MA1	Vie quotidienne	Topic transgenres et transsexualité
S.RS	Le monde est lesbien	http://le-monde-est-lesbien.positifforum.com/
ML1	Problématiques LGBT	Surnom que vous ne supportez pas pour les lesbiennes..
S.PG	Transidentit.es	https://transidentit.es/forum/ [dernière capture le 20 mars 2014]
TE1	Discriminations	Encore et toujours ! Quand cela changera-t-il ?????
TE2	Tout & n'importe quoi	Acronymes
S.RS	Univers-L	http://www.univers-l.com/forum2/index.php
UL1	Représentation Lesbienne	"Butch", "Lipstick" et autres mots du jargon
UL2	Représentation Lesbienne	« LA » lesbienne n'existe pas
UL3	Présentation	CHUPAJUDYKE
UL4	Présentation	Clarisse
UL5	Actualité	Homosexualité et homophobie chez les étudiants
UL6	Actualité	L'homophobie dans l'actualité
G.RS	Yahoo QR	https://fr.answers.yahoo.com/
YQ1	Homosexuel, bisexuel et transgenre	En quoi la saphiste diffère-t-elle de la lesbienne ?

(Mé)genrer les gen(re)s dérangeants

S.Cor.	Source	URL
ID	Catégorie ou rubrique	Sujet
YQ2	Homosexuel, bisexuel et transgenre	Je me sens hyper dénigrée quand certains emploient les mots "goudou",...
G.PG	Yahoo QR	https://fr.answers.yahoo.com/
YQ3	Homosexuel, bisexuel et transgenre	C'est la quoi la différence entre transsexuel et transgenre svp ?
YQ4	Homosexuel, bisexuel et transgenre	Je lis des inepties sans nom sur les trans, faites vous la différence entre transsexuelles et transgenres ?
YQ5	Homosexuel, bisexuel et transgenre	Quelle est la différence entre "transsexuel" et "transgenre" ?
YQ6	Homosexuel, bisexuel et transgenre	Quelle est la différence entre "transsexuelle", "transgenre" et "intersexuelle"?
YQ7	Homosexuel, bisexuel et transgenre	Quelle est la différence entre homosexuel et transsexuel ?
YQ8	Homosexuel, bisexuel et transgenre	Quelle est la différence entre transgenre et transsexuel(le) ?
YQ9	Homosexuel, bisexuel et transgenre	Quelle est la différence entre un travesti et un transsexuel ?
YQ10	Homosexuel, bisexuel et transgenre	Quelles différences faites-vous entre un transsexuel et un transgenre ?
YQ11	Homosexuel, bisexuel et transgenre	Quelles sont les nuances et les différences entre unE trans et une personne du 3e sexe ?
S.RS	Za-gay	http://www.za-gay.org/forum/
ZG1	Ptits soucis des mecs	"PD", toujours une insulte ?
ZG2	Débats	"Pédé", une insulte ? ou pas ?
ZG3	Débats	effeminisation
ZG4	Ptits soucis des mecs	Est-ce vexant pour vous que l'on vous nomme "PD"
ZG5	Débats	GAY ou PD ?? Vos définitions !
ZG6	Débats	Gay vs Pédé
ZG7	Débats	homo, pd ou gay ?
ZG8	Ptits soucis des mecs	Je déteste les homosexuels.
ZG9	Ptits soucis des filles	je ne suis pas lesbienne !
ZG10	Ptits soucis des filles	La préférence des mots (ou pas) ?
ZG11	Débats	Les hommos et les mots. Péjoratifs ?
ZG12	Ptits soucis des mecs	les insultes

S.Cor.	Source	URL
ID	Catégorie ou rubrique	Sujet
ZG13	Échanger quelques mots	Lesbienne
ZG14	Débats	Lesbienne Vs Gay...
ZG15	Débats	on nous insulte de pédale parce que c'est à la mode ou parce que c'est des homophobes
ZG16	Débats	Pourquoi dire "pédé" et "gouine", plutôt que Gay ou Lesbienne ?
ZG17	Débats	Quand les dictionnaires donnent une vision erronée de l'homosexualité !
ZG18	Échanger quelques mots	Question d'ordre lexicale mes bons amis.
ZG19	Ptits soucis des filles	Salasse bar, le comptoir des poètes.
ZG20	Ptits soucis des filles	Se définir avec un adjectif masculin ?

II. B. Statistiques des forums sources

Les astérisques indiquent que le nombre avancé est une estimation (voir le chapitre correspondant pour le détail des calculs). Lorsque l'année de création du forum est 2005 ou postérieure à 2005, même si des chiffres sont disponibles pour les mois suivants sa création, le nombre de messages ou de membres indiqué est 0.

S.Cor.	ID	Source	Nombre de messages			Membres / utilis.	
			2005	2015	Moy./an	2005	2015
G.RS	AF	auFeminin	19 726 892	72 944 648	5 000 000		
		> Sexualité	1 755 333	2 683 937	90 000		
		>> Homo/bisexualité - Entre femmes					
		// Homosexualité féminine	55 307	144 625	9 000		
G.RS	AL	Ados Love	29 794	18 137 525	1 800 000	1 552	2 116 855
		> Sexualité	48 633 (2007)	1 780 744	200 000		
		>> Homosexualité et bisexualité	8 584 (2009)	343 769	55 000		
S.RS	BF	Butch/Fem	33 (2010-11)			16	14 (2010-11)
G.PG	DP	> Doctissimo	6 459 030	300 875 378	30 000 000	174 733	6 553 060

(Mé)genrer les gen(re)s dérangeants

S.Cor.	ID	Source	Nombre de messages			Membres / utilis.	
			2005	2015	Moy./an	2005	2015
		Psycho >> Amitiés et relations personnelles	98 829	2 004 215			
	DS	> Doctissimo Sex >> Travestisme >> Transsexualité, transgenre : syndrome de Benjamin	6 651 590 (2005) 7249 (2007)	301 213 492 115 866 66 924	30 000 000	178 275	6 558 716
S.RS	EA	Et-alors	48 930	604 593	55 000	437	7 701
S.PG	FI	FTM Info	1495 (2007)	107 559	13 000	74 (2007)	3 117
G.RS	GE	Genaisse > Amour et rencontre >> Rencontre et discussions entre lesbiennes	61 209 15 214 0	802 249 118 614 47 183	74 000 10 000 4 500	3 187	
S.PG	IT	I-trans	20 153	200 332	18 000	1 276	11 093
S.RS	LI	Lez'Intérim	2 519	344 932	34 000	136	3 180
S.RS	LL	The L Love	0 (2009)	21 664	3 500	0 (2009)	13 318
S.RS	LW	The L Word Study	0	151 356	15 000	0	322
G.PG	MA	MadmoiZelle > MadmoiZelle vit sa vie >> Vie quotidienne	56 418 (2006) 4 567 (2006) 115 917 (2012)	4 426 614 628 391 296 630	485 000 70 000 60 000		
S.RS	ML	Le monde est lesbien	113 637 (2013)	208 146	47 000	421 (2013)	2 033
S.PG	TE	Transsexuell.es / Tansidentit.es	13 700* (2010)	74 900* (2014)	15 000		
S.RS	UL	Univers-L	0 (2008)	96 158	13 000	0 (2008)	2 619
G.PG	YQ	Yahoo! Questions					

S.Cor.	ID	Source	Nombre de messages			Membres / utilis.	
			2005	2015	Moy./an	2005	2015
G.RS		Réponses					
		>> Homosexuel, bisexuel et transgenre	70* (2006)	266 000* (2013)	38 000		
S.RS	ZG	Za-Gay	16 958	2 000 000*	198 000		
		> Échanger quelques mots	2 579	1 000 000*			
		> Ptits soucis des filles	230	10 000*			
		> Ptits soucis des mecs	5 327	100 000*			
		> Débats	860	40 000*			

II. C. Informations sur les données récoltées

Les premières colonnes présentent le nombre de messages de chaque topic et, lorsque celui-ci est différent (dans 49 textes sur 115), le nombre de messages présents dans le corpus à la fin de sa préparation. Les écarts les plus importants résultent d'un choix raisonné par rapport à la pertinence des données rencontrées (présence dans une partie du topic seulement des objets de discours nous intéressant) ; les écarts les plus faibles sont dus à la suppression semi-automatique de messages comportant uniquement des smileys, images ou autres éléments supprimés lors de la préparation du corpus. Les identifiants des premiers et derniers messages correspondent aux bornes de chaque texte (chaque topic). Le nombre de mots, établi à partir des statistiques du traitement de texte LibreOffice après nettoyage du corpus et arrondi à la centaine inférieure (si < 50) ou supérieure (si > 50), est donné à titre indicatif. Les dates données dans les dernières colonnes sont celles des premiers et derniers messages postés pour chaque topic au moment du relevé des données (entre 2012 et 2015).

(Mé)genrer les gen(re)s dérangeants

Réf.	Messages originaux	Messages collectés	Mots	ID texte	Premier message	Dernier message	Premier message	Dernier message
AF1	21	21	600	T1	M1	M21	27/02/08	04/03/08
AL1	12	12	600	T2	M22	M33	24/03/13	25/03/13
BF1	1	1	400	T3	M34	M34	01/08/10	01/08/10
BF2	2	2	700	T4	M35	M36	23/12/10	07/01/11
BF3	1	1	300	T5	M37	M37	11/08/11	11/08/11
BF4	1	1	3100	T6	M38	M38	07/01/11	07/01/11
BF5	3	3	1600	T7	M39	M41	15/12/10	26/12/10
DP1	27	27	1100	T8	M42	M68	11/12/05	18/12/05
DS1	16	16	1800	T9	M69	M84	24/01/13	17/06/13
DS2	8	8	500	T10	M85	M92	13/05/13	17/09/13
DS3	17	17	1200	T11	M93	M109	28/04/15	30/04/15
DS4	8	8	1200	T12	M110	M117	21/12/11	28/12/11
DS5	6	4	400	T13	M118	M121	05/08/07	06/08/07
DS6	75	75	6600	T14	M122	M196	24/08/12	11/06/14
DS7	5	5	800	T15	M197	M200	10/02/12	12/02/12
DS8	8	8	700	T16	M202	M209	07/12/12	02/02/13
DS9	36	35	4300	T17	M210	M244	06/01/07	21/08/15
DS10	6	6	1300	T18	M245	M250	09/06/14	24/06/14
DS11	38	37	4700	T19	M251	M287	17/02/14	26/06/14
DS12	18	18	700	T20	M288	M305	21/04/11	06/05/11
DS13	9	8	400	T21	M306	M313	17/01/12	23/01/12
DS14	106	105	7300	T22	M314	M418	16/01/07	30/03/10
DS15	10	10	1600	T23	M419	M428	10/02/13	20/02/13
DS16	9	9	700	T24	M429	M438	08/06/15	26/06/15
EA1	353	4	700	T25	M439	M442	22/07/12	09/07/15
EA2	3	3	900	T26	M443	M445	12/06/14	12/06/14
EA3	50	48	8000	T27	M446	M493	13/02/12	20/02/12
EA4	78	67	7500	T28	M494	M560	18/05/14	21/03/15
FI1	38	38	6800	T29	M561	M598	19/04/09	05/03/12
FI2	9	9	1300	T30	M599	M607	15/06/12	16/06/12
FI3	20	20	4800	T31	M608	M627	27/01/09	22/02/09
FI4	31	31	3700	T32	M628	M568	27/01/12	30/09/13
FI5	27	27	2800	T33	M659	M685	12/03/12	24/08/12
FI6	33	19	4400	T34	M686	M704	12/01/12	30/04/12
FI7	12	12	2200	T35	M705	M716	18/04/12	26/04/12

Réf.	Messages originaux	Messages collectés	Mots	ID texte	Premier message	Dernier message	Premier message	Dernier message
FI8	10	10	1500	T36	M717	M726	05/06/12	04/07/12
FI9	27	27	3400	T37	M727	M753	14/01/12	05/05/12
FI10	6	6	400	T38	M754	M759	30/07/09	10/11/09
FI11	28	9	1500	T39	M760	M768	27/02/10	23/03/10
FI12	13	13	700	T40	M769	M781	05/10/11	25/04/12
FI13	23	23	1200	T41	M782	M804	25/11/08	24/12/08
FI14	199	54	10200	T42	M805	M858	13/04/08	27/11/12
GE1	74	69	1600	T43	M859	M927	18/01/07	05/11/07
GE2	241	236	7200	T44	M928	M1163	12/12/07	10/05/12
IT1	11	11	1000	T45	M1164	M1174	22/01/10	23/01/10
IT2	12	12	600	T46	M1175	M1185	05/05/08	16/05/08
IT3	44	44	1600	T47	M1186	M1229	14/10/05	17/10/09
IT4	55	54	4200	T48	M1230	M1283	21/05/14	02/07/14
IT5	79	5	300	T49	M1284	M1288	18/09/12	21/09/12
IT6	99	97	5900	T50	M1289	M1385	08/06/08	13/06/08
IT7	223	25	2300	T51	M1386	M1410	10/08/11	10/08/11
IT8	11	11	900	T52	M1411	M1421	30/07/12	03/10/12
IT9	22	2	100	T53	M1422	M1423	06/09/09	07/09/09
IT10	10	10	600	T54	M1424	M1433	13/05/11	15/05/11
IT11	183	25	3400	T55	M1434	M1458	03/04/10	21/04/10
IT12	39	25	1400	T56	M1459	M1483	15/11/07	17/11/07
IT13	15	15	1800	T57	M1484	M1498	07/02/12	14/02/12
IT14	64	25	3600	T58	M1499	M1523	13/10/12	04/11/12
IT15	70	25	1600	T59	M1524	M1548	30/04/09	08/05/09
IT16	76	72	5400	T60	M1549	M1620	25/05/14	10/06/14
IT17	48	44	3600	T61	M1621	M1664	16/08/11	31/08/11
IT18	40	40	2600	T62	M1665	M1704	09/09/09	02/10/09
IT19	23	22	2900	T63	M1705	M1726	22/08/10	23/08/10
IT20	8	8	500	T64	M1727	M1734	09/05/14	15/05/14
IT21	39	39	5000	T65	M1735	M1773	17/04/13	12/05/13
IT22	4	4	400	T66	M1774	M1777	30/07/10	14/04/14
IT23	52	50	2400	T67	M1778	M1827	18/12/09	25/12/09
IT24	2	1	200	T68	M1828	M1828	13/05/10	03/12/10
IT25	6	5	2800	T69	M1829	M1833	29/06/11	29/06/11
LI1	4	4	100	T70	M1834	M1837	15/10/08	12/12/08

(Mé)genrer les gen(re)s dérangeants

Réf.	Messages originaux	Messages collectés	Mots	ID texte	Premier message	Dernier message	Premier message	Dernier message
LI2	6	6	300	T71	M1838	M1843	14/09/10	11/10/10
LL1	12	10	1500	T72	M1844	M1853	01/11/11	02/11/11
LW1	51	48	2500	T73	M1854	M1901	20/04/- -	17/05/- -
LW2	11	11	1900	T74	M1902	M1912	09/01/- -	23/07/- -
MA1	1 359	200	29100	T75	M1913	M2112	18/02/13	14/12/15
ML1	86	84	2700	T76	M2113	M2196	21/09/11	02/02/13
TE1	3	3	100	T77	M2197	M2199	23/11/11	24/11/11
TE2	12	12	800	T78	M2200	M2211	31/01/12	02/02/12
UL1	166	165	20100	T79	M2212	M2376	14/10/09	07/08/15
UL2	35	31	3900	T80	M2377	M24087	25/10/09	15/03/15
UL3	32	6	600	T81	M2408	M2413	25/02/09	26/02/09
UL4	19	4	300	T82	M2414	M2417	11/11/13	12/11/13
UL5	33	9	1500	T83	M2418	M2426	02/04/11	19/05/11
UL6	233	14	2300	T84	M2427	M2440	09/11/11	14/11/11
YQ1	8	8	900	T85	M2441	M2448	2009	2009
YQ2	14	11	800	T86	M2449	M2459	2010	2010
YQ3	13	13	800	T87	M2460	M2472	2011	2011
YQ4	11	11	1300	T88	M2473	M2483	2010	2010
YQ5	6	4	300	T89	M2484	M2487	2012	2012
YQ6	6	5	100	T90	M2488	M2492	2008	2008
YQ7	8	8	400	T91	M2493	M2500	2010	2010
YQ8	7	7	700	T92	M2501	M2507	2009	2009
YQ9	11	11	300	T93	M2508	M2518	2007	2007
YQ10	11	10	400	T94	M2519	M2528	2011	2011
YQ11	7	7	700	T95	M2529	M2535	2012	2012
ZG1	62	62	3400	T96	M2536	M2597	17/05/11	25/05/11
ZG2	59	59	3400	T97	M2598	M2656	04/12/10	14/04/11
ZG3	111	108	5600	T98	M2657	M2764	03/09/05	15/06/11
ZG4	190	187	9000	T99	M2765	M2951	10/07/10	18/08/12
ZG5	147	146	7200	T100	M2952	M3097	09/01/11	22/11/11
ZG6	85	85	3700	T101	M3098	M3182	22/10/07	15/07/09
ZG7	91	91	3800	T102	M3183	M3273	15/12/09	24/01/10
ZG8	174	174	14200	T103	M3274	M3447	10/08/10	23/02/11
ZG9	20	20	1200	T104	M3448	M3467	10/10/10	14/10/10
ZG10	85	84	2700	T105	M3468	M3551	18/06/10	10/08/10

Réf.	Messages originaux	Messages collectés	Mots	ID texte	Premier message	Dernier message	Premier message	Dernier message
ZG11	63	62	2500	T106	M3552	M3613	28/04/10	13/06/10
ZG12	14	14	500	T107	M3614	M3627	03/02/10	05/02/10
ZG13	36	35	900	T108	M3628	M3662	24/08/09	29/08/09
ZG14	58	58	3700	T109	M3663	M3720	28/08/08	25/08/12
ZG15	28	28	2500	T110	M3721	M3748	25/06/10	26/06/10
ZG16	16	16	900	T111	M3749	M3764	10/03/12	10/03/12
ZG17	24	24	2800	T112	M3765	M3788	23/03/06	07/05/06
ZG18	22	22	2300	T113	M3789	M3810	01/11/10	06/11/10
ZG19	29	28	300	T114	M3811	M3838	01/03/13	01/03/13
ZG20	39	39	1900	T115	M3839	M3877	03/08/10	27/08/10
115	6 470	3877	315 400	T115	M1	M3877	29/06/05	14/12/15

II. D. Objets de discours de niveau 1

Les totaux présentés sous chaque objet de discours (1 et 2) correspondent au nombre de sous-catégories ayant amené au relevé du texte concerné ; le total ODD indique le nombre d'objets de discours (ici de niveau 1) présents dans ce texte.

ID	1) PG				2) RS			Total ODD1
	PGF	PGM	PGX	Total	FSF	HSH	Total	
AF1				0	x		1	1
AL1				0	x		1	1
BF1				0	x		1	1
BF2		x		1	x		1	2
BF3	x	x		2	x		1	2
BF4	x	x		2	x		1	2
BF5	x	x	x	3	x		1	2
DP1	x	x		2			0	1
DS1	x	x		2			0	1
DS2	x			1			0	1
DS3	x			1			0	1
DS4	x	x		2			0	1
DS5	x	x		2			0	1

(Mé)genrer les gen(re)s dérangeants

ID	1) PG				2) RS			Total ODD1
	PGF	PGM	PGX	Total	FSF	HSH	Total	
DS6	x			1		x	1	2
DS7		x		1			0	1
DS8	x	x		2			0	1
DS9		x		1			0	1
DS10	x	x		2			0	1
DS11	x			1			0	1
DS12	x	x		2			0	1
DS13	x			1			0	1
DS14	x	x	x	3			0	1
DS15	x	x		2			0	1
DS16	x			1			0	1
EA1				0	x	x	2	1
EA2				0	x	x	2	1
EA3				0		x	1	1
EA4				0		x	1	1
FI1		x	x	2			0	1
FI2		x		1			0	1
FI3		x		1			0	1
FI4		x	x	2			0	1
FI5		x		1			0	1
FI6		x	x	2			0	1
FI7		x		1			0	1
FI8		x		1			0	1
FI9		x		1			0	1
FI10		x		1			0	1
FI11		x	x	2			0	1
FI12		x		1			0	1
FI13		x		1			0	1
FI14		x	x	2			0	1
GE1				0	x		1	1
GE2				0	x		1	1
IT1	x			1			0	1
IT2	x			1			0	1
IT3	x	x		2			0	1
IT4	x			1			0	1
IT5	x			1			0	1

II. Annexes relatives à Cdisc

ID	1) PG				2) RS			Total ODD1
	PGF	PGM	PGX	Total	FSF	HSH	Total	
IT6	x	x		2			0	1
IT7	x			1			0	1
IT8	x			1			0	1
IT9	x	x		2			0	1
IT10		x		1			0	1
IT11	x			1			0	1
IT12	x			1			0	1
IT13	x			1			0	1
IT14	x			1			0	1
IT15	x	x		2			0	1
IT16	x	x		2			0	1
IT17	x			1			0	1
IT18	x			1			0	1
IT19	x			1			0	1
IT20	x			1			0	1
IT21	x			1			0	1
IT22	x			1			0	1
IT23	x			1			0	1
IT24	x			1			0	1
IT25	x			1			0	1
LI1				0	x		1	1
LI2				0	x		1	1
LL1				0	x		1	1
LW1				0	x		1	1
LW2				0	x		1	1
MA1	x	x	x	3			0	1
ML1				0	x		1	1
TE1	x	x		2			0	1
TE2	x	x	x	3			0	1
UL1				0	x		1	1
UL2				0	x		1	1
UL3				0	x		1	1
UL4				0	x		1	1
UL5				0	x		1	1
UL6				0	x		1	1
YQ1				0	x		1	1

(Mé)genrer les gen(re)s dérangeants

ID	1) PG				2) RS			Total ODD1
	PGF	PGM	PGX	Total	FSF	HSH	Total	
YQ2				0	x		1	1
YQ3	x	x		2			0	1
YQ4	x			1			0	1
YQ5	x	x		2			0	1
YQ6	x	x		2			0	1
YQ7	x	x		2	x	x	2	2
YQ8	x	x		2			0	1
YQ9	x	x		2			0	1
YQ10	x	x		2			0	1
YQ11	x	x		2			0	1
ZG1				0		x	1	1
ZG2				0		x	1	1
ZG3	x			1		x	1	2
ZG4				0		x	1	1
ZG5				0		x	1	1
ZG6				0		x	1	1
ZG7				0		x	1	1
ZG8				0		x	1	1
ZG9				0	x		1	1
ZG10				0	x	x	2	1
ZG11				0	x	x	2	1
ZG12				0	x	x	2	1
ZG13				0	x		1	1
ZG14				0	x	x	2	1
ZG15				0		x	1	1
ZG16				0	x	x	2	1
ZG17				0	x	x	2	1
ZG18				0		x	1	1
ZG19				0	x		1	1
ZG20		x		1	x		1	2
Textes	55	47	9	74	36	22	49	115

II. E. Objets de discours de niveau 2

Légende

ODD	A) Grammaire du genre	B) Lexique	C) Stigmatisation
Clés de rech.	Pron. : « pronom » Masc. : « au masculin » Fém. : « au féminin »	Terme : « terme » Syno. : « synonyme » Déf. : « définition »	Ins. : « insulte » Inj. : « injure » Phob. : « -phob- »

Les totaux présentés sous chaque objet de discours (A, B, C) correspondent au nombre de clés de recherche ayant amené au relevé du texte concerné ; le total ODD indique le nombre d'objets de discours (ici de niveau 2) présents dans ce texte.

ID	A) Grammaire du genre				B) Lexique				C) Stigmatisation				Total ODD2
	Pron.	Masc.	Fém.	Total	Terme	Syno.	Déf.	Total	Ins.	Inj.	Phob.	Total	
AF1				0	x			1	x			1	2
AL1				0	x			1	x		x	2	2
BF1				0	x	x		2				0	1
BF2				0				0				0	0
BF3				0				0				0	0
BF4				0	x			1	x		x	2	2
BF5				0	x		x	2				0	1
DP1				0				0			x	1	1
DS1	x			1				0				0	1
DS2	x	x		2				0				0	1
DS3				0				0	x			1	1
DS4				0				0				0	0
DS5				0			x	1				0	1
DS6			x	1	x		x	2	x		x	2	3
DS7				0				0				0	0
DS8	x			1				0				0	1
DS9				0	x			1	x		x	2	2
DS10				0	x			1				0	1
DS11				0	x			1			x	1	2
DS12			x	1	x		x	2				0	2

(Mé)genrer les gen(re)s dérangeants

ID	A) Grammaire du genre				B) Lexique				C) Stigmatisation				Total ODD2
	Pron.	Masc.	Fém.	Total	Terme	Syno.	Déf.	Total	Ins.	Inj.	Phob.	Total	
DS13				0				0				0	0
DS14	x		x	2	x	x	x	3	x		x	2	3
DS15				0	x		x	2				0	1
DS16				0				0				0	0
EA1				0				0			x	1	1
EA2				0				0	x			1	1
EA3			x	1	x	x	x	3	x		x	2	3
EA4				0	x		x	2	x		x	2	2
FI1		x	x	2			x	1				0	2
FI2		x	x	2				0				0	1
FI3	x	x	x	3	x			1				0	2
FI4	x	x	x	3	x			1				0	2
FI5		x		1				0			x	1	2
FI6	x	x	x	3	x			1				0	2
FI7	x	x		2				0	x		x	2	2
FI8		x		1				0				0	1
FI9				0				0				0	0
FI10				0				0				0	0
FI11	x			1				0				0	1
FI12	x	x	x	3				0				0	1
FI13	x	x	x	3				0				0	1
FI14	x	x	x	3	x			1	x		x	2	3
GE1				0	x	x	x	3				0	1
GE2				0	x		x	2			x	1	2
IT1				0	x		x	2				0	1
IT2				0	x			1				0	1
IT3	x	x	x	3				0				0	1
IT4		x	x	2	x			1			x	1	3
IT5			x	1	x			1			x	1	3
IT6				0	x		x	2	x	x		2	2
IT7	x	x		2				0				0	1
IT8				0				0				0	0
IT9			x	1				0				0	1

ID	A) Grammaire du genre				B) Lexique				C) Stigmatisation				Total ODD2
	Pron.	Masc.	Fém.	Total	Terme	Syno.	Déf.	Total	Ins.	Inj.	Phob.	Total	
IT10		x		1				0			x	1	2
IT11	x			1				0			x	1	2
IT12				0				0				0	0
IT13	x	x	x	3	x			1				0	2
IT14		x		1				0				0	1
IT15				0	x		x	2			x	1	2
IT16		x	x	2			x	1				0	2
IT17	x			1				0			x	1	2
IT18		x		1	x			1				0	2
IT19			x	1				0				0	1
IT20		x		1				0				0	1
IT21		x	x	2				0				0	1
IT22	x			1	x			1				0	2
IT23				0	x			1				0	1
IT24	x			1				0				0	1
IT25	x			1	x			1				0	2
LI1				0				0				0	0
LI2				0				0	x		x	2	1
LL1				0	x			1				0	1
LW1				0	x		x	2	x			1	2
LW2		x		1	x		x	2				0	2
MA1	x	x	x	3	x		x	2	x		x	2	3
ML1				0		x		1	x	x	x	3	2
TE1	x	x	x	3				0			x	1	2
TE2				0	x		x	2			x	1	2
UL1				0	x	x	x	3	x	x	x	3	2
UL2				0	x		x	2	x			1	2
UL3				0				0	x		x	2	1
UL4				0				0				0	0
UL5				0				0	x		x	2	1
UL6				0	x	x		2	x		x	2	2
YQ1				0	x	x	x	3		x		1	2
YQ2				0	x			1	x			1	2

(Mé)genrer les gen(re)s dérangeants

ID	A) Grammaire du genre				B) Lexique				C) Stigmatisation				Total ODD2
	Pron.	Masc.	Fém.	Total	Terme	Syno.	Déf.	Total	Ins.	Inj.	Phob.	Total	
YQ3				0			x	1				0	1
YQ4				0	x		x	2	x		x	2	2
YQ5				0	x			1				0	1
YQ6				0	x			1				0	1
YQ7				0	x			1				0	1
YQ8				0	x		x	2			x	1	2
YQ9				0				0				0	0
YQ10				0	x	x		2				0	1
YQ11				0			x	1			x	1	2
ZG1				0	x			1	x		x	2	2
ZG2				0	x	x	x	3	x	x	x	3	2
ZG3				0	x		x	2			x	1	2
ZG4				0	x	x	x	3	x	x	x	3	2
ZG5				0	x	x	x	3	x		x	2	2
ZG6				0	x	x	x	3	x	x	x	3	2
ZG7				0	x		x	2	x	x		2	2
ZG8				0	x		x	2	x		x	2	2
ZG9				0				0				0	0
ZG10				0	x	x	x	3	x			1	2
ZG11				0	x			1	x		x	2	2
ZG12				0				0	x		x	2	1
ZG13				0	x			1	x			1	2
ZG14				0				0	x		x	2	1
ZG15				0	x		x	2	x	x	x	3	2
ZG16				0	x		x	2	x		x	2	2
ZG17				0	x	x	x	3			x	1	2
ZG18				0	x			1	x		x	2	2
ZG19				0	x			1	x			1	2
ZG20		x	x	2				0	x			1	2
Occ.	82	208	120	410	393	51	171	615	352	12	274	638	
Textes	22	26	23	41	63	15	37	69	41	9	46	59	115

III. Annexes relatives au CLT

III. A. Corpus lexical transversal

	Formes	CLEX	CdISC
1	A	x	
2	<i>accouplée</i>	x	
3	<i>accroc aux jeunes demoiselles</i>		x
4	<i>achrien</i>	x	
5	<i>actif</i>	x	
6	<i>active</i>		x
7	<i>adepte des contes de fées</i>		x
8	<i>admirer</i>	x	
9	<i>adonis</i>	x	
10	<i>adoratrice de félins</i>		x
11	<i>adoratrice de la forêt vierge</i>		x
12	<i>adoratrice du clitoris</i>		x
13	<i>affolée de bazar</i>	x	
14	<i>agenre, agender</i>	x	x
15	<i>agent</i>	x	
16	<i>allergique à la banane</i>		x
17	<i>allosexuel</i>	x	
18	<i>allosexuelle</i>	x	
19	<i>allumeuse de bouton</i>		x
20	<i>altergenre</i>		x
21	<i>altersexuel</i>	x	
22	<i>altersexuelle</i>	x	
23	<i>amateur</i>	x	
24	<i>amatrice de cacahuètes</i>		x
25	<i>amazone</i>	x	x
26	<i>ambidextre</i>	x	
27	<i>ambisexuel</i>	x	
28	<i>ambisexuelle</i>	x	

(Mé)genrer les gen(re)s dérangeants

	Formes	CLEX	CdISC
29	<i>ami</i>	x	
30	<i>amphibie</i>	x	
31	<i>amphibie</i>	x	
32	<i>amphiphylophile</i>	x	
33	<i>amphiphylophile</i>	x	
34	<i>anandryne</i>	x	x
35	<i>andro</i>		x
36	<i>andro</i>		x
37	<i>androgame</i>	x	
38	<i>androgyme</i>	x	x
39	<i>androgyme</i>	x	x
40	<i>androphile</i>	x	
41	<i>ange</i>	x	
42	<i>anormal</i>		x
43	<i>anormale</i>		x
44	<i>anticoniste</i>	x	
45	<i>antiphysique, antiphisique</i>	x	x
46	<i>antiphysitique</i>	x	
47	<i>aromantique</i>	x	
48	<i>aromantique</i>	x	
49	<i>asexuel</i>	x	x
50	<i>asexuelle</i>	x	
51	<i>avaleuse de clito</i>		x
52	<i>bad boy</i>		x
53	<i>Balasko</i>	x	
54	<i>baleine</i>		x
55	<i>baleine > baleine à bosse</i>		x
56	<i>bardache</i>	x	x
57	<i>bat-contre</i>	x	
58	<i>baveuse</i>		x
59	<i>bear</i>	x	x
60	<i>Beur</i>	x	
61	<i>bi</i>	x	x
62	<i>bi</i>	x	x
63	<i>bi-curieuse</i>	x	
64	<i>bi-curieux</i>	x	
65	<i>bichon</i>	x	

III. Annexes relatives au CLT

	Formes	CLEX	CdISC
66	<i>bigenre, bigenré</i>	x	x
67	<i>bilboquet merdeux</i>	x	
68	<i>bimétalliste</i>	x	
69	<i>bimétalliste</i>	x	
70	<i>biotrans</i>		x
71	<i>biotrans > post-biotrans</i>		x
72	<i>bique</i>	x	
73	<i>biquet</i>	x	
74	<i>bisexuel</i>	x	x
75	<i>bisexuelle</i>	x	x
76	<i>bispirituel</i>	x	
77	<i>bispirituelle</i>	x	
78	<i>bitch</i>	x	
79	<i>bithérhomosexuel</i>		x
80	<i>bithérhomosexuelle</i>		x
81	<i>bolès</i>	x	
82	<i>bonhomme</i>		x
83	<i>bonhomme</i>		x
84	<i>bottine</i>		x
85	<i>bottom</i>	x	
86	<i>bouc</i>	x	
87	<i>bouffe-cramouille</i>		x
88	<i>bouffe-minou</i>		x
89	<i>bouffe-Q</i>	x	
90	<i>bouffeur de bite(s)</i>		x
91	<i>bouffeuse de chatte(s)</i>		x
92	<i>bouffeuse de gazon</i>		x
93	<i>bouffeuse de minou</i>		x
94	<i>bouffeuse de moules</i>		x
95	<i>bouffeuse de teucha</i>		x
96	<i>bougeron</i>	x	
97	<i>bougre</i>	x	x
98	<i>branleur de pique</i>	x	
99	<i>brebis</i>		x
100	<i>brobette</i>		x
101	<i>brodeuse</i>	x	
102	<i>brou-brou</i>		x

(Mé)genrer les gen(re)s dérangeants

	Formes	CLEX	CdISC
103	<i>broute chat</i>		x
104	<i>broute gazon, broute-gazon</i>	x	x
105	<i>broute-minette</i>	x	
106	<i>broute-minou, broute minou</i>	x	x
107	<i>brouteuse</i>	x	x
108	<i>brouteuse de chatte</i>	x	
109	<i>brouteuse de gazon</i>	x	
110	<i>brouteuse de laitue</i>	x	x
111	<i>brouteuse de minou(s)</i>		x
112	<i>broutonnière</i>		x
113	<i>butch</i>	x	x
114	<i>butch > tranny butch</i>		x
115	<i>butchstick, butstick</i>		x
116	<i>cachalot</i>		x
117	<i>calicot</i>	x	
118	<i>câlineuse de félin</i>		x
119	<i>camionneur</i>		x
120	<i>camionneuse</i>	x	x
121	<i>caroline</i>	x	
122	<i>carpette</i>	x	
123	<i>casse-poitrine</i>	x	
124	<i>castor</i>	x	
125	<i>catau</i>	x	
126	<i>catin</i>	x	
127	<i>chanteur</i>	x	
128	<i>chaser, chasseur</i>	x	
129	<i>chasseur de cercle</i>	x	
130	<i>chatte</i>	x	
131	<i>chauffeuse poid lourd</i>		x
132	<i>chbeb, chbebs, schbeb</i>	x	
133	<i>chercheuse d'infini</i>		x
134	<i>chevalier de la jaquette</i>	x	
135	<i>chevalier de la manchette</i>	x	
136	<i>chevalier de la rosette</i>	x	
137	<i>chipette</i>	x	
138	<i>chochotte</i>	x	x
139	<i>chouard</i>	x	

III. Annexes relatives au CLT

	Formes	CLEX	CdISC
140	<i>chub, chubs</i>	x	
141	<i>chubby</i>	x	
142	<i>cinaède</i>		x
143	<i>clerc</i>	x	
144	<i>clitomator</i>		x
145	<i>clitosaure</i>		x
146	<i>cocotte</i>	x	
147	<i>coincée</i>	x	
148	<i>collectionneuse</i>		x
149	<i>collectionneuse de princesses</i>		x
150	<i>colleuse de timbre</i>	x	x
151	<i>comtesse</i>	x	
152	<i>copaille</i>	x	
153	<i>copine</i>	x	
154	<i>coquet</i>	x	
155	<i>coquette</i>	x	
156	<i>coquin</i>	x	
157	<i>coquine</i>	x	
158	<i>corvette</i>	x	
159	<i>corydon</i>	x	
160	<i>coucou</i>	x	
161	<i>coureur de cal[e]çon</i>		x
162	<i>courroucé</i>	x	
163	<i>cousine</i>	x	x
164	<i>crème</i>	x	
165	<i>crevette</i>	x	x
166	<i>crossdresser</i>	x	
167	<i>cub</i>	x	
168	<i>cul lisse</i>	x	
169	<i>culiste</i>	x	
170	<i>cultivatrice de fraises</i>		x
171	<i>cupidon</i>	x	
172	<i>cyrille</i>	x	
173	<i>daddy</i>	x	
174	<i>dalpé</i>	x	
175	<i>dauphier</i>	x	
176	<i>dauphine</i>		x

(Mé)genrer les gen(re)s dérangeants

	Formes	CLEX	CdISC
177	dédette		x
178	dégénérée		x
179	dégustatrice de coquillage humide		x
180	dégusteuse de gnocchis		x
181	demi, demi homme femme		x
182	demiboy	x	
183	demigirl	x	
184	demiguy	x	
185	demisexuel	x	
186	demisexuelle	x	
187	dep, dèp, deup	x	
188	déviant		x
189	déviante		x
190	dinde	x	
191	disciple de sappho		x
192	diva	x	x
193	dorelot	x	
194	Dorothy's friend		x
195	drab (dressed as a boy)		x
196	drag	x	x
197	drag king, drag-king	x	x
198	drag queen, drag-queen, dragqueen	x	x
199	drama queen		x
200	drauque	x	
201	dresseuse de félin		x
202	dyke		x
203	efféminé		x
204	efféminé-festif-paillette		x
205	émigré de Gomorrhe	x	
206	Emile	x	
207	emmanché	x	
208	empaaffé, empafé	x	
209	empaiffeur		x
210	empalé	x	
211	empapaouté	x	
212	empétardé	x	
213	empoté	x	

III. Annexes relatives au CLT

	Formes	CLEX	CdISC
214	<i>emprosé</i>	x	
215	<i>emproseur</i>	x	
216	<i>encaldossé</i>	x	
217	<i>encloué</i>	x	
218	<i>enculé</i>	x	x
219	<i>enculeur</i>	x	
220	<i>endossé</i>	x	
221	<i>enfant d'honneur</i>	x	
222	<i>enfant de sapho</i>		x
223	<i>enfifré</i>	x	
224	<i>enfigneur</i>	x	
225	<i>enfilé</i>	x	
226	<i>enfileur</i>	x	
227	<i>enfoiré</i>	x	
228	<i>englandé</i>	x	
229	<i>entortillé</i>	x	
230	<i>enviandé</i>	x	
231	<i>éphèbe</i>		x
232	<i>éphèbe (éphèbes premium quality)</i>		x
233	<i>éphébophile</i>		x
234	<i>éplucheuse de lentilles</i>	x	
235	<i>éraste, èraste</i>	x	x
236	<i>éromène</i>	x	x
237	<i>étendard</i>	x	
238	<i>étoile d'or</i>	x	x
239	<i>évanorée</i>	x	
240	<i>exoletus</i>	x	
241	<i>exploratrice de forêt vierge</i>		x
242	<i>fags</i>		x
243	<i>faguet</i>	x	
244	<i>faiseuse d'anges</i>	x	
245	<i>fem > fem à fem</i>		x
246	<i>fem > hard fem</i>		x
247	<i>fem, fém</i>	x	x
248	<i>female to male, female-to-male</i>		x
249	<i>female to unknown</i>		x
250	<i>femme à pénis</i>		x

(Mé)genrer les gen(re)s dérangeants

	Formes	CLEX	CdISC
251	<i>femme garçon, femme-garçon</i>	x	
252	<i>femmelette</i>	x	
253	<i>fifille</i>		x
254	<i>filles à types</i>	x	
255	<i>filles manquées</i>	x	
256	<i>fiotte, fiote</i>	x	x
257	<i>fleur coupée</i>	x	
258	<i>fleur du mal</i>	x	
259	<i>fleur fauchée</i>	x	
260	<i>flexisexuel</i>	x	
261	<i>flexisexuelle</i>	x	
262	<i>fofolle</i>		x
263	<i>follasse, folasse</i>	x	x
264	<i>folle</i>	x	x
265	<i>folle > folle perdue</i>	x	
266	<i>folle > grande folle</i>	x	x
267	<i>folle > grosse folle</i>		x
268	<i>follofolles</i>		x
269	<i>frappe</i>	x	
270	<i>frégate</i>	x	
271	<i>frère</i>		x
272	<i>fricatrice</i>	x	
273	<i>frotteuse</i>		x
274	<i>FtB</i>		x
275	<i>FtF</i>		x
276	<i>FtM, FTM, F2M, ftm, FM, F to M, FvM</i>	x	x
277	<i>FtU</i>	x	x
278	<i>FtX</i>	x	x
279	<i>futch</i>		x
280	<i>galère</i>	x	
281	<i>galine</i>	x	
282	<i>gamahuche</i>	x	
283	<i>ganymède</i>	x	
284	<i>garage à bite</i>	x	
285	<i>garçon</i>	x	
286	<i>garçon de passe</i>	x	
287	<i>garçon manqué</i>	x	x

III. Annexes relatives au CLT

	Formes	CLEX	CdISC
288	<i>garçon-fille</i>		x
289	<i>garçonne</i>	x	x
290	<i>gavousse</i>	x	
291	<i>gay, gai</i>	x	x
292	<i>gay, gaie, gaye</i>	x	x
293	<i>gazon maudit</i>		x
294	<i>genderfluid, genre fluide</i>	x	x
295	<i>genderfucker, gender fucker</i>		x
296	<i>genderfucker, gender fucker</i>		x
297	<i>genderqueer, genres queer</i>	x	x
298	<i>gerboise</i>	x	
299	<i>gig</i>	x	
300	<i>giron, girond</i>	x	
301	<i>giton</i>	x	x
302	<i>gomorrhéen</i>	x	
303	<i>gomorrhéenne</i>	x	x
304	<i>gonzesse, gonsesse</i>	x	x
305	<i>gosselin</i>	x	
306	<i>goudou</i>	x	x
307	<i>gougne</i>	x	
308	<i>gougnotte, gougnote, gougniotte, gougniote, gouniotte</i>	x	x
309	<i>gouinasse</i>	x	x
310	<i>gouine</i>	x	x
311	<i>gouinonina</i>		x
312	<i>gouniasse</i>		x
313	<i>gourmande de pêches douces</i>		x
314	<i>gousse</i>	x	x
315	<i>grande dame</i>	x	x
316	<i>grey-asexual, graysexuelle</i>	x	
317	<i>grey-asexual, greysexuel</i>	x	
318	<i>grizzly</i>	x	
319	<i>gueuse</i>	x	
320	<i>gusse</i>	x	
321	<i>HarsaH</i>	x	
322	<i>hasbienne</i>	x	
323	<i>hermaphrodite</i>		x
324	<i>hermaphrodite</i>		x

(Mé)genrer les gen(re)s dérangeants

	Formes	CLEX	CdISC
325	<i>hétéro frustré</i>	x	
326	<i>hétéro refoulée, hétéra refoulée</i>		x
327	<i>hétéro-like</i>		x
328	<i>hétéroflexible</i>	x	
329	<i>hétéroflexible</i>	x	
330	<i>hommasse</i>	x	
331	<i>homme-fille</i>	x	
332	<i>homo</i>	x	x
333	<i>homo</i>	x	x
334	<i>homo > homo / homosexuel refoulé</i>		x
335	<i>homophile</i>	x	
336	<i>homophile</i>	x	x
337	<i>homosensuelle</i>		x
338	<i>homosexuel</i>	x	x
339	<i>homosexuelle</i>	x	x
340	<i>honteuse</i>	x	
341	<i>hormoné</i>	x	x
342	<i>hormonée</i>	x	
343	<i>hormosessuel</i>	x	
344	<i>HSH</i>	x	
345	<i>intergenre</i>	x	x
346	<i>inverti</i>	x	x
347	<i>invertie, avertie</i>	x	x
348	<i>jean-claude</i>		x
349	<i>jésus</i>	x	
350	<i>joconde</i>	x	
351	<i>Jules</i>	x	
352	<i>Julot</i>	x	
353	<i>kategorielos, k-tgorilos</i>		x
354	<i>kathoey, katoey</i>		x
355	<i>ladies boys, ladyboy, ladyboys</i>		x
356	<i>lapin</i>	x	
357	<i>lavette</i>	x	
358	<i>lèche abricot</i>		x
359	<i>lèche moule</i>		x
360	<i>lèche vagin</i>		x
361	<i>lèche-cramouille</i>		x

III. Annexes relatives au CLT

	Formes	CLEX	CdISC
362	<i>lèche-minou, leche minou</i>	x	x
363	<i>lécheuse</i>		x
364	<i>lécheuse de moule</i>		x
365	<i>lesb</i>		x
366	<i>lesbi</i>		x
367	<i>lesbiche</i>	x	x
368	<i>lesbichoune</i>		x
369	<i>lesbie</i>		x
370	<i>lesbien</i>		x
371	<i>lesbienne</i>	x	x
372	<i>lesbienne > la-lesbienne</i>		x
373	<i>lesbienne > lesbienne chic</i>		x
374	<i>lesbienne > lesbienne refoulée</i>		x
375	<i>lesbiennophile</i>		x
376	<i>lesbin</i>	x	
377	<i>lesbitch</i>		x
378	<i>lesbo</i>		x
379	<i>lesboch</i>		x
380	<i>lesbombe, lesbonde, lésébombe, lèse-bombe</i>	x	
381	<i>lesbophile</i>		x
382	<i>lesbos</i>	x	x
383	<i>lesbroute</i>		x
384	<i>leueur</i>	x	
385	<i>lez</i>		x
386	<i>liane</i>		x
387	<i>lipstick > lipstick lesbian, lipstick-lesbian</i>		x
388	<i>lipstick, lepstick</i>	x	x
389	<i>liptch</i>		x
390	<i>lopaille</i>	x	
391	<i>lopaillekem</i>	x	
392	<i>lope, loppe</i>	x	x
393	<i>lopette</i>	x	x
394	<i>loup</i>	x	
395	<i>loutre</i>	x	
396	<i>macho</i>		x
397	<i>macho</i>	x	x
398	<i>madame</i>	x	

(Mé)genrer les gen(re)s dérangeants

	Formes	CLEX	CdISC
399	<i>mademoiselle</i>	X	
400	<i>magnée</i>	X	
401	<i>magnuce</i>	X	
402	<i>magou</i>		X
403	<i>Mahmoud</i>	X	
404	<i>mâle femmé</i>	X	
405	<i>male to female, male-to-female</i>		X
406	<i>male to unknown</i>		X
407	<i>manchon</i>	X	
408	<i>mangeuse de boutons</i>	X	
409	<i>manieuse, magneuse</i>	X	
410	<i>maniotteuse</i>	X	
411	<i>marchande d'ail</i>	X	
412	<i>mari</i>	X	
413	<i>marie-tate-zinc</i>	X	
414	<i>membre du sapho club</i>		X
415	<i>métrosexuel, metrosexuel</i>	X	X
416	<i>midinette</i>	X	
417	<i>mignard</i>	X	
418	<i>mignon</i>	X	X
419	<i>mignon de couchette</i>	X	
420	<i>mignonne</i>	X	
421	<i>minet</i>	X	X
422	<i>minettière</i>	X	
423	<i>minot</i>	X	
424	<i>molly, mollies</i>		X
425	<i>momacque, momaque, mômaque, momâque</i>	X	
426	<i>momacque, momaque, mômaque, momâque</i>	X	
427	<i>môme, mome, maume</i>	X	
428	<i>môme, mome, maume</i>	X	
429	<i>monosexuel</i>		X
430	<i>MtB, M2B (male to butch)</i>		X
431	<i>MtF, MTF, M2F, M to F, M>F, MvF, MF</i>	X	X
432	<i>MtM (mâle to moi)</i>		X
433	<i>MtU</i>	X	X
434	<i>MtWTF</i>		X
435	<i>MtX</i>	X	X

III. Annexes relatives au CLT

	Formes	CLEX	CdISC
436	<i>multigenre (personne multi-genre)</i>		x
437	<i>muscle-bear</i>	x	
438	<i>mutant</i>		x
439	<i>nana à bite</i>		x
440	<i>némo, nemo</i>		x
441	<i>neutrois</i>	x	
442	<i>nichette</i>	x	
443	<i>niston</i>	x	
444	<i>non-conformiste, non conformiste</i>	x	
445	<i>non-hétérosexuel</i>		½
446	<i>non-hétérosexuelle</i>		½
447	<i>non-op</i>	x	
448	<i>non-op, non op</i>	x	x
449	<i>nonne</i>	x	
450	<i>nounours</i>	x	x
451	<i>nouvelle fille</i>		x
452	<i>novice</i>	x	
453	<i>omni</i>		x
454	<i>omnisexuel</i>	x	x
455	<i>omnisexuelle</i>	x	x
456	<i>op (opéré)</i>		x
457	<i>ours</i>	x	
458	<i>ours polaire</i>	x	
459	<i>oursin</i>		x
460	<i>ourson</i>	x	
461	<i>outil</i>	x	
462	<i>P</i>	x	
463	<i>page</i>	x	
464	<i>pan</i>		x
465	<i>panda</i>	x	
466	<i>pangenre, pangender</i>	x	
467	<i>pansexuel</i>	x	x
468	<i>pansexuelle</i>	x	x
469	<i>papaout</i>	x	
470	<i>papiche</i>		x
471	<i>passif</i>	x	x
472	<i>passive</i>		x

(Mé)genrer les gen(re)s dérangeants

	Formes	CLEX	CdISC
473	<i>patient</i>	x	
474	<i>pdène</i>		x
475	<i>pdette, pedette, pédette</i>		x
476	<i>pédale > grosse pédale</i>		x
477	<i>pédale > pédale douce</i>		x
478	<i>pédale > pédale dure</i>		x
479	<i>pédale, pedale, pedalle, pédalle</i>	x	x
480	<i>pédalo</i>	x	
481	<i>pédé double face</i>	x	
482	<i>pédé-folle</i>		x
483	<i>pédé, PD</i>	x	x
484	<i>pédée</i>		x
485	<i>pédégouine</i>	x	
486	<i>pédégouine</i>	x	x
487	<i>pédéraste</i>	x	0
488	<i>pédéro, pederro, pédaro</i>	x	
489	<i>pédoque, pédocque, pédoc</i>	x	x
490	<i>pépé-dey</i>		x
491	<i>perruche</i>	x	
492	<i>persilleuse</i>	x	
493	<i>persilleux</i>	x	
494	<i>pétanqueur</i>	x	
495	<i>petite camarade</i>	x	
496	<i>petite chérie</i>	x	
497	<i>petite fille très clitoridienne</i>	x	
498	<i>petite folle</i>	x	
499	<i>phoque, foc</i>	x	x
500	<i>phylosuck</i>	x	
501	<i>Pich Kaoc'h (bite à merde)</i>		x
502	<i>pigouine, pigoune, pinguin</i>		x
503	<i>pink boy</i>	x	
504	<i>plan q, plan cul</i>		x
505	<i>plongeuse</i>	x	
506	<i>plurigenre</i>		x
507	<i>plus-que-femme</i>		x
508	<i>pointeur</i>	x	
509	<i>poisson clown</i>		x

III. Annexes relatives au CLT

	Formes	CLEX	CdISC
510	<i>poissone</i>		x
511	<i>polar bear</i>	x	
512	<i>polygenre, polygenré (personne polygenreée)</i>	x	x
513	<i>polysexuel</i>	x	
514	<i>polysexuelle</i>	x	
515	<i>pomkejitomb</i>		x
516	<i>pomosexuel</i>	x	
517	<i>pomosexuelle</i>	x	
518	<i>pompeur</i>	x	
519	<i>pompeur de dard</i>	x	
520	<i>pompeur de nœud</i>	x	
521	<i>poniffe, ponifle, ponife, ponif, ponisse, ponice, bouisse, pouiffe</i>	x	
522	<i>ponisse magnuce</i>	x	
523	<i>popographe</i>	x	
524	<i>post-op</i>	x	
525	<i>post-op, postop</i>	x	x
526	<i>poulette</i>	x	
527	<i>poupée de l'an 2000</i>	x	
528	<i>poussette</i>	x	
529	<i>pré transition</i>		x
530	<i>pre-op</i>	x	
531	<i>pre-op, pré-op, préop</i>	x	x
532	<i>pré-t</i>		x
533	<i>prédatrice</i>		x
534	<i>prêtresse de Sapho</i>	x	
535	<i>puce travailleuse</i>	x	
536	<i>putain de galère</i>	x	
537	<i>queen</i>		x
538	<i>queen bee</i>	x	
539	<i>queer</i>	x	x
540	<i>queer</i>	x	x
541	<i>rasdep</i>	x	
542	<i>requin</i>		x
543	<i>rivette, vivette, rivitte</i>	x	
544	<i>rôdeur</i>	x	
545	<i>salope</i>		x

(Mé)genrer les gen(re)s dérangeants

	Formes	CLEX	CdISC
546	<i>sangsue</i>		x
547	<i>santa</i>	x	
548	<i>saphique</i>		x
549	<i>saphiste</i>	x	x
550	<i>Sapho</i>	x	x
551	<i>sardanapale</i>	x	
552	<i>sardine</i>		x
553	<i>sauterelle</i>	x	
554	<i>sauteur</i>		x
555	<i>scatophore</i>	x	
556	<i>scred</i>	x	
557	<i>serin</i>	x	
558	<i>serinette</i>	x	
559	<i>shemale</i>	x	x
560	<i>shemalovers</i>		x
561	<i>sirène, sirene</i>		x
562	<i>size queen</i>	x	
563	<i>sociétaire</i>	x	
564	<i>sodomiste</i>	x	
565	<i>sodomite</i>	x	x
566	<i>søur</i>	x	x
567	<i>sonnette</i>	x	
568	<i>spermeur sain</i>	x	
569	<i>su[c]eur de gland (susseur)</i>		x
570	<i>succube</i>	x	
571	<i>suce-chattes</i>		x
572	<i>suceur de bite(s)</i>		x
573	<i>suceuse de clito</i>		x
574	<i>tafiolle, taffiole</i>	x	x
575	<i>tafiote</i>	x	
576	<i>tante, tanté</i>	x	x
577	<i>tantine</i>		x
578	<i>tantouse, tantouze</i>	x	x
579	<i>tantouzet</i>	x	
580	<i>tapageuse</i>	x	
581	<i>tapette</i>	x	x
582	<i>tapette > demi-tapette</i>		x

III. Annexes relatives au CLT

	Formes	CLEX	CdISC
583	<i>tapette > tapette à paillettes</i>		x
584	<i>tapin</i>	x	
585	<i>tapiole</i>	x	
586	<i>tarlouze, tarlouse</i>	x	x
587	<i>tata</i>	x	x
588	<i>tata > super tata</i>		x
589	<i>tatan</i>	x	
590	<i>tatasse</i>	x	
591	<i>tati</i>	x	
592	<i>taton</i>	x	
593	<i>TG</i>	x	x
594	<i>TG</i>	x	x
595	<i>timbreuse</i>		x
596	<i>tinteur</i>	x	
597	<i>tire-bouton</i>	x	
598	<i>tom boy, tomboy</i>		x
599	<i>tommy, tommies</i>		x
600	<i>tondeuse, tondeuz</i>		x
601	<i>tonton</i>	x	
602	<i>top</i>		x
603	<i>top</i>	x	
604	<i>TPG (transpédégouine)</i>		x
605	<i>tranny</i>		x
606	<i>trans-fille, trans fille</i>		x
607	<i>trans-garçon</i>		x
608	<i>trans, trans', trans* (transø)</i>	x	x
609	<i>trans, trans', trans* (transø)</i>	x	x
610	<i>transelle, transselle</i>		x
611	<i>transformiste</i>		x
612	<i>transgenre, trans-genre</i>	x	x
613	<i>transgenre, trans-genre</i>	x	x
614	<i>transidentif[i]é (personne transidentifiée)</i>		x
615	<i>transidentitaire</i>	x	x
616	<i>transidentitaire</i>	x	x
617	<i>transil, transsil</i>		x
618	<i>translover</i>	x	
619	<i>translover (transloveuse)</i>	x	

(Mé)genrer les gen(re)s dérangeants

	Formes	CLEX	CdISC
620	<i>transpédégouine</i>	x	x
621	<i>transpédégouine</i>	x	
622	<i>transsexué</i>	x	x
623	<i>transsexuée</i>	x	x
624	<i>transsexuel</i>	x	x
625	<i>transsexuelle</i>	x	x
626	<i>trav, trav', trave</i>	x	x
627	<i>travailleuse</i>	x	
628	<i>travelo, travelot, travello</i>	x	x
629	<i>travesti</i>	x	x
630	<i>travestie</i>	x	x
631	<i>tribade</i>	x	x
632	<i>trigenre</i>	x	
633	<i>trisexuel</i>	x	
634	<i>truqueur</i>	x	
635	<i>truqueuse</i>	x	
636	<i>TS</i>	x	x
637	<i>TS</i>	x	x
638	<i>tuileur</i>	x	
639	<i>TV</i>	x	x
640	<i>TV</i>	x	x
641	<i>ultra-philanthrope</i>	x	
642	<i>ultramontain</i>	x	
643	<i>uni (abr. unisexuelle)</i>		x
644	<i>unisexuel</i>	x	
645	<i>unisexuelle</i>	x	x
646	<i>uranien</i>	x	x
647	<i>uraniste</i>	x	x
648	<i>vaginamatrice</i>		x
649	<i>vagitarienne</i>		x
650	<i>versatile</i>	x	
651	<i>veuve</i>	x	
652	<i>virago</i>	x	
653	<i>visiteuse</i>		x
654	<i>vrille</i>	x	x
655	<i>waria</i>		x
656	<i>XtF</i>		x

	Formes	CLEX	CdISC
657	YAG	X	X
658	zamel	X	X
659	zerbin	X	
660	zéro	X	

III. B. Formes majoritaires du CLT

		Entrées de CLEX	Déf. avec occ. en CLEX	Occ. en déf. en CLEX	Occurrences en CdISC
1	<i>pédé</i>	9	39	97	780
2	<i>gay</i>	10	40	68	513*
3	<i>homo</i>	6	36	57	208*
4	<i>homosexuel</i>	7	361	492	152*
5	<i>pédéraste</i>	6	89	139	120
6	<i>efféminé</i>	-	64	72	108
7	<i>folle</i>	8	26	45	86
8	<i>pédale</i>	8	17	52	68
9	<i>tapette</i>	9	22	43	49
10	<i>folasse</i>	2	3	5	20
11	<i>tante</i>	9	52	91	11
12	<i>tarlouze</i>	5	11	16	15
13	<i>tafirole</i>	4	8	11	15
14	<i>sodomite</i>	4	51	65	12
15	<i>tantouze</i>	9	19	34	9
16	<i>inverti</i>	6	21	42	9
17	<i>giton</i>	4	17	34	8
18	<i>enculé</i>	11	13	40	4
19	<i>bear</i>	10	16	19	4
20	<i>tata</i>	7	10	22	4

*résultats minimaux des décomptes forcés

Table des matières

Résumé.....	5
Remerciements.....	9
Sommaire.....	11
Première partie. Cadre.....	13
Introduction.....	15
A. Évolution du sujet.....	15
Articuler genre et genre grammatical.....	15
Ancrage théorique.....	17
B. Abandons et remaniements.....	17
Acceptions et théorisations du genre.....	17
Le genre en linguistique.....	18
C. Enjeux de la recherche.....	19
Chapitre 1. Genre et langage.....	21
1.1. État de l'art des recherches linguistiques sur le genre.....	21
1.1.1. Gender and Language Studies.....	22
1.1.1.1. Premier paradigme : déficit.....	22
1.1.1.2. Deuxième et troisième paradigmes : domination et différence.....	23
1.1.2. Recherche féministe et recherche linguistique.....	24
1.1.2.1. La recherche féministe francophone.....	25
1.1.2.2. Le système du genre.....	26
1.1.3. Recherches linguistiques sur le genre et les sexualités.....	27
1.1.3.1. Constitution et reconnaissance d'un champ de recherches.....	27
1.1.3.2. Vers une linguistique queer.....	27
1.2. Circonscrire la recherche.....	28
1.2.1. Le genre, du concept au cadre théorique.....	28
1.2.2. L'hétéronormativité du genre : du cadre au sujet.....	31
1.2.3. Du sujet aux objets de recherche.....	33
1.3. Vers les corpus et l'analyse.....	34
1.3.1. Le métalangage de la recherche.....	34
1.3.2. Le terrain et ses contraintes.....	37
1.3.3. Intégrité contextuelle et reconnaissance de l'expertise.....	40
Chapitre 2. Corpus lexicographique.....	44
2.1. Description des sources.....	44
2.1.1. Dictionnaires.....	45
2.1.1.1. Dictionnaires top-down.....	46
[grob] Grand Robert de la langue française en six volumes.....	46
[lar] Dictionnaire français en ligne Larousse.....	47
[tlfi] Le Trésor de la langue française informatisé.....	47
2.1.1.2. Dictionnaires bottom-up.....	47
[bob] Bob, l'autre trésor de la langue. Dictionnaire d'argot, de français familier et de français populaire.....	48
[dzo] <i>Dictionnaire de la zone, tout l'argot des banlieues</i>	49
[wikt] Wiktionnaire, le dictionnaire libre.....	49
2.1.2. Glossaires.....	50
2.1.2.1. Glossaires top-down.....	52

[ccc] « Définitions : Les mots et concepts à connaître » (n.d.) C'est comme ça.....	52
[gatf] « Lexique », sur Gare à tes fesses ! (n.d.) Chrysalide.....	53
[mag] « Lexique participatif » (n.d.) Le MAG.....	53
[sos] « Définitions » (21 mars 2015) SOS Homophobie.....	53
[sts] « Glossaire - Parlons le même langage » (2 décembre 2007) STS.....	54
2.1.2.2. Glossaires bottom-up.....	55
[dg] « Dico Gay. Définition des expressions gaies et lesbiennes » (n.d.) ©Dictionnaire Sexuel.....	55
[gch] « Glossaire chronologique des noms désignant l'homo » (1999-2001) Filou Mektoub.....	55
[odt] « Glossaire (non pas définitif ou exhaustif) de termes utiles pour parler du genre non-binaire » (n.d.) ODT (Observatoire des Transidentités).....	56
[txy] « Glossaire/Lexique Transgenre & Transidentitaire » (12 juin 2012) Julie Mazens, Txy.....	56
[wiki] « Argot homosexuel » (2005-2013) Wikipédia.....	57
2.2. Opérations de collecte lexicographique.....	59
2.2.1. Cibles de la collecte.....	60
2.2.2. Collecte des données en dictionnaires.....	60
2.2.3. Entrées et sous-entrées de glossaire.....	61
2.3. Opérations de tri et de classement.....	63
2.3.1. Données écartées.....	63
2.3.2. La question des langues.....	64
2.3.3. La question des variantes.....	66
2.3.4. Synthèse : premier retour aux sources.....	67
2.4. Opérations de préparation et d'annotation.....	68
2.4.1. Identification des informations morphosyntaxiques.....	69
2.4.1.1. Classe des UL.....	69
2.4.1.2. Genre des UL.....	71
2.4.1.3. Problèmes d'identification de la classe et du genre.....	73
2.4.1.4. Synthèse : second retour aux sources.....	75
2.4.2. Identification des personnes dénommées.....	77
2.4.2.1. Performances de genre (PG).....	77
2.4.2.2. Sexualité (RS).....	78
2.4.3. Identification des autres éléments lexicographiques.....	80
2.4.3.1. Registres, connotations et fréquence.....	80
2.4.3.2. Datation des formes.....	84
Chapitre 3. Corpus discursif.....	91
3.1. Description de la recherche.....	91
3.1.1. Remarques générales.....	91
3.1.2. Requêtes et résultats.....	92
3.1.2.1. Objets de discours de niveau 1 (PG et RS).....	93
1) Performances de genre non conformes.....	93
2) Relations ou rapports sexuels ou sentimentaux non hétérosexuels.....	93
Synthèse.....	94
3.1.2.2. Objets de discours de niveau 2 (métalinguistique).....	95
A) Le genre « grammatical ».....	95
B) Le lexique.....	95
C) La stigmatisation.....	96

Synthèse.....	97
3.2. Description des sources.....	98
3.2.1. Remarques préliminaires.....	98
3.2.1.1. L'objet « forum ».....	98
3.2.1.2. Quelques chiffres.....	99
Données.....	99
Forums.....	101
Sous-corpus.....	104
3.2.2. Forums généralistes.....	105
3.2.2.1. Sous-corpus g.pg.....	105
[dp/s] Doctissimo.....	105
[ma] MadmoiZelle.....	106
[yq] Yahoo! Questions / Réponses.....	107
3.2.2.2. Sous-corpus g.rs.....	108
[ge] Genaisse.....	108
[af] AuFeminin.....	109
[al] Ados Love.....	109
3.2.3. Forums spécialisés.....	110
3.2.3.1. Sous-corpus s.pg.....	110
[it] I-trans.....	110
[fi] Info trans FTM.....	112
[te] Transsexuell.es / transidentit.es.....	113
3.2.3.2. Sous-corpus s.rs.....	114
[zg] Za-gay (ex Zone Ados Gay).....	115
[ea] Et alors.....	116
[ul] Univers-L.....	117
[bf] Forum Butch/Fem.....	118
[lw] The L Word Study.....	119
[lm] Le monde est lesbien.....	120
[ll] The L Love.....	121
[li] Lez'Intérim.....	122
3.3. Préparation des textes pour le traitement du corpus.....	122
3.3.1. Outils et contraintes.....	123
3.3.2. Préparation des données.....	124
3.3.2.1. Informations cotextuelles.....	124
3.3.2.2. Interventions sur le corps du texte.....	125
Images et émoticônes.....	125
Point-virgule et astérisque.....	126
L'astérisque de caviardage.....	126
Les astérisques de balisage.....	128
L'appel de note.....	129
« Trans* ».....	129
URL.....	129
Citations.....	130
3.3.1.3. Locuteur·ice·s.....	131
3.3.2. Structuration du corpus.....	132
3.3.2.1. Le choix des variables.....	132
3.3.2.2. Anonymisation.....	133
3.4. Corpus lexical transversal.....	135
3.4.1. Préparation du CLT.....	135

5.3.1. Hétérodenominations au masculin : le passif.....	237
5.3.2. Les agents et les patients.....	239
5.3.3. Quid de la passive ?.....	243
5.4. [+ passif] [+ efféminé] / [- virilité].....	244
5.4.1. La dérogation à la virilité.....	247
5.4.2. Le féminin : [- virilité] ou [+ féminité] ?.....	251
5.4.3. De l'inversion du genre.....	255
Conclusion. Gode à strass contre slip kangourou.....	259
Chapitre 6. Approches plurielles.....	268
6.1. Approche lexicographique de quelques performances de genre.....	268
6.1.1. Expressions de genre déviantes.....	268
6.1.1.1. La virago, la garçonne, la femme garçon, l'hommasse.....	268
6.1.1.2. Pink boy, fille manquée, garçon manqué.....	270
6.1.2. Travestissements.....	271
6.1.2.1. Le travelo, le trav et le mâle femmé.....	271
6.1.2.2. Læ drag, la drag queen et le drag king.....	272
6.1.3. Transidentités.....	278
6.1.3.1. La MtF, le FtM.....	278
6.1.3.2. Structures définitoires.....	280
6.2. Alignements du genre.....	283
6.2.1. De l'usage.....	283
6.2.2. De la règle.....	286
6.3. Pratiques de catégorisation.....	288
6.3.1. Le masculin.....	290
6.3.1.1. L'acception générique.....	290
6.3.1.2. LE transsexuel.....	291
6.3.2. Mélange des genres.....	294
6.3.2.1. La transsexuelle, le transgenre et leur entrejambe.....	294
6.3.2.2. Partenaire particulière.....	295
6.3.2.3. Partenaire particulier.....	298
6.3.3. Géométries variables du mégenrage.....	302
6.3.3.1. Mégenrage et transphobie ordinaire.....	303
6.3.3.2. L'ignorant·e et læ sachant·e.....	304
6.3.3.3. Savoir, vouloir.....	306
Conclusion : savoir, pouvoir ?.....	308
Conclusions.....	311
Bibliographie.....	317
Annexes.....	339
I. Annexes relatives à Clex.....	341
I. A. Informations relatives aux sources.....	341
II. Annexes relatives à Cdisc.....	354
II. A. Catalogue des topics relevés par sources.....	354
II. B. Statistiques des forums sources.....	359
II. C. Informations sur les données récoltées.....	361
II. D. Objets de discours de niveau 1.....	365
II. E. Objets de discours de niveau 2.....	369
III. Annexes relatives au CLT.....	373
III. A. Corpus lexical transversal.....	373
III. B. Formes majoritaires du CLT.....	391
Table des matières.....	392